Quatre-vingt-deuxième année. — N° 28. Le Numéro : 10 francs. Jeudi 2 Février 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 50-141 du 1er février 1950 portant répartition provisoire des crédits ouverts sur l'exercice 1950 (p. 1190).

Loi n° 50-142 du 2 février 1950 portant approbation des actes définissant les rapports des Etats associés du Viet-Nam, du Cambodge et du Laos avec la France (p. 1192).

Loi de finances pour l'exercice 1950 (n° 50-135) (rectificatif) (p. 1192).

DÉCRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère d'Etat.

Décret du 1er février 1950 portant réintégration en qualité de délégué dans les fonctions de directeur général de l'agence France-Presse (p. 1192).

Ministère de la justice.

Décret du 19 janvier 1950 portant substitution et addition de nom (p. 1192).

Décret n° 50-143 du 1er février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse (p. 1193).

Décrets du 1er février 1950 portant nomination d'attachés titulaires au ministère de la justice (p. 1194).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 1er février 1950 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 1195).

Décret du 1er février 1950 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune de Calais (Pas-de-Calais) (p. 1195).

Décret du 1er février 1950 portant promotion de classe d'un préfet (p. 1195).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 28 janvier 1950 portant promotions et nominations (armée de terre, réserve) (p. 1195).

Décrets des 30 janvier et 1er février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 1232).

Décret n° 50-144 du 31 janvier 1950 portant organisation du conseil supérieur de la guerre (p. 1233).

Décret du 31 janvier 1950 portant désignation des membres du conseil supérieur de la guerre (p. 1233).

Décret du 1er février 1950 portant nomination et affectation d'un officier général dans l'armée de l'air (p. 1233).

Décret n° 50-24 modifiant le décret du 4 octobre 1930 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique (rectificatif) (p. 1234).

Arrêtés portant réintégration et dégagement des cadres (armée de terre, active) (p. 1234).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs (troupes métropolitaines) (p. 1234).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs des sous-officiers appartenant aux armes et services gérés par la direction du personnel militaire de l'armée de terre (p. 1236).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 50-145 du 31 janvier 1950 portant fixation des nouveaux tarifs de la taxe à la production (p. 1195).

Arrêté conférant l'honorariat (conseillers commerciaux) (p. 1195).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés portant détachements, nomination et rectificatif:
Administration centrale (p. 1253).
Archives de France (p. 1253).
Direction de l'architecture (p. 1253).
Education physique (p. 1253).
Enseignement supérieur (p. 1253).
Enseignement du second degré (p. 1253).
Enseignement du premier degré (p. 1255).
Enseignement technique (p. 1257).
Musées de France (p. 1257).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 20 janvier 1950 instituant des réserves de pêche sur les canaux et cours d'eau navigables canalisés (p. 1238).

Décret n° 49-1675 portant organisation du service de la navigation aérienne (rectificatif) (p. 1253).

Décret n° 49-1676 portant organisation des aéroports en métropole et dans les départements d'outre-mer (rectificatif) (p. 1253).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Comité constitutionnel. — Nomination de membres de commissions. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 1257).

Conseil de la République. — Convocation de bureau. — Réunions de commissions (p. 1259).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions (p. 1260).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 1261).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suisse (additif) (p. 1264).

Avis aux importateurs de produits en provenance de Grèce (p. 1264).

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie (p. 1264).

Avis aux importateurs de haricots secs en provenance de Hongrie (p. 1264).

Avis aux importateurs de pommes de terre de consommation d'origine et de provenance tchécoslovaques (p. 1264).

Avis aux importateurs de produits en provenance d'Autriche (p. 1261).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des pays participant à l'organisation européenne de coopération économique (rectificatif) (p. 1261).

Situations résumées des opérations du Trésor, de la dette de l'Etat et de la caisse autonome d'amortissement (p. 1262).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suisse (additif) (p. 1264).

Avis aux importateurs de produits en provenance de Grèce (p. 1264).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie (p. 1264).

Avis aux importateurs de haricots secs en provenance de Hongrie (p. 1264).

Avis aux importateurs de pommes de terre de consommation d'origine et de provenance tchécoslovaques (p. 1264).

Annonces (p. 1265).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 18 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 1er février 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 857).

Prix : 5 F

N° 13 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 1er février 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 451).

Prix : 5 F

AVIS

Le *Journal officiel* a procédé à l'impression d'une brochure relative au **classement indiciaire pour la rémunération des fonctionnaires.**

Cette brochure est en vente au prix de **200 F**, aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, et aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall), et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition de ce fascicule peut également être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée ci-dessus, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 9063-13, Paris).

LOIS

LOI n° 50-141 du 1er février 1950 portant répartition provisoire des crédits ouverts sur l'exercice 1950.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Le Gouvernement est autorisé, jusqu'à la promulgation des lois relatives au développement des dépenses du budget général pour l'exercice 1950, à disposer de 30 p. 100 des crédits maxima ouverts par les articles 2 à 5 de la loi de finances pour l'exercice 1950.

La répartition par chapitre en sera faite par décrets pris sur le rapport du ministre des finances, conformément à la nomenclature des projets de loi de développement.

Art. 2. — Le Gouvernement est autorisé, jusqu'à la promulgation des lois relatives au développement des dépenses du budget général pour l'exercice 1950, à disposer de 30 p. 100 des crédits demandés dans les projets de loi de développement au titre des budgets annexes rattachés pour ordre au budget général.

En ce qui concerne les budgets annexes rattachés pour ordre au budget de la défense nationale, cette autorisation ne pourra excéder 30 p. 100 de la somme de 140 milliards de francs.

La répartition par chapitre en sera faite par décrets pris sur le rapport du ministre des finances conformément à la nomenclature des projets de loi de développement

Art. 3. — Jusqu'à la promulgation de la loi relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950 et de la loi relative au développement des crédits affectés aux dépenses militaires de fonctionnement et d'investissement, il ne pourra être procédé à aucune nomination tendant à pourvoir les emplois créés au titre du budget de 1950.

Art. 4. — Des décrets pris en conseil des ministres, sur le rapport du ministre des finances, après avis conforme de la commission des finances de l'Assemblée nationale et avis de la commission des finances du Conseil de la République, pourront, à titre exceptionnel, sur des chapitres particuliers, déroger, tant en ce qui concerne l'engagement que l'ordonnancement des dépenses, à la règle posée par les articles précédents, et accorder soit des crédits ou des autorisations d'engagement excédant le plafond de 30 p. 100, soit des autorisations de programme et des crédits de payement pour des opérations nouvelles de reconstruction ou d'équipement particulièrement urgentes.

Dans les deux cas, les possibilités ainsi accordées ne pourront excéder pour chaque chapitre 90 p. 100 du crédit ou de l'autorisation d'engagement prévu dans les projets de loi de développement.

Art. 5. — Sont reconduites les autorisations d'engagement de dépenses au delà des crédits ouverts accordées aux ministres de la défense nationale et de la France d'outre-mer par l'article 10 de la loi n° 49-1641 du 31 décembre 1949.

Le paragraphe 1er de l'article 10 ci-dessus visé est complété comme suit:

« Section Marine. — Chapitre 3145: Combustibles et carburants ».

Art. 6. — Sont annulés les crédits ouverts par les articles 1er à 8 de la loi n° 49-1641 du 31 décembre 1949.

Art. 7. — Est prorogé jusqu'au 28 février 1950 le délai prévu par l'article 274 du décret n° 48-1989 du 9 décembre 1948, modifié par l'article 16 de la loi n° 49-1033 du 31 juillet 1949 et par l'article 25 de la loi n° 49-1641 du 31 décembre 1949 (revision des codes fiscaux).

Sont reconduites jusqu'à la promulgation des lois de développement dans lesquelles elles sont reprises les dispositions ci-après:

Article 9 de la loi n° 47-2359 du 22 décembre 1947 relative au fonds de péréquation départemental, prorogé et modifié par l'article 17 de la loi n° 48-1974 du 31 décembre 1948;

Article 1er du décret n° 49-1175 du 25 juin 1949 portant homologation d'un arrêté concernant une cotisation à caractère parafiscal, institué au bénéfice de l'apprentissage des métiers du bâtiment et des travaux publics;

Article 294 du décret n° 48-1986 du 9 décembre 1948 (fixation à 0,20 p. 100 du taux de la taxe d'encouragement à la production textile);

Paragraphe 2 de l'article 57 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947 et article 39 de la loi n° 49-981 du 22 juillet 1949 (délai imparti pour l'achèvement des travaux du conseil supérieur de confiscation des profits illicites, en ce qui concerne les départements dont la population est inférieure à 800.000 habitants);

Article 9 du code des contributions indirectes (fixation du contingent de rhum admis en exemption de la surtaxe);

Loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948;

Régime des délégations de solde et de traitement en faveur des veuves et ayants cause des militaires, fonctionnaires et agents rétribués par l'Etat, dont le décès ou la disparition est consécutif aux opérations dans les territoires extérieurs de l'Union française pour l'Indochine, Madagascar et ses dépendances;

Dispositions de l'ordonnance n° 45-2064 du 8 septembre 1945 relative à des constructions expérimentales par l'Etat d'immeubles d'habitation:

Dispositions de l'ordonnance n° 45-2064 du 8 septembre 1945, complétée par l'article 27 de la loi n° 49-482 du 8 avril 1949, en ce qui concerne la construction d'immeubles d'habitation par les associations syndicales de reconstruction et par des sociétés coopératives de reconstruction agréées, instituées par la loi du 16 juin 1948;

Article 1er de la loi validée du 12 septembre 1940, modifiée par l'ordonnance du 3 mai 1945 (régime des lettres d'agrément);

Article 8 de la loi n° 49-1052 du 2 août 1949 (garantie de l'Etat aux crédits consentis par la caisse nationale des marchés de l'Etat aux sociétés nationales de constructions aéronautiques et à la S. N. E. C. M. A.);

Articles 15, 16 et 17 de la loi n° 49-874 du 5 juillet 1949 (garantie de l'Etat à des opérations de commerce extérieur);

Dispositions de l'article 3 du décret du 1er septembre 1939 tendant à assurer, en temps de guerre, le fonctionnement des cours et tribunaux et la sauvegarde des archives en temps qu'elles permettent la délégation de magistrats dans les services de l'administration centrale du ministère de la justice;

Dispositions de l'article 10 du décret du 1er septembre 1939, modifié par la loi validée du 4 mars 1944;

Articles 1er et 2 de la loi n° 47-1686 du 3 septembre 1947 instituant un régime de prêts spéciaux en faveur des offices et sociétés d'habitations à bon marché.

Art. 8. — Pour l'année 1950, la date du 1er mars est substituée à celle du 1er janvier dans les articles 9 à 12 de la loi n° 48-23 du 6 janvier 1948.

Art. 9. — I. — L'article 311 du code général des impôts directs modifié par l'article 8 de la loi n° 50-135 du 31 janvier 1950 est complété comme suit:

« Toutefois, par dérogation aux dispositions de l'alinéa précédent, dans les communes où l'augmentation du principal fictif de la patente constatée en 1949 par rapport à 1948 provient principalement de la mise en service ou du développement d'installations hydroélectriques, le principal fictif est déterminé de manière à y inclure la totalité de l'augmentation correspondant auxdites installations.

« Le principal fictif de base ainsi défini est diminué proportionnellement aux droits afférents aux articles supprimés et augmentés proportionnellement aux droits afférents aux articles nouveaux.

« Il est tenu compte également pour l'ajustement du principal fictif, suivant la règle proportionnelle visée ci-dessus, des réductions et accroissements de droits affectant un article lorsqu'ils proviennent d'un changement dans la consistance des établissements où les conditions d'exercice des commerces, industries ou professions et qu'ils représentent, pour cet article, une variation d'au moins 10 p. 100 par rapport à l'ensemble des droits de la commune ».

II. — Les dispositions de l'article 3 de la loi n° 49-965 du 20 juillet 1949 sont abrogées.

III. — Les dispositions de l'article 291 du décret n° 48-1986 du 9 décembre 1948 sont maintenues en vigueur.

IV. — Les droits fixes prévus par les tableaux de la nomenclature générale des commerces, industries et professions soumis à la contribution des patentes annexée au code général des impôts directs établi par le décret du 27 décembre 1934, tels qu'ils ont été modifiés ou complétés par les textes subséquents, à l'exclusion de l'article 291 du décret n° 48-1986 du 9 décembre 1948, sont divisés par dix lorsqu'ils sont déterminés par l'application d'un tarif à une somme exprimée en francs ou par une quote-part d'une telle somme.

Art. 10. — Le ministre des finances est autorisé à conclure avec le Crédit foncier toutes conventions utiles pour permettre à cet établissement d'appliquer aux prêts qu'il consent aux collectivités locales, un taux d'intérêt uniforme quelle que soit l'origine des ressources qu'il consacre à ces opérations.

Art. 11. — Les dispositions de l'article 16-I de la loi de finances pour l'exercice 1950 ne sont pas applicables dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

LOI n° 50-142 du 2 février 1950 portant approbation des actes définissant les rapports des Etats associés du Viet-Nam, du Cambodge et du Laos avec la France.

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,
L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Sont approuvés les documents suivants, dont le texte est annexé à la présente loi (1):

1° En ce qui concerne l'Etat associé du Viet-Nam:

a) La déclaration commune du 5 juin 1948 signée en baie d'Along, par M. Emile Bollaert, haut commissaire de France pour l'Indochine, et le général Nguyen Van Xuan, président du gouvernement central provisoire du Viet-Nam;

b) L'échange de lettres en date du 8 mars 1949 entre le Président de la République, président de l'Union française, et Sa Majesté Bao Daï;

2° En ce qui concerne l'Etat associé du Laos:

a) L'échange de lettres des 25 novembre 1947 et 14 janvier 1948 entre le Président de la République, président de l'Union française et Sa Majesté Sisavong Vong, roi du Laos;

b) La convention générale du 19 juillet 1949 entre la République française et le royaume du Laos;

3° En ce qui concerne l'Etat associé du Cambodge:

a) L'échange de lettres du 27 novembre 1947 et du 14 janvier 1948 entre le Président de la République, président de l'Union française et Sa Majesté Norodon Sihanouk, roi du Cambodge;

b) Le traité entre la France et le Cambodge du 8 novembre 1949 et les actes subséquents.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 2 février 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre de la France d'outre-mer,
JEAN LETOURNEAU.

(1) Le texte de ces documents fera l'objet d'une publication ultérieure.

Loi de finances pour l'exercice 1950 (n° 50-135).

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er février 1950:

Page 1143, 1re colonne, titre de la loi, au lieu de: « Lof de finances pour l'exercice (n° 50-135 du 31 janvier 1950) », lire: « Loi de finances pour l'exercice 1950 (n° 50-135 du 31 janvier 1950) ».

Page 1147, 1re colonne, article 30, 2e ligne, au lieu de: « ... fonction sera assurée... », lire: « ... fonction publique sera assurée... ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE D'ETAT

Décret du 1er février 1950 portant réintégration en qualité de délégué dans les fonctions de directeur général de l'agence France-Presse.

Le président du conseil des ministres,
Sur la proposition du ministre d'Etat,
Vu l'ordonnance du 30 septembre 1944 portant création, à titre provisoire, de l'agence France-Presse;
Vu le décret du 4 janvier 1946 déléguant M. Maurice Nègre dans les fonctions de directeur général de l'agence France-Presse;
Vu la décision du conseil d'Etat n° 92173 en date du 24 juin 1949,

Décrète:

Art. 1er. — M. Maurice Nègre est réintégré, en qualité de délégué, dans les fonctions de directeur général de l'agence France-Presse, à compter du 14 juin 1947.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 19 janvier 1950 portant substitution et addition de nom.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Article 1er.

ABRAMOVITCH (Jean-Paul), né le 27 mars 1912 à Rouen (Seine-Inférieure), y demeurant, 72, rue Stanislas, et son enfant mineur, Anita-Rosie, née le 12 juin 1945 à Rouen (Seine-Inférieure), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « DAVIS », afin de s'appeler légalement à l'avenir « DAVIS », au lieu de « ABRAMOVITCH ».

BLOCH (Paul-Jacques), né le 27 décembre 1911 à Sélestat (Bas-Rhin), demeurant à Paris, 11 *bis*, rue Desbordes-Valmore, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « PREVOT », afin de s'appeler légalement à l'avenir « PREVOT » au lieu de « BLOCH ».

BOURREAU (Louis-Joseph-Robert), né le 19 mars 1920 à Lèves (Eure-et-Loir), demeurant à Tallard (Hautes-Alpes), et ses enfants mineurs: 1° Didier-Louis-Robert, né le 7 décembre 1944 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 2° Marc-Claude-André, né le 16 janvier 1948 à Marseille (Bouches-du-Rhône), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « ELBET », afin de s'appeler légalement à l'avenir « ELBET » au lieu de « BOURREAU ».

ESSEL (Charles), né le 18 octobre 1897 à Hessenheim (Bas-Rhin), demeurant à Strasbourg-Cronenbourg (Bas-Rhin), 22, rue Dettwiller, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « EDEL », afin de s'appeler légalement à l'avenir « EDEL » au lieu de « ESSEL ».

ESSEL (Raymond-Charles-Marie), né le 14 octobre 1923 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant, 22, rue Dettwiller, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « EDEL », afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « EDEL » au lieu de « ESSEL ».

ESSEL (Marthe-Juliette), née le 8 juin 1928 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant, 22, rue Dettwiller, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « EDEL », afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « EDEL » au lieu de « ESSEL ».

ISRAEL (Roger-Georges-Félix), né le 13 juillet 1911 à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine), 31 *bis*, quai de Boulogne, et ses enfants mineurs: 1° Jacques-Paul, né le 21 décembre 1931 à Paris (15e); 2° Jean-Pierre-Alain, né le 31 août 1942 à Boulogne-Billancourt (Seine), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « ARLAIS » afin de s'appeler légalement à l'avenir « ARLAIS » au lieu de « ISRAEL ».

KATZ (René), né le 9 août 1902 à Paris (10e), y demeurant, 58, rue d'Hauteville, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « CASTE » afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « CASTE » au lieu de « KATZ ».

KATZ (Michel), né le 2 septembre 1928 à Paris (9e), y demeurant, 58, rue d'Hauteville, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « CASTE » afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « CASTE » au lieu de « KATZ ».

LEIBOVICI (Idel-Asriel), né le 15 avril 1907 à Braila (Roumanie), demeurant à Paris (9e), 12, rue Rodier, et son enfant mineur, Annick-Marie-Thérèse, née le 22 mai 1947 à Paris (12e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « LEBOVIC » afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « LEBOVIC » au lieu de « LEIBOVICI ».

LEVY (André-Georges-Alfred), né le 28 août 1894 à Viroflay (Seine-et-Oise), demeurant à Paris (16e), 4, rue du Docteur-Blanche, et ses enfants mineurs: 1° Laurent-Paul, né le 13 juin 1931 à Paris (16e); 2° Anne-Marie-Aline, née le 16 décembre 1934 à Paris (16e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « LAUTIER » afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « LAUTIER » au lieu de « LEVY ».

LEVY (Bernard-André), né le 3 juin 1923 à Paris (16e), y demeurant, 48, rue du Docteur-Blanche, et son enfant mineur, Bertrand-Bernard-André-Elie, né le 13 mars 1948 à Paris (16e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « LAUTIER » afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « LAUTIER » au lieu de « LEVY ».

LEVY (Gérard-Joseph), né le 17 février 1922 à Bordeaux (Gironde), demeurant à Paris, 53, boulevard Lannes, et ses enfants mineurs: 1° Véra-Elisabeth, née le 17 mai 1946 à Neuilly-sur-Seine (Seine); 2° Didier, né le 24 novembre 1947 à Neuilly-sur-Seine (Seine), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « RANVILLE » afin de s'appeler légalement, à l'avenir, « RANVILLE » au lieu de « LEVY ».

LEVY (Jacqueline), née le 23 juin 1925 à Paris (9e), y demeurant 17, rue Richer, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « DENNYS » afin de s'appeler légalement à l'avenir « DENNYS » au lieu de « LEVY ».

LEVY (Léon-Lazare), né le 8 octobre 1907 à Neuilly-sur-Seine (Seine), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine), 46, rue Thiers, et ses enfants mineurs: 1° Olivier-Lazare, né le 23 janvier 1937 à Paris (16e); 2° Dominique-Lazare-Victor, né le 27 juin 1943 à Grand-Bornand (Haute-Savoie), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « LURCEL » afin de s'appeler légalement à l'avenir « LURCEL » au lieu de « LEVY ».

LEVY (Maxime-Raphaël), né le 2 mai 1924 à Neuilly-sur-Seine (Seine), demeurant à Paris, 79, rue Ampère, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « BUHLER » afin de s'appeler légalement à l'avenir « BULHER » au lieu de « LEVY ».

PUTIN (Narcisse-Joseph-Emile), né le 9 mai 1914 à Montpont (Saône-et-Loire), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 4, rue Jean-Aicard, et son enfant mineur, Marie-Josèphe, née le 18 octobre 1948 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « MAITRE » afin de s'appeler légalement à l'avenir « MAITRE au lieu de « PUTIN ».

ROSEMBLATT (Simon-Samuel), né le 5 février 1909 à Lille (Nord), demeurant à Roubaix (Nord), 8, rue Barbieux, et son enfant mineur, Sylvie-Georgette-Marguerite, née le 2 mai 1948 à Lille (Nord), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « BAILLEUL » afin de s'appeler légalement à l'avenir « BAILLEUL » au lieu de « ROSEMBLATT ».

ROSENBAUM (Victor), né le 22 mars 1922 à Anvers (Belgique), demeurant à Paris (18e), 39, rue de Clignancourt, et son enfant mineur, Catherine, née le 8 avril 1947 à Paris (10e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « ROUX » afin de s'appeler légalement à l'avenir « ROUX » au lieu de « ROSENBAUM ».

ROSENBAUM (David), né le 17 juillet 1923 à Paris (12e), y demeurant, 5, rue Henri-Monnier, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « ROUX » afin de s'appeler légalement à l'avenir « ROUX » au lieu de « ROSENBAUM ».

SALOMON (Henri-René), né le 4 janvier 1888 à Paris (6e), y demeurant, 82, avenue Parmentier, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « SALIAC » afin de s'appeler légalement à l'avenir « SALIAC » au lieu de « SALOMON ».

SALOMON (Léon), né le 11 janvier 1914 à Paris (11e), y demeurant, 106, rue de Bercy, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « AUMOND » afin de s'appeler légalement à l'avenir « AUMOND » au lieu de « SALOMON ».

SCHKOPEK (David-Isidore), né le 1er novembre 1903 à Paris (18e), y demeurant, 34, rue de Maubeuge, et son enfant mineur, Christiane, née le 21 mai 1938 à Paris (9e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « SOPEQUE » afin de s'appeler légalement à l'avenir « SOPEQUE » au lieu de « SCHKOPEK ».

WEILL (Pierre), né le 16 septembre 1899 à Constantine (Algérie), demeurant à Paris, 123, rue du Faubourg-Poissonnière, et son enfant mineur, Catherine-Sophie, née le 14 mars 1939 à Boulogne-Billancourt (Seine), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « VAILLET » afin de s'appeler légalement à l'avenir « VAILLET » au lieu de « WEILL ».

ZARACHOVITCH (Marcel), né le 29 juin 1911 à Paris (12e), y demeurant, 31, rue de Tournon, et ses enfants mineurs: 1° Gilbert-Marcel, né le 28 juin 1937 à Paris (16e); 2° François-Roger-Henri, né le 10 février 1939 à Paris (15e); 3° Alain-Georges, né le 2 mai 1940 à Paris (15e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « ZARA » afin de s'appeler légalement à l'avenir « ZARA » au lieu de « ZARACHOVITCH ».

FOURNIER (Georges-Jean-Marie), né le 24 mai 1914 à Lorient (Morbihan), demeurant à Paris (17e), 52, avenue Bosquet, et ses enfants mineurs: 1° Martine-Anne-Marie, née le 7 novembre 1941 à Paris (7e); 2° Odile-Marie-Josèphe, née le 25 octobre 1943 à Paris (7e); 3° Claude-Marie-Noelle, née le 26 décembre 1944 à Paris (7e); 4° Alain-Jean-Marie, née le 24 janvier 1946 à Paris (7e); 5° Luc-Marie-Ignace, né le 17 février 1947 à Paris (7e), sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de « LE RAY » afin de s'appeler légalement à l'avenir « FOURNIER LE RAY » au lieu de « FOURNIER ».

LACORRE (Jean-Marie-Léon), né le 5 juillet 1921 à Limoges (Haute-Vienne), y demeurant, 13, avenue Berthelot, et ses enfants mineurs: 1° Marie-France-Jeanne, née le 18 avril 1948 à Bron (Rhône); 2° Anne-Marie-Marguerite, née le 18 avril 1948 à Bron (Rhône), sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de « COUSSY » afin de s'appeler légalement à l'avenir « LACORRE COUSSY » au lieu de « LACORRE ».

ROSENSTOCK (Louis-Joseph-Emile), né le 28 avril 1906 à Jaffa (Palestine), demeurant à Paris, 46, rue Caulaincourt, et ses enfants mineurs: 1° Guillaume, né le 8 octobre 1937 à Neuilly-sur-Seine (Seine); 2° Anne, née le 28 juillet 1939 à Neuilly-sur-Seine (Seine); 3° Doris, née le 20 novembre 1942 à Washington (Etats-Unis d'Amérique), sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de « FRANCK » afin de s'appeler légalement à l'avenir « ROSENSTOCK-FRANCK » au lieu de « ROSENSTOCK ».

Article 2.

Lesdits impétrants ne pourront se pourvoir devant les tribunaux pour faire opérer sur les registres de l'état civil le changement résultant du présent décret qu'après l'expiration du délai fixé par la loi du 11 germinal an XI et en justifiant qu'aucune opposition n'a été formée devant le conseil d'Etat.

Article 3.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 janvier 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

Décret n° 50-143 du 1er février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, du ministre d'Etat chargé de l'information, du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la santé publique et de la population;

Vu la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, et notamment son article 15 ainsi conçu: « Un règlement d'administration publique... fixera les modalités de l'application de la présente loi... »;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

TITRE Ier

Organisation de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse.

Art. 1er. — Les membres de la commission instituée par l'article 3 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sont nommés pour deux ans par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, sur la désignation des autorités et organismes visés à l'article 3 de ladite loi.

Il est procédé, dans les mêmes formes, à la nomination d'un suppléant pour chaque membre.

Cessent de plein droit de faire partie de la commission ceux de ses membres qui n'exercent plus les fonctions ou n'appartiennent plus aux organisations au titre desquelles ils avaient été désignés.

Art. 2. — Les membres de la commission doivent remplir les conditions exigées à l'article 4 de la loi susvisée relatif aux comités de direction des entreprises.

Art. 3. — Un arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, fixera la composition et l'organisation du secrétariat de la commission.

Art. 4. — La commission se réunit trimestriellement sur convocation de son président.

Des réunions supplémentaires peuvent être tenues sur convocation du président, ou à la demande d'un des ministres représentés, ou du tiers des membres de la commission.

La commission délibère sur les questions portées à l'ordre du jour arrêté par le président et adressé à ses membres en même temps que les convocations.

Art. 5. — Les affaires sont rapportées soit par l'un des membres de la commission, soit par un magistrat ou un fonctionnaire figurant sur une liste dressée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice. Le rapporteur est désigné pour chaque affaire par le président de la commission.

Les rapporteurs qui ne font pas partie de la commission assistent aux séances avec voix consultative.

Art. 6. — La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations de la commission.

Art. 7. — Les délibérations de la commission sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 8. — Toute personne participant aux travaux de la commission est tenue, sous peine d'exclusion, de respecter le secret de ses travaux et des informations qu'elle aurait pu recueillir à cette occasion.

Art. 9. — Les procès-verbaux des séances sont signés par le président et le secrétaire de séance.

Ils sont conservés au secrétariat de la commission.

Ils ne peuvent être rendus publics, en tout ou partie, que sur la demande de l'un des ministres représentés et avec l'agrément de la commission.

TITRE II

Rôle de la commission.

Art. 10. — La commission délibère sur les matières de sa compétence définie aux articles 3, 13 et 14 de la loi.

Ses délibérations sont adressées au garde des sceaux, ministre de la justice, qui leur réserve la suite utile et en informe les ministres intéressés non représentés à la commission.

Art. 11. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait part à la commission de toutes décisions ou mesures prises à la suite des suggestions ou avis qu'elle a formulés.

Art. 12. — La commission peut entendre toute personne participant d'une manière quelconque aux publications visées par la loi.

Art. 13. — La commission établit chaque année, au mois de janvier, un compte rendu de ses travaux qu'elle transmet au garde des sceaux, ministre de la justice, et aux ministres représentés.

Ce compte rendu fait l'objet d'une publication spéciale.

TITRE III

Obligations des directeurs ou éditeurs de publications destinées à la jeunesse.

Art. 14. — Les déclarations prescrites à l'article 5 de la loi sont souscrites en quatre exemplaires, dont un sur papier timbré, dans les conditions qui seront fixées par un arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, publié au *Journal officiel*.

Art. 15. — L'exemplaire de la déclaration établi sur papier timbré, après avoir été estampillé par le service compétent du ministère de la justice, est remis au déclarant à titre de récépissé.

Art. 16. — La déclaration mentionne expressément que les personnes intéressées remplissent les conditions exigées à l'article 4 de la loi.

Art. 17. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, transmet un des exemplaires de la déclaration au procureur de la République près le tribunal de l'arrondissement du siège de l'établissement de l'association ou de la société visée à l'article 4 de la loi.

Le procureur de la République procède à toutes investigations afin de vérifier l'observation des conditions légales.

Art. 18. — Le dépôt des exemplaires des publications, prescrit à l'article 6 de la loi, s'effectue dans les conditions qui seront fixées par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice.

Art. 19. — Au cas où il est tiré plusieurs éditions différentes d'une même publication, chacune des éditions donne lieu à un dépôt distinct.

Art. 20. — Chaque exemplaire d'une publication régie par les dispositions de la loi du 16 juillet 1949 doit porter en caractères lisibles et apparents sur la première ou la dernière page la mention « Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse », suivie de l'indication du mois et de l'année où le dépôt prévu aux articles 18 et 19 ci-dessus aura été fait.

Art. 21. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, le ministre d'Etat chargé de l'information, le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

RENÉ MAYER.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

JULES MOCH.

Le ministre d'Etat, chargé de l'information,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre de l'éducation nationale,

YVON DELBOS.

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

Décret du 1er février 1950 portant nomination d'un attaché titulaire au ministère de la justice.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la liste d'aptitude aux fonctions judiciaires à la suite de la session d'octobre 1949 de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature, ladite liste publiée au *Journal officiel* du 23 décembre 1949,

Décrète:

Art. 1er. — M. Lalloz (Paul-Emile-André), avocat stagiaire, est nommé attaché titulaire au ministère de la justice.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

RENÉ MAYER.

Décret du 1er février 1950 portant nomination d'attachés titulaires au ministère de la justice.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Le conseil supérieur de la magistrature entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés, sur leur demande, attachés titulaires au ministère de la justice:

M. Dufayet, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Riom.

Mlle Pourcher, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Colmar.

M. Perier, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Montpellier.

M. Fau, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Bourges.

M. Vaissette, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel d'Angers.

M. Benhamou, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Bourges.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

RENÉ MAYER.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 50-145 du 31 janvier 1950 portant fixation des nouveaux tarifs de la taxe à la production.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 8 (1°) de la loi n° 48-1973 du 31 décembre 1948 portant fixation pour l'exercice 1949 des maxima des dépenses publiques et évaluation des voies et moyens;

Vu l'article 13 de la loi n° 50-135 du 31 janvier 1950;

Vu l'article 1er du décret n° 48-1988 du 31 décembre 1948 portant fixation des nouveaux taux de la taxe à la production et des impôts indirects,

Décrète:

Art. 1er. — Les taux de la taxe à la production de 10 p. 100, de 4 p. 100 et de 3,50 p. 100 prévus par l'article 1er du code des taxes sur le chiffre d'affaires sont respectivement portés à 13,50 p. 100, 5,50 p. 100 et 4,75 p. 100.

Dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion les taux de 8 p. 100 et de 2 p. 100 de la taxe à la production résultant des dispositions de l'article 10 de la loi n° 48-1516 du 26 septembre 1948 sont portés respectivement à 10,75 p. 100 et 2,75 p. 100.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat aux finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 janvier 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,

MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

EDGAR FAURE.

Conseillers commerciaux.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) en date du 20 janvier 1950, l'honorariat du grade de conseiller commercial de 2e classe a été conféré à MM. Vernazza (Emile) et Wilhelm (Omer), anciens conseillers commerciaux.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 1er février 1950 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 1er février 1950, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 24 janvier 1950 et du conseil des ministres en date du 1er février 1950 portant que la promotion de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

M. Thome (Georges), préfet honoraire, vice-président de l'association du corps préfectoral et des administrateurs civils du ministère de l'intérieur. Commandeur du 28 juillet 1933.

Décret du 1er février 1950 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune de Calais (Pas-de-Calais).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 5 avril 1884;

Vu l'article 23 du décret du 5 novembre 1926;

Considérant qu'il existe, au sein du conseil municipal de la commune de Calais (Pas-de-Calais), des dissentiments qui entravent la gestion des affaires de la commune;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune de Calais (Pas-de-Calais) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de MM. Erhold (Julien), Legros (Joseph), Mulard (Henri), Prevost (Emile), Pagniez (Henri).

Art. 3. — Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

JULES MOCH.

Décret du 1er février 1950 portant promotion de classe d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 17 septembre 1949 portant nomination de M. Boissier, pouverneur des colonies de 3e classe, en qualité de préfet de Vaucluse (3e classe);

Vu le décret du 28 novembre 1949 élevant M. Boissier, gouverneur de 3e classe des colonies, à la 2e classe de son grade, à compter du 1er août 1949,

Décrète:

Art. 1er. — M. Boissier (Jacques), préfet de Vaucluse (3e classe), est élevé à la 2e classe de son grade à titre personnel.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GEORGES BIDAULT.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

JULES MOCH.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 28 janvier 1950 portant promotions et nominations dans les réserves des services de santé des armées (armée de terre).

Par décret en date du 28 janvier 1950, sont nommés pour prendre rang du 1er novembre 1949:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

Au grade de médecin sous-lieutenant de réserve.

SÉRIE A

M. le médecin aspirant de réserve Negreanu (Alexandre - Joseph), 1re région.

MM. les médecins auxiliaires:

Sicard (Jacques - René - France), 1re région.
Hachebœuf (Michel - Alexandre-Marie), 1re région.
Porge (Jean-François), 1re région.
Hadengue (André-Michel), 1re région.
Alegaux (Michel-Charles-Etienne), 1re région.
Corrion (Jean - Georges - Victor), 1re région.
Payer (Henri-Jean-Marie), 1re région.
Burg (Hersch), 1re région.
Strinberg (Samuel), 1re région.
Gilles (René - Albert - Maximin), 1re région.
Kiszelrik (Désiré), 1re région.
Berilis (Pierre - Georges - André), 1re région.
Durier (Boris), 1re région.
Piard (André-Emile), 1re région.
Brice (Joseph - Stanislas - Sidonie-Henri), 1re région.
Icikovics (Jozus), 1re région.
Vernède (Pierre - Marie - Jules), 1re région.
Sedel (Alfred), 1re région.
Nancelle (Jean - Louis - Eugène), 1re région.
Marcus (Heinrich-Sabetay), 1re région.
Fontan (Michel - Jacques - Emile-Marie), 2e région.
Eschenasy (Jean), 2e région.
Fournier (Léonce - Albéric - Célestin), 2e région.
Lemaire (Georges), 2e région.
Ouvry (Albert-Daniel), 2e région.
Olivier (Francis-Jean), 2e région.
Carton (François-Xavier), 2e région.
Henigne (Léon), 2e région.
Lahoute (Gilbert-Edmond), 2e région.
Delpierre (Guillaume-Paul), 2e région.
Bonte (Gérard - Marie - Joseph), 2e région.
Maupillier (Robert-Henri-Emile), 2e région.
Garcenot (Robert), 2e région.
Debailleul (René-Hippolyte), 2e région.
Habart (Albert-Pierre), 2e région.
Pradours (Michel-François-Jean-Baptiste), 2e région.

Chabe (Gustave-Héliodore), 2e région.
Rembert (André-Edouard-Alfred), 2e région.
Rogeaux (Léandre), 2e région.
Huet (Ferdinand), 3e région.
Favennec (François-Marie), 3e région.
Bercegeay (René - Joseph-Marie), 3e région.
Bougon (Raymond-Gustave-Pierre) 3e région.
Sevaux (Francisque - Alfred-Amand), 3e région.
Sternberg (Loib), 3e région.
Jacobesco (Bernard), 3e région.
Bourguet (Jacques-Léon-Benoît), 3e région.
Rybinski (Albert-Louis), 3e région.
Henan (Georges), 3e région.
Bonnier (Roger - Julien - Marie), 3e région.
Peretz (Lucien), 3e région.
Duche de Bricourt (Henri - Alponse-Marie-Joseph), 3e région.
Vesval (Yves-Marie-Désiré), 3e région.
Pineau (Roger-Raymond-Henri), 3e région.
Dessense (Guy - Arsène - Jean), 3e région.
Compier (Yves - François - Guillaume), 3e région.
Frivas (Jacques-Paul), 4e région.
Undenstock (Robert-Gaston - Jacques), 4e région.
Bellet (Barthélémy - Léonard - Henri-Marcel), 4e région.
Clastres (Fernand-Edouard), 4e région
Souby (René-Clément), 4e région
Denoyelle (Maurice-Achille-Jules), 4e région.
Diard (Jean - Mathieu - Marcel), 4e région.
Houra (André), 4e région.
Bollinelli (Raymond-Richard-Jules-Jean-Baptiste), 5e région.
Costes (André-Marie-Paul), 5e région.
Rière (Honoré - Joseph-Auguste), 5e région.
Seignouret (Paul-Marius), 5e région.
Girard (Eugène-Félix-Jean), 6e région.
Sterle (Materne-Joseph), 6e région.
Waltrigny (Hubert-Marie-Robert), 6e région.
Brocard (Raymond-Marie-Joseph-Michel), 6e région.
Grandidier (André-Marcel), 6e région.
Wiener (Salomon), 6e région.
Renard (Gérard - Fernand - Germain), 6e région.
Caron (Pierre - Ulysse - Ernest), 6e région.
Berthel (Charles-Alfred), 6e région.
Limasset (Jean - Louis - Albert), 6e région.
Weber (Gaston-Joseph), 6e région.
Srill (Marius), 6e région.
Guillemin (Henri - Louis - Roger), 6e région.
Schiede (Frédéric-Emile), 6e région.
Steib (Paul-Jules-Fritz), 6e région.
Corradini (Roger-Vincent), 6e région.
Quenin (Pierre - Lucien - Louis), 6e région.
Maulini (Marcel-Bernard), 7e région.
Pinon (Marcel - Armand - Alfred), 7e région.
Pesce (Louis-Emile), 8e région.
Thomas (Guy-Georges), 8e région.
Guttin (Jean-Marie-François-Eugène), 8e région.
Grimaud (Noël-Justin-Jean), 8e région.
Deguilhhen (Jean-Victor-Edmond), 8e région.
Le Floch (Alfred-Alphonse), 8e région.
Torlet (Jean), 8e région.
Paillas (Jean-Eugène), 9e région.
Bonnet (Vincent-Félix), 9e région.
Fournier (André-Marcel-Joseph), 9e région.
Cousin (Gustave - Alphonse - Eugène), 9e région.
Abignoly (Elie-André-Henri), 9e région.
Galland (Antoine-Désiré-Gabriel), 9e région.
Long (Georges-Henri-Alexandre), 9e région.
Aipern (Léo), 9e région.
Wetterwald (Jean-Marcel), 9e région.
Cazalis (Marie-Raymond-Robert), 9e région.
Niel (Jean-Charles-Joseph), 9e région.
Pelet (Robert-Emile-Albert), 9e région.
Mingardon (Georges-Gabriel-Eugène), 9e région.
Pinori (Bruno-Elie), 9e région.
Laville (Jean-Louis), 9e région.
Condroyer (Aimé-Victor-Julien), 9e région.
Helluy (Pierre-François-Albert), 10e région.
Daunois (Pierre), Maroc.
Saruy (Joseph), Maroc.
Gendron (Maximilien-Louis), Tunisie.

SÉRIE B

M. le médecin aspirant de réserve Amar (Marcel-Joseph), 10e région.
M. l'aspirant d'administration de réserve du service de santé titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine Favreau (Pierre-Henri), 1re région.
M. le pharmacien auxiliaire de réserve titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine Solinhac (Jean-Auguste-Albert), 5e région.

MM. les médecins auxiliaires:

Devimeux (Pierre-Louis-Joseph), 1re région.
Henrot (Henri), 1re région.
Chouraqui (Albert), 1re région.
Nougier (Maurice), 1re région.
Cabou (Henri - André - Clément), 1re région
Lernout (Gérard - Edmond - Louis-Félix), 1re région.
Masseboeuf (André - Gilbert - Gabriel), 1re région.
Golitz (Salomon), 1re région.
Alexandre (Pierer - Marie - Jules-Henri), 1re région.
Guilhem (Jean-Auguste-Louis), 1re région.
Charvin (Amédée-Marius), 1re région.
Albert (Ernest-Joseph), 1re région.
Klotz (Naphtaly - Gaston - Alexandre), 1re région.
Krewer (Ber), 1re région.
Pavy (Jacques - François - Marie-Léon), 1re région.
Ortega (Jacques-Georges-Albert), 1re région.
Marotte (Roger), 1re région.
Verhaeche (Michel--Etienne-Léon), 2e région.
Coutureau (Paul-Louis-Clodoald), 2e région.
Selosse (Jean - Pierre - Fernand), 2e région.
Leborgne (Jean-François-Augustin), 2e région.
Sans (Jean-Marcel-Ernest), 2e région.
Dussart (Apollon-Henri-Gustave), 2e région.
Poulet (Jacques - Justin - Marius), 2e région.
Catteau (Josephh-Louis-Alphonse), 2e région.
Dreumont (Alexandre - Anatole - Jean), 2e région.
Lagache (Georges-René), 2e région.
Hauville (René-Joseph-Christian), 2e région.
Goudenand (Maurice - Ferdinand - tienne), 2e région.
Grumelart (André - François - Alcide), 2e région.
Marcelle (René-Gaston), 2e région.
Malaquin (Jean-Paul), 2e région.
Colpin (André - Paul - Marie - François), 2e région.
Masson (Roger - Adrien - Eugène-Cornil), 2e région.
Mallot-Boyer (Pierre-Jean-Marie), 3e région.
Guezou (Pierre-Emmanuel), 3e région.
Oger (Louis-Marie), 3 région.
Charbonnier (Paul), 3e région.
Lebosse (André-Georges-Michel), 3e région.
Rudloff (Jacques-Gaston-Jean-Baptiste), 3e région.
Latcher (Rodolphe-Léon-Pascal), 3e région.
Fresnau (René-Henri-Marie-Charles), 3e région.
Valmont (Pierre-Fernand-Emile), 3e région.
Lardeyret (Pierre-Jean-Jacques-Gay-Victoire), 3e région.
Frapsauce (Edmond-Jean-Alexandre), 3e région.
Pitois (Henri-Louis-Marie-Joseph), 3e région.
Lanco (Yves-Marie-Frédéric-Eugène), 3e région.
Loncle (Paul-Jean-Louis-Marie), 3e région.
Guillemot (Lucien-Pierre-Louis), 3e région.
Beltan (Marie-Jean-Maurice), 3e région.
Barbier (Guy-Félix-Marie), 3e région.
Dufau (Jean-René-Noël), 3e région.
Eymard (Jacques-Joseph-Marie), 4e région.
Bonnaud (Raymond-Roger-François), 4e région.
Martin (Jacques-Yves-Raphaël), 4e région.
Gallet (André-Henry), 4e région.
Berces (Victor-François-Louis), 5e région.
Labat (Jean-Roger), 5e région.
Roques (Pierre - Jean - Charles), 5e région.
Pietra (Pierre-Louis-André), 6e région.
Bergeron (Antony-Marie-Joseph), 6e région
Lemaître (André-Pierre), 6e région.
Benner (Harald-Ralf-Paul), 6e région.
Greiveldinger (Charles-Auguste), 6e région.
Louka (Miko), 6e région.
Cayotte (Jacques-Léon), 6e région.
Lajeunesse (Roger-Louis), 6e région.
Sevin (André-Gabriel), 6e région.
Paivre (Gabriel - René - Michel), 6e région.
Cortanschi (Serge), 6e région.
Reck (Robert-Pierre-Henri), 6e région.
Ackermann (Paul-Fernand), 6e région.
Bodenreider (Paul - Louis - Marie), 6e région.
Chenal (Maurice), 7e région.
Lacroix (Paul-Désiré-Jean), 7e région.
Mercier - Guyon (André - Léon-Emile), 8e région.
Vachon (René-Paul), 8e région.
Giselard (Louis - Frédéric - Roger), 8e région.
Nicolas (Georges-Adrien), 8e région.
Vachon (Henri-Louis), 8e région.
Courtadon (Georges-Yves-Marie-Louis-Jean), 8e région.
Brand (Jean-Jules-Joseph), 8e région.
Baisin (Yves-Marie-Joseph), 8e région.
Alberti (Jean), 8e région.
Prevelraud (André-Camille), 8e région.
Gabeur (André-Jacques), 8e région.
Gastaut (Henri-Jean-Pascal), 9e région.
Bassin (Jean - Marie - Henri - Stéphane), 9e région.
Audoly (Paul - Jean - Marie - Hippolyte), 9e région.
Rochu (Pierre-Rodolphe), 9e région.
Roux (Raymond - Victor - Auguste-Louis-Joseph), 9e région.
Rolland (Henri-Gustave), 9e région.
Gevaudan (Pierre-Georges), 9e région.
Salager (Jacques - Jean - Joseph), 9e région.
Menard (Jean - Pierre - Marie - Raymond), 9e région.
Decugis (Jules-Louis-Justin), 9e région.
Bresset (Marcel Alfred - Louis), 9e région.
Dieudonné (Henri - Paul - Raoul - Gabriel), 9e région.
Monier (Raymond-Théophile-Louis), 9e région.
Monchablon (Jacques-Marie-François), 9e région.
Nobles (Marc-Louis), 9e région.
Svetz (Georges), 9e région.
Ollimier Albert-Joseph-Antoine-Pierre), 9e région.
Beurier (François-Adolphe-Pierre), 9e région.
Ceccaldi (Jean-Louis-Dominique), 9e région.
Lellouche (Abraham-Albert), 10e région.
Chabriat (Jean-Marcel), 10e région.
Siboni (Pierre), 10e région.
Ortlieb (Martin-Paul), Maroc.
Lendres (René-Jean), Maroc.
Bernet (Gérard-Paul-Edmond), Tunisie.
Bernard (Georges - Gaston - Louis), T. F. E. O.

SÉRIE C

1re fraction.

MM. les médecins aspirants de réserve:

Malapert (Bernard-Marie-Georges-Léon).
Chanu (Pierre - Fernand - Raoul - Adrien).
Lévy (Lucien-Joseph).
Le Quellec (Louis-François-Jacques).
Baudouin (Pierre-Charles-Gabriel-Emile).
Brenot (Jean-Pierre-Eugène).
Delpon (Louis), 6e région.
Christophe (Henri - René - Emile), 6e région.
Cornibert (Jean-Charles-Marius), 7e région.
Benaioun (Albert-Charles), 9e région.
Filippi (Georges-Etienne), 10e région.
Colman (André), 10e région.

MM. les médecins auxiliaires:

Chapuis (Jean-Louis), 1re région.
Périer (Roger - Lucien - Maurice), 1re région.
Paciente (Maurice), 1re région.
Dayan (Francis), 1re région.
Carmignac (Michel-Marcel), 1re région.
Le Boucher (Yves), 1re région.
Schemmel (Alain-Louis), 1re région.
Lepoivre (Jacques - Albert - Marie - Joseph), 2e région.
Depreux (Robert - Albert - Louis), 2e région.
Martin (Michel - Fernand - Julien - Marie-Joseph), 2e région.
Dufeu (Gabriel-Pierre), 3e région.
Aubin (François - Léon - Félix), 3e région.
Blauwblomme (Eugène - Joseph - Marie), 3e région.
Maillet (Gilles-Marie), 3e région.
Raffray (Jacques-Jean), 3e région.
Prévot (Marcel-Jean-Léo), 4e région.
Leveuf (Jean-Jacques), 4e région.
Esquerre (Pierre-Louis-Sébastien-Aramis), 4e région.
Barny de Romanet (Jacques-Henri-Jean), 4e région.
Paintandre (Jacques-Léon-Pierre), 5e région.
Velter (Marie-François), 6e région.
Constans (Ernest - Louis), 6e région.
Poitevin (Jean-Pierre-Emile-Gabriel), 6e région.
Rouldal (Pierre Jean - Jacques), 6e région.
Schneider (Jean - Antoine - Max), 6e région.
Christal (Guy - Fernand - Robert), 6e région.
Bonnaud (Jean - Maurice - Marie - Henri), 8e région.
Gaillot (Jacques - Léon - Claude), 9e région.
Perrier (Guy-Emile), 9e région.
Raynal (Paul-Albert-Marie), 9e région.
Hannoun (Zadok-Max), 10e région.
Cataldo (Charles), 10e région.
Pillet (Jacques-Théodule-Henri), Maroc.
Herscovici (Hermann), 1re région.
Taulelle (Jean - Louis - Léopold), Tunisie.

2e fraction.

MM. les médecins aspirants de réserve:

Meyer (Jean-Gabriel), 6e région.
Tamalet (Jacques-Gabriel-Pierre-Maurice), 9e région.

MM. les médecins auxiliaires de réserve:

Hertz (Claude - Jean - Robert), 1re région.
Toulet (Jacques-Paul-Albert), 1re région.
Delbarre (Florian - François), 1re région.
Dubray-Vautrin (Jacques-Gabriel-Albert), 1re région.
Foucher (Michel-Philippe-Louis), 1re région.
Massart (Jean - Pierre - Anthime), 1re région.
Mathe (Georges-Adrien-Francis), 1re région.
Calmy (Heinrich), 1re région.
Pibaume (André-Ichok), 1re région.
Valdman (Jean-Rodolphe-Alain), 1re région.
Weber (Julius), 1re région.
Moscovici (Simon), 1re région.
Sigalea (Robert), 1re région.
Nesis (Nison), 1re région.
Stairman (Milu), 3e région.
Blanc (Joseph), 3e région.
Rotman (Salomon), 4e région.
Lubicz (Salomon), 4e région.
Goldberger (Emeric), 5e région.
Planel (Hubert), 5e région.
Cadenat (Henri-Marie), 5e région.
Ferret (Pierre-Paul-Joseph), 5e région.
Gay (Raymond-Joseph-Henri), 5e région.
Monrozies (Maurice-Joseph-Henri), 5e région.
Guillemin (Paul), 6e région.
Moise (Robert-Pierre-Charles), 6e région.
Wiest (Erwin-Georges-Nicolas), 6e région.
Josipovici (Janou), 8e région.
Rosenbaum (Gerson), 8e région.
Fischer (Isic), 8e région.
Coulti (Jacques), 9e région.
Casanova (Paul-Antoine), 9e région.
Trifaud (André - Nicolas - Gabriel - Antoine), 9e région.
Stolear (Léova), 9e région.
Snapic (Marc), 9e région.
Fregosi (Emile-Dominique-Adrien), 9e région.

Pour le grade de pharmacien sous-lieutenant de réserve.

SÉRIE A

MM. les pharmaciens aspirants de réserve:

Rondoni (Paul - Edmond - Albert), 10e région.
Chabbert (Pierre-Gaston), 10e région.
Fenech (Georges-Lucien), 10e région.
Leblème (Edmond-Maurice-Louis), 10e région.

MM. les pharmaciens auxiliaires de réserve:

Moretie (André-Marie-Alexandre), 1re région.
Emptoz (Paul-Henri-Albert), 1re région.
Grand (Susiain), 1re région.
Caye (Marc-Alexandre-Jean-Victor), 1re région.
Allais (Jean), 1re région.
Charmes (Paul - Bertrand - Marie), 1re région.
Carlier (Daniel-Charles-Eugène), 1re région.
Sylvain (Marie-Jean-Benoît-Joseph-Edgard), 1re région.
Bretillon (René-Achille-Marie), 1re région.
Lern (René-Louis), 1re région.
Allard (Hyppolite-Louis), 1re région.
Stern (Gabriel-Jean), 1re région.
Bury (Jacques-Louis), 2e région.
Baudé (Georges-François-Désiré), 2e région.
Pinte (Pierre-Maurice-Henri-Cornil), 2e région.
Puvion (Pierre-Charles-Louis-Joseph), 2e région.
Lanchon (Henri-Octave), 2e région.
Queny (René-Alexandre-Edouard), 2e région.
Degrendel (Henri-Jules-Mathieu), 2e région.
Dupas (Jean-Oscar-François), 2e région.
Nicolas (Yves-Marie), 2e région.
Tiollais (René-Pierre), 3e région.
Brisset (Robert-Henri-Pierre), 3e région.
Guezou (Paul), 3e région.
Grelier (Philippe-René-Stéphane-Jean), 3e région.
Baguelin (Emmanuel - Julien - Auguste), 3e région.
Quelen (François-Jean-Louis), 3e région.
Jouannic (Léon-Marie-Julien-Léopold), 3e région.
Fauvernier (Gérard-Emmanuel), 3e région.
Miroux (Marcel-André-Joseph), 3e région.
Burgot (Louis - Fernand - Francis-Ernest), 3e région.
Bossennec (François-Hervé-Marie), 4e région.
Quillon (André-Gérard-Gustave), 3e région.
Dechery (Robert-Antoine-Marius), 4e région.
Martinet (Robert-Yves), 4e région.
Niaussat (René - Armand - Emile), 4e région.
Dallies-Labourdette (Georges-Pierre-Jean), 4e région.
Milcent (Guy-Louis-Fernand), 4e région.
Charron (Henri-Charles), 4e région.
Gouttenègre (Raymond-Marcel), 4e région.
Touzet (Marc-Bertrand), 4e région.
Dallas (André-Gaston), 5e région.
Couturier (Paul-Louis), 5e région.
Courthiade (Pierre-Emile-Antoine), 5e région.
Sicard (Camille-Jean-Germain), 5e région.
Cassaresil (Antoine - Roger - Maurice), 5e région.
Audouard (Louis-Joseph-Théophile-Raymond), 5e région.
Dore (Roger-Isidore), 5e région.
Delmas (Marius-Aimé), 5e région.
Bastide (Marcel), 5e région.
Bouche (François-Jean-Maurice), 5e région.
Gerber (Marie-Antoine-Georges), 6e région.
David (Roland-Daniel), 6e région.
Mayer (Charles-Louis), 6e région.
Hoffmann (Edmond-Georges-Charles), 6e région.
François (Victor-Claude-Jacques), 6e région.
Bodenneider (Gabriel-Paul-Marie-Louis), 6e région.
Helder (Marie-Antoine-Pierre), 6e région.
Rohmer (Jean-Paul-Auguste-Jules), 6e région.
Morelen (Jean-Joseph), 6e région.
Foinas (Michel-Joseph-Claudius), 7e région.
Monet (Pierre-Nestor-René), 7e région.
Fournier (René-Fernand-Auguste), 8e région.
Acreil (Charles-Eugène-Louis), 8e région.
Rivière (René-Augustin), 8e région.
Auclair (Alfred), 8e région.
Rosier (Jean-Jacques-Louis), 8e région.
Levy (Pierre-Jacques-Elie), 8e région.
Vial (Georges-Jean-Elisée-Marcel), 8e région.
Dumakert (Jean-Léon), 9e région.
Israel (Moïse), 9e région.
Duclos (Georges-Léon-Gabriel), 9e région.
Constans (Jean - François - Louis), T. F. E. O.

SÉRIE B

MM. les pharmaciens aspirants de réserve:

Forest (Jean), 1re région.
Frapard (Roger - Paul - Georges), 1re région.
Thuilliez (Hubert-Gérard-Henri), 1re région.
Mouton (Jacques-Camille), 2e région.
Thiery (Jacques - Fernand - François), 2e région.
Buissart (Marc-Joseph-Jules-François), 2e région.
Ringot (Robert-Julien-Aimé-Marie), 1re région.
De Toledo (Jacques - Maurice), 3e région.
Galley (Jacques-René), 7e région.
Berthelemot (Henri - Charles-Louis), 9e région.
Boutin (Georges-André), Maroc.

MM. les pharmaciens auxiliaires de réserve:

Lechat (Paul-Robert-Marius), 1re région.
Bastos (Emmanuel - André - Adolphe), 1re région.
Rossignol (Paul), 1re région.
Friedel (Henri-Charles-René), 1re région.
Pruvot (Gérard-Jacques-André), 1re région.
Entremont (Robert-Frédéric-François), 1re région.
Petit (Georges-Roger), 1re région.
Ducourouble (Jacques - Emile-Eugène), 2e région.
Montreuil (Jean - Maurice - Alfred-Charles-Jules), 2e région.
Hommey (Charles-Albert-Marie), 3e région.
Sacquepée (Jean-Eugène-Marie), 3e région.
Marbot (Pierre-Adolphe-Félicien), 4e région.
Austruy (Jean-François), 5e région.
Oloris (Jean), 6e région.
Aujames (Robert-André), 6e région.

Gauthier (Marie-Emile-Maurice), 7e région.
Mussy (Jean-François-Louis), 7e région.
Prieur (Gilbert-Charles-Camille), 7e région.
Chantelat (Pierre-Jean-Georges), 7e région.
Poinas (Maurice-François-Jean), 8e région.
Montagne (Robert-Jean), 8e région
Sarbach (Raymond-François-Jacques), 8e région.
Ourceyre (Etienne-Jean-Marie), 8e région.
Duchesne (Guy-Félix-Louis), 9e région.
Fondaral (Joseph-Marie-Auguste), 9e région.
Vermeulen (Maurice-Edmond-Marie-Honoré), 9e région.
Giran (Jean-Marius), 9e région.
Abecassis (Léon), 9e région.
Gravier (Alfred-Pierre), 10e région
Grignon (Henri-Louis), 10e région.
Mezi (Georges-Claude-Edmond), Maroc.

SÉRIE C

MM. les pharmaciens auxiliaires de réserve :

Bedel (Jacques-Charles-Arsène-François), 1re région.
Laporte (Guy-Sylvain-Edouard), 1re région.
Porée (Jean-François-Louis), 3e région
Bloch (Pierre-Joël), 4e région.
Chenoul (Amram-Robert), 5e région
Frey (Joseph-Alphonse-Robert), 6e région.
Vermot (Jean-Charles-Marie-André), 7e région.
Bertrand (Bernard-Jean-Etienne), 7e région.
Philippe (Georges-Emmanuel), 8e région.
Prin-Lombardo (René-Gaston), 9e région.
Gonnon (Emile-Joseph), 9e région.
Lacrotte (Lionel-Fernand-Auguste), 9e région.
Jean-Jean Applanat (Louis-Marius), 9e région.
Fiorini (Amédée-Gaston-Marcel), 10e région.
Guillemaud (Georges-Victor-Marie), 10e région.
Nakache (Hubert-Gérand-Hannoum), 10e région.
Casanova (Jean-Baptiste-Paul), Maroc.
Rozeron (Lucien-Henri-Marcel), Maroc.
Rozeron (André-Lionel), Maroc.
Chabert (Jean-François), Maroc.

Pour le grade de dentiste sous-lieutenant de réserve.

SÉRIE A

MM. les dentistes auxiliaires de réserve :

Lecœur (Jean-Georges), 1re région.
Goldstein (Victor), 1re région.
Clément (Albert-Adolphe), 1re région.
Vallez (Max-Albert), 1re région.
Landelle (Christian-Jean-Max), 1re région.
Pochard (Raymond-Armel-Charles-François), 1re région.
Brunet (André-Henri), 1re région.
Loerenberg (Edouard), 1re région.
Largier (Yves), 1re région.
Oziol (Camille-René), 1re région.
Knoll (André-Fernand-René), 2e région.
Debarge (Charles-Louis-Joseph), 2e région.
Vaillant (Raymond-Julien-Louis), 2e région.
Dussol (Jean-Baptiste-Lucien), 2e région.
Morel (Roger-Paul), 2e région.
Cornu (Marcel-Auguste-Eugène), 2e région.
Hubert (Georges-Paul), 3e région.
Cargoet (Joachim-Pascal-Louis), 3e région.
Martin (Jean), 3e région.
Chailleux (Henry-Charles-Robert), 3e région.
Juillin (Alain-Emile-Justin), 3e région.
Letort (Ernest-Marie), 3e région.
Dervillez (Lucien-Henri), 3e région.
Dixneuf (Roger), 3e région.
Lauret (Raymond-Louis-André), 3e région.
Romieux (Adolphe-Marie-Joseph-Emile), 3e région.
Hirou (Raymond-Max), 4e région.
Voisin (Georges), 4e région.
Hautefort (Pierre-Roger), 4e région.
Ducos (Jean-Armand), 4e région.
Dejean (Léo-Jean-François), 4e région
Jeanmonod (Albert-François-Aimé), 4e région.
Manaud (André-Eugène-Pierre-François), 5e région.
Salles (Pierre-Henri), 5e région.
Heymann (Marcel), 5e région.
Tourtel (Jean), 5e région.
Hesse (André-Edouard), 6e région.
Fournier (Michel-Emile-Deil), 6e région.
Zeyl (Rodolphe), 6e région.
Rochon (Maurice), 6e région.
Dumery (Adolphe-Jean), 7e région.
Dumontet (André), 7e région.
Amiot (Marcel-Delphin-Léonce), 7e région.
Bendele (René-Marie-Emmanuel), 8e région.
Carroz (André-Marius), 8e région.
Noël (André-Charles), 8e région.
Chazeaux (Marcel-Adrien-Henri), 8e région.
Sautour (Albert-Gabriel), 8e région.
Raynaud (Henri-Jean-Marie), 8e région.
Neury (Paul-Georges), 8e région.
Roubert (François), 8e région
Schmit (René-Alphonse), 9e région
Corriol (Clément-Célestin-Ernest), 9e région.
Tilzan (Georges-Paul-Auguste), 9e région.
Fresco (Emile-Sabetay), 9e région.
Acquier (Léon-Marcel), 9e région.

SÉRIE B

MM. les dentistes aspirants de réserve :

Chedal (Camille-Jean-Baptiste), 8e région.
Le Tiec (Francis-Louis), 9e région.

MM. les dentistes auxiliaires de réserve :

Désiré (René-Charles), 1re région.
Russell (Alain-Marie-Edouard), 1re région.
Caric (Jean), 1re région.
Pastre (Jean-Edouard-Louis), 1re région.
Marini (Jean-François), 1re région.
Der Stephanian (Arthe), 1re région.
Phillips (James-Franklin), 1re région.
Salomez (Roger-Rémy-René-Robert), 2e région.
Delafargue (Adolphe-Charles-Marie), 3e région.
Meyer (Georges-Charles-Rémy-Joseph), 3e région.
Robiou (Joseph-François-Xavier), 3e région.
Billaudeau (René-Marcel-Gabriel), 3e région.
Lissorgues (Jean-Gilbert), 4e région.
Berge (Max-Pierre), 4e région.
Atzenhoffer (Aimé-Auguste), 6e région.
Didierjean (Edmond-René), 6e région.
Guillot (Jules-Robert), 6e région.
Waltzer (Paul-Victor), 6e région.
Maritan (Paul-Gabriel), 8e région.
Orsoni (Roch), 9e région.
Fournier (Jacques-Georges), 9e région.
Mougin (Maxime-Jean-Baptiste-Joseph), 9e région.
Alexis (Georges-Louis-Julius), 9e région.
Clauzel (François-Albert), 10e région.
Grelaud (Jean-Octave-Marie-Joseph), Allemagne.
Palais (Hippolyte), Autriche.

SÉRIE C

M. le dentiste aspirant de réserve Rigal (Roger-Joseph-Emile), 5e région.

MM. les dentistes auxiliaires de réserve :

Serfaty (Charles), 1re région.
Fourest (Paul-André), 4e région.
Jay (Robert-Raoul-Charles), 4e région.
Wasner (Amédée-Alphonse-Joseph), 6e région.

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration de réserve.

SÉRIE A

MM. les aspirants d'administration de réserve :

Macabet (Alcide-René), 1re région.
Moreau (Louis-Jean-Paul), 1re région.
Dauverne (Paul-Marie), 1re région.
Bonnot (Marcel-Georges-Alphonse), 1re région.
Dufour (Pierre-André-Paul), 1re région.
Boudoulec (Jean-Marie-Yves), 1re région.
Brocard (Paul-Jean), 1re région.
Brouard (Jacques-Edmond-Marie-Victor), 1re région.
Chouteau (Jacques), 1re région.
Tiollier (Pierre), 1re région.
Joliot (Pierre-Paul-Victor), 2e région.
Ironde (André), 2e région.
Delcambre (Jean-Charles-Georges), 2e région.
Dufour (Maurice-Louis-Eugène), 2e région.
Bruggeman (Jacques-Roger-Fernand), 2e région.
Noiret (Maurice-Etienne), 2e région.
Bourgoin (Jean-Léon-René), 2e région.
Deleval (Claude-Alexandre-Marie), 2e région.
Breton (Michel-Louis-Pierre-Marie), 3e région.
Pondaven (Léon), 3e région.
Quemere (Alain-Yves-Corentin), 3e région.
Monjour (Emile-Yves-Jacques-Marie), 3e région.
Cluxel-Martinot (Jean), 4e région.
Baudiffier (Henri-Gérard), 4e région.
Vic (Camille-André), 4e région.
Racouillat (André-Albert), 4e région.
Rourer (Pierre-Jean-Henri), 6e région.
Langlade (Pierre-Georges), 6e région.
Thouvenot (René-Henri), 6e région.
Depraz (Jean-Marie-Valentin), 5e région.
Rigault (Jean-Joseph), 6e région.
Nutz (Kurt-Joseph), 6e région.
Pansiot (Fernand-Paul), 7e région.
Davrou (Raymond-Ernest-Jules), 7e région.
Gouyer (André-Auguste-Louis), 7e région.
Vannier (Roger-Simon), 7e région.
Brillant (Jean-Albert-François), 7e région.
Sauret (Pierre-Eugène), 7e région.
Bourgeois (Marcel-Léon), 8e région.
Porcheré (Aimé-Emile-Laurent-Jules), 8e région.
Auge (Georges-Henri-Gilbert), 10e région.
Levy (Charles-Scialon), 10e région.
Boumati (Emile-Jean), 10e région.
El Baze (Victor-Salomon), 10e région.
Girod (Christian-René-Georges-Flavian), 10e région.
Gurbiet (Henri-Jean-Félix), 10e région.
Devries (André-Paul-Henri), 10e région.
Lascar (Moïse-Maurice-Bechane), 10e région.
Pernoux (Jean), 10e région.
Tissit (André-Léon), 10e région.
Alagnoux (René-Firmin), T.O.A., Allemagne.
Loyaux (Pierre-Raymond), 6e région.
Le Corre (Joseph-Henri-Louis-Marie), T.F.M.O.

MM. les sous-officiers de réserve titulaires du certificat d'aptitude au grade de sous-lieutenant d'administration:

Forse (Georges-Pierre), 1re région, sergent-chef d'infanterie, recrutement de Versailles, classe 1930, mle 1918.

Richard (Alcide-Pierre-Georges), 1re région, sergent infirmier, recrutement de la Seine, 6e bureau, classe 1928, mle 2131.

Bobenrieth (Gaston - Auguste), 6e région, maréchal des logis de réserve d'artillerie, recrutement de Nancy, classe 1928, mle 3711.

Le Guen (Roger-Jean-Joseph), 2e région, sergent infirmier, recrutement de Rouen, classe 1924, mle 4046.

SÉRIE B

MM. les aspirants d'administration de réserve:

Bussi (René-Maurice), 1re région.

Depays (Lucien-Pierre-Léon), 1re région.

Guilbert (André - Louis - Amaury), 1re région.

Broquet (Pierre - André-Léon-Joseph), 2e région.

Dekokère (Jean - Michel - Jules), 2e région.

Combaux (André-Charles-Bruno-Arthur), 2e région.

Thieullen (Gilbert-Paul), 2e région.

Auzou (Pierre-Georges), 3e région.

Beauvineau (Henri-Marie-Joseph-Alexandre), 3e région.

Rouland (Charles-Georges-Elie), 3e région.

Avrillon (Robert - Gaston - Elie), 4e région.

Maire (Paul-Albin-Louis), 7e région.

Michel (Fernand-Louis-Edouard), 7e région.

Jovignot (Etienne-Henri-Joseph), 7e région.

Magne (Raymond - Pierre-Jean), 7e région.

Devillers (Jean - Marie-Célestin), 7e région.

Besancenot (Marie-Auguste-Henri), T.F.E.O.

MM. les anciens sous-officiers de l'armée active:

Mazoyer (Alexis-Firmin), 8e région, adjudant-chef infirmier.

Joly (Georges-François-Xavier-Joseph), 8e région, adjudant infirmier.

Ferrard (Ferdinand), Maroc, adjudant-chef infirmier.

MM. les sous-officiers de réserve titulaires du certificat d'aptitude au grade de sous-lieutenant d'administration:

Simonnet (Georges-Pierre-Etienne-France-Marie), sergent-chef infirmier, recrutement de Nevers, 1re région, classe 1935, mle 905.

Foncelle (Jean-Noël-Félix), 7e région, maréchal des logis, chef d'artillerie de réserve, recrutement de Nevers, classe 1929, mle 1079.

SÉRIE C

MM. les aspirants d'administration de réserve:

Senne (André-Henri), 2e région.

Courty (Jacques), 4e région.

Damart (Claude-Bertrand-Gaston), T.F.E.O.

Bone (Jean - Victor - Alphonse), 7e région.

MM. les anciens sous-officiers de l'armée active:

Deudon (Maurice-Albert-Cyrille), Maroc, adjudant-chef infirmier.

Lambert (Jules-Victor-Mathieu), T.O.A., Allemagne, adjudant-chef infirmier.

Fauvin (Albert-Jean-Marie), T.O.A., Allemagne, adjudant-chef infirmier.

MM. les sous-officiers de réserve titulaires du certificat d'aptitude au grade de sous-lieutenant d'administration:

Depadt (Eugène - Albert - Jules), 2e région, sergent de réserve d'infanterie, recrutement de Lille, classe 1933, mle 2586.

Fruit (Maurice), 2e région, maréchal des logis d'artillerie de réserve, recrutement de Lille, classe 1932, mle 1066.

Fauquet (Christian-Gérard-Donat), 2e région, sergent de réserve d'infanterie, recrutement de Lille, classe 1932, mle 2595.

Robin (Jean-Marcel), 4e région, sergent de réserve d'infanterie, recrutement de Tours, classe 1932, mle 238.

Médard (Roger-Georges-Gabriel), 4e région, maréchal des logis de réserve d'artillerie, recrutement de Bordeaux, classe 1932, mle 556.

Chrétien (Paul-Charles-Auguste), 6e région, sergent de réserve d'infanterie, recrutement de Metz, classe 1933, mle 1430.

Maurice (André-Joseph), 8e région, maréchal des logis d'artillerie de réserve, recrutement de Grenoble, classe 1932, mle 296.

Par application des dispositions de la loi du 15 mars 1927, la date de la prise de rang de MM. les médecins sous-lieutenants de réserve figurant à l'article 1er du présent décret est reportée provisoirement, sans rappel de solde, au 1er novembre 1945, à l'exception de celle concernant les officiers nommés au titre de la série C (2e fraction), pour lesquels les majorations d'ancienneté éventuellement applicables seront fixées ultérieurement dans chaque cas particulier.

Sont promus au grade de médecin lieutenant de réserve pour prendre rang du 1er novembre 1949 MM. les médecins sous-lieutenants de réserve figurant à l'article 1er du présent décret au titre des séries A, B et C (1re fraction).

Les officiers ainsi nommés ou promus, qui prennent rang dans leur nouveau grade à la date du 1er novembre 1949, bénéficieront, le cas échéant, d'un report de cette date de prise de rang en fonction des dispositions d'une loi dont le projet sera déposé incessamment sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Décret du 28 janvier 1950 portant promotions dans les réserves de l'armée de terre.

Par décret en date du 28 janvier 1950, sont promus au grade de sous-lieutenant:

RÉSERVES

TROUPES COLONIALES

MM. les aspirants et sous-officiers:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1949.)

Infanterie.

Achard (Joseph-Léon-André), subdivision de Versailles, recrutement de Lyon, classe 1947/2, mle 22805.

Adam (Paul-Louis-Marie), subdivision de Poitiers, recrutement de Rennes, classe 1939, mle 113.

Adèle (Henri-Victor), Indochine, recrutement de Nancy, classe 1928, Mle 12348.

Alcaide (Maxime-Antoine), Indochine, recrutement de Toulouse, classe 1928/3, mle 1717.

Alleaume (Fernand-Jean), Afrique occidentale française, recrutement de Paris, classe 1935, mle 1459.

Alquier (Henri-Marie-François), Indochine, recrutement de Toulouse, classe 1926/2, mle 1075.

Attenoux (Roger), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1947/2, mle 15344.

Aubaret (André-Christian), Afrique occidentale française, recrutement de Poitiers, classe 1940.

Auboute (Robert), division d'Alger, recrutement de Paris, classe 1934, mle 3438.

Aubrion (Jean-Albert), subdivision de Nevers, recrutement de Paris, classe 1939/1, mle 2173.

Auclair (Henri-Ferdinand), Pacifique, recrutement de Nouméa, classe 1940, mle 7988.

Axelrad (Edouard), Indochine, recrutement de Paris, classe 1938.

Bacou (Paul-Justin-Louis), Afrique occidentale française, recrutement de Paris, classe 1926, mle 968.

Barbe (Joseph), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1928.

Battesti (Antoine-Xavier), Indochine, recrutement de Lyon, classe 1943.

Baudry (François-Pascal), subdivision de Marseille, recrutement de Rennes, classe 1947, mle 33158.

Bauduin (Claude-Jules-Louis), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1940.

Beat dit Rainaldi (Georges-Albert), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1938.

Bedier-Dumanoir (Max-Gérard-Christian), Indochine, recrutement de Saïgon, classe 1934/2, mle 48.

Belot (Alfred-Arthur), Indochine, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 837.

Bentata (Joseph-Elie-Marcel), Afrique équatoriale française, recrutement de Marseille, classe 1927.

Bernard (Henri-Léon-Clément), Indochine, recrutement de Rennes, classe 1944, mle 95.

Berrien (Jean-René), subdivision de Nantes, recrutement de Rennes, classe 1947/2, mle 32824.

Besques (Paul-Bernard-Auguste), subdivision d'Angoulême, recrutement de Toulouse, classe 1937.

Bessière (Marcel), subdivision de Grenoble, recrutement de Dijon, classe 1939.

Billig (Pierre), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 1844.

Binetruy (Claude), subdivision de Chambéry, recrutement de Dijon, classe 1946.

Miraben (Max-Emile-Ernest), Afrique équatoriale française, recrutement de Poitiers, classe 1935

Blachon (Marcel), Madagascar, recrutement de Marseille, classe 1928.

Bohe (Claude-Edgard-Camille), subdivision de Limoges, recrutement de Valenciennes, classe 1939, mle 1677.

Bojon (Maurice-Marie), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1927, mle 353.

Bonnetête (Alfred-Guy-Marie), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1944.

Borgat (Jean), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1944.

Borne (Adolphe-René), Afrique équatoriale française, recrutement de Poitiers, classe 1938, mle 3129.

Bottini (Fernand-Joseph-Auguste), subdivision de Nancy, recrutement de Nan y, classe 1929.

Bouchaud (Georges-Lucien), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 796.
Bouchet (Pierre), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Lyon, classe 1938.
Bougerol (Claude-Henri), subdivision de Paris, recrutement de Lyon, classe 1925, mle 177.
Bouleau (Emile), Afrique occidentale française, recrutement de Valenciennes, classe 1930.
Bouvard (Georges-Marius), subdivision de Chambéry, recrutement de Lyon, classe 1946, mle 21851.
Boyer (Gaston), Afrique occidentale française, recrutement de Marseille, classe 1942, mle 659.
Bramoulé (Adrien-Eugène-Marie), Afrique occidentale française, recrutement de Rennes, classe 1944, mle 12324.
Breque (Jacques-André), subdivision de Bordeaux, recrutement de Toulouse, classe 1939, mle 196.
Bressoles (Raphaël), Indochine, recrutement de Poitiers, classe 1933.
Briant (Jean), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1942.
Bruyère (Ernest), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1933.
Buisson (Eugène-Gaston), Afrique équatoriale française, recrutement de Toulouse, classe 1937, mle 2737.
Cacciaguerra (Urbain), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1931, mle 5135.
Caille (Roger-Edouard), subdivision de Paris, recrutement de Valenciennes, classe 1938.
Cantini (Pierre-François), Côte française des Somalis, recrutement de Marseille, classe 1933, mle 1340.
Capron (Jean-Joseph-Alfred), subdivision de Perpignan, recrutement de Valenciennes, classe 1947/1, mle 28140.
Carlet (Clet), Madagascar, recrutement de Rennes, classe 1928, mle 3072.
Catala (René-Georges-Marcel), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1938, mle 476.
Chalier (Pierre-Robert-Georges-Emmanuel), Indochine, recrutement de Paris, classe 1932, mle 404.
Champetier de Ribes (Patrick-Marie-André), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1945.
Chatel (Pierre-Camille), Indochine, recrutement de Tunis, classe 1930, mle 419.
Chevance (Emile), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1933.
Claret (Pierre-Maurice), subdivision de Versailles, recrutement de Rennes, classe 1933.
Clavel (Jean-François), subdivision de Montpellier, recrutement de Marseille, classe 1946.
Clech (Guy), Saint-Pierre et Miquelon, recrutement de Rennes, classe 1936.
Colombe (Joseph), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1943.
Conjat (Raymond), Afrique occidentale française, recrutement de Paris, classe 1939.
Copin (Claude-Pierre-Henri), Indochine, recrutement de Paris, classe 1943.
Cornibert (Alfred), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1932, mle 103.
Coulon (Pierre), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1941.
Couzinet (Emile), Indochine, recrutement de Toulouse, classe 1937.
Cozon (René-Marie-Lucien), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1944.
Cuneo (Laurent, Indochine, recrutement de Marseille, classe 1926.
Curtis (Thomas), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1942, mle 54941.
Daly (Henri), Pacifique, recrutement de Nouméa, classe 1938, mle 7668.
Daniel (Claude-Avit-Yves), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1932.
De Bodard de La Jacopière (Henri-Marie-Louis-Honoré), subdivision de Perpignan, recrutement de Toulouse, classe 1947, mle 33804.
De Buretel de Chassey (Raoul), subdivision de Paris, recrutement de Dijon, classe 1930, mle 1830.
De Christen (Xavier-Marie-Norbert), Indochine ,recrutement de Lyon, classe 1936/B, mle 1476.
Delatire (Jacques-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de Valenciennes, classe 1940.
De la Fournière (Martial-Camille-Louis), Indochine, recrutement de Poitiers, classe 1938.
De la Lande de Calan (Michel-Charles-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1936, mle 94.
Delrive (Henri-Jules), subdivision de Paris, recrutement de Valenciennes, classe 1938, mle 257.
Delvert (Pierre), Indochine, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 4233.
De Ponton d'Amecourt (Guy-Roch-Henri-Marie), subdivision de Paris, recrutement de Strasbourg, classe 1944.
Désir (Georges), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1937, mle 2590.
Deslaurens (Jacques-Emile), subdivision de Paris, recrutement de Hanoï, classe 1939, mle 20 R. T.
Desnoyers (Roger-Edouard), subdivision de Paris, recrutement de Rennes, classe 1924, mle 969.
Devaux (Jacques-Henri-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Lyon, classe 1937.
Devys (Stéphane-Pierre), subdivision de Metz, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 6537.
D'Hanens (Yves-Marie-Frédéric), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1933, mle 3101.
Dieux (Robert-Charles), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1939.
Diot (Georges), subdivision de Marseille, recrutement de Rennes, classe 1928, mle 17.
Dirson (Pierre-Gabriel-Paul), subdivision de Versailles, recrutement de Valenciennes, classe 1942.
Ditte (André), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1944, mle 40556.
Dosbaa (Robert), subdivision de Paris, recrutement de Toulouse, classe 1947.
Dubedat (Pierre), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1939, mle 2236.
Dubois (Jean-Emile), Afrique équatoriale française, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 557.
Duhamel (Florian), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1934.
Duquesne (Roger), Indochine, recrutement de Hanoï, classe 1943, mle 1470.
Durand (Abel-Jean), Afrique occidentale française, recrutement de Paris, classe 1926.
Dutarde (Roger-Gaston-Frantz), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 103.
Duverger (Jacques), subdivision de Limoges, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 13869/R.
Emeriaud (Robert-Pierre-Paul), subdivision de Nantes, recrutement de Rennes, classe 1944.
Etienne (Georges), subdivision de Montpellier, recrutement de Marseille, classe 1932.
Ferbos (Jacques-Jean-Henri), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1935.
Ferbos (Pierre-Joseph), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1923, mle 1351.
Fevre (Jean-Auguste-Eugène), Indochine, recrutement de Versailles, classe 1940.
Flesch (Louis-Henri), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1939, mle 762.
Flouret (Pierre-Charles), Indochine, recrutement d'Alger, classe 1924, mle 75.
Fossat (Henri-Louis), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1932.
Fouace (Michel-Marie-Henri), Afrique équatoriale française, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 143.
Fournie (Léon-Jeannot), Afrique équatoriale française, recrutement de Toulouse, classe 1942, mle 2093.
Fraisse (André-Marius), Indochine, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 328.
Garancher-Boiscommun (Maurice-Robert), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1930, mle 5514.
Garnier (René-Jean), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Lyon, classe 1946, mle 37238.
Gascon (André-Emile-Robert), Afrique équatoriale française, recrutement de Lyon, classe 1938.
Gaultier de la Ferrière (Jacques-Marie-Jean), Indochine, recrutement de Paris, classe 1943, mle 2484.
Gay (Marcel), subdivision de Grenoble, recrutement de Lyon, classe 1939, mle 2317.
Gelly-Grollier (Pierre-Charles-Louis), Afrique occidentale française, recrutement de Marseille, classe 1935, mle 1223.
Georgelin (Louis-Marcel-René), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1941, mle 55624.
Georges (Jean-Henri-Léon), subdivision de Toulon, recrutement de Toulouse, classe 1940.
Georgy (Guy-Noël), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1938, mle 3425.
Gerbet (Pierre-Edmond), subdivision de Paris, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 229.
Giovacchini (Ange-André), subdivision de Paris, recrutement de Marseille, classe 1935, mle 320.
Girardot (Roger-René-Raoul), subdivision de Besançon, recrutement d'Alger, classe 1939.
Goarin (Jean-Marie-Albert), Indochine, recrutement de Marseille, classe 1935 B, mle 4641.
Godey (Louis), subdivision de Casablanca, recrutement de Dijon, classe 1930, mle 952.
Gra (Robert-Fernand), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 1324.
Grimaldi (Don-Marcel), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1927, mle 200.

Guennal (Alain-Henri), subdivision de Versailles, recrutement de Valenciennes, classe 1947/2.
Guepratte (Albert), subdivision de Caen, classe 1942.
Guindon (Jean-Raoul-Alexandre), Pacifique, recrutement de Nouméa, classe 1943, mle 79.
Guinet (Jean-Georges), Afrique occidentale française, recrutement de Marseille, classe 1932, mle 2684.
Hamel (Etienne), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1944, mle 1891.
Hatton (Bernard-Marcel), subdivision de Perpignan, recrutement de Paris, classe 1947/1, mle 20211.
Heppe (Louis-Joseph), Afrique équatoriale française, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 26.
Herbin (Raymond), division d'Alger, recrutement de Paris, classe 1937, mle 1493.
Hervé (Marcel-Jean), Indochine, recrutement de Paris, classe 1943, mle 6040.
Houles (Edouard-Gabriel), subdivision de Pau, recrutement de Dakar, classe 1946, mle 5444.
Huas (Michel-Henri), Indochine, recrutement de Paris, classe 1940, mle 2685.
Hubert (Roger), subdivision de Pau, recrutement de Toulouse, classe 1940, mle 4025.
Hulin (André-Lucien), subdivision de Laon, recrutement de Valenciennes, classe 1939, mle 147.
Hurez (Pierre-Clément), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1926, mle 1607.
Ingold (Jacques-Marie-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de Nancy, classe 1944.
Jacquemet (Maurice-Claude-Lucien), subdivision de Toulon, recrutement de Marseille, classe 1944.
Jacquemond (Serge-Jean), Indochine, recrutement de Paris, classe 1944.
Jacquot (Marcel-Georges-Marie-Auguste), subdivision de Paris, recrutement de Dijon, classe 1934, mle 40.
Jacob (Robert-Jean), Afrique occidentale française, recrutement de Versailles, classe 1923, mle 6445.
Jakio (François), subdivision de Versailles, recrutement de Nancy, classe 1947/2, mle 2934.
Jarnet (Pierre-Marie-Joseph), subdivision de Versailles, recrutement de Valenciennes, classe 1940.
Joud (Edmond-Jules-Alfred), Afrique équatoriale française, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 606.
Jourdin (Albert), subdivision de Dijon, recrutement de Valenciennes, classe 1941, mle 20160.
Kiéni (Roger-Charles), subdivision de Colmar, recrutement de Strasbourg, classe 1939/3, mle 692.
Lacroix (Marie-Joseph-Paul-Maurice), subdivision de Grenoble, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 1169.
Lamarre (Jean), subdivision d'Amiens, recrutement de Valenciennes, classe 1937, mle 674.
Lamberty (Henri-Raymond), Indochine), recrutement de Nancy, classe 1931.
Lamoureux (Georges-Victor), division de Casablanca, recrutement de Valenciennes, classe 1931, mle 423.
Le Barz (Emile-Camille), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1940, mle 5289.
Leblond (Jean-Pierre), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1947/2, mle 20236.
Lebras (Louis-Marie-Joseph), Réunion, recrutement de Valenciennes, classe 1934.
Le Conte (Jacques-Armand), Indochine, recrutement de Paris, classe 1935, mle 55.
Ledain (Fernand-Oscar), subdivision de Rouen, recrutement de Paris, classe 1937.
Lefort (Léon-Ernest), subdivision d'Angoulême, recrutement de Poitiers, classe 1933, mle 211,
Lefranc (Robert-Louis), subdivision de Grenoble, recrutement de Paris, classe 1947/2, mle 262.
Le Gagneux (Jean), Afrique occidentale française, recrutement de Paris, classe 1939, mle 1211.
Lemercier (Robert-Georges-Anotine), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1938, mle 2281.
Le Moal (Louis), troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de Paris, classe 1937, mle 371.
Lesrel (Jacques-Ernest-André), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1937, mle 440.
Levigne (Louis-François), Afrique occidentale française, recrutement de Lyon, classe 1939, mle 1863.
Lhuillier (Gérard-Albert-Germain), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1947/2.
L'Huillier (Michel-René), Madagascar, recrutement de Tananarive, classe 1946.
Lissilour (Marcel), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1937, mle 1852.
Lonchamp (René), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1947.
Loret (Roger-Abel), subdivision de Tours, recrutement de Poitiers, classe 1930, mle 2428.
Luccioni (Antoine-Michel), Afrique occidentale française, recrutement de Marseille, classe 1933, mle 1195.
Mahé (Raymond-Henri-Michel), subdivision de Nantes, recrutement de Rennes, classe 1931, mle 1511.
Malet (Gauderique-François-Marcelin), subdivision de Perpignan, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 728.
Malet (Ariste), Afrique occidentale française, recrutement de Saint-Denis (Réunion), classe 1924, mle 1963.
Marsaud (Jean-Emile-Pierre), troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de Rennes, classe 1934, mle 2579.
Mathivet (Fernand-Victor), subdivision de Vannes, recrutement de Paris, classe 1938, mle 620.
Mauduit (André), subdivision du Mans, recrutement de Rennes, classe 1940/1.
Maurat (Ernest-André), subdivision de Laon, recrutement de Toulouse, classe 1939, mle 289.
Merlo (Guy-Claude), Madagascar, recrutement de Saint-Denis (Réunion), classe 1935.
Meyer (Gérard), troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de Strasbourg, classe 1940, mle 360.
Miller (Louis-Alexandre-Victor), division de Casablanca, recrutement de Nancy, classe 1932, mle 563.
Millotte (Jacques-Pierre-Eugène), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1940.
Moyen (François-Marie-Paul), Madagascar, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 21074.
Mullender (Jacques-Henri), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1945.
Namur (Henri-Edouard-Adrien), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1937, mle 2906.
Narbonne (Charles-Albert), subdivision d'Amiens, recrutement de Poitiers, classe 1938.
Naudin (René-Marcel), Indochine, recrutement de Paris, classe 1935/2.
Neras (Georges-René), subdivision de Perpignan, recrutement de Toulouse, classe 1937.
Niceles (Jean-Clément-Etienne), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Rennes, classe 1934, mle 833.
Niox-Château (Maurice-Léon), Côte française des Somalis, recrutement de Marseille, classe 1938.
Noël (Jean), Tunisie, recrutement de Strasbourg, classe 1943.
Orsini (Dominique), Madagascar, recrutement de Marseille, classe 1925, mle 324.
Ouachée (Bernard-Maurice), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1947.
Ouvrard (Jean-Louis), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1929, mle 139.
Pachot (Claude-Henri-Edmond), subdivision de Versailles, recrutement de Toulouse, classe 1936.
Paoli (Louis-Dominique), Madagascar, recrutement de Tananarive classe 1941, mle 218.
Paradis (Louis-Jacques-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de Marseille, classe 1947, mle 1184.
Parazols (Charles-Louis), Pacifique, recrutement de Hanoï, classe 1929, mle 699.
Paternot (Pierre), subdivision d'Arras, recrutement de Paris, classe 1938, mle 1938.
Paulais (Irénée-Guy-Roger), Afrique équatoriale française, recrutement de Poitiers, classe 1938, mle 1421.
Paulhan (Frédéric), Madagascar, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 4098.
Payet (Joseph-Roch-Michel), Madagascar, recrutement de Saint-Denis (Réunion), classe 1942, mle 1539.
Payso-Doumenc (Jehan), Afrique équatoriale française, recrutement de Toulouse, classe 1940, mle 951.
Pelle (Arsène), Afrique occidentale française, recrutement de Dijon, classe 1924, mle 1540.
Pernet (Pierre-Léonce-Lucien), Indochine, recrutement de Marseille, classe 1934, mle 944.
Perrin (Maurice-Constant-Hilaire), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1944, mle 7743.
Petit (Jacques), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1943.
Philip (Olivier-André), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1945.
Pineau (Georges-André), subdivision du Mans, recrutement de Rennes, classe 1939, mle 545.
Pinon (Roger-Georges), division de Casablanca, recrutement de Paris, classe 1941.
Pouchepadass (Marie-Emmanuel), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1939, mle 1777.
Poullard (Jean-Robert), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1937, mle 2022.

Rabec (Jacques), subdivision de Paris, recrutement de Tananarive, classe 1944, mle 51.
Ragouin (Pierre-Lucien-Gaston), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1944, mle 11243.
Ravut (Jean), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1937, mle 968.
Ricour (Jean-Georges), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1943.
Rinet (Gaston-Marcel-Emile), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1935.
Rivas (Jean-Baptiste), division de Constantine, recrutement de Marseille, classe 1924.
Rivet (Charles), division de Casablanca, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 1303.
Robert (Jean-Henri-Georges), Afrique équatoriale française, recrutement de Dakar, classe 1942, mle 606.
Robert (Emile-René-Camille), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1935.
Robin (Serge), subdivision de Montpellier, recrutement de Marseille, classe 1940.
Roche (Daniel), subdivision de Versailles, recrutement de Lyon, classe 1947, mle 27208.
Rode (Jacques-Marie-Henri), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1943.
Roehrig (Victor), Afrique occidentale française, recrutement de Strasbourg, classe 1925.
Roidot (Jean-Pierre), Madagascar, recrutement de Paris, classe 1938, mle 1304.
Roigt (Landry-Jean), subdivision de Perpignan, recrutement de Toulouse, classe 1932, mle 58.
Rolland (Emile-Jean-Marie), subdivision de Toulouse, recrutement de Rennes, classe 1947/1, mle 17049.
Rostain (Claude François), Indochine, recrutement de Toulouse, classe 1936.
Rousse (Vincent-Emile-André), subdivision de Perpignan, recrutement de Toulouse, classe 1937, mle 296.
Roux (Jean), subdivision de Marseille, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle 1354.
Schiby (Lucien), subdivision de Metz, recrutement de Strasbourg, classe 1939, mle 1774.
Sébastien (Charles-Emile), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1941, mle 2416.
Silve (Jean-Paul), Indochine, recrutement de Paris, classe 1940, mle 314.
Simon (Guillaume), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1921.
Solères (Emile-Jean-Paul-Germain), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1939.
Soulier (Pierre-Antoine), subdivision de Laon, recrutement de Poitiers, classe 1938, mle 1163.
Soupault (Jean-Michel-Marie-René), Afrique équatoriale française, recrutement de Paris, classe 1938
Suzanne (François), subdivision de Paris, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 2089.
Szabo (Emile), Indochine, recrutement de Dijon, classe 1935, mle 72552.
Tabournel (Raymond Michel), subdivision de Perpignan, recrutement d'Oran, classe 1931, mle 1140.
Talmant (Jacques-Paul), Indochine, recrutement de Paris, classe 1945, mle 7137.
Tarnier (Maurice-Pierre), Afrique occidentale française, recrutement de Poitiers, classe 1938, mle 2076.
Tessier (André-Georges-Omer), division de Casablanca, recrutement de Rabat, classe 1947, mle 1116.
Teynie (François-Raoul-Louis), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1944, mle 43298.
Teyssandier de la Serve (Pierre-François-Bernard-Louis), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1936.
Theuret (Emile-Lucien-Joseph-Paul), subdivision de Paris, recrutement de Poitiers, classe 1938, mle 768.
Thiriet (Bertin), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1931.
Thomas (Jean-Marie-Pierre-Joseph), subdivision de Toulouse, recrutement de Paris, classe 1935.
Thomas (Marcel-René), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1932.
Toussaint (Gérard), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 4105.
Trochard (André), troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de Rennes, classe 1939, mle 2525.
Troude (Pierre-Henri), Indochine, recrutement de Paris, classe 1943, mle 6196.
Trouillat (Georges-Albert-Lucien), Indochine, recrutement de Paris, classe 1941.
Trouiller (Jean-Albert-Eugène), subdivision de Grenoble, recrutement de Lyon, classe 1946, mle 5376.
Turcat (Daniel), subdivision de Versailles, recrutement de Marseille, classe 1946, mle 8218.
Ulmer (René-Georges), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1940.
Valenzi (Georges-Emile-Louis), Afrique occidentale française, recrutement de Tunis, classe 1940, mle 721.
Van Goethem (Jean-Laurent), subdivision de Vannes, recrutement de Strasbourg, classe 1942.
Velly (René-Joseph-Marie), subdivision de Nevers, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 1084.
Verillotte (Philippe-Hervé-Marie), Madagascar, recrutement de Dijon, classe 1932, mle 2532.
Vérité (Michel-Robert), Afrique occidentale française, recrutement de Poitiers, classe 1938, mle 1960.
Vernisse (Jean-Marcel-Marie), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1934, mle 71
Verret (Joseph-Auguste), Indochine, recrutement de Lyon, classe 1925, mle 139.
Vidal-Engaurran (Emmanuel-Barthélémy-Emile-Marie), subdivision de Nancy, recrutement de Dijon, classe 1944, mle 16227.
Vitry (Louis-Théodore-Serge), subdivision de Perpignan, recrutement de Saint-Denis (Réunion), classe 1928, mle 1535.
Volant (Emile), subdivision de Nevers, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 1683.
Wallon (François-Charles), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1937, mle 1075.
Wenner (Emile), subdivision de Pau, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 690.
Xeridat (Lucien), Indochine, recrutement de Toulouse, classe 1932, mle 1776.
Zie (Amélius-Isambert), Antilles, recrutement de Fort-de-France, classe 1928, mle 172.
Zurbach (Désiré), subdivision de Colmar, recrutement de Strasbourg, classe 1942.

CHEF DE MUSIQUE

Rieux (André), subdivision de Perpignan, recrutement de Paris, classe 1932, mle 717.

RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Saïdou Issoufou, Afrique occidentale française, S. R. I. de Zinder, classe 1939, mle Z 3110 CA.

Artillerie.

Arnaud (Pierre-Elie-Gabriel), Madagascar, recrutement de Marseille, classe 1934.
Aronio de Romelay (Gilles-Gabriel), Indochine, recrutement de Paris, classe 1938.
Barboteu (Auguste), subdivision de Perpignan, recrutement de Toulouse, classe 1925, mle 305.
Benedetti (François-Marie), subdivision de Paris, recrutement d'Ajaccio, classe 1930, mle 7591.
Barnagaud (Lucien), subdivision de Chartres, recrutement de Poitiers, classe 1927, mle 1216.
Beziaud (Georges-Germain), subdivision de Toulon, recrutement de Marseille, classe 1927.
Bodeau (Guy-Charles), subdivision d'Albi, recrutement de Poitiers, classe 1947.
Bourdin (Jean-Julien), subdivision de Laon, recrutement de Valenciennes, classe 1925, mle 5272
Bourdis (Michel), troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de Lyon, classe 1943.
Rredillet (Maurice), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1942.
Callens (Raymond), Indochine, recrutement de Valenciennes, classe 1929.
Carpentier (René-Alphonse), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1929.
Cellier (Paul-Marie-Joseph-Léonce), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1935.
Chevalier (Georges-Joseph), Maroc, recrutement de Paris, classe 1941, mle 1146.
Costa (Marcel-Léon), Indochine, recrutement de Saigon, classe 1937, mle 1501.
Coulon (Pierre-Fernand-Marie), division d'Alger, recrutement de Paris, classe 1935.
Couve (Pierre-Maurice), Maroc, recrutement de Rabat, classe 1941.

Dabadie (Robert-Marie), subdivision de Toulon, recrutement de Toulouse, classe 1940.
David de Sauzea (Louis-Joseph-Marie-André), Indochine, recrutement de Lyon, classe 1939, mle 1893.
Delepoulle (André-Camille), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1941.
Denizet (Paul-Joseph-Adolphe), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1939.
Denquin (François-Paul-Marcel-Jean), subdivision de Grenoble, recrutement de Valenciennes, classe 1937, mle 1535.
Deschamps (Jean-Maurice), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Paris, classe 1939.
Dorneau (Jean), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 373.
Dubost (André), subdivision de Versailles, recrutement d'Hanoï, classe 1941.
Dupont (Georges-Gustave-Antonin), Antilles, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 1160.
Dupré (Gilbert), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1941.
Durif (René-François-Casimir), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1939, mle 1292.
Fabre (Paul), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 3542.
Ferrari (François-Ange-Désiré), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1944.
Gilbert (Pierre-Henri-Joseph-Maurice), Antilles, recrutement de Nancy, classe 1937.
Graziani (Jean-Louis), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1940, mle 4398.
Guérinon (René-Alexandre-Ernest), subdivision de Limoges, recrutement de Dijon, classe 1933, mle 1298.
Guilbert (Jacques-Victor-Joseph), Indochine, recrutement de Paris, classe 1939, mle 179.
Guillot (Pierre-Henri), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 90.
Guy (Maurice-Jean), A. E. F.,-Cameroun, recrutement de Marseille, classe 1939, mle 66.
Huguet (Roland-Pierre-Joseph), subdivision de Chartres, recrutement de Paris, classe 1947, mle 24902.
Jean (Daniel-Antoine-Fernand), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1945.
Laboureau (Antony-Hubert-André), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 567.
Le Berre (Jean), subdivision de Chartres, recrutement de Rennes, classe 1947.
Léglise (Marsyes), dit Max, subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Dijon, classe 1944, mle 6938.
Le Son (Claude-Jacques), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1941.
Liverset (Marcel-Henri), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1934.
Maniette (Raymond-Ernest), Côte française des Somalis, recrutement de Valenciennes, classe 1936.
Martin (Claude-Henri), Afrique occidentale française, recrutement de Rufisque, classe 1937.
Marty (Léonce), subdivision d'Albi, recrutement de Poitiers, classe 1936, mle 82.
Maurice (Abel-Jean-François), subdivision de Grenoble, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 2730.
Metivet (Roger-Louis), subdivision de Chartres, recrutement de Paris, classe 1934.
Meunier (Henri-Marcel), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1937.
Mosconi (Jean), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1941.
Molton (Raoul-Marcel), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1929.
Oberg (Henri-Emile-Emmanuel), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1928.
Odiot (Yves-Jean-Marie), Maroc, recrutement de Rabat, classe 1934, mle F. 1251.
Olive (Marc-Pierre-Michel), subdivision de Chartres, recrutement de Paris, classe 1947, mle 6462.
Perret du Gray (Pierre-Jean-Jules), subdivision de Dijon, recrutement de Toulouse, classe 1938.
Perrot (Michel-Claude), Maroc, recrutement de Paris, classe 1938, mle 1112.
Prevot (Gilbert-Maurice), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 6473.
Prince (Jean-Emile), Madagascar, recrutement de Dijon, classe 1935, mle 938.
Rivière (Jacques-Henri-Louis), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1940, mle 685.
Rochefeuille (Joseph-Benoît-Francis), Réunion, recrutement de la Réunion, classe 1940, mle 1547.
Rossi (Pasquin), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1941.
Rumerchène (Jean-Gilbert), Maroc, recrutement de Rabat, classe 1943, mle 39.
Salaun (Paul-Victor), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1942, mle 2058.
Sauvage (Jean-Antoine), subdivision de Paris, recrutement de Lyon, classe 1941.
Schneck (Paul), subdivision de Paris, classe 1938, mle 4882.
Sice (Gérard-Antoine-Henri), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1943.
Sorgues (René-Joseph), Afrique occidentale française, recrutement de Lyon, clases 1943.
Stephan (Pierre-Paul-Marie), subdivision de Chambéry, recrutement de Marseille, classe 1938.
Thiebault (Edmond-Lucien-Marie), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1943, mle 1640.
Trannin (Noël-Fernand-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1945.
Valton (Pierre-Charles), subdivision de Nancy, recrutement de Paris, classe 1939, mle 1940.
Verdon (Claude-Marcel), subdivision de Versailles, recrutement de Paris, classe 1946.
Vernet (Jacques-Arthur), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1937.

Chancellerie.

Bellony (Georges), Pacifique, recrutement de Fort-de-France, classe 1922, mle 1417.
Bagart (Jean-Albert), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1932.
Patier (Francis-Pierre), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1923.

Service administratif des corps de troupe.

Defendini (Charles), Indochine, recrutement d'Hanoï, classe 1922, mle 6.
De Premonville de Maisonthou (Emile-Marie), subdivision de Marseille, recrutement de Toulouse, classe 1926.
Dupont (Simon-Sylvain-Félix), Maroc, recrutement de Valenciennes, classe 1928, mle 657.
Germon (Ernest-Michel-Marie-Eustache), subdivision de Toulouse, recrutement de Fort-de-France, classe 1923.
Horel (Martin), subdivision de Marseille, recrutement d'Ajaccio, classe 1926, mle 1814.
Laurent (Jean-Louis), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1924.
Pierrot (Julien-Henri-André), Afrique équatoriale française - Cameroun, recrutement de Lyon, classe 1922, mle 261.
Saragosse (Yvon - Charles), division d'Alger, recrutement de Constantine, classe 1928, mle 628.

Service des matériels et bâtiments (techniques).

Leyendecker (Pierre), Madagascar, recrutement de Paris, classe 1921, mle 1765.
Mocaër (Paul-Joseph), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1921.

Service de santé (médecins).

Gallut (Jean-Emile-Armand), division du service de santé de la 1re région, recrutement de Marseille, classe 1922, mle 241.
Goett (Daniel-Georges-Lucien), direction du service de santé de la 1re région, recrutement de Poitiers, classe 1941.
Hamandjian (François), direction du service de santé à Madagascar, recrutement de Lyon, classe 1948.
N'Guyen-Van-Hong (Joseph-Paul), direction du service de santé d'Extrême-Orient, recrutement de Saïgon, classe 1945.
Sterenfeld (Motek-Nordka), direction du service de santé de la 1re région, recrutement de Paris, classe 1939.
Wurfel (Charles-Albert), direction du service de santé du Pacifique, recrutement de Strasbourg, classe 1929, mle 294.

Service de santé (administration).

Aveille (Raoul), direction du service de santé de la 4e région, recrutement de Toulouse, classe 1932.
Flori (Jean-Chrysostome), direction du service de santé de la 9e région, recrutement d'Ajaccio, classe 1928.
Gilbert-Collet (Cyrille), direction du service de santé de la 9e région, recrutement de Marseille, classe 1929.

Ces promotions ne confèrent aux intéressés aucun droit à rappel de solde.

Décret du 28 janvier 1950 portant nomination armée de terre, réserve.

Par décret en date du 28 janvier 1950, sont nommés au grade de sous-lieutenant:

(Rang du 1er décembre 1949.)

TROUPES METROPOLITAINES

RÉSERVE

Catégorie 1.

Génie (Arme).

Aupetit (Robert-Paul), subdivision de Paris, classe 1947.
Bichet (René-Gabriel), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, classe 1947.
Billard (Jean-Oscar), subdivision de Rouen, recrutement de Valenciennes, classe 1947.
Blanchard (Jacques-Alfred), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 11663.
Cabau (Jean), subdivision de Rouen, recrutement de Valenciennes, classe 1947, mle 16256.
Catherine (Raymond-Henri), subdivision de Caen, recrutement de Rennes, classe 1947, mle 43896.
Charlet (Max-Gustave-Martial), subdivision de Rouen, recrutement de Valenciennes, classe 1947, mle 7428.
Depoilly (Bernard-Léon-Jules), subdivision d'Amiens, recrutement de Valenciennes, classe 1947, mle 41438.
Dinnuat (Paul-René-Jean), subdivision de Caen, recrutement de Rennes, classe 1947, mle 1021.
Garbe (Jacques-Irénée-Virgile), subdivision d'Amiens, recrutement de Valenciennes, classe 1947, mle 34776.
Gsell (Maurice-Bernard), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Nancy, classe 1947, mle 4375.
Guillon (Michel-Robert), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Nancy, classe 1947, mle 7635.
Haffreingue (Jacques-Marie), subdivision d'Arras, classe 1947.
Harlée (Bernard-Georges), subdivision de Rouen, classe 1947.
Luc (Claude-Jean-Pierre), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1947, mle 30104.
Patrier (René-Florent), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 41021.
Proust (André-Jean-Marie), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1947, mle 1782.
Thibault (Jacques-Gabriel-Auguste), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 4070.
Zentelin (Louis), subdivision de Laon, classe 1947.

Catégorie 2.

Antibaud (Marcel), subdivision de Nantes, recrutement de Rennes, classe 1944, mle 12782.
Battesti (Joseph-Louis), subdivision de Clermont-Ferrand, classe 1946.
Besse (André-Pierre), subdivision de Montauban, classe 1947.
Buisson (Jean), subdivision de Grenoble, classe 1947.
Casabianca (Etienne), subdivision de Tunis, classe 1946.
Colard (Lucien-Jean), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1947, mle 531.
Ducrot (Robert), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1947, mle 1528.
Fenaux (René-Emile), subdivision de Strasbourg, recrutement de Nancy, classe 1947, mle 9456.
Janin (Guy-Fernand), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Lyon, classe 1947, mle 2385.
Lapierre (Denis), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1947, mle 29724.
Latour (Robert-Gaston-Jules), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 35378.
Ledoux (André-Alexandre-Marie), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1947, mle 6156.
Mallet (Bernard-André), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine, classe 1946, mle 28144.
Poignant (Joseph-Léon-Louis), subdivision de Chartres, classe 1948.
Ramackers (Norbert-Marcel), subdivision de Tlemcen, classe 1946.
Robert (Jean-Hugo-Paul), subdivision de Paris, classe 1947.
Rueda (Pierre), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1947, mle 32927.
Tournie (Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, classe 1946, mle 22493.
Vulliet (André-Jean-Edmond), subdivision de Chambéry, classe 1947.

Catégorie 3.

Génie (Arme).

Boulanger (René), subdivision de Montpellier, classe 1940.
Brunet (René), commandement zone Nord (T. O. A.), classe 1939.
Chalmet (André), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 16010 *bis*.
Chapel (Georges-Jean), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 1554.
Charrier (Stéphane-Emmanuel), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 12452.
Ducrocq, (Charles-Alfred), subdivision d'Arras, recrutement d'Arras, classe 1943.
Georges (André-René), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1943, mle 346.
Gombert (Claude-Louis-Joseph), subdivision de Strasbourg, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle A-7787.
Gouriou (Maurice-Louis), subdivision de Nantes, classe 1943.
Haberstroh (Antoine), subdivision de Strasbourg, classe 1940.
Harriet (Aimé-Marcel), commandement zone d'armée (T. O. A.), classe 1943.
Henimann (Jacques), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 11247.
Le Clerc (Henri-Marie-Vincent), commandement des troupes et services de Berlin, classe 1940, recrutement d'Avignon, mle 335.
Leclercq (Albert), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1944.
Le Hen (René-Régis), subdivision de Vannes, classe 1940.
Leviez (Jules-Léon-Ernest), subdivision d'Amiens, recrutement d'Amiens, classe 1943.
Maurin (Emile-Adolphe), subdivision de Toulon, classe 1943.
Orgeret (André-Benoît), subdivision de Lyon, classe 1943.
Pintat (Jean-François-André), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1943, mle 11915.
Plouvier (Pierre-Jean-Joseph), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1943.
Pontoizeau (Guy-Raphaël-Jean), subdivision de Nantes, classe 1943.
Riethmuller (Jean-Marie-Gabriel), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1944, mle 2756.
Rubillon (Pierre-Ferdinand), subdivision de Grenoble, classe 1941.
Sandier (Henri-Paul-Joseph), subdivision de Toulon, classe 1940.
Schoen (Jean-Bernard), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1943, mle 7174.
Tisne (Claude-Adrien), subdivision de Strasbourg, recrutement de Toulouse, classe 1942, mle 9880.
Tissot (Raymond), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1944, mle 17542.
Villa (Jean-Ildephonse-Pierre), subdivision d'Arras, recrutement d'Arras, classe 1940.

Catégorie 4.

Génie (Arme).

Chevallier (Roger), commandement supérieur du Génie au Maroc, recrutement du Maroc, classe 1940.

Catégorie 5.

Génie (Arme).

Demay (Jacques), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 71.

Catégorie 6.

Génie (Arme).

Alary (Henri-Jean), division d'Alger, recrutement de Nice, classe 1937, mle 230.
De Barbeyrac-Saint-Maurice (René-Marie-Joseph), subdivision de Montpellier, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 91.
Bauvois (Henri-Gislain), subdivision de Laon, recrutement de Valenciennes, classe 1936, mle 168.
Bert (André-Alexandre), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1924, mle 3507.
Bertrand (André-Roger), subdivision d'Amiens, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 2718.
Bourdon (Eugène), subdivision de Besançon, classe 1937.
Chastagnol (Guy-Jean-Emile), subdivision de Toulouse, recrutement de Limoges, classe 1935, mle 1027.
Chaumeny (Jules-François-Xavier), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1936, mle 599.
Colau (Eugène-Philemon-Edouard), subdivision de Paris, classe 1926.
Coqueron (Michel-Gustave), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 519.
Costes (Yves-Louis-Emile), subdivision de Toulouse, recrutement de Cahors, classe 1936.
Deltombe (Jean-Yves), subdivision de Rennes, recrutement de Nantes, classe 1933, mle 3651.
Deschamps (Georges-André), subdivision de Rouen, classe 1940.

(1er *supplément.*)

Deschamps (Henri-Georges), bureau de recrutement de Saïgon, recrutement de la Seine (1e bureau), classe 1938, mle 2606.
Desmartin (Marcel), subdivision de Versailles, classe 1938.
Dulau (Albert-Jean-Paul), subdivision de Montpellier, classe 1933.
Gelenine (Alexis), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1938, mle 1868.
Gérard (Jacques-Henri-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 4263.
Guihard (Jean-Baptiste-Julien), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1936, mle 806.
Herly (Jean-Lucien-Emile), bureau de recrutement de Saïgon, classe 1940.
Jougneau (François-Roger-Robert), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 1147.
Kosak (Georges), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1926, mle 3396.
De la Mensbruge (Guy), bureau de recrutement de Saïgon, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 3022.
Laurent (Georges-Pierre-Louis), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1937, mle 363.
Le Guyader (Roger-Louis), subdivision de Toulon, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1936, mle 861.
Le Ray (Jean), commandement supérieur des troupes de l'Afrique équatoriale française, recrutement de Nantes, classe 1937, mle 61.
Masson (Francis-Marie), subdivision de Grenoble, recrutement de Bourg, classe 1937.
Meunier (Robert-Jean-François), subdivision de Laon, recrutement de Thionville, classe 1938, mle 1637.
Michon (Pierre-Paul-Henri), subdivision de Nancy, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1937, mle 208.
Moatti (Eugène-Maurice), subdivision de Paris, recrutement d'Alger, classe 1938.
Mocaer (Georges), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1936, mle 2323.
Mulard (Robert-Emile), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1938.
Olivier (Louis-Yves), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1937, mle 2120.
Person (Jacques-Fernand), subdivision de Nancy, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1938, mle 265.
Richard (Gaston-René), subdivision de Besançon, classe 1938.
Thouvenin (Paul), subdivision de Versailles, recrutement de Lunéville-Nord, classe 1937, mle 234.
Trenit (Marcel-André), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1936, mle 645.
Vaudecrane (Claude-René), subdivision du Mans, recrutement du Mans, classe 1935, mle 561.

Catégorie 8.

Génie (Arme).

Robert (Pierre-Lucien), subdivision de Lille, recrutement d'Argentan, classe 1922.

Catégorie 9.

Génie (Arme).

Allain (Léon-Lazare), subdivision de Dijon, classe 1939.

Catégorie 10.

Génie (Arme).

Barbière (René-Pierre-Louis), subdivision de Toulon, classe 1940.
Beuque (Jean-Xavier-Léon), commandant zone Nord, T. O. A., recrutement de Besançon, classe 1940, mle 558.
Bosquilion de Frecheville (Norbert-Marie-Edouard), bureau de recrutement de Saïgon, classe 1942.
De la Brosse (Guy-Adrien-Charles), commandement supérieur de Madagascar et dépendances, classe 1941.
Chrissement (Pierre-Maurice), subdivision de Clermont-Ferrand, classe 1943.
Delaleu (Bernard), commandement supérieur du génie au Maroc, recrutement de Nice, classe 1944.
Faucher (Roger-Gustave-Louis), subdivision de Paris, recrutement de Tunis, classe 1943.
Guis (Emile), subdivision de Tlemcen, recrutement d'Oran, classe 1939, mle 1817.
Jacquemont (Paul), commandement supérieur du génie au Maroc, recrutement de Casablanca, classe 1940, mle 1280.
Levavasseur (Jacques), subdivision de Paris, recrutement de Constantine, classe 1945.
Malardot (Georges-Antoine), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 454.
De Micco (Robert), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 1532.
Muffragi (César), subdivision de Nevers, recrutement d'Ajaccio, classe 1939.
Winter (Léon-Jacques), subdivision de Montpellier, classe 1939.

(1er *supplément.*)

Catégorie 11.

Génie.

a) Arme.

Bouguen (Yves), subdivision de Marseille, recrutement de Saint-Lô, classe 1933.
Buck (Henri-Charles-Joseph), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1934, mle 389.
Couteau (Raymond-Gaëtan), division de Constantine, classe 1940.
Delahaye (Georges-Léon), subdivision de Metz, recrutement de Nancy, classe 1945, mle 813 L. M.
Foucqueteau (Robert-Marcel), subdivision de Paris, recrutement d'Alger, classe 1941, mle 697.
Fournier (Raymond), commandement supérieur du génie au Maroc, recrutement de Rabat, classe 1935, mle 385.
Laffite (André-François), subdivision de Montpellier, classe 1939.
Madar (Emile-Robert), subdivision de Paris, recrutement d'Oran, classe 1943, mle 3216.
Marrouflet (Serge-Alphonse-Louis), subdivision de Paris, recrutement de Strasbourg, classe 1936, mle 744.
Plan (François-René), subdivision de Montpellier, classe 1944.
Pouderoux (Raymond-Ernest), subdivision de Paris, classe 1936.
Ratty (Antony), subdivision de Dijon, recrutement de Besançon, classe 1935, mle 1560.

b) Service des bâtiments (génie).

CADRE DES ADJOINTS

Beaume (Albert), subdivision de Besançon, recrutement de Langres, classe 1928, mle 985.
Casejuane (Auguste-Joseph), subdivision de Perpignan, recrutement de Carcassonne, classe 1927, mle 8.
Roques (René-Edouard-Julien), direction du génie de la 5e région, recrutement de Limoges, classe 1921, mle 1951.

Catégorie 12.

Génie.

a) Arme.

Bensadoun (Maurice-Moïse), école polytechnique, recrutement d'Oran, classe 1943, mle 3057.
Girol (Pierre), subdivision de Metz, recrutement de Nancy, classe 1940, mle 140.
Giroussens (Yves-Léon), subdivision de Montpellier, classe 1941.
Grosse (Charles), subdivision de Metz, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 742.
Riera (Robert), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 2628.

b) Service des bâtiments (génie).

CADRE DES ADJOINTS

Delage (Henri), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1928, mle 1276.

c) Service du matériel (génie).

CADRE DES ADJOINTS

Bellion (Roger-Maurice), subdivision d'Angoulême, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1927, mle 3101.

Catégorie 14.

Génie (Arme).

Calves (Edmond-Alain), subdivision de Vannes, classe 1943.
Chapuis (Gérard-Luc-Pierre), subdivision de Grenoble, classe 1936.
Cher (Maurice), subdivision de Lille, classe 1946.
Chevalier (Jean-César-Léon), subdivision d'Amiens, recrutement de Valenciennes, classe 1943, mle 4179.
Cholet (Jean), subdivision du Mans, recrutement de Rouen, classe 1944.
Coppi (Walter), subdivision de Lille, classe 1946.
Damide (Charles-Maurice), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1946.
Flipaux (André-Clément), subdivision de Lille, classe 1946.
Galavielle (Roger), commandement supérieur du génie au Maroc, recrutement de Rabat, classe 1946, mle 1805.
Gillet (Maurice-Henri), subdivision de Lille, classe 1941.
Ginet (René-Louis), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, classe 1943.
Huard (Pierre-Marc-Arthur), subdivision de Laon, recrutement de Lure, classe 1943, mle 2212.
Loze (Jean-François-Xavier), subdivision de Lille, classe 1946.

Malhaire (Pierre-Marie), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1943.
Menand (André-Gabriel), subdivision de Saint-Etienne, classe 1944.
Perrot (Henri-Charles), subdivision de Vannes, classe 1943.
Rocq (Ernest-Jacques), subdivision de Lille, classe 1946.
Stéphan (Yves-Georges), subdivision de Laon, recrutement de Valenciennes, classe 1943, mle 4141.

Catégorie 17.

Génie (Arme).

Cerri (Robert), subdivision d'Albi, recrutement de Rodez, classe 1924, mle 196.

Catégorie 1.

Matériel.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Bottin (Jacques), direction du matériel, 1re région, recrutement d'Auxerre, mle 10279.
Brunet (Jacques-Gilbert), direction du matériel, 8e région, recrutement de Paris, classe 1947, mle 4712.
Muzard (Pierre), direction du matériel, 1re région, recrutement de Versailles, classe 1947, mle 43736.
Sainty (Jacques), direction du matériel, 1re région, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 5142.

Catégorie 2.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Boubelier (Jean-René), direction du matériel, 3e région, recrutement d'Amiens, classe 1946, mle 27921.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
Aubron (Pierre-Marcel-Jean), direction du matériel, 1re région, recrutement de la Seine, classe 1947.
Bardon (Emile-Henri), direction du matériel, 8e région, recrutement de Roanne, classe 1947, mle 278.
Briot (Marcel-Jean-M.), direction du matériel, Allemagne, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 6286.
Coyac (Eugène-Georges-A.), direction du matériel, Allemagne, recrutement de Nantes, classe 1947, mle 651.
Francki (Bernard-Marie), direction du matériel, Allemagne, recrutement de Belfort, classe 1946, mle 15632.
Frion (Claude), direction du matériel, 3e région, recrutement de Paris, classe 1946, mle 25223.
Lazuech (Gilbert-Louis-P.), direction du matériel, 1re région, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 48196.
Leostic (Paul-Eugène-L.), direction du matériel, 6e région, recrutement de Brest, classe 1947, mle 28457.
Siegfried (Jean-Pierre-R.), direction du matériel, 6e région, recrutement du Havre, classe 1946, mle 17231.
Van Kempen (Jean), direction du matériel, 9e région, recrutement de Paris, classe 1947, mle 47683.

Catégorie 3.

CADRE DES INGÉNIEURS

M. Lucotte (Pierre), direction du matériel, 7e région, recrutement de Dijon, classe 1941, mle 12141.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
Desnoyers (Jacques), direction du matériel, Maroc, recrutement de Casablanca, classe 1944, mle 101.
Gleyzal (Henri), direction du matériel Maroc, recrutement de Paris, classe 1943, mle 26249.
Pelletier (Gilbert), direction du matériel, Allemagne, recrutement de Vesoul, classe 1944, mle 15535.

Catégorie 5.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

M. Thonnerieux (Noël-Marius), direction du matériel 1er R.M., recrutement de Saint-Etienne, classe 1938, mle 25.

Catégorie 6.

CADRE DES INGÉNIEURS

M. Roque (Pierre-Félix-G.), direction du matériel 9e région, recrutement de Montpellier, classe 1935, mle 1031.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

M. Gœury (Maurice), direction du matériel 6e région, recrutement de Thionville, classe 1924, mle 2054.

Catégorie 8.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

M. Chesse (Justin-Marcel), direction du matériel 4e région, recrutement de Parthenay, classe 1921, mle 1432.

Catégorie 10

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.
Debono (Hector), direction du matériel Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1936, mle 61.
Mattei (Pierre-Félix), direction du matériel 8e région, recrutement d'Ajaccio, classe 1940, mle 1735.
Vochel (Lucien), direction du matériel 1re région, recrutement de Rouen, classe 1939, mle 1768.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
Floy (Paul-Jean), direction du matériel, Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1940, mle 1260.
Rambert (Pierre), direction du matériel, 10e région, recrutement de Constantine, classe 1933, mle 1267.

Catégorie 11.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.
Anselin (Norbert-Marcel-A.), direction du matériel, 4e région, recrutement de Niort, classe 1924, mle 941.
Arlaud (Jean-Henri), direction du matériel, 3e région, recrutement d'Angers, classe 1928, mle 1404.
Arnould (Jean-Auguste-V.), direction du matériel, 6e région, recrutement de Nancy, classe 1296, mle 1731.
Barbe (Henri-Auguste), direction du matériel, 4e région, recrutement de Foix, classe 1927, mle 130.
Bellette (Marcel-René), direction du matériel, 4e région, recrutement de Niort, classe 1926, mle 1486.
Bernard (Gabriel-Marius-Joseph), direction du matériel, Maroc, recrutement de Toulon, classe 1924, mle 5.
Blattes (Georges-Gilbert), direction du matériel, 5e région, recrutement d'Albi, classe 1932, mle 774.
Blavin (Charles-Emile-Alphonse), direction du matériel, 6e région, recrutement de Saverne, classe 1928, mle 456.
Boidart (Lucien), direction du matériel, 1re région, recrutement de Lille, classe 1922, mle 1516.
Cayre (André), direction du matériel, 10e région, recrutement de Constantine, classe 1940, mle 733.
Chagnot (Louis-Claude), direction du matériel, Maroc, recrutement d'Autun, classe 1926, mle 650.
Descout (Maurice-Paul), direction du matériel, 4e région, recrutement de Niort, classe 1937, mle 101.
Durand (Pierre-Bertrand), direction du matériel, 5e région, recrutement de Toulouse, classe 1928, mle 1409.
Foessel (Marcel-Joseph), direction du matériel, 9e région, recrutement de Nancy, classe 1934.
Jegou (Armand), direction du matériel, 10e région, recrutement de Constantine, classe 1940, mle 1063.
Lauzeral (Roger-Jacques), direction du matériel, 5e région, recrutement d'Albi, classe 1926, mle 80.
Lize (Robert-Jules), direction du matériel, 1re région, recrutement de Laon, classe 1930, mle 2579.
Maillet (Gaston-Alphonse-A.), direction du matériel, 1re région, recrutement de Blois, classe 1928, mle L.-M. 20.
Marrot (Pierre-Alexandre), direction du matériel, 5e région, recrutement de Foix, classe 1925, mle 113.
Oliger (Paul), direction du matériel, 6e région, recrutement de Sarrebourg, classe 1932, mle 259.
Pauzet (Jean-Elie), direction du matériel, 4e région, recrutement de Brive, classe 1925, mle 1440.
Perard (Georges-Léon), direction du matériel, 6e région, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1927, mle 147.
Rouet (Raymond-Auguste-H.), direction du matériel, 1re région, recensement de Poitiers, classe 1923, mle 425.
Sabathier (Louis-Jean), direction du matériel, 5e région, recrutement de Tarbes, classe 1928, mle 60.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
Carrobourg (Joseph-Elie), direction du matériel, 8e région, recrutement de Grenoble, classe 1929, mle 202.
Clément (Paul-Marie-H.), direction du matériel, 1re région, recrutement de Nantes, classe 1932, mle L.-M. 243.

Gaudard (René-Camille), direction du matériel, Allemagne, recrutement de Besançon, classe 1927, mle 852.
Gaultier (Gabriel-Maurice-A.), direction du matériel, 1re région, recrutement de Fontainebleau, classe 1926, mle 473.
Godichon (Henri-Charles), direction du matériel, Allemagne, recrutement de Chambéry, classe 1927, mle 1137.
Grimm (Marcel-Paul), direction du matériel, 8e région, recrutement de Nancy, classe 1925, mle 823.
Habrie (Jean-Jacques-G.), direction du matériel de la 4e région, recrutement de Bordeaux, classe 1943, mle 9495.
Haney (René-Emile), direction du matériel de la 5e région, recrutement de Thionville, classe 1924, mle 2164.
Jacquet (Gaston-Clément-V.), direction du matériel de la 1re région, recrutement de Dijon, classe 1926, mle 489.
Magnin (Jean-Léon-F.), direction du matériel de la 7e région, recrutement de Besançon, classe 1931, mle 126.
Mauries (André-Léon-G.), direction du matériel en Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1940, mle 881.
Montagerand (Paul-Alexandre), direction du matériel de la 8e région, recrutement de Mâcon, classe 1943, mle 38.
Morel (Félicien-François-M.), direction du matériel en Allemagne, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1929, mle 1733.
Pascal (Marceau-Théophile), direction du matériel de la 5e région, recrutement de Privas, classe 1928, mle 10.
Pruilho (Jean), direction du matériel de la 4e région, recrutement de Libourne, classe 1931, mle 1012.
Schonseck (Pierre), direction du matériel au Maroc, classe 1941, mle 697.

Catégorie 12.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.
Blavier (André-Emmanuel), direction du matériel de la 1re région, recrutement de Laon, classe 1934, mle 1985.
Brevault (Eugène), direction du matériel en Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1932, mle 692.
Dagusé (René-Louis-G.), direction du matériel de la 7e région.
Heaulme (Gaston), direction du matériel de la 1re région, recrutement de Sarrebourg, classe 1929, mle 1707.
Naudin (Paul-Eugène), direction du matériel de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1928/2, mle 1054.
Ruchet (Jean-Claude), direction du matériel de la 7e région, recrutement de Vesoul, classe 1926, mle 994.
Saulier (Armand), direction du matériel de la 10e région, recrutement d'Alger, classe 1912, mle 2764.

CADRES DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
Bruneau (Daniel-Julien-A.), direction du matériel au Maroc, recrutement de Marrakeck, classe 1931, mle 222.
Gullino (Gaston), direction du matériel au Maroc, recrutement de Lyon, classe 1927, mle 1559.
Jolivel (Joseph-Arsène), direction du matériel de la 9e région, recrutement de Rennes, classe 1933, mle A 376/31.
Moulin (Henri), direction du matériel de la 10e région, recrutement de Paris, classe 1938, mle 3581.

Catégorie 13.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Guth (André), direction du matériel de la 10e région, recrutement d'Epinal, classe 1932, mle 1817.

Catégorie 14.

CADRES DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

M. Le Bayon (Léon), direction du matériel de la 2 région, recrutement de Vannes, classe 1938, mle 113.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
Birot (Guy-Henri-A.), direction du matériel de la 3e région, recrutement de Poitiers, classe 1943, mle 5247.
Bizien (Yves-Auguste), direction du matériel de la 7e région, recrutement de Toulon, classe 1939, mle 1130.
Cortina (André-Jacques-L.), direction du matériel de la 5e région, recrutement de Saint-Girons, classe 1940.
Meker (Jean-René), direction du matériel de la 6e région, recrutement d'Alger, classe 1945, mle 2955.
Nehamia dit Namia (Jean-Pierre-B.), direction du matériel de la 10e région, recrutement de Constantine, classe 1945, mle 1001.
Peignen (Jean-François), direction du matériel de la 2e région, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 26783.
Petit (Emile-Léon), direction du matériel, Maroc, recrutement de Constantine, classe 1945, mle 884.
Sauvageot (André-Louis-F.), direction du matériel, 4e région, recrutement de Bordeaux, classe 1943, mle 2355.
Schmitt (Raymond-Victor-Georges), direction du matériel, 1re région, recrutement de Nantes, classe 1940, mle 1918.
Six (Albert-Richard), direction du matériel, 2e région, recrutement de Lille, classe 1946, mle 934.

Intendance.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

Catégorie 2.

MM.
Beltrando (Robert-Antoine), direction de l'intendance, 9e région, recrutement de Marseille, classe 1947, mle 12759.
Cadorel (Joseph-Julien-Georges), direction de l'intendance, 3e région, recrutement de Rennes, classe 1947, mle 39831.
Claude (Bernard-Paul-Edouard), direction de l'intendance, 6e région, recrutement de Nancy, classe 1947, mle 7939.
Couloumies (André-Raoul-Richard), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 9117.
Ginesty (Roger-Henri), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1947, mle 7618.
Girard (Michel-Félix-Henri), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Rennes, classe 1946, mle 8533.
Guérin (Michel-Louis-Charles-Pierre-Marie-François), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Rennes, classe 1947, mle 29188.
Lavabre (Emile-Max), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Marseille, classe 1946, mle 5994.
Mazellier (Frédéric-Alexandre), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Marseille, classe 1946, mle 4693.
Rougemont (Jean-Paul-Claude-Laurent), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Dijon, classe 1947, mle 10100.

Catégorie 3.

M. Conard (Edmond-Léon), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Lille, classe 1941.

Catégorie 5.

MM.
Benveniste (Sylvio-Albert), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 4098.
Besnard (Jean-Alfred-Lucien), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Rouen, classe 1935, mle 2197.
Payzan (Henri-Alfred), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Pau, classe 1938, mle 2286.
Petit (Pierre-Fernand), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Laon, classe 1927, mle 1169.
Souillard (René-Charles-André), direction de l'intendance de la 10e région, recrutement d'Alger, classe 1938, mle 2067.

Catégorie 6.

Albernhe (Roger-Jean-Marie), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Montpellier, classe 1933, mle 1823.
Arfigues (Guy-Armand-François), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Toulouse, classe 1925, mle 1931.
Baer (Raymond), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1936, mle 1177.
Banvillet (Pierre-Marie-Jean-Louis), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Limoges, classe 1926, mle 1888.
Barbut (René-Pierre), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement d'Auxerre, classe 1924, mle 18.
Bauduin (Jean-Louis), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Versailles, classe 1939, mle 1765.
Beguin-Billecocq (Vincent-Jean), direction de l'intendance des troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1938, mle 1513.
Bel (Jean-Henri-Jacques), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Versailles, classe 1933, mle 918.
Bertrand (Philippe-Auguste), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1946, mle 4102.
Bouquin (Marcel-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 1013.
Bouvier-Ajam (Maurice-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement du Mans, classe 1934, mle 1055.
Boyer (Michel-François-Léon), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1930, mle 192.
Briffaud (Georges-Charles), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Guéret, classe 1937, mle 495.
Brunel (Jean-Gabriel-Marie), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Nîmes, classe 1936, mle 2398.
Buges (Numa-Jules-Emile), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Nîmes, classe 1930, mle 1515.
Cailleaux (Lucien-Charles), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Chalon-sur-Saône, classe 1938, mle 1649.
Carrat (Jean-René), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 2107.
Catin (Roger-Joseph-Firmin), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1922, mle 2581.
Chardonnet (Jacques-Pierre-François-Marie-Antoine), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement du Mans, classe 1933, mle 1719.

Charpentier (Paul-Albert), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1937, mle 17.
Chevallier (Jean-Paul-Camille), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1935, mle 2112.
Chirac (Maurice-Marie-Louis), direction de l'intdance de la 1re région, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 9635.
Cisterne (Jean-Léon-René), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Tulle, classe 1927, mle 717.
Dalix (René-Aimé-Patrice), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Privas, classe 1934, mle 1081.
Decuq (Jean-Marie-Antoine), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Rodez, classe 1939, mle 557.
Depradeux (Jean-Louis-Eugène), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (6e bureau), classe1935, mle 2010.
Dequidt (Georges-Jean-Louis-Joseph), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Versailles, classe 1930.
Du Moulin de Labarthete (François-Xavier-Paul-Gabriel-Marie), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1925, mle 906.
Duval (Jean-Norbert-Joseph), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement d'Evreux, classe 1931, mle 2205.
Esquilat (Pierre-Joseph-Victor), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement d'Albi, classe 1937, mle 104.
Fayet (Raymond-Henri-Camille), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Laon, classe 1936, mle 732.
De France de Tersant (Guy-Marie-Robert-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1934, mle 552
De Gaste (Louis-Elisabeth-Simon), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement d'Alençon, classe 1937, mle 495.
Gendrel (Pierre-Yves), direction de l'intendance des troupes du Maroc, recrutement de Mâcon, classe 1934, mle 48.
Glangeaud (Louis-Paul-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Marseille, classe 1924, mle 5513.
Grellier (Roger-Maurice), direction de l'intendance de l'Afrique occidentale française, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1932, mle 2089.
Guichonnet (Jean-Joseph-Marie-Bernard), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement d'Annecy, classe 1936, mle 394.
Guilleminot (Pierre-Albert-Léon), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Mâcon, classe 1929, mle 2611.
Guillevic (Eugène-Alphonse-Marie), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Mulhouse, classe 1927, mle 895.
Jacquinot (Jean-Constant), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1925, mle 2790.
Jarriand (Max-Jean-Baptiste-Gabriel), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (6e bureau), classe1922, mle 117.
Kayser-Angeli (Robert-Manuel-Jean-Marie), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Châteauroux, classe 1937, mle 886.
Labeda (Louis-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement d'Evreux, classe 1924, mle 332.
De Lapeyrière (Jean-Marie-Evan), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Versailles, classe 1930, mle 5543.
Laporte (Louis-Jacques), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1914, mle 2808.
Lecomple (Lucien-Raymond), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Laon, classe 1929, mle 4951.
Lefauconnier (Roger-Camille-Léon), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1936, mle 2072.
Lefèvre (Henri-Eugène), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1928, mle 5191.
Lejuge de Segrais (Joseph-Marie-Paul-André), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1930, mle 2708.
Le Roy (Max-Marie-Raymond), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1935, mle 289.
Loubignac (Etienne-Roger), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Tulle, classe 1931, mle 1572.
Mairet (Albert-Victor), direction de l'intendance de l'Afrique occidentale française, recrutement de Dijon, classe 1935, mle 758.
Mantrant (François-Emmanuel-Marie-Joseph), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Poitiers, classe 1923, mle 673.
Marcellin (Raymond-Jean-Gustave-Antoine), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (5e bureau), classe 1934, mle 6682.
Marguerit (Pierre-Antoine-Léopold), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1938, mle 412.
Massé (André-Auguste-Marie), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Nantes, classe 1931, mle 2570.
Mégret (Jean-Marcel-Raphaël), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1932, mle 4604.
Minster (Henri-Auguste-Joseph-Pierre), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Metz, classe 1928, mle 211.
Mohamed Ali, direction de l'intendance de la 10e région, recrutement d'Alger, classe 1921, mle 2561.
Morisot (Emile-Emmanuel), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Chaumont, classe 1924, mle 1056.
Nahon (Elie-André), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement d'Alger, classe 1929, mle 2869.
Neveu (Lucien-Paul-Augustin), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Nice, classe 1933, mle 1221.
Pacquetet (Maurice-André), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1933, mle 3317.
Pay (François-Adolphe), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Pau, classe 1938, mle 215.
Poney (Robert-Charles-Dominique), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Tarbes, classe 1926, mle 646.
Remere (Guy-Marcel), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement d'Angers, classe 1936, mle 2349.
Richaume (Michel-Henri-Pierre), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1937, mle 979.
Rimbod (André-Noël), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Lyon, classe 1937, mle 2315.
Roché (Jacques-Gaston-Louis), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1933, mle 2864.
Rollin (Auguste-Yves), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1926, mle 605.
Rontès (Jean-Antoine-Henri), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Toulouse, classe 1934, mle 1554.
Salam (Henri-Raymond-Isidore), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Auch, classe 1930, mle 513.
Seytre (Roger-Georges-Eugène-Romain), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Lyon, classe 1937, mle 3026.
Sirugue (Pierre-Paul-Louis), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 1089.
Staentzel (Alfred-Ernest-Edouard), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Strasbourg, classe 1936, mle 79.
Strauss (Jean-Charles-Moïse), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Strasbourg, classe 1926, mle 1951.
De Tinguy (Gabriel-Joseph-Marie-Théophile), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1929, mle 682.
Valle (Jean-Paul-Edouard), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Versailles, classe 1931, mle 9188.
Villain (Alphonse-Joseph), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Béthune, classe 1931, mle 194.

MM. *Catégorie* 10.

Caillon (Pierre-Jacques-Frédéric), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1930, mle 1083.
Casanobe (Paul-Victor-Isidore), direction de l'intendance des troupes d'occupation en Allemagne, classe 1934.
Decoux (Louis-Georges), direction de l'intendance des troupes de Tunisie, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1936, mle 1237.
Duchange (Jean-Alfred-Joseph), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement d'Albi, classe 1939, mle 618.
Gandelin (Jean-Marie-Henry-Gérard), direction de l'intendance des troupes du Maroc, recrutement de Niort, classe 1935, mle 160.
Gens (Marcel-Lucien), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Troyes, classe 1940, mle 1796.
Le Houcq (Jean-Paul-Omer), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1940, mle 2915.
Monges (Alexis-Jules-Marie), direction de l'intendance de Madagascar, recrutement de Marseille, classe 1932, mle 4288.
Pezzali (Victor-Maurice), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 311.
Reinig (Marcel-Jacques), direction de l'intendance de la 10e région, recrutement d'Oran, classe 1934, mle 2826.

MM. *Catégorie* 11.

Benaïssa (Rabah), direction de l'intendance de la 10e région, recrutement d'Oran, classe 1928.
Berges (Eugène-Joseph), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Pau, classe 1930, mle 7.
Bignolas (Marcel-Eugène-Pierre), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1925, mle 1094.
Boffy (Marcel-Léon-Joseph), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Vesoul, classe 1926, mle 1083.
Bonnafoux (Emile-Irénée), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Gap, classe 1931, mle 138.
Chantre (Emile-Pierre), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Poitiers, classe 1934, mle 3974.
Colin (Alphonse-Armel-Jean-Marie), direction de l'intendance de la 10e région, recrutement de Rennes, classe 1929, mle 176.
Collet (Louis-Abel), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1930, mle 1351.
Devallois (Achille-Eugène-Emile), direction de l'intendance des troupes d'occupation en Autriche, recrutement de la Seine, classe 1926, mle 2618.
Etienne (Robert-Louis-Jean), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Castres, classe 1928, mle 648.

Francheteau (Louis-Marcel-Léon-Clément), direction de l'intendance de la 3e région, classe 1929.
Jacob (Jean-Gildas-Marie), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Lorient, classe 1932, mle 164.
Laveggi (René-Clément-Etienne), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1933, mle 9682.
Le Meur (Georges-François-Marie), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Vannes, classe 1928, mle 407.
Miniou (René-Marcel), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Quimper, classe 1924, mle 598.
Montagne (Joseph), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Narbonne, classe 1926, mle 864.
Pierrat (Georges-André), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement d'Epinal, classe 1926, mle 2172.
Rebours (Pierre-Louis), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1924, mle 2524.
Vejux (Jean-Alphonse-André), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Dijon, classe 1925, mle 1397.

Catégorie 12.

MM.
Gineste (Ernest-Louis), direction de l'intendance des troupes de l'Indochine, recrutement de Bordeaux, classe 1928, mle 134.
Goudet (René-Henri-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Beauvais, classe 1932, mle 151.
Phal (Jacques-Henri-Paul), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1933, mle 862.
Plançon (Roger-Henri), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Granville, classe 1930, mle 339.
Roussel (Raymond-Eugène-Auguste), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Boulogne-sur-Mer, classe 1933, mle 141.
Viala (René-Louis-Emile), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Privas, classe 1927, mle 712.

Catégorie 14.

MM.
Amalberti (Paul-Marie-Jacques), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Nice, classe 1946, mle 629.
Audirac (François-André-Marie), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Montpellier, classe 1943, mle 3910 MP.
Aureille (Jean-Georges-Alfred), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1940.
Barthet (Jacques-Edmond-Albert-Georges), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1943, mle 308.
Begeot (Bernard-Marie-Joseph-Abel), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 10538.
Berthelot (Jean-Lucien), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1940.
Boerner (Henri-Melchior-Germain), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Bordeaux, classe 1943.
Boisson (René), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Mâcon, classe 1942, mle 4616.
Boudou (René-Philippe-Louis-Marie), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Montpellier, classe 1943.
Boyer (Bruno-Robert), direction de l'intendance de Madagascar, recrutement de La Réunion, classe 1934, mle 706.
Buchelet (René-Paul-Maxime), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 465.
Calvez (Guy-Joseph-Henri), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Lorient, classe 1937, mle 1749.
Carré (Jean-Georges-Louis-Marie), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1940.
Castex (Gabriel-Guy), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Bordeaux, classe 1943.
Catez (Albert-Augustin-Henri-Joseph), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Cherbit (Marcel-Guenoun), direction de l'intendance de la 10e région, recrutement d'Oran, classe 1940, mle 2966.
Cottalorda (Dominique-Armand-Adrien), direction de l'intendance de la 9e région, recrutement de Nice, classe 1943, mle 800.
Delommez (Pierre-Michel-Antoine), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Lille, classe 1943, mle 1523.
Demay (Jean-Lucien-Adrien), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 6229.
Derenty (Gérard-Lionel), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement d'Arras, classe 1946, mle 15337.
Derieux (Claude-Isaac), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1933.
Desprets (Pierre-Jules-Clément), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 7711.
Douroux (Michel-Pierre-Armand), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Nantes, classe 1940, mle 4065.
Dufour (Pierre-Eugène-Edgard), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1941, mle 2148.
Dupon (Jacques-Hubert), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1940.
Edighoffer (Roland-Georges-Martin), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Favret (Pierre-René), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1942, mle 3048 N.
Filbert (Pierre-Eugène-Georges), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Belfort, classe 1941, mle 75.
Gaumerais (Fernand-Albert), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Cherbourg, classe 1943, mle 10107 M.
Gibier (Paul), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1941, mle 10229.
Grandgeorge (Maurice-Charles), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Nancy, classe 1943, mle 638.
Gressier (Marcel), direction de l'intendance des troupes de l'Indochine, recrutement de la Seine, classe 1945.
Guenant (Gérard-André-Louis), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Guilbert (Jean-Alfred-Eugène), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Lille, classe 1943, mle 19671.
Hainaut (Pierre-Gustave), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 73.
Hallmayr (Francis-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 1003.
Hennequin (Jean-René), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 3721.
Hocquet (Georges-Edmond-Arthur-François), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Lille, classe 1943.
Lacouchie (Jean), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Périgueux, classe 1941, mle 4038.
Lebosse (Raymond-Alexandre), direction de l'intendance de la 3e région, recrutement de Nantes, classe 1943, mle 2927.
Leurs (Claude-Pierre-Corail), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1942.
Linet (Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Loc (Jean-Emile), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Loitron (Bernard-Joseph), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Nantes, classe 1943.
Lucard (Michel-Maurice), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1940, mle 2339.
Machizaud (Jacques-Germain-André), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1942, mle 2667.
Malecki (Cestaw), direction de l'intendance de la 2e région, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 32026.
Malgrain (Roger-Paul-René), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1942.
Manceau (Roger-Paul-Léon), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1944.
Manger (Louis-Emile-Camille), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Lyon, classe 1946.
Migaud (Marcel-Paulin), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 10436.
Mouilleseaux (Roger-Pierre), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Belfort, classe 1940, mle 75.
Moulia (Claude-Justin), direction de l'intendance des troupes d'occupation en Allemagne, recrutement d'Auch, classe 1940, mle 144.
Nathan (Roger-André), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 430.
Neuville (Raymond-Jules-François-Albert), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1943.
Ollier (Jean-Pierre-Emile), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Belfort, classe 1943, mle 10525.
Paulhac (François-Georges), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 1735.
Pedrotti (Roger-Jean-Maurice-Louis), direction de l'intendance de la 10e région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Pflieger (Marie-Joseph-Eugène-Gérard), direction de l'intendance de la 6e région, recrutement de Besançon, classe 1943, mle 1131.
Prudhon (Pierre-René-Edmond), direction de l'intendance de la 7e région, recrutement de Belfort, classe 1942, mle 979.
Requichot (Jacques-Marie-Henri-Jean), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943, mle 6828.
Roussel (Roland-Louis), direction de l'intendance de la 8e région, recrutement de Moulins, classe 1944, mle 509.
Roy (Francis-Emmanuel-Marie-Charles), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Schwartz (Jean-Maurice), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.
Sciosse (Jacques-Paul), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Lille, classe 1943, mle 209.
Sentenac (Jean-Jacques), direction de l'intendance de la 5e région, recrutement de Tunis, classe 1940.
Tourret (Henri-Antoine), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 4022 CF.
Vigreux (Jean-Georges-Antoine), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de Versailles, classe 1941.
Villatte (Franck-Pierre-Octave), direction de l'intendance de la 4e région, recrutement de Périgueux, classe 1940, mle 3313.
Zimmermann (Pierre), direction de l'intendance de la 1re région, recrutement de la Seine, classe 1943.

La date de prise de rang dans le grade de sous-lieutenant d'administration de réserve pourra être revisée ultérieurement.

Décret du 28 janvier 1950 portant nominations dans les réserves de l'armée de l'air.

Par décret en date du 28 janvier 1950, sont nommés au grade de sous-lieutenant:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

(Rang du 1er décembre 1949.)

MM. les aspirants et sous-officiers:

Infanterie.

Catégorie 2.

Ehlinger (Tadéonche-Charles-Marcel), subdivision de Colmar, recrutement de la 1re région militaire, classe 1947, mle 14116.

Catégorie 3.

Albert (Jean-Louis), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 20044.
Brothier (André-Maxime-René), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1940, mle 1374.
Rimelin (Charles-Emile-Julien), subdivision de Chartres, recrutement de Mulhouse, classe 1938, mle 112.

Catégorie 4 a

Mathely (Paul-Gérard-Maurice-Joseph), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1941, mle 2912.
Tony (Auguste-Henri-Christian), subdivision de Strasbourg, recrutement de Saverne, classe 1943, mle 185.

Catégorie 5.

André (Georges), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1167.
Babin (Jean-Victor-Eugène), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 1687.
Beaugard (Gilles-Louis-Marie-Philibert), subdivision du Mans, recrutement du Mans, classe 1932, mle 2171.
Berquer (Paul-André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1929, mle 1961.
Billière (Jean), subdivision de Toulouse, recrutement de la 5e région militaire, classe 1935, mle 130.
Bois (Georges-Benjamin-Louis), T. O. A., recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 2350.
Bornot (Jean-Marie-Pierre), subdivision de Dijon, recrutement de la Seine (1e bureau), classe 1937, mle 2531.
Bouche (Pierre-Georges), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1937, mle 843.
Breton (Moïse-Raymond-Fernand), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1938, mle 713.
Brion (André-Emile), T. O. A., recrutement de Bar-le-Duc, classe 1933, mle 708.
Cante (Lucien-Charles-Gustave), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 32.
Carluer (Yves-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938.
Cauty (Antoine-René), subdivision de Versailles, recrutement de Tulle, classe 1935, mle 809.
Chadefaux (Pierre-Lucien), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 644.
Chaise (Roger-Lucien), subdivision de Nevers, recrutement de Troyes, classe 1937, mle 371.
Charpentier (Albert-Raymond-André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 63.
Chauvière (Raymond-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1932, mle 5219.
Cherion (Jean), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de la 8e région militaire, classe 1931, mle 2635.
Claudin (Robert-Henri), T. O. A., D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1938, mle 1787.
Collin (Lucien-Marcel), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1938, mle 117.
Collin (Roland-Jean), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1937, mle 728.
Combes (Pierre-Firmin), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1935, mle 1967.
Coquelet (Henri), subdivision d'Amiens, recrutement de Valenciennes, classe 1929, mle 1191.
Cruard (Serge-Henri), subdivision de Nantes, recrutement d'Angers, classe 1929, mle 6.
Cuvelot (Gilbert-Clovis-Allyre), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1938, mle 291.
Daubigny (Charles-Alfred-Raymond), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1935, mle 289.
Daudet (André-Jean), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1936, mle 484.
Deconinck (René-Denis-Julien), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 827.
Decot (Pierre-Joseph-Valéry), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937, mle 103.
Deglaire (Georges-Louis-Marie), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1931, mle 1965.
Delabbaye (Joseph-Yves-Félix), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 2700.
Delacampagne (Pierre-Lucien-Clovis-Constant-Joseph), subdivision d'Amiens, recrutement d'Amiens, classe 1934, mle 3461.
Delmotte (Georges-Marie-Joseph-Charles), subdivision de Paris, recrutement de Lille, classe 1926, mle 4740.
Denoyelle (Jules-Jacques), subdivision de Laon, recrutement de Saint-Quentin, classe 1938, mle 969.
Derache (Henri-Charles-Marcelin-Floris), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1931, mle 5558.
Dintra (Roger-Auguste-Eugène), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1927, mle 1648.
Donard (Roger-Paul), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1932, mle 22.
Douguet (Yves-Auguste-Louis-Marie), subdivision de Vannes, recrutement d'Auxerre, classe 1938, mle 1179.
Doyard (Alain-Joseph), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 1560.
Drecourt (Roger-Louis-Adolphe), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1937, mle 399.
Duriez (Gérard-Albert-Désiré-Joseph), subdivision de Dijon, recrutement de Lille, classe 1935, mle 2007.
Duriez (Robert-Gaston), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 4235.
Euriat (Pierre-Georges), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 1736.
Feuvrier (René-Paul), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1936, mle 482.
Flesch (Hubert), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 1632.
Gallois (Jacques-Lucien-Justin), subdivision de Dijon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937, mle 727.
Girard (Armand-Paul), subdivision de Paris, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 1282.
Gosset (Robert-Félix), subdivision de Lille, recrutement de Laon, classe 1937, mle 336.
Grosbety (Jean), subdivision de Grenoble, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1935, mle 1246.
Gudefin (Roger-Jean-Baptiste), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 2351.
Guidet (Georges), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 1520.
Guilloteaux (Jean-Gilbert), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1937, mle 9006.
Guyon (Michel-Martin-Joseph-Paul-Jacques-Emile), subdivision de Paris, recrutement de Lorient, classe 1939, E. V., mle 2222.
Hebert (Léon-Emile-Victor), subdivision de Paris, recrutement de Caen, classe 1937, mle 912.
Heleine (Raymond-Ernest-Auguste), subdivision de Caen, recrutement de Cherbourg, classe 1938, mle 344.
Herman (Claude-Paul), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 5404.
Hernot (Albert-Louis-Jean), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1929, mle 916.
Holin (Jean-Baptiste-Arthur), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Valenciennes, classe 1928, mle 1507.
Horellou (Yves-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1938, mle 793.
Jacquot (Georges-Arthur), subdivision de Besançon, recrutement de Vesoul, classe 1937, mle 820.
Journaux (André), subdivision de Paris, recrutement de Chaumont, classe 1935, mle 114.
Labarthe (Jean-André), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1938, mle 2841.
Lacotte (Marcel), subdivision de Paris, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1930, mle 601.
Lambert (Maurice-Jules), subdivision de Metz, recrutement de la 6e région militaire, classe 1935, mle 986.
Lannes (Jean-Louis), subdivision de Toulouse, recrutement d'Auch, classe 1936, mle 444.
Larchevêque (Paul-Georges-Marie), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 983.
Lecat (Paul-Désiré), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1937, mle 239.
Lecourt (Robert), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1933, mle 3448.
Lecuelle (Marcel-Louis), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 2509.

Le Mestric (Paul), T. O. A., recrutement de Quimper, classe 1933, mle 1643.
Leroy (Jean-Pierre-Gaston-Gilbert), subdivision d'Orléans, recrutement d'Orléans, classe 1937, mle 562.
Lesage (Jacques-Roger), subdivision du Mans, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938, mle 2278.
Lévêque (Guy), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1935, mle 634.
L'Hegaret (Jean-René-Emmanuel), subdivision de Rennes, recrutement de Guingamp, classe 1935, mle 1728.
Lombard (Henri), division de Marrakech, recrutement de Dijon, classe 1938.
Lombard (Robert-Constant-Ludovic), subdivision de Versailles, recrutement d'Amiens, classe 1938, mle 1783.
Lucas (Georges), subdivision du Mans, recrutement du Mans, classe 1937, mle 455.
Lucien (Pierre-Jacques), subdivision de Paris, recrutement de Bordeaux, classe 1936, mle 1129.
Madec (Raphaël-François-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1937, mle 362.
Malassigne (Louis-Jean-Léonce), subdivision de Rennes, recrutement du Mans, classe 1938, mle 2159.
Maltere (Raymond), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 4865.
Masson (Pierre-Marie-Auguste), subdivision de Besançon, recrutement de Vesoul, classe 1936, mle 810
Mataillet (Gilbert-Jean-Georges-Marie), subdivision de Besançon, recrutement de Vesoul, classe 1938, mle 42.
Mathieu (Marcel), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1936, mle 1317.
Mauclair (Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 321.
Meillier (Claude), subdivision de Dijon, recrutement de Saint-Etienne, classe 1937, mle 294.
Mercier (Jean-Bernard), subdivision de Versailles, recrutement d'Auxerre, classe 1937, mle 712.
Merlet (Raymond-Pierre-André), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 4135.
Merlier (Jean-Auguste-Vincent), subdivision de Paris, recrutement de Saint-Omer, classe 1936, mle 2107.
Moratin (Jean-Georges-Louis), subdivision de Besançon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1937, mle 714.
Morel (Georges-Jean), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1203.
Mougel (André), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1937, mle 393.
Nauroy (René-Jean), subdivision de Besançon, recrutement de Belfort, classe 1938, mle 306.
Plessy (Jean), subdivision de Strasbourg, recrutement de Mulhouse, classe 1934.
Poizot (Hubert-Agénor), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 1976.
Pontet (Yves-Maurice-Louis-François), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 82.
Porrot (Georges-Auguste), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 1497.
Poumeau de Lafforest (Michel-Marie-Joseph), subdivision de Bordeaux, recrutement de Brest, classe 1937, mle 1250.
Richon (Maurice-Henri), subdivision de Lille, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937.
Rochette de Lempdes (Marie-Gabriel-Yves), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1937, mle 919.
Roger (Joseph-Marie-Aristide), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1937, mle 1397.
De Roquefeuil (Bernard-Marie-Joseph-Fulcran), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1937, mle 195
Rousseau (Gabriel-Louis), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1938, mle 809.
Roussel (Jean), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1932, mle 749.
Roy (Pierre-Jean), subdivision de Nevers, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1795.
Scheid (Jean), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 1845.
Sourdet (Gaston-André), subdivision d'Amiens, recrutement de Beauvais, classe 1938.
Thierry (Jean-Paul-Philippe), subdivision de Dijon, recrutement de Belfort, classe 1935, mle 526.
Thorette (Roger-Georges-Ferréol), subdivision de Dijon, recrutement de Cambrai, classe 1934, mle 1024.
Thomas (Jean-Robert), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 1596.
Tournay (Gaston), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1938, mle 225.
Vincent (Georges-Louis-Robert), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1937.

Catégorie 6.

Anginot (Raphaël-Marie), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1936, mle 212.
Anselm (Pierre), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 103.
Bach (André-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 3183.
Bacquelin (Guy-François-Antoine-Etienne), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 1038.
Bagneux (Aîné-Louis), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1935, mle 8.
Barbier (André-Raymond), subdivision de Paris, recrutement d'Orléans, classe 1922, mle 3.
Baroth (Nicolas), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1937, mle 233.
Barth (Michel-Joseph), subdivision de Strasbourg, recrutement de Saverne, classe 1937, mle 692.
Baudat (Jean-Charles-Edouard), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 1041.
Bauloy (Pierre-Alexandre), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1936, mle 133.
Baup (Pierre-Casimir-Gaston), subdivision de Montpellier, recrutement de Gap, classe 1937, mle 101.
Belmon (Claude-Camille-Léon-Antonin), subdivision de Nancy, recrutement de Montauban, classe 1938, mle 3.
Berain (Henri-Charles-Emile), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1935, mle 219.
Berger (Georges-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 2598.
Bertin (Paul-Henri), subdivision de Nevers, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1935, mle 2081.
Bescond (François-Yves-Marie), subdivision de Laon, recrutement de la 3e région militaire, classe 1934, mle 1591.
Bidou (André-Eugène-Edward), subdivision de Bordeaux, recrutement de Pau, classe 1939, mle 1183.
Binon (Jean-Maurice), subdivision de Nevers, recrutement de Moulins, classe 1939, mle 942.
Blais (André-Jean), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1926, mle 69.
Blanc (Marcel-Albert), subdivision de Toulon, recrutement de la 9e région militaire, classe 1939, mle 197.
Bonis (Lucien), subdivision de Bordeaux, recrutement de Périgueux, classe 1934, mle 1677.
Bonnadier (Pierre-Fernand), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1933, mle 668.
Boulet (Marcel-Emile-Robert), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 3510.
Bourguignon (René-Léon), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 431.
Bousser (André-Alexandre-Norbert), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1936, mle 1785.
Brett (Edmond-André), subdivision de Rouen, recrutement de Rouen, classe 1939, mle 2063.
Brule (Pierre-Camille-Henri), subdivision de Tours, recrutement de Tours, classe 1938, mle 1069.
Brun (Emile-Jean), subdivision de Montpellier, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 568.
Carde (Paul-Louis-Joseph), subdivision de Bordeaux, recrutement de Toulouse, classe 1935, mle 537.
Cardot (Robert-Fernand), subdivision de Colmar, recrutement de Belfort, classe 1938, mle 143.
Carnus (André), Afrique occidentale française, recrutement de Montauban, classe 1939, mle 668.
Caspar (Charles-Marie-Richard-Alexandre), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1935, mle 97.
Chabot (Roger-Charles), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1937, mle 1371.
Chéron (Roger-Louis), subdivision de Versailles, recrutement de Melun, classe 1937, mle 730.
Chevalier (Henri-Antoine), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Poitiers, classe 1934, mle 2455.
Choiseau (Louis-Joseph-Sylvain), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 2703.
Choley (Yvon-Jules), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1926, mle 1135.
Cholard (Maurice-Octave-Alphonse), subdivision de Rouen, recrutement de Rouen, classe 1932, mle 3273.
Christophe (Emile-Louis-Charles), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1938, mle 45.
Cirier (Guy-Pierre), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1935, mle 818.
Cointault (Jean-Edouard-Alfred), subdivision de Versailles, recrutement de Montpellier, classe 1935, mle 961.
Colin (André-Raymond), subdivision de Dijon, recrutement de Chalon-sur-Saône, classe 1932, mle 972.

Collomb (Marcel-Léon-Augustin), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938.
Combrouze (Albert-Michel-Léon), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement d'Aurillac, classe 1937, mle 435.
Contal (Henri-Eugène-Emile), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Epinal, classe 1938, mle 1793.
Corgie (Raoul-Paul-Robert), subdivision de Châlons-sur-Saône, recrutement de Saint-Etienne, classe 1937, mle 1011.
Cornet (Paul-Jean-Marie-Marc), Afrique occidentale française, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 5986.
Cornille (Henri-Paul-Joseph), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1934, mle 1170.
Cosse (Henri-Hubert-Jules-Dominique-Marie), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1929, mle 3856.
Dadolle (Jean), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1596.
Delanoe (Léon-Jean-Alexandre), Afrique équatoriale française, D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1928, mle 1577.
Derville (Auguste-Jacques-Léon), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 1368.
Dhetz (Pierre-Henri-Paul), subdivision d'Amiens, recrutement d'Amiens, classe 1938, mle 1938.
Diether (Marie-Pierre-Georges), subdivision de Colmar, recrutement de Mulhouse, classe 1937, mle 666.
Doise (René-Paul-Pierre), Afrique occidentale française, D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1939, mle 136.
Duband (Georges), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1868.
Ducap (Armand-Claude-Marie-Joseph), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 1739.
Ellis (Maurice), subdivision de Rouen, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 7323.
Faure (Albert-Auguste), subdivision de Grenoble, recrutement de Grenoble, classe 1938, mle 2729.
Ferre (Jacques), subdivision de Versailles, recrutement de Sélestat, classe 1938, mle 605.
Fersing (Henri-Joseph), Autriche, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 197.
Fischer (Henri-Joseph-Marie), subdivision de Besançon, recrutement de Belfort, classe 1935, mle 122.
Force (Robert-Pierre-Paul), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 1165.
Four-Gobert (Jacques-André-Jean), subdivision de Nancy, recrutement de Thionville, classe 1936, mle 469.
Full (Jean), subdivision de Colmar, recrutement de Mulhouse, classe 1937, mle 679.
Furet (Roland-Eugène), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1938, mle 220.
Gaillard (Henri), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 781.
Gaillardot (Paul-Joseph), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1937, mle 787.
Garcin (Lucien-Marius-Eugène), division d'Alger, recrutement de Marseille, classe 1927, mle 3095.
Gard (André), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Chambéry, classe 1937, mle 429.
Gaufille (Henri-Jean), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1926, mle 978.
Gautier (Georges-Fernand-Achille), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Béthune, classe 1936, mle 752.
Gelis (Henri-Pierre-Robert), subdivision de Dijon, D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1935, mle 1288.
Genet (Charles-Louis-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 6545.
Geoffroy (Bernard-Charles-Henri), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1939, mle 4804.
Girard (Raymond-Amédée), subdivision de Paris, recrutement de Poitiers, classe 1931, mle 351.
Got (Gaston-Jean), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Agen, classe 1933, mle 799.
Gouhier (Pierre), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1928, mle 1286.
Grafton (Claude-Frédéric), division d'Alger, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 4193.
Grange (Maurice-Jean), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1938, mle 1177.
Gros (Roger-Michel), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 1132.
Guitel (Charles-Gabriel), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1911, mle 631.
Hebert (Roger-René-Jean), subdivision de Rouen, recrutement de la 2e région militaire, classe 1937, mle 1300.
Huchon (Henri-René-François), subdivision de Grenoble, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 6737.
Ildefonse (Pierre-André-Louis), T. O. A., recrutement de la 4e région militaire, classe 1935, mle 17.
Jandreaux (Anselme), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 889.
Janin (Jean-Etienne-Fulgence), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1936, mle 5279.
Joveniaux (André), subdivision de Montpellier, recrutement de Cambrai, classe 1937, mle 228.
Juhel (Roger-Georges-Paul), subdivision de Dijon, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1936, mle 3151.
Keller (Fernand-Rodolphe), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 727.
Kopp (Jean), subdivision de Rouen, recrutement de la 2e région militaire, classe 1939, mle 5612.
Krause (Armand-Charles-Albert-Eugène), subdivision de Strasbourg, recrutement de Colmar, classe 1936, mle 10.
Kubel (Lothaire-Guillaume), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 944.
Lacant (Jacques-Fernand), T. O. A., recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 1041.
Lacombe (Pierre-Michel), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1938, mle 1259.
De La Flechere (Emmanuel-François-Marie), subdivision de Chambéry, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 5355.
Lagarde (Jean-Louis-Marie), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Saint-Etienne, classe 1938, mle 1569.
Lagiere (Pierre-Jean-Lucien), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 2632.
Lallemand (Georges-Marcel-Séraphin), subdivision de Colmar, recrutement d'Epinal, classe 1935, mle 50.
Lambert (Guy-Emile), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1938, mle 1743.
Larrouy (Marie-Joseph-Henri-Adolphe), groupe des Antilles, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 5421.
Lassechere (René-Maurice), Côte d'Ivoire, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 3683.
Laurens (Jean-Auguste-Bertrand), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 846.
Lebel (Jean-Marie-Ernest), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1935, mle 1845.
Lecallier (Louis-Pierre-Aimé), subdivision de Chartres, recrutement d'Evreux, classe 1938, mle 1314.
Lecerf (Georges-Numance), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1938, mle 1007.
Le Chevallier (René-Marcel), Autriche, recrutement de Rouen, classe 1938, mle 3073.
Le Guyader-Desprées (Jacques-Albert-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1936, mle 25.
Le Mercer (Yves-Jean-Pierre), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1936, mle 1890.
Léon (Laurent-Marius-Marcel), subdivision de Versailles, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 2235.
Le Ray (Robert-Jean-Aimé), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 145.
Lévêque (Jean), subdivision de Caen, recrutement de Caen, classe 1935, mle 74.
Lips (Pierre-René-Emile-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 277.
Lizot (René-Marie-Louis-Paul), division de Marrakech, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1938, mle 1091.
Lucas (Gaston-Louis-Jules), subdivision de Versailles, recrutement de Lille, classe 1935, mle 537.
Luigi (Pascal), division de Constantine, recrutement d'Ajaccio, classe 1921, mle 2190.
Maes (Gérard-Charles-Fernand-Jules), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1939, mle 2357.
Maillet (Roland), subdivision de Rouen, recrutement du Havre, classe 1938, mle 1956.
Malinge (Marc-Edouard-Léon), subdivision de Châlons-sur-Marne, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938, mle 891.
Marchal (Raymond-Jules), subdivision de Rennes, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1934, mle 990.
Marenço (Joseph-Miro), subdivision de Toulon, recrutement de Toulon, classe 1938, mle 1651.
Martha (Constant-Paul), subdivision du Mans, recrutement de Grenoble, classe 1938, mle 1862.
Martin (Raymond-Charles-Jacques), subdivision d'Amiens, recrutement de Beauvais, classe 1933, mle 1420.
Mary (René-Marcel), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1935, mle 878.
De Massey (Hubert-Marie-Emile), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1938, mle 1917.
Masson (Joseph-Mathurin), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1933, mle 1077.
Michoux (Henri), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 959.
Miquel (Prosper-Georges-Marius), subdivision de Perpignan, recrutement de Carcassonne, classe 1937, mle 722.
Monteils (Louis-Roger), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1938, mle 99.

Monvoisin (Louis-Augustin-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 5410.
Morfaux (Paul-Marie-Léon), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1938, mle 834.
Muller (Henri-Marcel), subdivision de Rouen, recrutement de Strasbourg, classe 1927, mle 377.
Mussaute (Léonce-Joseph), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1938, mle 1364.
Negre (Paul-Georges-Maxime), subdivision de Montpellier, recrutement de Nîmes, classe 1936, mle 797.
Offrant (Louis), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 587.
Offroy (Robert-Jean-Albert), subdivision de Colmar, recrutement de Sarrebourg, classe 1937, mle 30.
Orieux de La Porte (Guy-Marie-Joseph-Paul), subdivision de Caen, recrutement de Béthune, classe 1938, mle 1251.
Ozil (Maurice-Jean-Edouard), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 674.
Paillette (Paul-Marie-Emile), subdivision de Rouen, recrutement de la 2e région militaire, classe 1929, mle 871.
Paoli (Pierre-François), subdivision de Colmar, recrutement de Lyon-Central, classe 1928, mle 102.
Payen (Arthur-Valentin), subdivision de Rouen, recrutement de Rouen, classe 1925, mle 2751.
Pecoul (René-Gaston-Marie), subdivision de Toulouse, recrutement de Montauban, classe 1925, mle 918.
Pepin (Jean-Charles-Gaston), subdivision de Paris, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 83.
Perdrix (Pierre-Georges), subdivision de Dijon, recrutement de Lyon, classe 1939, mle 1127.
Perret (Joseph-Paul), Afrique occidentale française, D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1936, mle 672.
Person (Henri-Marcel), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de la Rochelle, classe 1935, mle 129.
Pichegru (Jean-André), subdivision de Dijon, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1933, mle 1412.
Pierrel (René-Auguste), subdivision de Colmar, recrutement de Colmar, classe 1937, mle 710.
Ponsot (Bernard-Henri-Edgar-Roger-Joseph), subdivision de Strasbourg, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1933, mle 5773.
Portelette (Raymond-Jules-Constant), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1928, mle 438.
Pot (Louis), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1937, mle 313.
Pouchol (Joseph-Lucien-Maurice), subdivision de Caen, recrutement de Guéret, classe 1939, mle 739.
Poumet (Roger-Eusèbe-Armand), subdivision de Nantes, recrutement de Lorient, classe 1938, mle 293.
Pourpe (Albert), subdiivsion de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1938, mle 1247.
Prevost (Henri-Elie), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 826.
Prioux (Roger-François), Afrique occidentale française, recrutement de la 3e région militaire, classe 1941, mle 13905/N.
Prioriol (Jean-Philippe), subdivision de Nevers, recrutement du Puy, classe 1939, mle 411.
Prost (Charles-Jules-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 1365.
Puech (Louis-Antoine-Emile), subdivision d'Albi, recrutement d'Albi, classe 1936, mle 76.
Rault (André-François-Louis-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 4151.
Real (Emmanuel-Joseph-Georges), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1939, mle 39.
Regnault (Michel), Afrique équatoriale française, D. P. M A. T. 3e bureau, classe 1938, mle 654.
Regnier (Philippe-Emmanuel-Emile-Jean-Edmond), Autriche, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 505.
Rivière (Jacques-André), subdivision d'Angoulême, recrutement de la Rochelle, classe 1935, mle 2136.
Robert (Michel-Jean-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1936, mle 963.
Romagnani (Victor-Edouard), Afrique occidentale française, D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1933, mle 3100.
Rondel (Francis-Louis-Marie), subdivision de Saint-Etienne, D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1925.
Ronzevalle (Edmond-Henri-Victor), Autriche, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1932, mle 3194.
Rosenfeld (Jean-André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 2039.
Rossignol (Raymond-Edouard), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1939, mle 7244.
Rousseau (Albert-Jean-René), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1935, mle 357.
Rousseau (Joseph-Pierre), subdivision de Saint-Etienne, D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1937.
Rousseau (Pierre-Jacques), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1938, mle 1108.
Roussel (Raymond-Henry-André), subdivision de Marseille, recrutement du Havre, classe 1936, mle 1274.
Roux (Louis-Fortuné-Marie-Marcel), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1938, mle 3739.
Roy (Jean-Pierre-Rémy), subdivision de Dijon, recrutement d'Ajaccio, classe 1936, mle 230.
Ruby (Léonce-Maurice-Louis-Marie), Autriche, recrutement de Lyon, classe 1936, mle 672.
Rudel (Jean-Antoine-Alphonse-Gustave), subdivision de Versailles, recrutement de Montpellier, classe 1937, mle 1154.
Sabathier (Pierre-François-Marie), subdivision de Nevers, recrutement de Rodez, classe 1935, mle 169.
Sablet de Sablet d'Estières (Maurice-Jean), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 3451.
Savona (Laurent-Prosper-Pierre), subdivision de Limoges, recrutement de la 9e région militaire, classe 1935, mle 2712.
Schouler (André-Jules-Charles), subdivision de Colmar, recrutement de Mulhouse, classe 1936, mle 926.
Schwint (René-Jules), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1925, mle 1752.
Seebacher (Roger-Alexis), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1938, mle 1247.
Senn (François-Marie-Bernard), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 2146.
Senpau (Joseph-Arthur), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1937, mle 883.
Serryn (Pierre-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de Rouen, classe 1936, mle 317.
Sicard (Roger-Marie-Sébastien-François), subdivision de Toulouse, recrutement de Montpellier, classe 1936, mle 903.
Simon (Jacques-Jean-Louis-Noël), subdivision de Versailles, recrutement de Mâcon, classe 1936, mle 494.
Talbot (Robert-Henri-Pierre), subdivision de Poitiers, recrutement de la 4e région militaire, classe 1937, mle 1008.
Taloppe (Bernard-Marie-Joseph), subdivision de Nevers, recrutement de Nantes, classe 1939, mle 2338.
Thiebaut (Georges-Victor), subdivision de Bordeaux, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1939, mle 2395.
Troadec (Yves-Marie), Afrique occidentale française, D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1936.
Trompette (Jules-Lucien), subdivision de Metz, recrutement de Sarrebourg, classe 1933, mle 381.
Tunc (André-Robert), 4e région militaire, D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1937, mle 905.
Ulker (Joseph-Julien-Jean-Eugène), subdivision de Colmar, recrutement de la 6e région militaire, classe 1936, mle 1189.
Valentin (André-Lucien), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 1190.
De Vaulx (Jules-Aimé-Lucien-Marie), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 2175.
Vibert (Georges-Jean-Maurice-Edmond), subdivision de Versailles, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 2308.
Vigreux (Jean-Charles-Pierre), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1933, mle 286.
Vincent (Camille-Joseph), subdivision de Poitiers, recrutement de la 4e région militaire, classe 1924.
Vuillin (Roger-Paul), subdivision de Lille, recrutement de Melun, classe 1937, mle 618.
Wolff (Raymond), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Strasbourg, classe 1936, mle 569.
Zacharias (Pierre-Marie-Robert), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1929, mle 293.

Catégorie 7.

Aixala (Lucien), subdivision de Versailles, recrutement de Tulle, classe 1935, mle 1544.
Anglade (Guy-Georges-Marius-Elie), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1945, mle 586.
Carcy (Jean-Lucien), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1942, mle 7439.
Cayzac (Henri-Lucien-Marcel), subdivision de Nevers, recrutement de Perpignan, classe 1940, mle 1778.
Deschamps (Charles-Jean-Emile), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1942, mle 16807.
Dray (René-Marius-Camille), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1940, mle 3481.
Forzy (Jean-Emile-Arthur), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1941, mle 710.
Friez (François-Georges-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 11005.
Lesselier (René-Etienne), subdivision de Besançon, recrutement de Bourg, classe 1939, mle 605.
Mattei (Raoul-Louis-Antoine), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1941, mle 2124.

Mercier (André-Henry-Arthur-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de Marseille, classe 1940, mle 3616.
Perrussel (Raymond-René-Edmond-Marie), subdivision de Caen, recrutement de Rennes, classe 1941, mle 14685.
Rouyer (Rémy-René-Jacques), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1940, mle 358.
Tanguy (Paul-François), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1942, mle 20612.

Catégorie 8.

Baillargues (François-Emile-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1927, mle 3274.
Bechade (André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1924, mle 5978.
Berton (Albert-Napoléon-Désiré-Jean), subdivision de Strasbourg, recrutement de la 6e région militaire, classe 1927.
Billet (Henri-Jules-Joseph), subdivision d'Arras, recrutement d'Arras, classe 1934, mle 3267.
Bonnot (Bernard-René), subdivision de Versailles, D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1938.
Cachat (Basile-Armand), subdivision de Versailles, recrutement d'Annecy, classe 1921, mle 1405.
Debia (Jacques-Jean-Marie-Joseph-Charles), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1937
Delacommune (Alain), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1934, mle 3032.
Delaunay (Jean-Marcel), subdivision d'Amien, recrutement de Beauvais, classe 1929, mle 1789.
Derome (Emile-Fidèle-Joseph), subdivision d'Arras, recrutement d'Arras, classe 1938, mle 1881.
Fages (Jean-Alban-Hippolyte), subdivision de Pau, recrutement de Béziers, classe 1922, mle 103.
Ferrer (Pierre), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1936, mle 1118.
Francqueville (René-Charles-Paul), subdivision de Paris, recrutement d'Arras, classe 1924, mle 754.
Kowalski du Laurens de La Barre (Henri-Louis-Emmanuel-Marie), 8e région militaire, recrutement de Nantes, classe 1935, mle 3276.
Lefour (Gabriel-Louis-Camille), subdivision de Paris, recrutement de la Seine, 6e bureau, classe 1932, mle 1427.
Lemaire (Paul-Henri), subdivision d'Amiens, recrutement de la Seine, 6e bureau, classe 1934, mle 3001.
Lombard (Daniel-Edmond), T. O. A., D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1938.
Loridant (Léon), subdivision de Laon, recrutement de Lille, classe 1922, mle 3293.
Mathiot (Maxime), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1937, mle 1117.
Moreau (Armand-Philibert), subdivision d'Arras, recrutement de Béthune, classe 1929, mle 3330.
Morvillez (Edouard-Pierre-Julien), subdivision de Chartres, recrutement d'Evreux, classe 1929, mle 1639.
Plessis (Maurice-Jacques-André), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 6601.
Rossignol (Daniel-Pierre), subdivision d'Orléans, recrutement de la 1re région militaire, classe 1927.
Saltiel (Henry), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1926, mle 3193.
Talpin (Jean-Baptiste), subdivision de Lyon, D. P. M. A. T., 3e bureau-classe 1926.
Vandomme (Paul-Maurice-Gaston), subdivision de Marseille, recrutement de Riom, classe 1930, mle 729.
Vat (Jean-Alphonse-Joseph-Joachim), subdivision de Versailles, recrutement de Nancy, classe 1928, mle 639.

Catégorie 9.

Bailly (André-Charles-Léon), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 1577.
Haussaire (Noël-Jean-Eugène), subdivision de Paris, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1938, mle 1171.
Thevenin (Maurice), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1938, mle 2093.

Catégorie 10.

Abadie (Roger-Jean-Georges), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1936, mle 674.
Abon (Alexandre-Louis-Albert), subdivision de Dijon, recrutement de Troyes, classe 1935, mle 1022.
Adam (Paul-Jean-Marie), subdivision de Laon, recrutement de Saint-Lô, classe 1935, mle 541.
Agier (Georges-Delphin), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 2541.
Aimetti (René-Georges), subdivision autonome d'Oujda, recrutement du Maroc, classe 1932, mle 1062.
Alise (Auguste-Germain), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1934, mle 1244.
Auriol (Pierre-Jean-Victor) dit de Bussy, subdivision d'Albi, recrutement d'Albi, classe 1930, mle 2270.
Baggio (Gabriel-Robert-Edmond), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1944, mle 1872.
Barbier (Léon-Joseph-Victorin), subdivision de Grenoble, recrutement de Grenoble, classe 1939, mle 1303.
Barthelemy (Roger-Francis-Victor), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 2762.
Bauche (Robert), subdivision de Vannes, recrutement de Vannes, classe 1938, mle 3.
Baudoin (Quentin), subdivision de Caen, recrutement de Caen, classe 1938, mle 6896.
Bazin (Maurice-René-Charles), subdivision de Caen, recrutement de Saint-Lô, classe 1940, mle 4533.
Berger (Joseph-Louis-Vincent), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1940, mle 947.
Berthier (Maurice), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1934, mle 206.
Bertoux (Maurice-Jean-Armand), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 1232.
Beurteaux (Paul-Eugène), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 1263.
Blanchard (René-Roger), subdivision d'Angoulême, recrutement d'Angoulême, classe 1938, mle 564.
Blondel (René-Pierre-Adonis), subdivision de Lyon, recrutement de la 8e région militaire, classe 1939.
Bonneaux (René-Emile-Georges), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 1565.
Boudin (Gilbert-Emile), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1938, mle 425.
Bourjac (Marie-Joseph-Louis-Georges), subdivision de Versailles, recrutement de Fort-de-France, classe 1937, mle 1611.
Bouveret (Raymond-Gilbert), subdivision de Versailles, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1937, mle 6540.
Breitenbucher (Henri-Jacques), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1944, mle 2969.
Brun (Antoine-Barthélémy), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938.
Brun-Baronnat (Léon), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 1466.
Buatois (Georges-Henri-Alcide), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 596.
Calarn (Yvon), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1939, mle 416.
Carrabin (Régis-Joseph-Marie-Eugène), subdivision de Versailles, recrutement de Lyon, classe 1939, mle 3399.
Castel (Georges-Maurice), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1939, mle 815.
Catarelli (Charles-Auguste-Emile), subdivision de Besançon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1939.
Causeret (Paul-Jean-Gabriel), subdivision de Nevers, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 2180.
Cazals (Raymond-Maurice), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1935, mle 1593.
Chagrot (Alain-Marcel-Lucien), subdivision de Vannes, recrutement de Nantes, classe 1938, mle 2642.
Chalvet (Jean-Daniel-Antoine), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1941, mle 18986.
Chappaz (Gilbert-Rémy), Autriche, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 413.
Chevalier (Elie-Alphonse), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1936, mle 683.
Chillaud (Jean-Edmond), division d'Alger, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937.
Chosson (Henri-Jean), division de Marrakech, recrutement de Valence, classe 1938, mle 332.
Cocq (Louis-Marie-Gustave), subdivision d'Orléans, recrutement d'Orléans, classe 1938, mle 1201.
Colleter (Jean-François-Marie), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938, mle 31.
Corcelle (Léon-François), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1939.
Cunin (André-Philippe), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1939, mle 938.
Daniel (Yves-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1937, mle 715.
Darderes (Gaspard), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1926, mle 3242.
Deberdt (René-Emile), subdivision de Laon, recrutement de Lille, classe 1937, mle 852.
Degorce (Daniel-Charles-Jacques), T. O. A., recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1939, mle 1932/6.
Demimuid-Treuille de Beaulieu (Bertrand-Marie-François), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 6780.
Destable (Jules), subdivision de Vannes, recrutement de Saint-Etienne, classe 1936, mle 2126.
Deveze (Gilbert-Gonzague-Paul), subdivision de Laon, recrutement de Lyon, classe 1941, mle 101.

Dreyer (Robert-Georges), subdivision de Colmar, recrutement de Strasbourg classe 1937, mle 224.
Dupont (Edmond), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1939, mle 1400.
Duthoit (Jean-Donat), subdivision de Nevers, recrutement de Lille, classe 1939, mle 1226.
Evangeliste (Gilbert), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1944, mle 6769.
Falcon de Longevialle (Pierre-Marie-Louis-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1942.
Faure (Maurice-Léon-Roger), recrutement de Lyon, T. O. A., classe 1939.
Fernbach (Antoine), subdivision de Pau, recrutement de Saverne, classe 1938, mle 400.
Fhal (André-Jacob), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1925, mle 1313
Fonteneau (André-Albert-Eugène), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1939, mle 2200.
Fouillet (Pierre-Alfred-François), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1937, mle 1052.
Fournier (Alfred-Louis-Jean), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1938, mle 1269.
Foussard (Jacques-Marcel-Paul), subdivision du Mans, recrutement de Bordeaux, classe 1941, mle 12151.
Gaillet de Vivie de Regie (James-Victor-Marie-Anne-Gérard), subdivision de Versailles, recrutement de Tarbes, classe 1938, mle 172.
Gaujal (Albert-Alfred), subdivision de Saint-Etienne, D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1929
Gendarme (Henri-Noël-Auguste), division d'Alger, recrutement de Montpellier, classe 1934, mle 3130.
Gesrel (Jacques-Alfred-Bernard), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1942, mle 702.
Gillet (Renaud-Edmond-Yves), subdivision de Paris, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 3090.
Girard (François-Pierre-Marie), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938, mle 5510.
Giraud (Raymond-René), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de la 8e région militaire, classe 1942, mle 9831.
Glock (Walter-Jean), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1937, mle 137.
Gobley (André-Louis), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1936, mle 700.
Grall (Joseph-Mathieu), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938, mle 458.
Grandjean (Marc-Louis-Marie-Amédée), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 1318.
Grandvaux (Maurice-Armand), subdivision de Besançon, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1938, mle 602.
Gravouille (Auguste-Pierre-Yves), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1937, mle 2129.
Guidot (Jean), T. O. A., D. P. M. A. T., classe 1936, mle 487.
Guillermin (Henry-Joseph-Florentin), subdivision de Dijon, recrutement de Lyon, classe 1941, mle 24040.
Guimet (André-Lucien-Maurice), subdivision de Grenoble, recrutement de Grenoble, classe 1938, mle 2276.
Guinot (Jean-Ernest), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 513.
Guinot (Paul-Marcel), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1939, mle 715.
Hamon (Pierre-René-Louis), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1935, mle 343.
Hasquenoph (Albert-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Belfort, classe 1939.
Heitzmann (Marcel-Antoine-Théodore), subdivision de Metz, recrutement de Sarrebourg, classe 1926, mle 401.
Jarry (Marcel-Franck-Lucien-Maurice), subdivision de Versailles, recrutement de Laon, classe 1937, mle 1554.
Jeantieu (Michel-Gaston), subdivision de Vannes, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 618.
Jegat (Pierre-Gabriel), subdivision de Vannes, recrutement de Lorient, classe 1937, mle 516.
Jezegou (Joseph-Hervé-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1938, mle 2903.
Joly-Juhenton (Marcel-Gustave), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1927, mle 729.
Jondon (André-Auguste-Léon), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938, mle 499.
Kervinio (Joseph-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1941, mle 5579.
Labarthe (Jean), subdivision de Pau, recrutement de la Seine 3e bureau, classe 1938, mle 2220.
Labbat (Antoine), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1938, mle 1123.
Lacombe (Jean-Jacques-Marie), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 2219.
Langnickel (Marcel), T. O. A., recrutement de Nancy, classe 1940, mle 510.
Latroy (Roger-André-Victor), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 799.
Laurain (Jacques-Louis-Marcel), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 1018.
Laval (Jean-Léon), subdivision de Paris, recrutement de Périgueux, classe 1936, mle 1483.
Le Breton (Louis-Marcel-Joseph), subdivision de Rennes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938.
Lecacheur (Jean-Marcel-Fernand-Auguste), subdivision autonome d'Agadir, recrutement de Valenciennes, classe 1936.
Lemagnen (François-Marcel-Emile), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938, mle 390.
Leroux de Salvert (Christian-Marie-Louis), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 1266.
Levi (Jacques-Charles-Edmond), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 2214.
Loridan (Joseph-Edmond-Henri), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1938, mle 2110.
Loriot (André-Félix-Jean), subdivision de Lille, D.P.M.A.T. (3e bureau), classe 1940.
Marion (Pierre-Léon), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1939, mle 2218.
Martin (Pierre-Louis-Auguste), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1944, mle 514.
Martin (Pierre-Maurice-André), division de Constantine D. P. M. A. T. 3e bureau, classe 1941.
Marzloff (Yves-Gérard-Marie), subdivision d'Amiens, recrutement de Belfort, classe 1932, mle 491.
Massa (Jean), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1940, mle 1633.
Massol (Jean-Baptiste), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1943, mle 1196.
Massot (Jean-Paul-Léon), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1939, mle 784.
Minoret (Jean-Armand), subdivision d'Angoulême, recrutement de la Rochelle, classe 1937, mle 412.
Mock (Jacques-Charles), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1935, mle 1575.
Mock (Robert), subdivision de Colmar, recrutement de Colmar, classe 1937, mle 25/6/6562.
Montillaud (Georges-Marcel-René), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 312.
Moreau (Marie-Louis-Henry), subdivision de Chambéry, recrutement de la 8e région militaire, classe 1939, mle 1284.
Moriamez (Camille-Désiré), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1940, mle 3855.
Mout (Georges-Michel), subdivision de Toulon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1940, mle 239.
Moutaux (André-Albert), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1935, mle 852.
Moutier (Guy-René-Ernest), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1939, mle 913.
Noiret (Jean-Joseph), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1939, mle 2124.
Nuiaouet (Pierre-Louis-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1938, mle 1809.
Paccard (Raymond-Henri), subdivision de Paris, recrutement de Beyrouth, classe 1942.
Papin (Raymond-Alfred-Stanislas), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Moulins, classe 1936, mle 1252.
Pegoff (Serge), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 1961.
Pelletier (Jean-René), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1939, mle 2078.
Peron (Pierre-Joseph-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Quimper, classe 1938, mle 1618.
Perriod (Georges-Félix), subdivision d'Oujda, recrutement de Bourg, classe 1938, mle 1670.
Peyrin (Paul-Charles), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 1942.
Picandet (André-Lucien-René), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 3355.
Plenard (Paul-Henri-Antoine), subdivision de Besançon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1937, mle 125.
Possien (André-Edmond-Jean), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1937, mle 202.
Prigent (Edouard-Aimé-Marie), subdivision de Rennes, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1939, mle 999.
Rebeyrol (Philippe-Jean), 8e région militaire, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1937, mle 489.
Recoing (Henri-Marie-Eugène), subdivision de Versailles, recrutement de Moulins, classe 1938, mle 962.
Rombach (René-Fernand), subdivision de Paris, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 506.
Rousseau (André), subdivision d'Amiens, recrutement de Tours, classe 1939, mle 1790.
Rouvier (Charles-Pierre), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 2036.

Sainte-Marie (Pierre-Jean), subdivision d'Amiens, recrutement de la 2e région militaire, classe 1935, mle 75.
Sarrazin (Henri), subdivision d'Angoulême, recrutement de la 4e région militaire, classe 1924, mle 916.
Schultz (Jean-Louis-Henri), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 2119.
Soudin (Clément-André), subdivision de Paris, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 816.
Stamati (Stéphane-Antoine), subdivision de Caen, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 59.
Steinberg (Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 580.
Tardy (Barthélémy-Marius), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Saint-Etienne, classe 1939, mle 1050.
Tellier (Nestor-Fernand-Jean), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1938, mle 1420.
Tellier (William-Anselme-Georges), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 2575.
Tremoulet (Roger-Guy), subdivision de Lyon, recrutement de Bourg, classe 1943, mle 21999.
Troy (Jean-Vincent-Auguste), subdivision d'Albi, recrutement d'Albi, classe 1938, mle 722.
Vaillant (Georges-Henri-Alphonse), subdivision de Laon, recrutement de Lille, classe 1938, mle 2522.
Vandendriessch (René), subdivision de Nevers, recrutement de Lille, classe 1920, mle 105.
Veltz (Maurice-Jacques), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1939, mle 2253.
Vendeuvre (Henri-Albert-Marie), subdivision de Besançon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1940, mle 5256.
Victor (Lucien-Léon), subdivision de Paris, recrutement de Caen, classe 1931, mle 231.
Vidal (Paul-Emile), subdivision de Chambéry, recrutement de la 8e région militaire, classe 1941, mle 25079.
Wanham (Albert-Jean-Alexandre), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1930, mle 5340.
Weber (Marius-Georges-Louis), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1926, mle 3386.
Williot (Roger-Louis-Adolphe), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1927, mle 273.
Winter (Engelbert), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1932, mle 1393.
Witall (Roger), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 797.
Yams (Pierre-Lucien-Marcel), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1938, mle 1983.

Catégorie 11.

Aubertin (Raymond-Louis-Jules), T. O. A., recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1928, mle 1742.
Bacci (Roger-Louis-Fernand), subdivision de Marseille, recrutement d'Ajaccio, classe 1936, mle A. 2002.
Barthelemy (Jean-Frédéric), T. O. A., recrutement d'Albi, classe 1924, mle 708.
Becker (Armand-Pierre), subdivision de Metz, recrutement de Sarrebourg, classe 1923, mle 762.
Bergerat (André-Louis-Georges), division de Casablanca, recrutement de Moulins, classe 1930, mle 2196.
Bernard (Paul-Louis-Jean-Baptiste), division de Casablanca, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1932, mle 153.
Bernardin (Rober-Pierre), T. O. A., recrutement de la 1re région militaire, classe 1934, mle A/2559/35.
Bloch (Pierre-Gustave), division de Casablanca, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 116.
Bocquet (Michel-Lucien), subdivision d'Amiens, recrutement de la 2e région militaire, classe 1935, mle 222.
Boinet (André-René-Paul), subdivision de Toulon, recrutement de la 9e région militaire, classe 1934.
Bontemps (Louis-Robert-Joseph), subdivision autonome d'Oujda, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1942, mle 9838.
Bonthoux (Albert-Paul), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Oran, classe 1936, mle 574.
Bossez (Charles-Louis-Jean), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1939, mle 983.
Boucher (Léon-René-Jean), subdivision de Caen, recrutement de Port-Vendres, classe 1940, mle 2201.
Boudault (Henri-Marie), subdivision de Dijon, recrutement d'Angoulême, classe 1930, mle 1978.
Bourdin (Anicet), subdivision d'Orléans, recrutement de Blois, classe 1929, mle 877.
Bouygues (Raymond-Elisée), subdivision d'Albi, recrutement de la 5e région militaire, classe 1927, mle 986.
Briones (André-Pierre-Henri), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1943, mle 1385.
Bruet (Charles-Robert), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1933, mle 2715.
Brunel (Roger-Pierre-Eugène), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1943, mle 10075.
Bue (Laurent-Jean-Marie), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Foix, classe 1932, mle 13.
Bunel (René-Louis), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1928, mle 643.
Capoen (William-André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1933, mle 7865.
Casamatta (Bonaventure), division de Casablanca, recrutement d'Ajaccio, classe 1930, mle 130.
Cellier (René-Jean-Paul), division de Casablanca, recrutement de Privas, classe 1935, mle 1336.
Chamouleau (Marcel-Pierre), division d'Alger, recrutement de Bordeaux, classe 1938, mle 3815.
Charles (Fernand), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Carcassonne, classe 1922, mle 352.
Chassignet (Paul-Louis), T. O. A., recrutement de Belfort, classe 1928, mle 788.
Chastrusse (Mathieu), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1926, mle 2881.
Chollet (Jacques-Marcel), subdivision de Dijon, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1929, mle 1075/27.
Clarac (Albert-Eugène), subdivision de Bordeaux, recrutement de Foix, classe 1930, mle 460.
De Comminges (Aimery-Bertrand-Geoffroy-Elie), subdivision de Paris, recrutement de Toulouse, classe 1945.
Courdioux (René), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Mâcon, classe 1939, mle 2777.
Couturier (Charles-Gabriel), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1940, mle 1850.
Craneguy (André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1932, mle 1363.
Cristini (Antoine-Félix), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1933, mle A 153/33.
Cullmann (Armand-Pierre), division de Fès, recrutement de Rabat, classe 1931, mle 157.
Custaud (Léonce), division de Meknès, recrutement de Constantine, classe 1931, mle A 1208/29.
Daures (Denis-Adrien-Achille), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1930, mle 1271.
Debève (René-Augustin), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1932, mle 948.
Delmont (Joseph), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1930, mle 1553.
Denis (Joseph-Jean), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1938, mle 3174.
Desquet (Henr.-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 4e région militaire, classe 1941, mle 40969.
Dexmier (André-Rémi), subdivision d'Angoulême, recrutement d'Angoulême, classe 1933, mle 1539.
Domecq (Julien-Marcel), subdivision d'Angoulême, recrutement de la 4e région militaire, classe 1933, mle 327.
Douchet (Joseph-Alfred), subdivision de Metz, recrutement de Strasbourg, classe 1946, mle 1293.
Duchêne (Charles-Albert), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Mézières, classe 1929, mle 1498.
Dumont (Roland-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 4e région militaire, classe 1935, mle 1314.
Filippi (Philippe), subdivision de Montpellier, recrutement d'Ajaccio, classe 1936, mle 72309/34.
Fonpudie (Yves-Jean-Albert), subdivision de Toulouse, recrutement de la 5e région militaire, classe 1933.
Gagner (Robert-Henri), subdivision de Nancy, recrutement de Limoges, classe 1937, mle 389.
Galaup (René-Jean-Louis), subdivision d'Albi, recrutement de Carcassonne, classe 1936 EV., mle 90.
Galletto (Hippolyte-Elie), subdivision de Montpellier, recrutement de Montpellier, classe 1930, mle 2019.
Gavelle (Charles-Jules), subdivision de Marseille, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1942 E. V.
Gavoty (Georges-Joseph), subdivision de Toulon, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 1676.
Giudici (Dominique), subdivision de Nancy, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1943.
Grandemange (Martial-Fernand), division de Casablanca, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 346.
Gravereaux (Albert-Léandre-Léon-Auguste), subdivision de Toulon, recrutement de Versailles, classe 1934, mle 4982.
Guichardan (Louis-Eugène), subdivision de Lyon, recrutement de Bourg, classe 1938, E. V., mle 1620.
Guyenot (Robert-Charles-Gabriel), subdivisoin de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1937, mle 115.
Halftermeyer (Louis-Philippe-Edouard-Edmond-Abel-Ghislain), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1937, mle 694.
Hersigny (Henri-Pierre), subdivision de Châlons-sur-Marne), recrutement de Mézières, classe 1923, mle 2061.
Houpert (Georges-Louis), subdivision de Nevers, recrutement de Sarrebourg, classe 1939, mle 219.

Hoyet (Lucien-Jules-Albert), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1928, mle 2649.
Hudelot (Marcel-Fernand), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1929, mle 1366.
D'Ippolito (Edward-Ange-Virginius), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1933, mle 432.
Jaloux (Jean-Georges), subdivision de Colmar, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1932, mle 674.
Jouvel (Jean-Victor-Guy), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1942.
Kanfer (Julien), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1933, mle 106.
Knecht (François-Emile), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938.
Kornbrust (Paul-Albert), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1930, mle 2687.
La Cloche (François), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946.
Langevin (Pierre-Elie-Marie), subdivision de Nantes, recrutement de Cholet, classe 1932, mle 197.
Lautrous (Louis-Yves-Joseph), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1926, mle 5193.
Lebeau (Jean-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 131.
Lebedel (Auguste-Marcel-Pierre), subdivision de Lille, recrutement d'Epinal, classe 1934, mle 454.
Lecuyer (Jean-Noël-Laurent-Guillaume-Vincent), subdivision de Toulouse, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1929, mle 1641.
Le Grand (Jean-Louis), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1927, mle 272.
Lemaigre (Bernard-Albert-Louis), division d'Alger, recrutement de Tours, classe 1934, mle 616.
Lemoine (Michel-Robert), subdivision de Tours, recrutement de Poitiers, classe 1944, mle 29207.
Liotard (Raymond-Gaston-Louis), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1935, mle 1403.
Loisel (Joseph), subdivision de Nantes, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 3218.
Malefille (Pierre-Bernard-Louis), subdivision de Bordeaux, recrutement de la 4e région militaire, classe 1941, mle 10693.
Maltempi (Paul-Albert-Gabriel), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1926, mle 2645.
Malzieu (Eugène-Elie), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1930, mle 1586.
Martin (André), subdivision de Versailles, recrutement de Sélestat, classe 1928, mle 11572.
Mascles (Irénée-Alfred), subdivision d'Albi, recrutement de Rodez, classe 1935, mle 1523.
Massardier (Roger-Hippolyte-Henri), subdivision de Vannes, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1930, mle 214.
Médard (Félix-Marcel), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941, mle 10730.
Meyel (Romain-Pierre), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1944, mle 5665.
Meyer (Roger), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Amiens, classe 1933, mle 2406.
Modica (Yves-Michel-Eugène), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1939, mle 1983.
Montazaud (Marcel), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1934, mle 1312.
Moratin (André-Paul), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1940, mle 478.
Moretti (Christophe), division de Marrakech, recrutement d'Ajaccio, classe 1938, mle 403.
Mouget (Armand-Léon-Ambroise), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1934, mle 180.
Mouret (Jean-Maurice-Elie), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bergerac, classe 1929, mle 81.
Murat (René-Pierre-Julien), division de Casablanca, recrutement de Cahors, classe 1933, mle 755.
Nicolai (Paul-François), division d'Alger, recrutement d'Ajaccio, classe 1939, mle A. 1823/37.
Nicosia (Paul-Jean), division de Casablanca, recrutement de Rabat, classe 1936, mle R 465.
Nicot (René-Louis), subdivision de Laon, recrutement de Limoges, classe 1934, mle 1867.
Nompeix (Raoul-Auguste), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1929, mle 1505.
Obach (Guy-Louis-Jean), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1934, mle 1430.
Ohresser (Robert-Adolphe), subdivision de Strasbourg, recrutement de Strasbourg, classe 1927, mle 92.
Pages (René-Yvon), subdivision de Montauban, recrutement de Cahors, classe 1934, mle 4241.
Papailhau (Henri-Marius-Emilien), subdivision de Toulouse, recrutement d'Albi, classe 1939, mle 694.
Pasquet (Marcel-Albert-Alfred), subdivision de Rouen, recrutement de la 2e région militaire, classe 1923, mle 840.
Pegorie (Pierre Edmond), subdivision de Limoges, recrutement de la 4e région militaire, classe 1943, mle 9590 B.
Pele (Michel-André-Louis-Armand), subdivision de Limoges, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1945, mle 26630.
Perain (Pierre-Armand), subdivision de Paris, recrutement de Tarbes, classe 1947.
Périvier (Jacques-André-Marcel-Roger), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1933, mle 1386.
Petit (Roger-Philibert-Gustave), division de Constantine, recrutement de Nevers, classe 1926, mle 550.
Pizard (Antoine-Etienne-Joseph), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1925, mle 673.
Poggi (Pascal), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1922, mle 777.
Poletti (Félix-Antoine), subdivision de Montpellier, recrutement d'Ajaccio, classe 1932, mle 1386.
Rabolin (Marius-Alfred-Robert), T. O. A., recrutement de Besançon, classe 1927, mle 952.
Rai (Antoine-Jean-Baptiste), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1929, mle 2185.
Reibaldi (Philibert), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1932.
Remy (Louis-François), subdivision de Nantes, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1933, mle 478.
Renaut (Robert-Louis-Jean), Autriche, recrutement de la 6e région militaire, classe 1929, mle 81.
Rigail (André-Edmond), subdivision de Tlemcen, recrutement de la 10e région militaire, classe 1937, mle A 2920/35.
Roubaud (Henri-Augustin), T. O. A., recrutement de Toulon, classe 1933, mle 1203.
Royer (Marcel-André), subdivision de Besançon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1936.
Rueda (Jean), division de Casablanca, recrutement d'Oran, classe 1933, mle 327.
Sammut (Jean), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1943, mle 450.
Schoettle (Joannès-Antoine), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1929, mle 849.
Schreder (Luc-Henri), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1942, mle 12363.
Smirnov de Grez (Georges-Oleg), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1925, mle 5389.
Staub (Jules), subdivision de Metz, recrutement de la 6e région militaire, classe 1933, mle 2062.
Tahon (Léon-Albert), subdivision de Metz, recrutement d'Arras, classe 1924, mle 1438.
Tanguy (François-Marie), subdivision de Laon, recrutement de Brest, classe 1924, mle 3909.
Thirode (Jules-Albert), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1929, mle 720.
Thomassin (Noël-Louis), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1939, mle 1609.
Thouvenin (Bernard-Pierre-Rémy), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1943, mle 4115.
Trastour (Jean-Edmond-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de Nice, classe 1935, mle 608.
Vallat (Valéry-Isidore), T. O. A., recrutement de Nîmes, classe 1925, mle 1708.
Verdonck (Astère-Désiré-Joseph), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Lille, classe 1933, mle 3420.
Verhaeghe (Albert-Louis), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1926, mle 5535.
Vin-Niveaux (René-Charles), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1936, mle 809.
Weiss (Marcel-Laurent), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1928, mle 4675.
Zaegel (Jean-Paul), subdivision de Strasbourg, recrutement de la 6e région militaire, classe 1942, mle 5141.
Zilliox (Charles), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928, mle 441.

Catégorie 12.

Alfonsi (André), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1932, mle 1723.
Bassibey (Georges-André), division d'Alger, recrutement de la 4e région militaire, classe 1927/2, mle 1763.
Blitte (Maurice-Adolphe), subdivision de Montpellier, recrutement de Mézières, classe 1932, mle 1254.
Brogly (Lucien), subdivision de la Sarre, recrutement de Colmar, classe 1933, mle 1620.
Brunet (Olivier), 8e région militaire, recrutement de Soissons, classe 1944, mle 2147.
Chauvet (Jean-Jacques), Autriche, recrutement de Moulins, classe 1929, mle 1676.
Cumine (Lucien-Henri-Georges), division de Casablanca, recrutement de Rennes, classe 1929, mle 164.
Dardy (Raymond-Henri), subdivision de Versailles, recrutement de Guéret, classe 1943, mle 8715.

Delgenes (Jean-Sauveur-Guillaume), subdivision d'Albi, recrutement de Toulouse, classe 1931, mle 207.
Geraldini (Paul-Joseph), subdivision d'Albi, recrutement d'Ajaccio, classe 1936, mle 1472.
Gruntz (Francis-Albert), T. O. A., recrutement de Strasbourg, classe 1942, mle 4120.
Jacotot (Pierre-Paul-Roger), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1941, mle 5898.
Kleindienst (Joseph-Albert), subdivision de Colmar, recrutement de Colmar, classe 1939, mle 40.
Kuhn (Alphonse-Antoine), Autriche, recrutement de Strasbourg, classe 1941.
Le Bihan (Frédéric-Louis-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Lorient, classe 1931, mle 292.
Léonard (Edouard-Paul), subdivision de Poitiers, recrutement de Constantine, classe 1936.
Libert (Edgar-Léon), subdivision de Metz, recrutement de Valenciennes, classe 1929, mle 1323.
Linet (Jules-Edouard), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1929, mle 764.
Lovinger (Jacques), division Meknès, recrutement d'Oran classe 1921, mle 7202.
Marseille (Edmond-Robert), subdivision autonome d'Agadir, recrutement de Bourges, classe 1932, mle 1385.
Minella (Ernest), subdivision de Metz, recrutement d'Oran, classe 1932, mle 37839.
Moulon (Jean-Charles-Marie), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1941, mle 12175.
Paul (Roger-Armand-Augustin), subdivision autonome d'Agadir, recrutement de Rouen, classe 1934, mle 116.
Planel (Georges-André-Robert), Autriche, recrutement de la 7e région militaire, classe 1931, mle A. 531-30.
Preney (André-Edmond-Lucien), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1932, mle 2284.
Reibaldi (Jules-François), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1934, mle 986.
Sourd (Pierre-Firmin), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Chambéry, classe 1943, mle 764.
Tereygeol (André), subdivision de Tours, recrutement de Tulle, classe 1935, mle 1388.
Thomas (Henry-Georges), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1941, mle 17088.
Touche (Emile-René-Louis), subdivision de Paris, recrutement de Rabat, classe 1941, mle 1014.
Weimann (Albert), subdivision de Colmar, recrutement de Saverne, classe 1930, mle 366.

Catégorie 13.

Aubard (Jean-Baptiste-Louis), subdivision de Tours, recrutement de Châteauroux, classe 1926.
Brangier (Pierre), subdivision d'Angoulême, recrutement d'Angoulême, classe 1940, mle 243.
Gouvenot (Henri), division de Meknès, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1935, mle 20.
Launay (Edilbert-Pierre), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Agen, classe 1941, mle 1764.
Le Bret (Yves-Robert-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1945, mle 7803.
Lemeunier (Raymond-Auguste-Marie), division de Meknès, recrutement de Laval, classe 1934, mle 3.
Pichard (Roger-Louis-Emile-Georges), subdivision de Versailles, D. P .M. A. T. (3e bureau), classe 1932.

Catégorie 14.

Allais (Jean-Antonin), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1942, mle 4150.
Aubry (Pierre-Georges-Emile), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1946, mle 383.
Auffret (Paul-Joseph-Alexis), subdivision de Vannes, recrutement de Vannes, classe 1946, mle 6564.
Barras (Jacques-François), groupe du Pacifique, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1945, mle 8686.
Bonnaud (Guy-Auguste-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 21890.
Bouyat (Albert-Paul-Henri), 8e région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1931, mle 1780.
Chicoye (Jean-Baptiste-Félix-Octave), subdivision de Paris, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1936, mle 799.
Compagnon (Marcel-Marie-Philippe-Eugène), subdivision d'Amiens, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1941, mle 1185.
Corbinau (Georges-Robert-Marie), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1946, mle 1504.
Descotte (Roger-Emile-Ghislain), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1945, mle 360.
Foulon (Maurice-Auguste), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1946, mle 313.
Foureaux (Jacques-Georges-Eugène), subdivision d'Amiens, recrutement d'Amiens, classe 1946, mle 26078.
Fournier (François-Antoine), subdivision de Vannes, recrutement d'Oran classe 1940, mle 1737.
Garese (Louis-Alphonse), division de Constantine, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 1167.
Goupy (Marie-Robert-Jean), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1944, mle 12248.
Greiner (Louis), T. O. A., recrutement de la 6e région militaire, classe 1927, mle 225.
Hechedez (Louis-Henri), subdivision de Dijon, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1925, mle 214.
Hœusler (Pierre-Gabriel-Adolphe), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1943, mle 40004.
Kernel (Pierre), subdivision de Grenoble, recrutement de Sélestat, classe 1928, mle 1855.
Laurent (Jean-Gaston), subdivision de Bordeaux, recrutement de la 4e région militaire, classe 1944, mle 36308.
Le Corre (Henri-Jean-Antoine), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1946, mle 865.
Legrand (André-César-Charles), Tunisie, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1939.
Llorca (Jacques-Marcel), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1946, mle 3.
Piquet (Roger-Marcel), division d'Alger, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1941.
Richier (Pierre-René), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 21839.
Rolig (Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1942, mle 42540.
Sevestre (Claude-René), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 9553.
Verbeurgt (Jules-Alphonse-Emile), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1946, mle 5560.

Catégorie 15.

Chamisse (Léon-Alexis), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1936.
Chevaucherie (Bernard-Fernand-Jules), subdivision de Lille, recrutement de Poitiers, classe 1946, mle 21798.
Eeckman (Louis-André-Marie-Joseph), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 11017.
Grosso (René), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1946, mle 18139.
Naudy (Etienne-Antoine), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Toulouse, classe 1928, mle 1467.
Pedriali (Werther-Gilbert), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Grenoble, classe 1943, mle 521.

Catégorie 17.

Atrial (Germain), subdivision d'Albi, recrutement de Carcassonne, classe 1923, mle 892.
Albert (Georges-Marcel-Alphonse), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1934, mle 683.
Aldou (Lucien-Marius-Louis), subdivision d'Oran, recrutement de Nimes, classe 1930, mle 1598.
André (Jean-René), subdivision de Nancy, recrutement de Thionville, classe 1937, mle 221.
Anstett (Alphonse), subdivision de Metz, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 3.
Armant (Alfred), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1930, mle 390.
Babil (Léon-Gustave), Autriche, recrutement de Montpellier, classe 1924, mle 1524.
Baechler (Ferdinand-Louis), subdivision de Colmar, recrutement de Colmar, classe 1934, mle 382.
Barbier (Jean-Marie), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Chaumont, classe 1926, mle 323.
Barkat (Fredj), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1925, mle 1182.
Barreau (André-Léon), subdivision de Paris, recrutement d'Orléans, classe 1922, mle 902.
Barthélemy (André-Georges-Henri-Gabriel), subdivision de Metz, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1937, mle 242.
Bary (Michel-Ernest), subdivision d'Arras, recrutement d'Amiens, classe 1935, mle 457.
Besson (Olga-Pierre-Auguste), T. O. A., recrutement de la 7e région militaire, classe 1927, mle 1037.
Boilloux (Henri-Frédéric), subdivision de Nancy, recrutement de Chaumont, classe 1925, mle 413.
Boitrelle (Roger-Alexis-Robert), subdivision d'Arras, recrutement d'Arras, classe 1933, mle 1503.
Bonnot (Paul-Abel-Maurice), subdivision de Nancy, recrutement de Versailles, classe 1936, mle 328.
Bordonnex (Paul-Emile), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1930, mle 3422.

Bouvier (Maurice-François-Pierre-Auguste), subdivision de Versailles, recrutement de Saint-Malo, classe 1925, mle 1677.
Braillon (Martial-Pierre), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 5368.
Brenner (Michel-Antoine), subdivision de Strasbourg, recrutement de Saverne, classe 1934, mle 1395.
Briend (Jean-Marie-Emmanuel), subdivision de Rennes, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1930, mle 338.
Buchez (Pierre-Raymond-Charles-Henri), subdivision d'Amiens, recrutement de Lille, classe 1934, mle 32.
Caille (Emmanuel-Jules-Lucien), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1935, mle 160.
Capitaine (Henri-Célestin), subdivision de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1924.
Carrier (Lucien-René), T. O. A., recrutement de la 1re région militaire, classe 1928, mle 817.
Castioni (Jean-Paul), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 850.
Caudron (Gustave-Louis), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1928, mle 639.
Chaline (Roger-Marie-Henri), subdivision d'Orléans, recrutement d'Orléans, classe 1923, mle 1460.
Challier (Emile-Jean-Honoré), subdivision d'Orléans, recrutement de Poitiers, classe 1932, mle 717.
Charpentier (Marcel-Frédéric-Alfred), T. O A., D. P. M. A. T., 3e bureau, classe 1935, mle 927.
Chauzi (Alexandre-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1929, mle 6507.
Chevrier (Pierre-Maurice-Albert), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1927, mle 317.
Chottard (Germain), subdivision de Rouen, recrutement de Nevers, classe 1926, mle 1320.
Clapie (André-Léon-Adolphe), subdivision d'Albi, recrutement de Rodez, classe 1932, mle 383.
Claude (Abel-Pol), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1930, mle 69.
Clément (Victor-Paul-Clément), subdivision d'Arras, recrutement de Béthune, classe 1925, mle 3605.
Cointot (Lazare-Félix-Maurice), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1929, mle 177.
Colin (Louis), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1928, mle 1254.
Collard (Pierre-Tancrède), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1944.
Collignon (Roland), 8e région militaire, recrutement de Thionville, classe 1932, mle 1030.
Collin (Alphonse-François-Marie), subdivision de Caen, recrutement 3e région militaire, classe 1928, mle 1048.
Compiègne (Alfred-Louis-Auguste), subdivision de Metz, recrutement de Saint-Omer, classe 1936.
Cosson (Henri-Edmond), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1931, mle 441.
Couchoud (Antoine-François-Louis), subdivision de Sainte-Etienne, recrutement de Saint-Etienne, classe 1931, mle 1699.
Coullet (Paul-Etienne-Auguste), subdivision de Toulon, recrutement 9e région militaire, classe 1929, mle A. 1830.
Crelin (Marius-Maxime-Joseph), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1950, mle 1342.
Cure (Léon-Auguste), subdivision de Nevers, recrutement de Thionville, classe 1932, mle 1090.
Darde (Gabriel), subdivision de Bordeaux, recrutement 4e région militaire, classe 1925, mle 1006/A.
Daugy (Aimé-Désiré), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1926, mle 1269.
Dautrey (André-Camille-Charles), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1929, mle 1991.
Debert (Charles-Henri-Léon), subdivision du Mans, recrutement de Belfort, classe 1928, mle 1917.
Debil (Charles-Gaston-Cornil), subdivision de Constantine, recrutement de Tours, classe 1925, mle 570.
Debot (Jean-Emile), subdivision de Dijon, recrutement de Châlon-sur-Saône, classe 1930, mle 1720.
Decombe (Jean-Maxime), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1929, mle 1548.
Delacourt (Raymond-Charles-Louis), subdivision de Strasbourg, recrutement de Laon, classe 1932, mle 2302.
Deleau (Jean), subdivision de Lille, recrutement 2e région militaire, classe 1935, mle 515.
Delion (Jean-Edmond-Ernest-Jacques), subdivision de Nantes, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1932, mle 462.
Deniau (Xavier-Emmanuel-Gaston-Marie), Extrême-Orient, recrutement 1re région militaire, classe 1943.
Deramond (Henri-Alexandre), subdivision de Montpellier, recrutement de Montpellier, classe 1935, mle 277.
Descamps (Armand-François), subdivision de Lille, recrutement de Béthune, classe 1925, mle 930.
Desjardins (Maurice), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1921, mle 630.
Didier (Albert-Jean-Séraphin), subdivision de Grenoble, recrutement 8e région militaire, classe 1932, mle 1217.
Dieudonne (Roger-Onésime), subdivision de Metz, recrutement de Mézières, classe 1928, mle 688.
Dieval (Jean-Henri-Eugène), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1928, mle 381.
Dinee (Henri-Jean-Louis), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement 6e région militaire, classe 1924, mle 1324.
Dinet (Désiré-Henri), subdivision de Poitiers, recrutement 4e région militaire, classe 1931, mle 669.
Dumeignil (Ernest-Edouard), subdivision de Lille, recrutement d'Arras, classe 1938, mle 152.
Durand (René-Gabriel), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1931, mle 1080.
Erard (Jean-Marcel-Georges), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1929, mle 551.
Euzenot (Julien-Marie), subdivision de Versailles, recrutement 3e région militaire, classe 1922, mle 40.
Faglin (Cyprien-Fidèle-Fernand), subdivision de Bordeaux, recrutement 2e région militaire, classe 1933, mle 2615.
Floc'h (Pierre-Antoine-Jacques), subdivision de Rennes, recrutement de Niort, classe 1938, mle 343.
Foulut (Jean-Louis-Alphonse), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1936, mle 43.
Fricault (Pierre-Noël), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1935, mle 1121.
Friderich (Marcel-Jean), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 1292.
Fromont (Louis), subdivision de Laon, recrutement de la 2e région militaire, classe 1928.
Froute (Jean-Eugène), subdivision de Bordeaux, recrutement de Pau, classe 1930, mle 444.
Gay (Georges-Maurice), subdivision de Nevers, recrutement de Moulins, classe 1932, mle 1334.
Geirnaert (Jules-Charles), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1929, mle 177.
Geiser (Henri-Louis), subdivision de la Sarre, recrutement de Toulon, classe 1935, mle 1856.
Georges (Paul-Marie-René), subdivision de Paris, recrutement de la 6e région militaire, classe 1933, mle 1705.
Gérard (Aymon-Robert), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Epinal, classe 1936, mle 251.
Giraud (René-Louis-Marcel), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement d'Orléans, classe 1925, mle 1259.
Giraudeaux (Henri-Gabriel-André), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1930, mle 538.
Girolet (Gaston-Rémy-Georges), Autriche, recrutement de Grenoble, classe 1928, mle 1903.
Goasdoue (Jean-Joseph-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1929, mle 1812.
Gonand (Armand-Camille), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1935, mle 2997.
Goulois (Maurice-Jules), subdivision de Rouen, recrutement de la 2e région militaire, classe 1931, mle 1604.
Grandgoing (René-Roger), subdivision de Bordeaux, recrutement de la 4e région militaire, classe 1928, mle 1314.
Grasso (Jean-Baptiste-Vincent-Henri-Bernard), subdivision de Bordeaux, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 2786.
Grégoire (Henri-Georges-Joseph), subdivision de Mille, recrutement de Lille, class 1926, mle 4764.
Groult (Jean-Baptiste-Hippolyte-Alexandre), subdivision de Versailles, recrutement de Cherbourg, classe 1933, mle 951.
Guerrier (Joseph-Amédée-Eugène), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Saint-Etienne, classe 1933, mle 2138.
Guillemin (Pierre-Arnaud), subdivision de Pau, recrutement de Cherbourg, classe 1933, mle 1417 C 32.
Guillemot (André-René), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1932, mle 93.
Guyot (Jules), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1929, mle 1134.
Hebrard (Annet-Antoine-Jean-Marie), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1929, mle 2099.
Herbigo (Pierre-Paul-Jean), subdivision d'Orléans, recrutement d'Orléans, classe 1936, mle 1192.
Hirardin (Marcel-Victor-Henri), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Mézières, classe 1933, mle 1550.
Huth (Marcel-Othon), subdivision de Versailles, recrutement de Mulhouse, classe 1932, mle 713.
Innocent (Arthur-Emile), subdivision d'Amiens, recrutement de Beauvais, classe 1929, mle 60.
Jeannot (Gérard-Jean), subdivision de Paris, recrutement de Bordeaux, classe 1935, E. V., mle 1432.
Jegou (Jacques-André), Extrême-Orient, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1940, mle 520.
Joviado (Ramon), subdivision de Montpellier, recrutement de Marseille, classe 1933, mle 1543.
Kamlay (Ludwick), subdivision de Bordeau, recrutement d'Oran, classe 1925, mle 2374.

Kober (Raymond), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1931, mle 336.
Kuhnmunch (Alfred-Robert), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1934, mle 1641.
Laborde (Georges-Adolphe-Yves), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Agen, classe 1927, mle 27.
Laborie (Jean-Henri), subdivision de Montauban, recrutement de Montauban, classe 1929, mle 184.
Laforet (Henri), subdivision de Dijon, recrutement de Macon, classe 1929, mle 921.
Lagrange (Jean-Marie-Honorat), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 239.
Langlois (Louis-Auguste-Joseph), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Laval, classe 1927, mle 1118.
Langlois (Pierre), subdivision de Colmar, recrutement de Valenciennes, classe 1932, mle 1109.
Larbaud (Alexandre-Jean-Raymond), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1936, mle 72.
Laurent (Wilhelm-Georges-Max), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1933, mle 561.
Laval (Marie-Joseph-Jean-Roger), subdivision de Bordeaux, recrutement de la 4e région militaire, classe 1936, mle 232.
Lavault (René-Auguste), subdivision de Rennes, recrutement de Niort, classe 1931, mle 457.
Lavergne (Antoine-Robert), subdivision de Metz, recrutement de Bordeaux, classe 1927, mle 4021.
Lavit (Joseph-Michel), subdivision de Paris, recrutement de Tarbes, classe 1934, mle 1293
Lebargy (Pierre-Henri), subdivision de Nantes, recrutement de Lille, classe 1933, mle 5335.
Leclerc (Albert-Georges-Arthur), subdivision de Nevers, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1934, mle 2982.
Leclercq (Albert-Louis-Anatole), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1935, mle 549.
Legrand (Pierre-Jean-Baptiste), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1928, mle 1146.
Lehmann (Pierre-François-Joseph), subdivision de Metz, recrutement de Metz, classe 1928, mle 661.
Lemarquis (René), subdivision de la Sarre, recrutement d'Epinal, classe 1929, mle 943.
Le Neuresse (Kervadec-Julien-Marie), subdivision Vannes, recrutement 3e région militaire, classe 1931, mle 283.
Lesdalon (Célestin-Joseph), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1927, mle 81.
De Liniers (André-Théodore-Joseph-Marie-Guy), subdivision Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1938, mle 355.
Louis (André-Marius), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1929, mle 725.
Loubat (Edouard), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Agen, classe 1936, mle 59.
Maitre (André-Joseph-Victor), subdivision de Montpellier, recrutement d'Annecy, classe 1941, mle 24856.
Marella (Gino-Pierre-Victor), subdivision de Toulon, recrutement de Nice, classe 1936, mle 148.
Marion (Louis), subdivision de Dijon, recrutement de Nevers, classe 1930, mle 753.
Martin (Maurice-Eugène), subdivision du Mans, recrutement de Soissons, classe 1929, mle 274.
Martin (Roger), subdivision de Colmar, recrutement de Mulhouse, classe 1932, mle 514.
Massacrier (Maurice-Félix), subdivision de Nevers, recrutement de Vesoul, classe 1935, mle 167.
Maudet (Gaston), subdivision de Poitiers, recrutement de la 4e région militaire, classe 1910, mle 519.
Mauqui (Louis-Léon-Jean), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1913.
Maurice (Jacques-Georges-Marcel-Maurice), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1936, mle 1326.
Menzin (Robert-Célestin-Emile), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1928, mle 204.
Mialet (Raymond-Fernand), subdivision de Grenoble, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1934, mle 4101.
Michaux (Jean-Emile), subdivision de Metz, recrutement de la 6e région militaire, classe 1932, mle 2092.
Michelon (Gilbert-Marius-François-Valentin), subdivision de Dijon, recrutement de Poitiers, classe 1928, mle 238.
Mingant (Pierre-Roger), subdivision du Mans, recrutement de Brest, classe 1932, mle 2212.
Mirail (Jean), subdivision de Metz, D. P. M .A. T. (3e bureau), classe 1932, mle 576.
Mirepoix (Jacques-Louis-Marie-Aymé), subdivision de Lyon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1934.
Mockers (Georges), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1922, mle 1538.
Moithy (Paul-Emile), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1932, mle 1298.
Montignot (Gaston-Auguste-Jean), subdivision de la Sarre, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1928, mle 1293.
Morcau (Léon), subdivision de Paris, recrutement de Limoges, classe 1932, mle 2515.
Morin (Robert-Clément), subdivision de Dijon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1930, mle 4395.
Nectoux (Georges-Louis-Philippe), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1927, mle 307
Neuville (Gilbert-Donat-Léon), 2e région militaire, recrutement de Valenciennes, classe 1933, mle 405.
Noyau (André-Albert), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Melun, classe 1933 mle 1124.
Oudeville (André-Lucien-Théophile), subdivision de Metz, recrutement de Nancy, classe 1936, mle 820.
Ozenne (Roger-Maurice), subdivision de Dijon, recrutement de Valenciennes, classe 1936, mle 947.
Panetier (Raymond-Henri-Gilbert), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1932, mle 2337.
Patureau (André), division de Constantine, recrutement de la Seine, 2e bureau, classe 1931, mle 1154.
Perdrix (Robert-Charles-Léon), subdivision de Lyon, recrutement de Bourg, classe 1941, mle 132.
Père (Maurice-Etienne-Marie), division de Meknès, recrutement de la Rochelle, classe 1933, mle 1715.
Perrin (Gabriel-Aimé), subdivision de Strasbourg, recrutement de Saverne, classe 1932, mle 605.
Petit (Claude-Jean Georges), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938, mle 6919.
Peyron (Pol-Marie), subdivision de Vannes, recrutement de Vannes, classe 1933, mle 546.
Pierne (Pierre-Emile), Autriche, recrutement de la 6e région militaire, classe 1926.
Pylliser (René-Charles-Emile), subdivision de Lille, recrutement de Dunkerque, classe 1924, mle 1310.
Piot (Emile-Delphin-Fernand), subdivision de Bordeaux, recrutement de Poitiers, classe 1928, mle 591.
Piot (Marcel-Julien-François), subdivision de Poitiers, recrutement de Niort, classe 1928, mle 1866.
Poirel (André-Jules-Auguste), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1937, mle 1054.
Ponse (Georges-Claude), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1941, mle 13798.
Pontier (Léon-Marcel-Camille), subdivision de Montpellier, recrutement de Nimes, classe 1933, mle 2560.
Raphel (Roger-Oscar), subdivision de Chambéry, recrutement de Chambéry, classe 1932, mle 1829.
Rejaudry (Bernard-Paul-Elie), subdivision de Nevers, recrutement de Tours, classe 1927, mle 1016.
Riotte (André-Marie-Paul), subdivision de Nancy, recrutement d'Auxerre, classe 1932, mle 192.
Rivière (Fernand-Auguste-Albert), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Versailles, classe 1929, mle 1677.
Robert (Marc-Gustave-Georges), T. O. A., recrutement de la Seine, 6e bureau, classe 1934, mle 1248.
Roger (Jules-Arthur), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Mézières, classe 1928, mle 1135.
Rossignol (Pierre-Louis-Octave), subdivision de Tours, recrutement de Tours, classe 1933, mle 1841.
Roubinet (Julien), subdivision de Bordeaux, recrutement de Périgueux, classe 1930, mle 184.
Roux (Maurice), subdivision de Colmar, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1932.
Sauger (René), T. O. A., recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 48.
Savignet (Lucien-Albert), subdivision de Dijon, recrutement de Vesoul, classe 1923, mle 475.
Schildt (Robert), subdivision de Versailles, recrutement de Lille, classe 1930, mle 2598.
Schlosser (Gustave-Georges), subdivision de Strasbourg, recrutement de la 6e région militaire, classe 1913; mle 5955.
Soulaine (Léon-Julien), subdivision de Caen, recrutement de Saint-Lô, classe 1924, mle 91.
Stiquel (André-Eugène-Georges), subdivision de Dijon, recrutement de Vesoul, classe 1930, mle 1154.
Tardot (Georges-Marcel), subdivision de Colmar, recrutement de la 2e région militaire, classe 1921, mle 597.
Thevenot (Jacques-Jean), subdivision de Sousse, recrutement de Troyes, classe 1934.
Thomas (Ulysse), subdivision de Metz, recrutement de Moulins, classe 1930, mle 378.
Tredant (Roger-Charles), subdivision de Metz, recrutement de Chartres, classe 1930, mle 1302.
Van Damme (Marcel-Léon), Maroc, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1929, mle 2189.
Vandelet (Jacques-Louis-Lucien), subdivision de Perpignan, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1935, mle 1070.
Varlet (Gustave-Eugène), subdivision de Versailles, recrutement de Saint-Omer, classe 1927, mle 2695.
Vaucher (Maurice-Alfred), subdivision de Metz, recrutement de Sarrebourg, classe 1933, mle 318.

Vendes (Alexis-Louis-Benjamin), subdivision d'Angoulême, recrutement de Rennes, classe 1925.
Vexo (Pierre-Jean), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1933, mle 418.
Vicier (Bernard-Jules), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1935, mle 16.
Vincent (Marcel), T. O. A., recrutement de Dijon, classe 1926, mle 840.
Voglimacci (Jean), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1921, mle 799.
Walliser (Marcel-Georges), subdivision de Dijon, recrutement de Belfort classe 1931, mle 268.
Wauquier (Raymond-Louis-Albert), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1929, mle 363.
Wolbert (Aloyse), T. O. A., recrutement de Strasbourg, classe 1926, mle 975.

AU TITRE NORD-AFRICAIN

Aissani (Abdallah), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1919, mle 1478.
Bouguerra (Hacène), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1931, mle 396.
Thami ben Mohamed ben Ahmed Kassabah, Maroc, recrutement du Maroc, classe 1928, mle G 2092.

Arme blindée et cavalerie.

Catégorie 3.

Alexandre (André), subdivision de Montpellier, recrutement de Montpellier, classe 1944, mle 11336.
Perrault de Jotemps (Pierre-Lucien-Joseph-Paul), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 32522.
Richard (Maurice-Joseph-Marie), subdivision de Lyon, recrutement de la 8e région militaire, classe 1942.
Zeller (Marie-Paul-Henri-Bernard), subdivision de Dijon, recrutement de Nancy, classe 1941, mle 3730.

Catégorie 4 a.

Lachèvre (Jean-Marie-Raoul), subdivision de Rouen, recrutement de Rouen, classe 1932, mle 1637.
Paris (Roger-Marcel), subdivision de Toulon, recrutement de Marseille, classe 1934, mle 1072.
Scrbier (Georges-Jean), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1933, mle 740.

Catégorie 5.

Amyot d'Inville (Guy-Marie), subdivision de Metz, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 4 *bis*.
Annereau (Marc-Raymond-René-Jean), subdivision de Paris, recrutement de Bordeaux, classe 1935, mle 456.
Boyard (Pierre-Roger), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 419.
Chaumont (Jacques Fernand), subdivision de Paris, recrutement d'Orléans, classe 1935, mle 1587.
Chevilliard (Philippe-Raoul-Georges), subdivision de Paris, recrutement de Lille, classe 1939, mle 1003.
Cocq (Paul-Jean-Jules), subdivision de Rouen, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1937, mle 69.
Enoch (Albert-Frédéric-Adrien-Francis), groupe des Antilles, recrutement de Chambéry, classe 1936, mle 554.
Farcy (Raymond), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1935, mle 840.
Grzybowski (Georges-Simon-Paul), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 1379.
De Louvencourt (Jacques-Philippe-Marie), subdivision d'Amiens, recrutement d'Amiens, classe 1938, mle 1807.
Maesen (Jean-Louis-Firmin-Marie), A. E. F., recrutement du Havre, classe 1938, mle 1954.
Maxence (Henry-Maurice), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1934, mle 2789.
Richard (André-Edmond), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1936, mle 358.
Robino (Pierre-Joseph-Henri), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 2528.
Simon (Maurice-Louis-Baptiste), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1938, mle 699.

Catégorie 6.

Arlay (Arsène-Jean-Baptiste), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1928, mle 2972.
Arnoult (Jacques-Adrien-Jean), subdivision de Toulouse, recrutement de Nancy, classe 1934, mle 725.
Bailly-Maitre-Grand (Roland-Adrien), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 14.
Bassereau (Jacques-Léon-Gustave), T. O. A., recrutement d'Angers, classe 1938, mle 2156.
Bertucat (Jacques-Marie-Joseph-Charles), subdivision de Paris, recrutement de Melun, classe 1935, mle 1191.
Bornarel (René), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1936, mle 3498.
Boutry (Joseph-René-Germain-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de Lille, classe 1935, mle 3788.
Chapuis (Paul-Victor), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 3399.
Dalies (Roger-Jean-Baptiste), subdivision de Toulouse, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1938, mle 365.
Delesalle (Jacques-Etienne-Marie-Foch), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1938, mle 1326.
Doyen (Jacques-Marcel-Félicien), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1938.
Dufresne (Christian-Marie-André-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 1731.
Gasztowtt (André-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 2665.
Hanus (André-Marie-Fernand), subdivision de Paris, recrutement de Lille, classe 1937, mle 1961.
Heriard (Roger-Pierre-Marie-Maurice), subdivision de Limoges, recrutement de Poitiers, classe 1929, mle 648.
Krentzberger (Eugène), A. O. F., recrutement de Strasbourg, classe 1936, mle 216.
Marchand (Raymond-Georges-Jacques), subdivision de Metz, recrutement de Périgueux, classe 1937, mle 1565.
Michel (Denys-Robert), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Chambéry, classe 1936, mle 359.
Mirepoix (Jean-Marie-Jules), subdivision de Lyon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937.
Poinas (Barthélemy-Louis-Auguste), A. E. F., recrutement de Tunis, classe 1937, mle 260.
Quignon (Henri-Eugène-Gérard-Jules-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement d'Oran, classe 1938, mle 2676.
Ridoux (Georges-Louis-Paul), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 3278.
Sauger (Louis-Alfred-Robert-Victor-Pierre), Afrique occidentale française, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937.
Segue (Georges-François), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1930, mle 550.
Simonnet (Georges-Albert-Emile), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 4270.
Taudou (Henri-Bernard-Joseph), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Agen, classe 1939, mle 319.
Vigier (Paul-Louis-Gustave), subdivision de Dijon, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1936, mle 3076.

Catégorie 7.

Bernard (Philippe-Georges-Emile), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1943, mle 25352.
Haas (Joseph-Jean), subdivision de Laon, recrutement de Saint-Quentin, classe 1929, mle 2265.
Lassus-Sangosse (Jacques), subdivision de Bordeaux, recrutement de Guéret, classe 1944, mle 21629.
Tafoiry (Jean-Louis), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Moulins, classe 1939, mle 93.

Catégorie 10.

Angeli (Alexandre-Louis), subdivision de Toulon, recrutement de Nice, classe 1934, mle 3531.
Bauge (Paul-Raymond), subdivision de Nantes, recrutement d'Angers, classe 1930, mle 731.
Bernard (Charles-Auguste), subdivision de Lille, recrutement d'Arras, classe 1938, mle 610.
Billot (François-André), subdivision d'Amiens, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 705.
Foures (Roger-Lucien-Marie), subdivision de Paris, recrutement 1re région militaire, classe 1936, mle 24896.
Genin (Maurice-André-Marie), Tunisie, recrutement de Lyon, classe 1940.
Girard (François-Pierre), subdibision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau) classe 1940, mle 3021.
Girard (Joseph-André-Marie), subdivision de Sousse, recrutement de Tunis, classe 1941, mle 346.
Girard de Pindray (François-Louis-Paul Marie), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1940, mle 2886.
Le Ravalec (Jean-François-Marie), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1940, mle 5597.
Mangaud (Guy-Louis), subdivision de Paris, recrutement 1re région militaire, classe 1943, mle 28920.
Michoud (Henri-Lucien-Jean), subdivision de Grenoble, recrutement de Grenoble, classe 1938, mle 1062.
Rappold (André-René), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1939, mle 579.

Reiss (Francis-Léon), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 2202.
Rolland (Alfred-Joseph-Eugène), subdivision de Toulouse, recrutement de Brest, classe 1934, mle 1407.
Roussel (Michel), Afrique équatoriale française, recrutement de Lille, classe 1941, mle 134.
Saramon (Emile-Louis-Charles-Joseph-Frédéric), subdivision d'Orléans, recrutement d'Orléans, classe 1939, mle 1503.
Simon (Roger-Jules-Albert), subdivision de Caen, recrutement de Cherbourg, classe 1937, mle 250.

Catégorie 11.

Bastien (Jean-Joël-Jacques), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1941, mle 1809.
Berkovits (Maté-Claude), subdivision de Metz, recrutement du Maroc, classe 1925, mle 514.
Bernatas (Yvan), Maroc, recrutement de Bordeaux, classe 1929, mle 145.
Bertandeau (Henri), Maroc, recrutement de Rennes, classe 1941, mle 5213.
Bonfils (Claude-Maxime-Régis), Maroc, recrutement de Saint-Etienne, classe 1936, mle 126.
Bontemps (Auguste), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1928, mle 891.
Bouchacourt (Jacques-Marie-Emmanuel), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1943.
Bouillon (Albert-Jean), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928, mle 94.
Boulet (Pierre-Emile-Louis-Eugène), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1922, mle 12.
Buferne (Jean-Xavier), subdivision de Paris, recrutement de Dijon, classe 1933, mle A 497/32.
Burguet (Michel), A. O. F., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1941, mle 205.
Caillat (Jean-Pierre-Louis), division de Constantine, recrutement du Maroc, classe 1940, mle 1017.
De Charnisay (Paul-Anatole-Ferdinand-d'Arthuys), subdivision de Paris. D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1945.
Charton (Raymond-Armand-Léon), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Nogent-sur-Seine, classe 1931, mle 751.
Chatin (Joannès-Melchior-Marie-Bernard), subdivision de Versailles, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1939, mle 1489.
Croizier (Georges-Marie), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1936, mle 469.
Deboichet (Alfred-Jules-Constant-Stéphane), subdivision de Besançon, classe 1932, mle 1284.
Delaly (Jean-Baptiste-Robert), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1931, mle 2264.
Delporte (Claude-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1945, mle 49007.
De Goislard de La Droitière (Guy-Charles-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941.
Gougelot (Roger-Pierre), subdivision de Tours, recrutement de Laon, classe 1935, mle 1924.
De Gouyon-Matignon de Pontourade (Jacques-André-Marie-Gérard), subdivision de Paris, recrutement de Rennes, classe 1945, mle 25711.
Guggenheim (Jacques-Léopold-Arthur), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 24170.
Helstroffer (André-Armand), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1933, mle 3381.
Hintzy (Eugène-Louis), T. O. A., recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1939.
Jacquet (André-Pol), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1929, mle 782.
Janin (Robert-Lucien), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1940, mle 1045.
Jouffrault (Robert-Paul-Yves), subdivision de Paris, recrutement de Rennes, classe 1941, mle 13661.
Dolt (Georges-Maurice), subdivision de Paris, recrutement de Lille, classe 1929, mle 6985.
Donadini (Paul-Roger), subdivision de Toulon, recrutement d'Epinal, classe 1930, mle 3071.
Emanuelli (René-Paul-Henri), T. O. A., recrutement de Nancy, classe 1930, mle 1744.
Fanget (Lucien), subdivision de Paris, recrutement de Grenoble, classe 1936, mle 777.
Fedou (André-Michel-Roger), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1926.
Feray (Henri-Auguste), division de Constantine, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1931, mle 5872.
Flavigny (René-Gaston), Maroc, recrutement de Montluçon, classe 1931, mle A 1115/29.
Gauthier (Jean-Robert), Maroc, recrutement de Nancy, classe 1932, mle 2976.
Godlovitz (Zigmann), subdivision de Paris, recrutement de Montluçon, classe 1926, mle A 557.
Kerdavid (Georges-Pierre-Maurice), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1940, mle 568.
De Lacaze (Robert), subdivision de Pau, recrutement de Pau, classe 1927, mle 80.
Lasala (Gabriel), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1935, mle 4059.
Lasne du Colombier (Bernard), subdivision de Dijon, recrutement de Bourges, classe 1944, mle 143.
Letellier (Guy-Emile-Marie-Auguste-Pierre), subdivision de Paris, recrutement d'Angers, classe 1927, mle 1726.
Loiseau (Fernand-Alfred-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1927, mle 111.
Malapert (André-Gilbert-Marie-Georges), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1945, mle 51010.
Martin de La Bastide (Marie-Guy-François), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1944, mle 37079.
Mercet (Robert-Marcel), T. O. A., recrutement de Besançon, classe 1930, mle 79.
Minel (Henri), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1925, mle 925.
Moreau (Eugène-Louis), subdivision de Paris, recrutement de Melun, classe 1929, mle 298.
Muchery (Gaston-Maximin-Charles), subdivision de Paris, recrutement d'Arras, classe 1932, mle 944.
Pasquier (Xavier-Marie-Joseph-Yves), subdivision de Tours, recrutement de Niort, classe 1939, mle 1117.
Pecastaings (Pierre-Roger), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 47.
Petit (Eugène), T. O. A., recrutement de Metz, classe 1925, mle 773.
Pierson (Charles-Henri), subdivision de Mascara, recrutement de Thionville, classe 1932, mle 1290.
Poilvet (Michel-Pierre-Francis), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1941, mle 717.
Renest (Gaston-Albert), subdivision de Chambéry, recrutement de Valence, classe 1934, mle 1613.
Rethore (Marcel-Jean-Gustave), subdivision de Nantes, recrutement de Cholet, classe 1930, mle 1630.
Rieger (Georges-Raymond-Albert-Joseph), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1934, mle 2707.
Rivet (Raymond-André-Emile), Maroc, recrutement de Nice, classe 1938, mle 3005/36.
Robine (André-Marie-Alfred-Alphonse), subdivision de Caen, recrutement de Cherbourg, classe 1938, mle 213.
Rousseau (Albert-Alfred), subdivision de Paris, recrutement de Tours, classe 1929, mle 1431.
Rouvière (Claude-Georges-Louis), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1939, mle 277.
Roux (Louis-Jean-Baptiste), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1925, mle 4179.
Saisselain (Michel-Léon), subdivision de Dijon, recrutement de Nancy, classe 1923, mle L. M. 132.
Salce (Jean-Aimé-Lucien), subdivision de Paris, recrutement de Tours, classe 1934, mle 2496.
Salvayre (André), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1939, mle 191.
Sarrazin (René-Henri), T. O. A., recrutement d'Oran, classe 1935, mle 1531.
Schmid (Charles-Robert), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928, mle 821.
Senaubert (Raymond-Henri-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Vesoul, classe 1933, mle 294.
Sergent (Marcel-Georges-Gaston), subdivision de Versailles, recrutement de Chartres, classe 1922, mle 1653.
Taboni (Antoine-Fortuné-Louis), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1932, mle 1312.
Thomas (Marie-Eugène-Edouard), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 2739.
Tomasi (Edgar-Marius), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1933, mle 1187.
Tramini (René-Louis-Toussaint), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1944, mle 167/43.
Trefalt (Jean-Michel), subdivision de Besançon, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1928, mle 783.
Valentin (René - Didier - Louis), Maroc, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 191.
Valzer (René-André-Pierre), subdivision de Nancy, recrutement de Besançon, classe 1929, mle 1756.
Vanel (Gaston-Alix), T. O. A., recrutement d'Epinal, classe 1929, mle 1612.
Vautrin (Jacques-Noël-Marie), division de Constantine, recrutement de la 4e région militaire, classe 1943, mle 13371 B.
Verbruggen (Jean-Henri), Maroc, recrutement de Montluçon, classe 1941, mle A 2407/41.
Vialatte (Roger-Henri), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1940, mle 1218.
Videau (Michel-Alfred), subdivision de Toulouse, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1932, mle 97.
Wargnier (René-Georges), subdivision de Versailles, recrutement de Cambrai, classe 1926, mle 576.

Catégorie 12.

Bardy (Léon-François), subdivision de Limoges, recrutement de la 4e région, classe 1933, mle 3032.
Bozo (Jacques-Emmanuel-Paul), subdivision du Mans, recrutement d'Alençon, classe 1946, mle 4346.
Brochin (Pierre-Etienne-Octave), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1931, mle 670.
Collin (André-Paul), subdivision de Tlemcen, recrutement de Valenciennes, classe 1933, mle 145.
Formell (Albert-Marcel), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 2234.
Garnier (Gaston-Raymond-Roger), subdivision du Mans, recrutement de Nantes, classe 1942, mle 9770.
Landry (Maurice-Germain-Henri-Emilien), division d'Alger, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 107.
Marrot (Marc-Célestin-Ernest), subdivision d'Angoulême, recrutement de Niort, classe 1934, mle 142.
Reeber (Edgar-Camille), Maroc, recrutement de Mulhouse, classe 1933, mle L. 448.
Schopin (Jacques-Frédéric), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 692.
Signes (André), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1943, mle 2357.

Catégorie 13.

Chapuis (Jean-Félix-Paul), Maroc, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 2826.
Charbonneaux (Adrien-Julien-Ernest), subdivision de Dijon, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 344.
Geffrier (Hubert-Germain), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1943, mle 187.
Mathieu (Henri-André-Germain), Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1945, mle 1084.
Segond (André-Eugène-François), Maroc, recrutement de Bordeaux, classe 1933, mle 151.

Catégorie 14.

De Bigault du Granrut (Bernard-Marie), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1940.
De Bodman (Alain-Jean-Marie-Joseph), subdivision de Lille, recrutement d'Orléans, classe 1943, mle 6135.
Bompard (Christian-René), subdivision de Paris, recrutement de Paris, classe 1946, mle 18216.
Chappey (Jean-Pierre-Jules-Louis), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 28587.
Clerc (Bernard-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1942, mle 39722.
Despas (Henri-Jules-Chislain), subdivision de Laon, recrutement de Reims, classe 1940, mle 314.
Farcis (François-Xavier-Marie-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de Dijon, classe 1945, mle 8321.
Goehrs (Marc-André), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 7051.
De Lasteyrie du Saillant de Camborn (Guy-Foulques-Louis-Achille), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 4718.
Lehre (Armand), subdivision de Metz, recrutement de Dijon, classe 1945, mle 12416.
Toulemonde (Patrick-Louis-Alexandre-Marie), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1942, mle 24125.
Triby (Albert-Georges-Eugène), subdivision d'Albi, recrutement de Toulouse, classe 1941, mle 12869.

Catégorie 15.

De Bary (Brice-Mikiel-Emile-Antoine), subdivision de Paris, recrutement du Maroc, classe 1942, mle 633.
Mariaux (Pierre-Xavier), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1946.

Catégorie 17.

Barre (Victor-Léon-Isbert), subdivision d'Amiens, recrutement de la 2e région militaire, classe 1933, mle 1286.
Bonvin (Henri-Patrice), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1927, mle 1912.
Boyer (Jean-Henri-Victor), subdivision de Montpellier, recrutement de Montpellier, classe 1943, mle 529.
Bridel (Jean-Jules-Joseph), subdivision d'Arras, recrutement d'Arras, classe 1930, mle 973.
Bridoux (Augustin), Maroc, recrutement d'Arras, classe 1931, mle 1062.
Burot de l'Isle (Alain-Marie-Jean-Louis), subdivision de Paris, recrutement d'Orléans, classe 1940, mle 2383.
Cagnon (Michel-François-Robert), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1928, mle 1902.
Camjouan (Gaston-Jean), T. O. A., recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1932, mle 22.
Chereau (Roger-Constant), Autriche, recrutement du Mans, classe 1938, mle 193.
Chevalier (Gustave-Benjamin-François), subdivision de Chartres, recrutement de Laon, classe 1932, mle 2829.
Chorand (Raymond-Pierre-Louis), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1937, mle 71.
Defrance (Pierre-René-Joseph), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 560.
Denis (Raymond), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de la 1re région militaire, classe 1927, mle 1531.
Dode (Louis-Henri), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1929, mle 850.
Dubois (Bernard-Raymond-Clotaire), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Bourges, classe 1936, mle 141.
Einsargueix (François-Jean-Marie-René), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1931, mle 2220.
Fleury (Louis-Joseph), subdivision de Versailles, recrutement de Mulhouse, classe 1930, mle 1235.
De Forsanz (Joseph-Michel-Marie-Hilarion), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937, mle 910 L.
Gerardin (Gérard-Louis), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1931, mle 3857.
Golard (Roger), subdivision de Nancy, recrutement de Laon, classe 1928, mle 32.
Hatem Bey Fahed, subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1943, mle 1093.
Hervé (Albert-Jean-Georges-Raymond), subdivision de Vannes, recrutement de Lorient, classe 1935, mle 2486.
Labat (Henri-Jean), subdivision de Paris, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1937, mle 681.
Lavier (Charles-Eugène), Maroc, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1930, mle 1246.
Legrain (René-Vital), subdivision de Caen, recrutement de Granville, classe 1927, mle 518.
Le Roy (Bernard-Maurice-Eugène), subdivision d'Orléans, recrutement de Caen, classe 1936, mle 357.
Lhuillier (Michel-Camille), subdivision d'Amiens, recrutement de Valenciennes, classe 1933, mle 3023.
Lucas (Gaston), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1933, mle 311.
Maillet (Raymond-Ernest-Henry), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1938, mle 2292.
Monachon (Eugène), Tunisie, recrutement de Nancy, classe 1927, mle 334.
Monnin (Georges), subdivision de Toulon, recrutement de Besançon, classe 1932, mle 2084.
Perin (Hubert-Marie-Joseph-Paul), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1941.
Pouhin (Albert-Georges-Henri), subdivision de Lille, recrutement de Dijon, classe 1924, mle 736.
Rassinoux (Roger-Félicien), subdivision de Nancy, recrutement de Poitiers, classe 1927, mle 1386.
Revel de Breiteville (Mammès-Georges-Marie), subdivision de Nancy, recrutement de Vesoul, classe 1925, mle 1411.
Richet (Paul-Charles-Frédéric), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Caen, classe 1929, mle 589.
Rigaud (Jean), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Saint-Etienne, classe 1937, mle 137.
Rivalain (Joseph), T. O. A., recrutement de Vannes, classe 1930, mle 3305 A 795/31.
Schluck (René-Guillaume), subdivision de Montauban, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928, mle 1332.
Severac (Hilaire-Marie-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 18414.
Stoianov (Nicolas), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1932, mle 2257.
Suant (Edouard-Georges), Maroc, recrutement de Lille, classe 1932, mle 2308.
Thebaudeau (Francis-Michel-Eugène), T. O. A., recrutement de Rennes, classe 1927, mle 1507.
Thebault (Henri-Gabriel-Donatien), subdivision de Nantes, recrutement d'Angers, classe 1941, mle 15713.
Tubœuf (Gilbert-Marcel), Maroc, recrutement de Valenciennes, classe 1930, mle 1173.
Verilhac (Henri-Paul), subdivision de Grenoble, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928, mle 1200.
Vignon (Jean-François), subdivision de Dijon, recrutement de Bourg, classe 1936, mle 267.
Viriet (Adrien-Louis-Adolphe), subdivision de Nantes, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 1679.

AU TITRE NORD-AFRICAIN

Bengana (Mohammed), division de Constantine, recrutement indigène Guelma, classe 1934, mle 3441.

Artillerie.

Catégorie **1.**

Corbineau (Yves-Pierre-Samuel-Henri-Philippe), subdivision d'Angoulême, recrutement de la 4e région militaire, classe 1947, mle 19254.

Catégorie **3.**

Gallet (Pierre-André-Roger), division d'Alger, recrutement de Besançon, classe 1944, mle 16661.
Heral (Raymond-Alphonse-Jean), subdivision d'Albi, recrutement d'Albi, classe 1945, mle 20210.
Hervet (Georges-Henri-Robert-Marie), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1944.

Catégorie **5.**

Audras (Joseph-Marie-Léon-Régis), subdivision de Grenoble, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 3382.
Avron (Eugène-Henri-Louis), subdivision de Lille, recrutement d'Angoulême, classe 1936, mle 1804.
Barbaut (Charles-Floride-Arthur), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1934, mle 766.
Barre (René-Georges-Louis), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1934, mle 1476.
Berson (René-Victor-Louis), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1926, mle 3039.
Du Bessey de Contenson (Pierre-Léon-Stanislas), subdivision de Versailles, recrutement de Vesoul, classe 1938, mle 1182.
Chambonnière (Jean-André-Emile), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 929.
Champeil (Charles-Emile-Marcel), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 520.
Cochain (René-Valentin-Henri), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1938, mle 4728.
Collet (Désiré-Pascal), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1923, mle 730.
Dorbais (Raymond-Gaston), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1928, mle 271.
Dufaur (Marcel-Guy), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1934, mle 2118.
De Felice (François-Paul-Bernard), troupes d'occupation en Allemagne, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1935, mle 2611.
Gauruel (Jean-Henri-Ernest), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1938, mle 1821.
Geliot (Nicolas-Joachim), subdivision de Nancy, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1938, mle 1728.
Gianina (Emile-Marie-Laurent), subdivision de Besançon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1934.
Guyot (Lucien-Félix), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1938, mle 10.
Heckenroth (Robert-Jean-Marie), subdivision de Toulon, recrutement de Nice, classe 1937, mle 1156.
Hirardot (Jacques), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1934, mle 1391.
Humbert (Jacques-André-Gustave), subdivision de Marseille, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1939, mle 2635.
Kahn (Robert), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 917.
Ledoux (André-Jean-Ulysse), subdivision de Laon, recrutement de Troyes, classe 1939, mle 1280.
Lepetitcolin (Jean-Fernand-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la 7e région militaire, classe 1937, mle 839.
Lermyte (Robert-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 2205.
Massironi (René-Joseph), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 229.
Mignonneau (Serge), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1939, mle 1319.
Mohen (Marcel), subdivision de Lille, recrutement d'Arras, classe 1938, mle 177.
Moignard (John-Edwin-Michel), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1935, mle 4089.
Moingeon (Marcel), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1936, mle 309.
Mory (Jacques-André-Roger), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1938, mle 3072.
Piot (Maurice-Zéphirin), subdivision de Dijon, recrutement de Troyes, classe 1935, mle 883.
Ponge (André-Roger-Clément), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 4270.
Porquet (André-Alfred-Eugène), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 1013.
Rechaussat (Pierre-André), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1925, mle 185.
Repellin (Achille-Maurice), subdivision de Grenoble, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 335.
Reuille (Marcel-Robert-Adrien), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 740.
Roux (Régis-Auguste), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Saint-Etienne, classe 1936, mle 578.
Simeoni (Francis-Louis), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1936, mle 2496.
Solas (René), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1936, mle 736.
Steulet (Lionel-Fred), subdivision de Metz, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1938, mle 2475.
Wilsohn (Fernand-Marcellin), subdivision de Besançon, recrutement de Valence, classe 1935, mle 76.
Wollaert (André-Henri), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1931, mle 4592.

Catégorie **6.**

Amblard (Eugène-Jean-Baptiste-Constant), subdivision de Versailles, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 862.
Antoine (Gérald-Jean), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1935, mle 2606.
Auvinet (Jean), subdivision de Poitiers, recrutement de la 4e région militaire, classe 1939, mle 408.
Bailleux (Pierre-Louis-Marie-Etienne), subdivision de Metz, recrutement de Laon, classe 1936, mle 1753.
Bault (Prosper-Edmé), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1938, mle 579.
Berger (Barthélémy-René), subdivision de Nevers, recrutement de Saint-Etienne, classe 1933, mle 2028.
Berthonneau (Raoul-Joseph), subdivision de Poitiers, recrutement de la 4e région militaire, classe 1938, mle 1403.
Blaise (Landry-Lucien), Autriche, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1924, mle 212.
Blanchard (Bernard-Jacques-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1939, mle 709.
Boucaud (Francis-Paul), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 2413.
Bourgès-Maunoury (Robert-Marie-François), subdivision de Grenoble, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 139.
Boyon (René-Adrien-Henri), subdivision de Montpellier, recrutement de Vesoul, classe 1938, mle 263.
Brousse (René-Etienne-André), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1937, mle 1768.
Cazenave (Bernard-Paul-Maurice), subdivision de Bordeaux, recrutement de la Rochelle, classe 1936, mle 619.
Chauvot de Beauchêne (Michel-Edmé-Henri), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1938, mle 84.
Chevillot (Paul), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1937, mle 992.
Clerc (Roger-Auguste-Albert), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1939, mle 2014.
Coudry (Georges-Roger-Armand-Désiré), subdivision de Nancy, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1935, mle 3947.
Daignières (Bernard-Jean), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1936, mle 716.
Dansette (Charles-Jean), subdivision de Versailles, rcerutement de Versailles, classe 1936, mle 1583.
Dayde (Georges), division de Constantine, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938.
Devalland (Jean), subdivision de Montpellier, recrutement de Belfort, classe 1940, mle 154.
Dore (Lionel-André-Clément-Jean), division de Constantine, recrutement de Versailles, classe 1939.
Ducamin (Roger-Lucien-Raymond), Afrique équatoriale française, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1930, mle 2808.
Dumont (Jacques-Marie-Marceau), Afrique équatoriale française; D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1935, mle 1598.
Durand (André), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1936, mle 1841.
Durand (André-Emile-Marcel), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1936, mle 1262.
Ferrari (Jean), subdivision de Toulouse, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 3168.
Foulon (Michel-Adrien-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 2615.
Francou (Jacques-Pierre-Jean), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938, mle 2633.
Gaillard (Henri-Edmond), subdivision de Nevers, recrutement d'Orléans, classe 1937, mle 48.
Gambey (Jean-Robert), subdivision de Toulouse, recrutement de Lille, classe 1938, mle 911.
Garancher (Jacques-Lucien-Philippe), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1935, mle 31.
Garein (Michel-Raphaël), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1937, mle 500.

Gaume (France-Léon), subdivision de Versailles, recrutement de Montpellier, classe 1935, mle 901.
Gaviglio (Jean-Jacques-Emile), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1939, mle 347.
Grimaldi (Jean-Darius-Louis-Léon), subdivision de Paris, recrutement de Poitiers, classe 1936, mle 1056.
Grob (Jean-Pierre), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1937, mle 1849.
Guillem (René-Henri), subdivision de Nevers, recrutement d'Auxerre, classe 1936, mle 714.
Guth (Etienne-Henri-Georges), subdivision de Besançon, recrutement de Belfort, classe 1937, mle 291.
Guyon (Charles-Henri-Alexandre), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon central, classe 1926, mle 6640.
Haon (René-Emile-Eugène-Emmanuel-Amédée), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1937, mle 2624.
Haulpetit-Fourichon (François-Adolphe-Olivier), Autriche, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1931, mle 972.
Hiret (Maurice-Georges-Joseph), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 153.
Hirschi (Edgard-Roger-Ernest), subdivision de Besançon, recrutement de Belfort, classe 1939, mle 258.
Jacquemard (Paul-Etienne-François), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Saint-Etienne, classe 1937, mle 5700.
Javay (Jean-Marie-Lucien), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937, mle 2483.
Josso (Emile-René-André), subdivision de Nevers, recrutement de Nantes, classe 1938, mle 2401.
Kergoet (Guy-Lillian), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1940, mle 5712.
Lafille (Georges-Pierre-Elie), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1934, mle 4469.
Langlume (Pierre-Robert), subdivision de Paris, recrutement de Nimes, classe 1939, mle 716.
Laperrousaz (Edmond-Louis), subdivision de Dijon, recrutement d'Annecy, classe 1938, mle 956.
Lasserre (Elie-Jean-Georges), A. O. F., recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1938, mle 924.
Laurens (Gabriel-Paul-Georges), subdivision de Vannes, recrutement de Nantes, classe 1938, mle 3000.
Lavalley (Roger-Paul-Eugène), subdivision de Nevers, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 2602.
Le Boulleur de Courlon (Yves-Jean-Jules), subdivision de Nancy, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 1033.
Lecomte (Louis-Auguste-Alfred-Edouard), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938, mle 1105.
Le Squin (Henri-Théodore), subdivision de Vannes, recrutement de Brest, classe 1939, mle 1022.
Magallon (Jean-Albert-Emile), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1935, mle 2191.
Mangiapan (Jean-Théodore-François-Paulin-Gaston), subdivision de Toulon, recrutement de Nice, classe 1938, mle 1594.
Mesgny (Emile-Armand-Alexandre-Jules), subdivision de Tours, recrutement de Tours, classe 1936, mle 434.
Mesnier (Pierre-Raymond-Gabriel-Charles), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1936, mle 5381.
Metzenthin (Charles-Guy-Rodolphe), subdivision de Colmar, recrutement de Strasbourg, classe 1939, mle 92.
Michaux (Jack-Albert), subdivision de Paris, recrutement de Melun, classe 1938, mle 1780.
Michel (Jean-Victor-Gaston), Maroc, recrutement de Perpignan, classe 1938, mle 222.
Milhiet (Jean-Maurice-Camille), subdivision de Nancy, recrutement de Bourges, classe 1933, mle 1323/6.
Mongrolle (Maurice-Henri), subdivision de Lyon, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1937.
Monnet (André-Léon), subdivision de Lyon, recrutement de Bourg, classe 1935, mle 83.
Morat (André-Marie-Paul), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1931, mle 39.
Mougeolle (Jacques-Paul-Auguste-Henri), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 1173.
Palfray-Aubin de Jaurias (Guy-Marie-Georges-Aubin), subdivision de Caen, recrutement de Périgueux, classe 1936, mle 1655.
Parisy (Jean-Roger), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 792.
Paul (Lucien-Auguste-Roger), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1937, mle 1487.
Pelletier (Henri-Louis-Félix), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1936, mle 1795.
Pellevillain (Albert-André), subdivision de Grenoble, recrutement de la Seine, 1er bureau, classe 1937, mle 266.
Perret (Gaston), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1939, mle 479.
Perrin (Pierre-Charles-Jean-Eugène), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1938, mle 667.
Petit (Aimé-Jean-Marie), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1938, mle 3759.
Petit (Guy-Paul-Henri), A. O. F., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1935, mle 4362.
Petit (Marcel-Louis), subdivision du Mans, recrutement de Laval, classe 1935, mle 861.
Peyrieux (Jean-Louis-Marie), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine, 3e bureau, classe 1938, mle 653.
Peyriguer (Pierre-Joseph), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1930, mle 1907.
Poli (Jean-Antoine-René), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Chartres, classe 1938, mle 1296.
Pons (René-Raymond), subdivision de Versailles, recrutement de Melun, classe 1937, mle 1428.
Porcheron (Serge-Léon-Jean), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 1541.
Poupon (Maurice-Roger-Etienne), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1937, mle 1618.
Prieur (Roger-Pierre-Louis), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1938, mle 3968.
Rampnoux (René-François), subdivision de Bordeaux, recrutement de Limoges, classe 1937, mle 70.
Raoult (Gaston-Marcel), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 3641.
Raul (Joseph-Léon), T. O. A., recrutement de Strasbourg, classe 1935, mle 1726.
Rey (Jules-Joseph-Louis), subdivision de Grenoble, recrutement de Grenoble, classe 1939, mle 2144.
Riche (Pierre-Jean-Léon), A. O. F., recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1932, mle 2156.
Rousset (Auguste-Alphonse-Marcel), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1937, mle 2872.
Roy (René-Théodore), A. E. F., recrutement d'Auxerre, classe 1936, mle 731.
Sabouraud (René-Eugène-André), groupe du Pacifique, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938.
Seguy (Pierre-René), subdivision d'Albi, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 1029.
Soil (Léon-Jean-Marie), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1936, mle 1012.
Soullier (Georges-Marius-Louis), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine, (3e bureau), classe 1937, mle 3670.
Stouvenel (Roger-Léon-René), subdivision de Besançon, recrutement de Belfort, classe 1931, mle 682.
Taillefer (Paul-Emmanuel), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 1563.
Theillaud (André-Jean-Baptiste), subdivision de Limoges, recrutement de la 4e région militaire, classe 1939, mle 280.
Thomas (Joseph-Albert), subdivision de Metz, recrutement de Sarrebourg, classe 1937, mle 553.
Turbe (Jacques), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1927, mle 132.
Verneret (André), subdivision de Versailles, recrutement de la Seine, 4e bureau, classe 1936, mle 1272.
Vivier (Lucien-Antoine), subdivision de Dijon, recrutement de Lyon, classe 1937, mle 2191.
Walden (Roger), subdivision de Nevers, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1935, mle 2365.
Walton (Paul-Nestor), subdivision de Nevers, recrutement de Laon, classe 1937, mle 1052.
Wieber (Valentin-Adolphe-Louis), subdivision de Metz, recrutement de Strasbourg, classe 1938, mle 1018.
Zaug (René-Marie), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1934, mle 289.
Zehringer (Lucien-Emile), subdivision de Pau, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1938, mle 1224.

Catégorie 7.

Nicolas (Fernand-Léon), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1939, mle 761.
Rayet (Charles-Samuel-Théophile), T. O. A., recrutement de Saint-Etienne, classe 1910, mle 5071.

Catégorie 8.

Journoud (Pierre-Antoine), subdivision de Lyon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1921.
Teze (Raymond-Louis-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1923, mle 236.

Catégorie 10.

Artru (Jean-Marie-Joseph), subdivision de Grenoble, recrutement de Grenoble, classe 1938, mle 2092.
Barbe (Gaston-Pierre-Xavier), subdivision de Toulouse, recrutement de Montpellier, classe 1937, mle 1028.
Bernard (Antoine-Louis-Maurice), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1813.
Bernard (Gilbert-Charles), division de Constantine, recrutement de Bône, classe 1938, mle 136.

Bertrand (Edmond-Jean-Lucien-Claude), subdivision de Dijon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1939.
De Bièvre (Jean-René-Gaston), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1937, mle 308.
Bilbille (Jean), subdivision de Versailles, recrutement de Melun, classe 1939, mle 1014.
Blanchelon (Paul-Marcel), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 73.
Blmart (Camille-Louis-Auguste), subdivision de Nantes, recrutement d'Angers, classe 1939, mle 1825.
Bourdon (Jean-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 703
Brisson (Michel-Victor), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1942, mle 7265.
Bro (Pierre-Joseph-Albert), subdivision de Caen, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 90.
Buros (Gilbert-Paul), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1940, mle 7787.
Chaillous (Denis-Marie-Joseph-Charles), subdivision de Marseille, recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 18.
Choulet (René-Charles), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1939, mle 537.
Contrasti (Jean-Antoine), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1937, mle 671.
Davroux (Robert-Marcel), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1940, mle 501.
Deloumeau (André-Joseph-Marie-Jean), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1932, mle 3654.
Delsouiller (François-Marie-René), subdivision de Nantes, recrutemnt de la Seine (2e bureau), classe 1938, mle 253.
Dumant (Jean-Lucien-Marcel), subdivision de Dijon, recrutement de Saint-Omer, classe 1929, mle 2943.
Dupuy (Adrien-Eugène-Albert), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1942, mle 370.
Empret (Jean-Marcel-Albert), subdivision de Grenoble, recrutement d'Arras, classe 1939, mle 3332.
Fabre (Paul-Jean-Elie), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937.
Genet (Henri), T. O. A., recrutement de Strasbourg, classe 1941, mle 36.
Güet (Paul-Emile), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1939, mle 638.
Gori (Marcel-Denis), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1944, mle 1257.
Gouillou (Marcel-Guillaume), subdivision de Vannes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1940.
De Haas (Gabriel-Charles-Marie-Auguste), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1940, mle 1702.
Hardy (Bertrand-Francis-Jean-Baptiste), subdivision de Tours, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 3006.
Huguenin (Albert-Antoine-Hervé-Gabriel), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1938, mle 849.
Jacob (André-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 7e région militaire, classe 1934, mle 84.
Leclercq (Pierre-Louis-Arthur), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1936, mle 660.
Leprette (André), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 21774.
Mallet (Jacques-Abel), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1934, mle 1504.
Mattei (Yvon-Jean-Raoul), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1940, mle 1229.
Maurin (Pierre-Louis-Etienne), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1940, mle 1222.
Merlet (Vital-Pierre-Jean), subdivision de Paris, recrutement de la 4e région militaire, classe 1935.
Moirot (Raymond-Marie-Charles-Albert), subdivision de Paris, recrutement de la 8e région militaire, classe 1940, mle 2214.
Mondragon (Jacques-Ernest), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 3408.
Monzies (Yves-Marie-Georges), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1944, mle 23.
Mulot (Armand-Louis-Maurice), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1930, mle 5369.
Notta (Robert-Marie), subdivision de Laon, recrutement de Laon, classe 1933, mle 1522.
Rubiella (Antoine-Léon), subdivision de Caen, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1935, mle 707.
Santini (Jacques-Daniel), subdivision de Paris, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938.
Scholler (Robert-Jean), subdivision de Paris, recrutement de Rabat, classe 1943, mle 649.
Tedde (Jacques), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1938, mle 338.
Vadet (Michel-Georges), subdivision de Paris, recrutement de la 2e région militaire, classe 1938, mle 3584.
Voisin (Charles-Jean-Marie), subdivision de Besançon, recrutement de Lyon, classe 1934, mle 3376.

Catégorie 11.

Belleudy (Roger-Porphyre-Auguste), subdivision de Toulon, recrutement de Nice, classe 1939, mle 1585.
Bellenfant (Albert-Eugène-Joseph), subdivision de Paris, recrutement d'Oran, classe 1942, mle 3974.
Berrodier (Maurice-Jean), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1937, mle 312.
Berthe (Lucien-Maurice-Raymond), T. O. A., recrutement de la 2e région militaire, classe 1933, mle 1289.
Betry (Yves-Gaston), subdivision d'Amiens, recrutement d'Amiens, classe 1937, mle 387.
Bonvoisin (Charles-Julien-Georges), subdivision de Paris, recrutement de la 2e région militaire, classe 1927, mle 263.
Cahen (Serge-Alain), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941, mle 35152.
Campagne-Hau (Jean-René), subdivision de Strasbourg, recrutement de Bordeaux, classe 1933, mle 1445.
Charras (Charles-Pierre), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1940, mle R. M. 1697.
Coet (Fernand-Jean), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1941, mle 287.
Constant (Roger-André-Ernest-Edouard), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1927, mle 491.
Dautremont (Charles-Ghislain), T. O. A., recrutement de Mézières, classe 1931, mle 1531.
Delage (Jean), subdivision de Bordeaux, recrutement de la 4e région militaire, classe 1939, mle 2814.
Dole (Claude-Emile-Marcel), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1941, mle 327.
Drescot (Albert-Aimé-Hippolyte), subdivision de Bordeaux, recrutement de Valence, classe 1938, mle 1117.
Elie (Anatole), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1935, mle 791.
Flies (Robert-René-Marcel), subdivision de Nantes, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1934, mle 2797.
Forel (Paul-Georges-Achille), subdivision de Chartres, recrutement de la 1re région militaire, classe 1930, mle 322.
Frick (Lucien-Adolphe), T. O. A., recrutement de Colmar, classe 1935, mle 112
Gaston (André-Joseph), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1942, mle 1037.
Gourbet (Robert-Raymond), subdivision de Nevers, recrutement de Nevers, classe 1939, mle 505.
Gratereau (Raymond-Gustave-Paul), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1935.
Guegain (Albert-Léon-Nicolas-Michel), subdivision de Lille, recrutement de Cambrai, classe 1934, mle 1766.
Hadet (Paul-Jules-Marius), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Chaumont, classe 1927, mle 418.
Hanrion (Michel-Henri-Marie-Joseph), subdivision de Sarre, recrutement de Strasbourg, classe 1942, mle 2065.
Hostachi (Maurice-Marcel-Pierre), subdivision de Lyon, recrutement du Mans, classe 1938, mle 697.
Jacques (Jean-Louis-Charles), subdivision de Nancy, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1932, mle 1591.
Jaillet (René-Armand-Désiré), T. O. A., recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1927, mle 679.
Juillard (Jean-Daniel-Pierre), subdivision de Colmar, recrutement de Casablanca, classe 1943, mle 23850.
Juvenal (Jean), subdivision de Marseille, recrutement de la 9e région militaire, classe 1928, mle 629.
Lazar (Léon), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941, mle 41088.
Le Denn (Yves-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1933.
Lenoir (André), subdivision de Limoges, recrutement de Bourges, classe 1937, mle 187.
Letrillard (Robert-Jean-Emile), T. O. A., recrutement de Rennes, classe 1941, mle 3029 T 41.
Maisonnier (Jean), subdivision de Limoges, recrutement de Limoges, classe 1934, mle 1630.
Mayeur (Henri-Fernand), T. O. A., recrutement de Bar-le-Duc, classe 1929, mle 54.
Mercier (Jean), subdivision de Poitiers, recrutement de Valenciennes, classe 1937, mle 230.
Michau (Pierre-Jacques), subdivision de Dijon, recrutement d'Orléans, classe 1934, mle 25.
Missoffe (Bernard-Joseph-Marie), subdivision de Paris, recrutement de la 3e région militaire, classe 1941.
Mondet (Georges), subdivision de Grenoble, recrutement de Gap, classe 1929, mle 761.
Murcia (Jean-Louis), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1934, mle 952.
Nerot (Edouard Ange-Marie), groupe du Pacifique, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1940, mle 3692.

Normand (Jacques-Lucien-Emmanuel), subdivision de Paris, recrutement de Vannes, classe 1929, mle 1420.
Ollivier (Marcel-Alexis), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1929, mle 31.
Paule (Fernand-Joseph), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1930, mle A. I. 048/28.
Pitois (Pierre-Georges-Eugène), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Troyes, classe 1928, mle 407.
Portier (Guy-Jacques-Henri-Edgar), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1939, mle 206.
Prost (Charles-Maurice-Eugène), subdivision de Besançon, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 564.
Pruneau (Hubert), Maroc, recrutement de Bourges, classe 1933, mle 296.
Renaudin (Gabriel-Emile-Alphonse), Maroc, recrutement de Melun, classe 1931, mle 229.
Rey (Fernand), subdivision de Montpellier, recrutement de la 9e région militaire, classe 1936, mle 1588.
Rilliot (Jean-Albert), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Troyes, classe 1937, mle 330.
Rousse (Auguste-Pierre-Léon), subdivision de Besançon, recrutement de Vesoul, classe 1933, mle 300.
Salvado (André-Jean-Marie), subdivision de Nancy, recrutement de la 6e région militaire, classe 1929, mle 1695.
Seigle (Jacques-François-Jean), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1939, mle 1052.
Servajean-Hilst (Robert-Pierre), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1942, mle 2671.
Thoinet (Jacques-Marius-René), Maroc, recrutement de Lyon-Central, classe 1927, mle 767.
Treiber (Eugène), subdivision de Bordeaux, recrutement d'Epinal, classe 1928, mle 419.
Triquenaud (Jean-Claude), subdivision de Lyon, recrutement de Bourg, classe 1938, mle 686.
Trouve (Roland-Maurice), Maroc, recrutement d'Angoulême, classe 1935, mle 965.
Vergerio (Roger), Maroc, recrutement de Thionville, classe 1932, mle 2980.
Vivier (Roger-Henri-Louis), subdivision de Bordeaux, recrutement de Bordeaux, classe 1944, mle 1393.

Catégorie 12.

Bourlier (Jean-Lucien), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1929, mle 1744.
Buffet (Gaston-Léon), bureau de recrutement d'Hanoï, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1932.
Charleux (Jean-Baptiste), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1935, mle 1013.
Couraud (Jean-Clément), subdivision de Toulon, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1926, mle 174.
Dory (Albert-Julien-Marie-Nicolas), subdivision de Rennes, recrutement de Rennes, classe 1939, mle 97.
Dravigny (Gaston-Jules-Ernest), T. O. A., recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1930, mle 104.
Guay (René), subdivision de Poitiers, recrutement de Niort, classe 1933, mle 1164.
Larre-Larrouy (Charles-Joseph), T. O. A., recrutement de Tarbes, classe 1931, mle 405.
Leandri (Jacques-Antoine), T. O. A., recrutement d'Ajaccio, classe 1929, mle 1384.
Liégeois (René), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1944, mle 25080.
Maury (Georges), subdivision de Toulouse, recrutement de Tulle, classe 1932, mle 29.

Catégorie 13.

Mathieu (André-Charles-Emile), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 369.
Sola (Arnold-Marc), subdivision de Metz, recrutement de Troyes, classe 1934, mle 37.
Vuillemot (François-Marie-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1946, mle 19019.

Catégorie 14.

Boitot (Henri-Maurice), subdivision de Nevers, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 7982.
Charlot (Pierre-Georges), subdivision de Paris, recrutement de la 6e région militaire, classe 1943, mle 5410.
Deperne (Yves-Paul-Georges), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 4038.
Desbarats (Arthur-Joseph-Louis), subdivision de Paris, recrutement de la 5e région militaire, classe 1935, mle 17.
Dollfus (Jean-Henri-Emile-Roger), subdivision de Colmar, recrutement de Strasbourg, classe 1945, mle 3023.
Duquesne (Paul-Jean-René), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 0893.
Grosclaude (Gilbert-Emile-Henri), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1945, mle 6102.
Hesbois (André-Léon-Jules), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1928, mle 1933.
Hiounet (Elie-Pierre), subdivision de Montauban, recrutement de Montauban, classe 1925, mle 643.
Lafond (René-Jean-François), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 23293.
Laspeyres (Paul-Pierre), subdivision de Paris, recrutement de la 4e région militaire, classe 1940, mle 4925.
Le Marchand de Saint-Priest (Alain-Marie-Raymond-Jules), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941, mle 17197.
Le Mene (Pierre-Jean-Eugène), subdivision de Versailles, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 7923.
Maigne (Michel-Alexis-Maurice), subdivision de Besançon, recrutement de Melun, classe 1943, mle 8382.
Maisonneuve (Maurice-Pierre), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1943, mle 6052.
Munch (Alfred-Joseph-Louis), subdivision de Besançon, recrutement de Dijon, classe 1941, mle 14873.
Prinet (Guy-Edgard-Robert), subdivision de Limoges, recrutement de la 4e région militaire, classe 1942, mle 11488.
Rey (Pierre-Henri-Maurice), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 5328.
De Ribet (Paul-Joseph), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1944, mle 3300.
Ridoux (Jean-Michel), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 19617.
Sage (Edgard-Jean-Louis), subdivision de Dijon, recrutement de Nancy, classe 1949, mle 2908.

Catégorie 15.

Cuillier (Jacques-André), subdivision de Paris, recrutement de la 2e région militaire, classe 1946, mle 36454.
Fondin (Jean-Lucien-Calixte), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 4668.
Lhuillier (Pierre-Maurice-Léon), subdivision de Nancy, recrutement d'Epinal, classe 1943, mle 2953 M.

Catégorie 17.

Aillères (Léon-Jean-Louis), subdivision d'Albi, recrutement de Toulouse, classe 1928, mle 456.
Amalric (Gabriel-Emile), subdivision de Dijon, recrutement de Bordeaux, classe 1933, mle 1660.
Asset (Marc), subdivision d'Arras, recrutement de Béthune, classe 1926, mle 4480.
Barbette (Jean-Léon-Eugène-René), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1932, mle L. M. 1848.
Bastin (Jean-Georges), subdivision du Mans, recrutement d'Alençon, classe 1930, mle 2473.
Baudoin (Henri-Antoine), subdivision de Paris, recrutement de Vesoul, classe 1933, mle 129.
Bauer (Albert-Henri), subdivision de Lille, recrutement de Langres, classe 1926, mle 4.
De Beaucorps (Henri-Marie-Jacques), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1934, mle 969.
Bedard (Edmond-René-François-Marie), subdivision de Rennes, recrutement de la 3e région militaire, classe 1930, mle 198.
Blachère (Daniel-Eugène), subdivision de Marseille, recrutement de Versailles, classe 1928, mle 179.
Bouju (René-Emile-Alfred), subdivision de Besançon, recrutement de la 7e région militaire, classe 1931, mle 1124.
Bourgerie (René-Alfred), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1928, mle 1728.
Bourguignon (Léon-Emile), subdivision de Caen, recrutement de la Rochelle, classe 1929, mle 37.
Bremont (Marcel-André), subdivision de Chartres, recrutement de Reims, classe 1926, mle 1677.
Bunouf (Marcel-René), subdivision de Rouen, recrutement du Havre, classe 1926, mle 3079.
Camboulives (René-Jean), subdivision de Montpellier, recrutement de Montpellier, classe 1936, mle 1414.
Charon (Eugène-Albert), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 2496.
Chaumeny (Robert-Emile), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1937, mle 2568.
Cottereau (Robert-Alfred-Eugène), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1924, mle 522.
Coumont (Nicolas-Valentin-François), subdivision de Metz, recrutement de la 6e région militaire, classe 1933, mle 1713.
Cousse (Raymond-Pierre), subdivision de Toulon, recrutement de Laval, classe 1931, mle 1130.
Decoux (Marius-Alexis), subdivision de Grenoble, recrutement de Chambéry, classe 1933, mle 933.

Decoud (Jean-Louis-Georges), T. O. A., recrutement de Pau, classe 1929, mle 1417.
Desseigne (Georges-Léon-Charles), T. O. A., recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1929, mle 583.
Dieudonne (Gaston-Jean-Emile), subdivision de Nancy, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 2063.
Dubois (Jean-Maurice-Daniel), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1932, mle 23.
Dumortier (Louis), subdivision d'Arras, recrutement de Béthune, classe 1930, mle 1711.
Fayet (Gustave-Jean), subdivision de Nevers, recrutement de Bourges, classe 1927, mle 602.
Foiche (Paul-Eugène-Jules), subdivision de Nancy, recrutement de Lille, classe 1929, mle 5502.
Fouillade (Léon-Charles-Philippe), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1929, mle 8135.
Gal (Georges-Ernest), subdivision de Montpellier, recrutement de Nimes, classe 1938, mle 1703.
Gallot (Christian-Charles-Pierre), subdivision de Versailles, recrutement de Rouen, classe 1938, mle 209.
Garnier (Pierre-Auguste-Alfred), Autriche, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1926, mle 867.
Jolivet (Alexandre-Albert-Jean), T. O. A., recrutement de Périgueux, classe 1928, mle 274.
Jubineaux (Jules-Marie-Joseph), T. O. A., recrutement de Nantes, classe 1929, mle 3322.
Labet (Léon-Marcel-eHnri), T. O. A., recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1928, mle 1631.
Lachal (Pierre-Jean-Gabriel), subdivision de Nevers, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1938, mle 647.
Lallement (Paul-Marie-Maurice), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1936, mle 1003.
Landerneau (Georges), subdivision de Dijon, recrutement de Niort, classe 1932, mle 1407.
Lavielle (Yves-Marie), Afrique équatoriale française, D. P. M, A. T. (3e bureau), classe 1944.
Lefevre (Claude), subdivision de Paris, recrutement de la 2e région militaire, classe 1943.
Leparc (Jean-Justin-Joseph), subdivision de Besançon, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1931, mle 1598.
Marie (Raymond-René-Gustave-Alphonse), subdivision de Caen, recrutement de Caen, classe 1931, mle 1511.
Mariez (André-Maurice), subdivision de Laon, recrutement de Saint-Quentin, classe 1927, mle 1635.
Marmorat (Henri), subdivision de Dijon, recrutement de Mâçon, classe 1925, mle 1583.
Masson (Paul-Edmond-Jules), subdivision de Nancy, recrutement de la 6e région militaire, classe 1926, mle 1664.
Maucler (Ferdinand-Joseph-Fernand), subdivision de Paris, recrutement de Nice, classe 1938, mle 1604.
Maury (Marcel-Raymond), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1930, mle 238.
Mercier (Jacques-Augustin-Marie-Victor), subdivision de Poitiers, recrutement de Poitiers, classe 1934, mle 2134.
Mercier (Jean-Louis-Georges-Henri), subdivision de Montpellier, recrutement de Caen, classe 1939, mle 364.
Merlet (Robert-Armand), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1945, mle 2143.
Michaut (Charles-Emile-Victor), subdivision de Laon, recrutement de Beauvais, classe 1937, mle 1136.
Mollard (Jean-Léon), subdivision de Caen, recrutement de Caen, classe 1936, mle 1706.
Monpeu (Henri-Albert), T. O. A., recrutement de Thionville, classe 1931, mle 426.
Morelle (Paul-Jules), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1932, mle 1006.
Naud (Edgard-Edmond-Louis-Eléonor), subdivision de Paris, recrutement de la 4e région militaire, classe 1934.
Navet (Pierre-Jean-Baptiste-Olivier), subdivision de Caen, recrutement de Caen, classe 1932, mle 3213.
Nicod (Marius-Marcel-Henri), subdivision de Lyon, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1930, mle 172.
Noirot (Charles-Alphonse-Emile), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1934, mle 183.
Parmentier (Octave-Charles-Elie), subdivision de Caen, recrutement de la 3e région militaire, classe 1934, mle 636.
Paul (François-René-André), subdivision de Toulouse, recrutement d'Auch, classe 1920, mle 841.
Penhouet (Pierre), subdivision de Rennes, recrutement de Lorient, classe 1931, mle 2223.
Pitaud (Jean-Elie-Félix), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1938, mle 2793.
Pouységur (Gilbert-François), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1937, mle 1128.
Pujo (Jean-Robert), subdivision de Bordeaux, recrutement de Constantine, classe 1937, mle 588.
Sadosky (André-Henri), subdivision de Dijon, recrutement d'Auxonne, classe 1925, mle 1141.
Tenain (Emilien-Lucien-Séraphin), subdivision de Versailles, recrutement de Poitiers, classe 1932, mle 2380.
Thenot (Paul-Robert), subdivision de Chartres, recrutement d'Orléans, classe 1927, mle 1639.
Thubet (Maurice-François-Louis), subdivision de Dijon, recrutement de Mâcon, classe 1934, mle 4129.
Toulza (Aimé-Jean), subdivision de Perpignan, recrutement de Perpignan, classe 1932, mle 930.
Vachez (René-Raymond-Léon), subdivision de Laon , recrutement de Laon, classe 1932, mle 2088.
Valant (Auguste-Eugène), T. O. A., recrutement d'Auxerre, classe 1929, mle A 491/29.

Train.

Catégorie 3.

Bouquillon (Pierre-Elie-Jean-Léon), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1945, mle 11917.
Pavis (André-Alphonse-Marcel), subdivision de Tours, recrutement de Tours, classe 1939, mle 1733.

Catégorie 5.

Baratin (Claude-François-Antoine-Louis), subdivision d'Amiens, recrutement de Lyon, classe 1938, mle 1234.
Bedouet (Roger-Paul-Lucien), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1938, mle 1315.
Chevignard (Jacques-Marie-Joseph), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1937, mle 708.
Chizat (Henri-Paul), subdivision de Grenoble, recrutement de la 8e région militaire, classe 1937, mle 911.
Degois (Robert-Lucien-Désiré), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de la 6e région militaire, classe 1939, mle 675.
Reveliere (Louis-Olivier), T. O. A., recrutement de Rennes, classe 1936, mle 91.
Rio (André-Jean-Cyriaque), subdivision de Versailles, recrutement de Cambrai, classe 1940, mle 2715.

Catégorie 6.

Aubert (Pierre-Joseph-Georges), subdivision de Nevers, recrutement de Montpellier, classe 1931, mle 3140.
Barrail (Henri), subdivision de Marseille, recrutement de Bordeaux, classe 1928, mle 1015.
Fenech (Félix), Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1937, mle 435.
Galy (Jean-Louis), subdivision de Bordeaux, recrutement de Lyon, classe 1931, mle 3961.
Guilmain (André-Jean-François-Joseph), subdivision de Poitiers, recrutement de Valenciennes, classe 1938, mle 2199.
Larbey (André-Pierre-Aimé), T. O. A. recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1940, mle 2505.
Lavigne (François-Baptiste), subdivision de Toulouse, recrutement de Foix, classe 1938, mle 417.
Ledermann (Jacques-André-Noël), Autriche, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 5815.
Marcou (Bernard-Jean), subdivision de Versailles, recrutement de Versailles, classe 1935, mle 3981.
Monchaux (Marcel-Louis-Adrien), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1938, mle 3430.
Ody (Albert-Guy-Robert), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1938, mle 2837.
Pattyn (Michel-Léon), subdivision d'Amiens, recrutement de Beauvais, classe 1937, mle 1726.
Perrin (Paul-Ernest), subdivision de Versailles, recrutement de Vesoul, classe 1937, mle 844.
Robert (Jean-André), subdivision de Châlons-sur-Marne, recrutement de Troyes, classe 1938, mle 1204.
Robin (Pierre-Jean-René), subdivision de Nantes, recrutement de Nantes, classe 1933, mle 3735.
Tonnadre (Robert-Gérard), subdivision de Bordeaux, recrutement de Saint-Etienne, classe 1939, mle 185.
Villac (Jean-Maurice), subdivision de Montpellier, recrutement de Toulouse, classe 1936, mle 447.
Wunenburger (Robert), subdivision de Strasbourg, recrutement de Mulhouse, classe 1931, mle 764.

Catégorie 7.

Ligot (Jacques-Emile-André), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1943.

Catégorie 10.

Berlino (Abel-Aimé), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1944, mle 3517.
Blanquer (Jean), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1941, mle 1440.
Bolzinger (Jacques), subdivision de Paris, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1940, mle 286.

Ceccaldi (Dominique), subdivision de Grenoble, recrutement d'Ajaccio, classe 1938, mle 750.
Chirouleu (Georges), subdivision de Lille, D.P.M.A.T., 3e bureau, classe 1940, mle 64/1938.
Coquard (Robert-Lucien), subdivision de Dijon, recrutement de la 8e région militaire, classe 1939.
Desjardin (Roger-Rémy), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1940, mle 4429.
Frandji (Julien), subdivision de Marseille, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 13264.
Gueroult (Jacques-Jim-Norbert-Allain), T.O.A., recrutement de Rouen, classe 1938, mle 3130.
Mascarelli (Marius-Alcide-Alexandre), subdivision de Paris, recrutement de Tours, classe 1929, mle 353.
Meunier (Christian-Maurice), subdivision de Laon, recrutement de Mézières, classe 1938, mle 1089.
Missika (Pierre-Jacob), division d'Alger, recrutement d'Alger, classe 1944, mle 1147.
Monjo (Gabriel-Jean), division de Constantine, recrutement de Constantine, classe 1944, mle 308.
Moreau (Michel-Louis-Roger), subdivision de Paris, recrutement d'Angers, classe 1930, mle 540.
Peillon (Hubert), subdivision de Paris, recrutement de Lyon, classe 1939, mle 3826.
Poncon (Clément-Léon-Paul), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1945, mle 1232.
Poncon (Pierre-Clément), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1944, mle 631.
Priolet (Bernard-Charles-Fernand), subdivision de Caen, recrutement de Saint-Lô, classe 1940, mle 429.
Quillery (Paul-Charles-Gaston), subdivision de Versailles, recrutement de Constantine, classe 1945, mle 1230.

Catégorie 11.

Axisa (Antoine), subdivision de Tunis, recrutement de Constantine, classe 1937, mle 526.
Benoist (Yves-Erma), subdivision de Paris, recrutement d'Angoulême, classe 1929, mle 817.
Bouant (Maurice), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1929, mle 3280.
Boulbain (Alphonse-Auguste-Marie-Mathurin), subdivision de Rennes, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1930, mle 1282.
Chalaux (François), subdivision d'Orléans, D.P.M.A.T. (3e bureau), classe 1936, mle 331.
Chalon (Henri-Clément-Alexandre), subdivision de Lyon, recrutement de Bourg, classe 1929, mle 805.
Coinde (Marcel), subdivision de Tours, recrutement de la 4e région militaire, classe 1926, mle 822.
Colin (Paul-Marcel-Jean-Baptiste), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1933, mle 7641.
Coudercy (Georges-Emile), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1933, mle 6593.
Delorme (Robert-Ernest), subdivision de Besançon, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1935, mle 111.
Dony (Elysée-Philippe), division d'Alger, recrutement de Constantine, classe 1935, mle 830.
Dorange (William-Georges-Magloire), subdivision de Rouen, recrutement du Havre, classe 1934, mle 1231.
Ducio (Pierre-Eugène), subdivision de Toulouse, recrutement de Toulouse, classe 1932, mle 371.
Ducrocq (Robert-Jean-Ovide), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1933, mle 1839.
Dumont (Jacques-Michel), subdivision de Grenoble, recrutement de Valence, classe 1939, mle 1215.
Duverger (Paul-Alphonse-Joseph), subdivision du Mans, recrutement de Rennes, classe 1941, mle 13435/N.
Edoux de Lafont (Alain-Maurice-Marie-André), subdivision de Limoges, recrutement de la 4e région militaire, classe 1942, mle B 1653/42.
Grisoni (Jean-Denis-Marie), subdivision de Toulon, recrutement de Marseille, classe 1944, mle 11782.
Guichar (Roger), subdivision de Paris, recrutement de Blois, classe 1935, mle 679.
Jorion (Francis-Albert-Gabriel), subdivision de Lille, recrutement de Lille, classe 1942 mle 19418.
Laval (Roger), subdivision de Montauban, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1930, mle 1018.
Laville (Jean-Gustave), Maroc, recrutement de Toulouse, classe 1931, mle 2437.
Lévy (Isaac-Max) Maroc, recrutement du Maroc, classe 1939, mle 164.
Loron (Jean-Philippe), subdivision de Paris, recrutement de Melun, classe 1929, mle 293.
Mequillet (René-Henri-Antoine), subdivision de Saint-Etienne, recrutement de Bourg classe 1933, mle 2504.
Ourry (Roger-Pierre-Fernand), subdivision de Versailles, recrutement de Coulomiers, classe 1928, mle 556.
Pierrot (Pol-Aimé), subdivision de Lille, recrutement de Mézières, classe 1931, mle 903.
Plissard (Georges-Gabriel), Maroc, recrutement de Melun, classe 1935, mle 273.
Somdecoste (Michel-Augustin), subdivision de Tunis, recrutement de Tunis, classe 1930, mle 104.
Vallier (Georges-Jean-Auguste), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1940, mle 529.
Vivenot (Paul-André-Georges), subdivision de Metz, recrutement de Nancy, classe 1935, mle A 1145.

Catégorie 12.

Dhorne (Henry-Georges-Marie), division de Constantine, recrutement de Marseille, classe 1940, mle 5930.
Gifion (Georges-Marius-César), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 23460.
Guiseppi (Edouard-Amédée), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1940, mle A 3954/38.
Testevuide (Roger-Georges-Léon), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1934, mle 251.

Catégorie 13.

Cartoixa (Jean), subdivision d'Albi, recrutement de Montpellier, classe 1940, mle 3235.
Garatin (Albert), T. O. A., recrutement de la 5e région militaire, classe 1928, mle 74.

Catégorie 14.

Bouvier (Michel-Henri, subdivision de Paris, recrutement de Rennes, classe 1946, mle 14595.
Briatte (Gérard-Louis), subdivision d'Amiens, recrutement de Beauvais, classe 1943, mle 5806.
Clément (Pierre-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1942.
Fontaine (Jean-Gustave-Raoul), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 4316.
Her (Claude-Maurice-Georges), subdivision de Vannes, recrutement de Rennes, classe 1943, mle 13280.
Moreau (Jean-Claude-Albert), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 34108.
Paley (André), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire classe 1943, mle 6096.
Perrin (Joseph-Marie-Jean-Pierre-François), subdivision de Lyon, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1941, mle 23597.
Perseguers (Paul-Emile-André), subdivision de Paris, recrutement de Saint-Quentin, classe 1943, mle 787.
Possa (Pierre-Louis-Marius-Henri), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 5355.
Thiebot (Henri-Léon-Lucien), subdivision de Caen, recrutement de Caen, classe 1942, mle 521.
Thivilliers (Georges-François-Henri-Martin), subdivision de Dijon, recrutement de Dijon, classe 1940, mle 200.
Trouillon (Jean-Michel-Marie-Joseph-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943.
Truchefaud (Pierre-Henri), subdivision de Grenoble, recrutement de Valence, classe 1943, mle 1128.

Catégorie 17.

Biville (Roland-Elie-Alfred), subdivision de Tours, recrutement du Maroc, classe 1944, mle F 118.
Chamoux (Marcel-Marie), subdivision de Lyon, recrutement d'Annecy, classe 1934, mle 884.
Ciccalini (Aimé), subdivision de Marseille, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928.
Damiens (Maurice-Fernand), Maroc, recrutement de Nantes, classe 1927, mle 39.
Douvin (Maurice-Henri-Gustave), subdivision de Paris, recrutement de la 1re région militaire, classe 1945, mle 7950.
Dujardin (Gérard-Fernand), subdivision de Lille, recrutement de Valenciennes, classe 1947, mle 48259.
Granier (André), subdivision de Toulouse, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1932.
Guggiari (Dominique-Marius), subdivision de Lyon, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 5799.
Leforestier (Bernard-Arthur-André), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1944, mle 111.
Marc (Paul-Marie-Raymond), subdivision de Bordeaux, recrutement de Périgueux, classe 1937, mle 102.
Michaud (Jean-Eugène), T. O. A., recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1934, mle 162.
Ribaud (Louis-Lucien), subdivision de Clermont-Ferrand, recrutement de Châteauroux, classe 1929, mle 731.
Saussier (Lucien-Emile), division de Constantine, recrutement d'Auxerre, classe 1934, mle 1133.
Tarrasont (Pierre-Henri), subdivision de Paris, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1929, mle 2774.

Transmissions.

A. — ARME

Catégorie 6.

Frion (Jean-Maurice-Léon-Henri), 2e région militaire, recrutement de Beauvais, classe 1935, mle 51.
Garnier (Léon), 7e région militaire, recrutement d'Annecy, classe 1938, mle 707.
Goupillaud (Pierre-Louis), groupe du Pacifique, recrutement de Valenciennes, classe 1938, mle 46.
Kreitmann (Henri-Edouard), 5e région militaire, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 2382.
Marchal (Jacques-Maurice), 6e région militaire, recrutement de Fontainebleau, classe 1927, mle 221.
Œuf (Elisé-Marius-Pierre), 9e région militaire, recrutement de Marseille, classe 1924, mle 56.
Perlin (Michel-Edmond-Henri), 1re région militaire, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1931 B, mle 3348.
Pezi (Roger), 1re région militaire, recrutement de Versailles, classe 1932, mle 647.
Rouquet (Victor-Adolphe-Henri), 4e région militaire, recrutement de Rodez, classe 1930, mle 1757.

Catégorie 10.

Bastide (Jacques-Jean-Paul), 1re région militaire, recrutement d'Auxerre, classe 1942, mle 15293.
Bataille (Maurice), Autriche, recrutement de Nice, classe 1940, mle 911.
Bessière (Edmond-Pierre-André), T. O. A., recrutement d'Agen, classe 1940, mle 188.
Brunier-Coulin (Arthur-Maurice), 8e région militaire, recrutement de Chambéry, classe 1937, mle 621.
Harang (Paul-Gaston-Edouard), 5e région militaire, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938, mle 913.
Hogrel (Louis-François-Théophile), 1re région militaire, recrutement d'Angers, classe 1938, mle 1786.
Laederich (Georges-Louis-Maurice), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941, mle 13059.
Montagnat (François-Adolphe), 8e région militaire, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 23692.
Nissou (Jean-Marie-André), 6e région militaire, recrutement de Constantine, classe 1934, mle 1171.
Priez (Raymond-Antoine), 6e région militaire, recrutement d'Evreux, classe 1938, mle 1009.
Tracewski (Jean-André), 2e région militaire, recrutement de Dijon, classe 1931, mle 228.

Catégorie 11.

Aubertin (Marie-Georges), A. O. F., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1928, mle 79.
Bersot (Louis-Georges-Albert), T. O. A., recrutement de Lons-le-saunier, classe 1940, mle 1106.
Bouvier (Jacques), 10e région militaire, recrutement de Nice, classe 1938, mle 905.
Cherion (Maurice), 10e région militaire, recrutement d'Alger, classe 1933, mle 3140.
Chiron (Jean-Pierre), 4e région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1935, mle 3315.
Coquerelle (Zola-Fulgence), 2e région militaire, recrutement de Mézières, classe 1931, mle 348.
Labenne (Raymond-Joseph-Auguste), Maroc, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1930, mle 1676.
Lenroue (Henri-Yves-Marie), 1re région militaire, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1934, mle 3003.
Lesauvage (Robert-Gaston), 2e région militaire, recrutement de Fontainebleau, classe 1924, mle 628.
Luciani (Yvan-Jean), 1re région militaire, recrutement de Constantine, classe 1933, mle 1303.
Mainguet (André-Auguste), 9e région militaire, recrutement de Vannes, classe 1939, mle 483.
Pinault (Vincent), 7e région militaire, recrutement de Mâcon, classe 1938, mle 1547.
Pitance (Marie-Nicolas-Camille), Maroc, recrutement d'Epinal, classe 1933, mle 2398.
Raoux (Maurice), 10e région militaire, recrutement de Constantine, classe 1942, mle 666.
Savournin (Robert-Charles-Henry), 10e région militaire, recrutement d'Alger, classe 1940, mle 394.
Schkroun (Roger-Jacques), 10e région militaire, recrutement d'Oran, classe 1933, mle 2475.

Catégorie 12.

Faux (Fernand-Joseph), T. O. A., recrutement de Béthune, classe 1931, mle 3381.
Giraudier (Jean-Olivier-Rodolphe), 1re région militaire, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1932, mle 3013.
Mastengue (Fernand-Henri), 10e région militaire, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1937, mle 1511.

Catégorie 14.

Alliot (Georges-Germain), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 5354.
Chenel (Pierre-Marcel-René), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 16291.
Cuvelier (Marcel-Marie-Joseph), 2e région militaire, recrutement de Cambrai, classe 1940, mle 736.
Guezet (Roland-André-Henri), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1944, mle 648.
Hallery (Roger-Robert), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 5584.
Hanzer (Bernard-Yves), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 6549.
Launet (Raymond-Camille-Eugène), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1942, mle 38488.
Martel (André-Marie-Joseph), 7e région militaire, recrutement de Dijon, classe 1946, mle 2712.
Robert (Pierre-René), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1946, mle 4756.
Tessier (René-Joseph-Louis), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 3389.

Catégorie 15.

Pavot (Pierre-Edouard-Gustave), 2e région militaire, recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 12191.

Catégorie 17.

Douard (Marcel-Marius), 1re région militaire, recrutement de Versailles, classe 1926, mle 4131.
Driot (Louis), 6e région militaire, recrutement d'Evreux, classe 1926, mle 393.
Mauromati (Claude), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1943, mle 26166.
Meyran (Raymond-Paul), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1934, mle 5047.
Papin (Abel-Simon-Clovis), Maroc, recrutement de Tunis, classe 1934, mle LM 458/34.
Ramée (Louis-Auguste), T. O. A., recrutement de Cayenne, classe 1925, mle 189.
Roucou (René), 9e région militaire, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1937, mle 1149.
Runel (Charles-Georges), 9e région militaire, recrutement de Montpellier, classe 1932, mle 3434.
Schneider (Désiré-René), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1934 mle A 1896/31.
Viellard (Simon-Charles), 7e région militaire, recrutement de Dijon, classe 1931, mle 228.

B. — CADRE DES ADJOINTS DU SERVICE DU MATÉRIEL DES TRANSMISSIONS

Catégorie 11.

Baly (Marcel), 6e région militaire, recrutement d'Epinal, classe 1934, mle 2393.
Gaffajoli (Dominique), T. O. A., recrutement d'Ajaccio, classe 1927, mle 111.
Jalabert (Marcel), 10e région militaire, recrutement d'Alger, classe 1934, mle 657.

Catégorie 17.

Berguin (Jean-Edmond), Extrême-Orient, recrutement d'Agen, classe 1928, mle 608.
Desmares (Hubert-Marius-Camille), 3e région militaire, recrutement d'Alençon, classe 1925, mle 851.
Le Guehennec (Joseph-Marie), 3e région militaire, recrutement de Lorient, classe 1929, mle 2701.
Peugnet (André-Georges-Florimond), subdivision de Lille, recrutement de la 2e région militaire, classe 1928, mle 1601.
Ragot (Eugène-Achille), 5e région militaire, recrutement de Neufchâteau, classe 1926, mle 520.

CADRE DES ADJOINTS DE CHANCELLERIE

Catégorie 6.

Pecresse (Jean-Marie-Georges), 1re région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1933, mle 1875.
Pianezzi (Renaud-Alther-Paul-Charles-André-Toussaint-Alphonse), 1re région militaire, recrutement de Gap, classe 1926, mle 41.

Catégorie 10.

Houriez (Charles-Paul), 2e région militaire, recrutement de Lille, classe 1924, mle 2075.
Lallau (Raymond), 2e région militaire, recrutement de Lille, classe 1923, mle 2649.

Catégorie 17.

Albingre (Paul-Germain-Albert), 1re région militaire, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1932.
Betourne (Georges-Gustave-Jules), 2e région militaire, recrutement de Saint-Omer, classe 1921, mle 551.
Chevalier (Maurice-Robert), 1re région militaire, recrutement de Beauvais, classe 1932, mle 1648.
Chiapello (Emile), 9e région militaire, recrutement de Toulon, classe 1926, mle 2161.
Clarenne (Louis-Henri), 1re région militaire, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1931, mle 505.
Deray (Albert-Théodule-Gaëtan), 2e région militaire, recrutement d'Amiens, classe 1923, mle 900.
Gambier (Gabriel-Ildebert), 4e région militaire, recrutement de la 4e région militaire, classe 1929, mle 25.
Gauthier (Roger-Roland), 6e région militaire, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1928, mle 996.
Lapouge (André-Henri-Albert), 8e région militaire, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1931, mle 170.
Poncet (Jules-Georges-Marius), 7e région militaire, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1931, mle 40.
Saudon (Louis-Sylvain), T. O. A., recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1926, mle 101.
Stévenot (Georges-Roger-Sabin), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1932, mle 787.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

Catégorie 17.

Andres (Paul-François), 6e région militaire, recrutement de Nancy, classe 1931, mle 1129.
Baron (Gaston-René), 9e région militaire, recrutement du Mans, classe 1928, mle 1225.
Bochot (Camille), Autriche, recrutement de Dijon, classe 1928, mle 311.
Bouchot (Aimé-Oscar), 7e région militaire, recrutement 7e région militaire, classe 1923, mle 913.
Faivre (Paul-Henri-Marie-Joseph), 9e région militaire, recrutement de la 9e région militaire, classe 1933, mle LM 691.
Gorez (Emile-François), Maroc, recrutement de Valenciennes, classe 1927, mle 507.
Grizel (Roger-Elie), 8e région militaire, recrutement de Nimes, classe 1926, mle 1076.
Louis (Robert-Fernand), 4e région militaire, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1928, mle 86.
Marouteix (Pierre-Léon), T. O. A., recrutement de Limoges, classe 1926, mle 528.
Martin (Clément-Jean-Charles), 5e région militaire, recrutement de Béziers, classe 1929.
Mathelin (Marcel), T. O. A., recrutement de Bourges, classe 1926, mle 647.
Mazziotta (Maurice-Pierre-Charles), 10e région militaire, recrutement de Bône, classe 1926, mle 316.
Messager (Jules), 2e région militaire, recrutement de Cambrai, classe 1921, mle 1998.
Raynal (Marcel), Tunisie, recrutement de Montpellier, classe 1924, mle 668.
Zimmer (Emile), T. O. A., recrutement de Sélestat, classe 1922, mle 2195

Corps des interprètes militaires.

Catégorie 7.

Labaronne (André-Lucien), 10e région militaire, recrutement d'Oran, classe 1941, mle 203.
Misrachi (René-Isaac), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1924, mle 6716.
Riedmayer (Charles-Auguste), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1937, mle 657.

Catégorie 10.

Bernard (Paul-Jacques), Afrique occidentale française, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1934, mle 1262.
Carleton (Henri-Bruno-Edouard-Théodore), Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1935, mle 1484.
Dietsch (Marcel-Antoine-Joseph), T. O. A., recrutement de Strasbourg, classe 1940, mle 1203.
Simeray (Jean), 8e région militaire, recrutement d'Alger, classe 1939, mle 2293.
Wirth (Alexandre), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1930, mle 61.

Catégorie 11.

Benyamine (Abram-Adalbert), 10e région militaire, recrutement d'Oran, classe 1923, mle 1384.
Boeschlin (René), 6e région militaire, recrutement de Colmar, classe 1942, mle 814.
Boucher (Gérard-Alain), Maroc, recrutement d'Orléans, classe 1931, mle 1158.
Buhagiar (Maximilien-Louis-Joseph), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1932, mle 724.
Delbes (Jean-Victor-Emile), Maroc, recrutement de Rodez, classe 1931, mle 1188.
Eich (Joseph-François), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1928, mle 81.
Faccon (François-Eugène), 2e région militaire, recrutement de Lille, classe 1940, mle 264.
Felder (Paul-Lucien), 2e région militaire, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 152.
Feore (Jacques-Jean), Maroc, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1936, mle 5012.
Filloi (Pierre), 6e région militaire, recrutement de Constantine, classe 1943, mle 14.
Flamain (Roger), T. O. A., D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1941.
Koehrer (Erwin-Auguste-René-Fernand), dit Jean Carrère, 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1930, mle 1391.
Moreau (Maurice-Adrien), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1940, mle 194.
Moucheux (Roger-René), Extrême-Orient, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1935, mle 2021.
Moussu (Armand-Alfred-Roger), Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1938, mle 559.
Niel (Paul-Pierre), 10e région militaire, recrutement d'Oran, classe 1936, mle 559.
Reymond (Marie-Henri-Jean), Tunisie, recrutement de Tunis, classe 1935, mle 352.
Stamer (Philippe-Walter-Armand), T. O. A., recrutement de Strasbourg, classe 1928, mle 1630.
Ulmann (Paul-Pierre-Marie), 8e région militaire, recrutement du Maroc, classe 1942, mle F. 2633.
Wallisperger (Jean-Basile), 1re région militaire, recrutement de Colmar, classe 1939.
Willem (Emile-Gaston), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 1364.

Catégorie 14.

Giron (Emile-Casimir-Joseph), 5e région militaire, recrutement 5e région militaire, classe 1942, mle LM/6/1942.
Lafon (Charles-Louis), 4e région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1932, mle 587.
Meyer (Paul), 8e région militaire, recrutement de Mulhouse, classe 1939, mle 298.
Mounier (Maurice), Afrique équatoriale française, D. P. M. A. T. (3e bureau), classe 1938.
Nadaud (Jean-Marie), 1re région militaire, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1935, mle 1058.
Patry (François-Edouard-Charles), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 1525.
Schwing (Joseph-Marcel), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1928, mle 119.
Stroh (Paul-Charles), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1911, mle 4036.
Tempelaere (Clément-Maurice), 1re région militaire, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1938, mle 527.

Catégorie 17.

Adam (Willy), 1re région militaire, recrutement de Colmar, classe 1931.
Aubertin (Jacques-Pierre-Louis), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1941, mle 1539.
Balavoine (Daniel-Jean-Baptiste-Joseph), 4e région militaire, recrutement de Tours, classe 1931, mle 727.
Becker (Charles-Louis-Antoine), 6e région militaire, recrutement de Thionville, classe 1924, mle 179.

Beltoise (Maurice-Georges-Joseph), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1927, mle 155.
Gazard (Jean-Paul-Francis), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1926, mle 388.
Colin (Maurice-Léon-Charles), 7e région militaire, recrutement de Dijon, classe 1933, mle 379.
Delabarre (Paul-Alphonse), 4e région militaire, recrutement de Tours, classe 1930, mle 2338.
Deltour (Augustin-François), 1re région militaire, recrutement de Saint-Omer, classe 1929, mle 72.
Demurger (Robert-Félix-Stéphane), 8e région militaire, recrutement de Lyon, classe 1932, mle 2006.
Eyrignoux (Jean-Marcel-Auguste-Louis), 4e région militaire, recrutement d'Amiens, classe 1932, mle 887.
Favre-Alliance (Camille-Séraphin), 8e région militaire, recrutement de Chambéry, classe 1928, mle 22.
Ferry (Rodolphe-Antoine-Jean), 4e région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1941, mle 10963 B.
Fischer (Jean-Paul), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1940, mle 719.
Folmer (Marie-Léon), Guadeloupe, recrutement de Thionville, classe 1931.
Frey (Georges-Henri-Frédéric), 4e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 1118.
Garnier (Lucien-Alphonse), Maroc, recrutement de Mulhouse, classe 1937, mle 7973.
Giesecke (Nils-Eric), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1930, mle 1691.
Gueroult (Henri), 2e région militaire, recrutement du Havre, classe 1933, mle 1776.
Heitz (Alphonse-Laurent-Léon), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1933, mle 1436.
Huck (Georges-Louis), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1926, mle 1022.
Kaufmann (Guy-Joseph), 4e région militaire, recrutement de la 4e région militaire, classe 1935, mle 666/8211.
Kern (Alfred-Antoine), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1932, mle 296.
Kruper (Léon-Armand-Henri), 6e région militaire, recrutement de Metz, classe 1931, mle 318.
Lanuzel (Maurice-Raymond-Auguste), 3e région militaire, recrutement de Rennes, classe 1930, mle 5105.
Lasch (Georges-Christian), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1921, mle 168.
Lathene (Louis-Léon-Stéphane), 5e région militaire, recrutement de la 5e région militaire, classe 1932, mle 442.
Lenoult (Paul-André), 1re région militaire, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1931, mle 500.
Le Sourd (Olivier-Jean-Camille), Autriche, recrutement de la 1re région militaire, classe 1934, mle 3276.
Lisch (Roger-Bernard), 6e région militaire, recrutement de Mulhouse, classe 1933, mle 1553.
Manauthon (Jean-Eugène), Maroc, recrutement de Pau, classe 1940, mle 4620.
Moulin (Georges), 1re région militaire, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1936, mle 2498.
Muller (Oscar-Emile), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1926, mle 1681.
Nafziger (Jacques-Georges), 6e région militaire, recrutement de Metz, classe 1926, mle 445.
Nickler (Pierre-Paul), 6e région militaire, recrutement de Colmar, classe 1939, mle 1191.
Poirier (Georges), 1re région militaire, recrutement d'Auxerre, classe 1926.
Prengel (Werner-Rudolf), Maroc, recrutement du Maroc, classe 1930, mle 1735/1199.
Ringhausen (Léon-Paul), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1922, mle 965.
Riols (Jacques-Louis-Jules), 1re région militaire, recrutement 1re région militaire, classe 1941, mle 35477.
Robin (Joseph-Edmond), 4e région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1930, mle 2179.
Roche (Jules), 1re région militaire, recrutement de Lyon central, classe 1922, mle 66.
Rohmer (Laurent-François), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1924, mle 1162.
Rouge (Victor-Jean), 1re région militaire, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1927, mle 2089.
Rusterholz (René-Henri), 4e région militaire, recrutement de Bordeaux, classe 1929, mle 2281.
Salmon (Pierre), 7e région militaire, recrutement de Bourges, classe 1931, mle 737.
Schott (Jean-Baptiste), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1927, mle 675.
Senechal (Roger-Alfred-Daniel-Raymond), 2e région militaire, recrutement d'Asnières, classe 1928, mle 461.
Siegwart (Gustave-Jean), 6e région militaire, recrutement de Strasbourg, classe 1928, mle 1057.
Steinmetz (Adolphe-Henri-Charles), 1re région militaire, recrutement de Metz, classe 1928, mle 264.
De Saint-Loup (Pierre-Maurice-Louis), 1re région militaire, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 355.
Tsypkine de Kerblay (Boris), 1re région militaire, recrutement de la 1re région militaire, classe 1926, mle 5264.
Vandal (Pierre-Antoine-Marie-Laurent), Maroc, recrutement d'Epinal, classe 1923, mle 190.
Wennert (Eugène), 6e région militaire, recrutement de Sarrebourg, classe 1928, mle 194.

La date de prise de rang dans le grade de sous-lieutenant de réserve pourra être revisée ultérieurement.

Décret du 30 janvier 1950 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 30 janvier 1950, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine); vu la déclaration du conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur en date du 24 janvier 1950 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, ont été élevés à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, les officiers généraux et supérieur dont les noms suivent:

(Pour compter du 11 novembre 1949.)

ARMÉE ACTIVE

Décorations avec traitements.

Corps des officiers de marine.

M. le vice-amiral Lambert (R.-G.); 65 annuités. Commandeur du 7 juillet 1945. 3 fois cité.
M. le vice-amiral Sol (A.-A.-J.); 69 annuités. Commandeur du 7 juillet 1945. 2 fois cité.
M. le capitaine de vaisseau L'Herminier (J.); 58 annuités. Commandeur du 3 décembre 1943. 7 fois cité. Blessé.

Corps du contrôle de l'administration de la marine.

M. le contrôleur général de 1re classe Mouraire (J.-M.); 72 annuités. Commandeur du 16 juin 1938.

Corps des ingénieurs du génie maritime.

M. l'ingénieur général de 1re classe du génie maritime Kahn (L.-L.); 54 annuités. Commandeur du 19 novembre 1945. 3 fois cité. Médaille de la Résistance, médaille des évadés.

Corps du commissariat de la marine.

M. le commissaire général de 1re classe Borius (H.-A.-J.); 63 annuités. Commandeur du 27 mars 1941.

Corps de santé.

M. le médecin général de 1re classe Gouriou (E.-F.); 57 annuités. Commandeur du 12 mai 1946. Cité.

Décret du 1er février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 1er février 1950, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),
Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 24 janvier 1950 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promues ou nommées dans l'ordre national de la Légion d'honneur les personnes dont les noms suivent:

Décoration sans traitement.

(Pour compter de la date de la signature du présent décret.)

Au grade de commandeur.

M. Puget (J.-E.-H.), conseiller d'Etat, président du conseil des prises; 34 ans de services militaires et civils. Officier de la Légion d'honneur du 21 janvier 1936.

Au grade d'officier.

MM.
Sebille (A.), peintre du département de la marine; 45 ans de services militaires et civils. Chevalier du 8 novembre 1926.
Grandperrin (G.-H.-E.-E.), directeur du foyer central des équipages de la flotte; 35 ans de services militaires et civils. Chevalier du 9 janvier 1931.
Wallet (R.-H.-P.), agent supérieur de 2e classe; 28 ans 2 mois 15 jours de services militaires et civils. Chevalier du 4 août 1936.
Martin (M.-E.), agent technique principal de 1re classe; 40 ans et 25 jours de services militaires et civils. Chevalier du 4 août 1936.

Au grade de chevalier.

MM.

Hall (E.), ancien aumônier de la marine; 28 ans de services militaires et civils.

Floch (A.-S.), sous-chef de section administrative de 2e classe; 35 ans 3 jours de services militaires et civils.

Pichon (E.-J.), sous-chef de section administrative de 3e classe; 44 ans 2 mois et 5 jours de services militaires et civils.

Hesry (L.-F.), sous-chef de section administrative de 2e classe; 40 ans 3 mois et 20 jours de services militaires et civils.

Bachelier (R.), agent technique principal de 1re classe; 36 ans 8 mois et 9 jours de services militaires et civils.

Quefurus (Y.-F.), agent technique principal de 2e classe; 38 ans 4 mois de services militaires et civils.

Foucher (E.-F.-J.), patron au bornage; 37 ans de services militaires et civils.

Dubard (P.-H.-B.), journaliste, chroniqueur maritime; 30 ans de services militaires et civils.

Auziere (M.-A.), expert comptable; 26 ans de services militaires et civils.

Décret n° 50-144 du 31 janvier 1950 portant organisation du conseil supérieur de la guerre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Vu la loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée;

Vu le décret du 2 juin 1947 relatif à la réorganisation du conseil supérieur de la guerre;

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil supérieur de la guerre, organisme consultatif le plus élevé de l'armée de terre, est chargé de fournir des avis motivés sur les questions essentielles qui se rattachent à la préparation de l'armée à ses missions du temps de paix et du temps de guerre.

Art. 2. — Le conseil supérieur de la guerre est présidé par le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre).

Il est composé au maximum de douze membres titulaires ayant voix délibérative et droit de vote, dont le plus ancien prend le titre de vice-président du conseil supérieur de la guerre.

Ils sont désignés pour un an par décret et choisis parmi les généraux d'armée, de corps d'armée, ou les plus anciens des généraux de division de la première section de l'état-major général, à l'exception des officiers généraux placés hors cadres et de ceux devant être atteints par la limite d'âge de leur grade au cours de la période de douze mois pour laquelle le conseil est établi.

Parmi eux figurent obligatoirement:

Le général chef d'état-major des forces armées (guerre);

Le général inspecteur des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord et le général inspecteur des forces terrestres d'outre-mer;

Un général au moins, issu de chacune des armes suivantes: infanterie, arme blindée et cavalerie, artillerie, génie.

Les modifications à la composition du conseil sont prononcées par décret. Aucune modification ne découle automatiquement des promotions intervenues en cours d'année.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), président, peut appeler à siéger, à titre consultatif, telles personnalités militaires ou civiles appartenant ou non au département de la guerre, en raison de leur compétence dans les questions qui sont soumises à l'examen du conseil.

Le major général de l'armée de terre et les sous-chefs de l'état-major de l'armée assistent aux séances du conseil. Ils tiennent, chacun pour ce qui le concerne, le rôle de rapporteurs des questions qui relèvent de leurs attributions.

Un officier supérieur de l'état-major de l'armée remplit les fonctions de secrétaire du conseil et tient le registre des délibérations.

Art. 3. — Le conseil supérieur de la guerre est obligatoirement consulté par le ministre de la défense nationale ou par le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) sur tous les sujets d'ordre général pouvant affecter la constitution de l'armée et les conditions prévues pour son emploi.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions que le ministre de la défense nationale ou le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) juge à propos de lui soumettre.

Art. 4. — Le conseil supérieur de la guerre se réunit sur l'ordre du ministre de la défense nationale ou du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) aussi souvent que celui-ci l'estime nécessaire et au minimum trois fois par an.

Dans le cas où le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) ne peut présider lui-même une séance, la présidence est assurée par le vice-président.

Le conseil est convoqué par son président qui fixe l'ordre du jour.

Art. 5. — Le décret n° 47-1044 du 2 juin 1947 et ses modificatifs du 10 avril 1948 et du 13 décembre 1948 sont abrogés.

Art. 6. — Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 janvier 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la défense nationale,

R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

MAX LEJEUNE.

Décret du 31 janvier 1950 portant désignation des membres du conseil supérieur de la guerre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre);

Vu le décret n° 50-144 du 31 janvier 1950 portant organisation du conseil supérieur de la guerre;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er — Les officiers généraux dont les noms suivent sont désignés comme membres titulaires du conseil supérieur de la guerre, pour un an, à compter du 1er janvier 1950:

M. le général d'armée Kœnig (Marie-Joseph-Pierre-François).
M. le général d'armée Chouteau (René-Jean).
M. le général de corps d'armée de Larminat (René-Marie-Edgard).
M. le général de corps d'armée Guillaume (Augustin-Léon).
M. le général de corps d'armée Carpentier (Marcel-Maurice).
M. le général de corps d'armée Magnan (Joseph-Abraham-Auguste-Pierre-Edouard).
M. le général de corps d'armée Valluy (Jean-Etienne).
M. le général de corps d'armée Devinck (Paul-Arsène-Gérard).
M. le général de corps d'armée Blanc (Clément).
M. le général de corps d'armée Noiret (Charles-Jean-Roger).
M. le général de division Dromard (Robert-Henri-Eugène).
M. le général de division Boutaud de Lavilleon (Marie-Emile-Richard).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 janvier 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GEORGES BIDAULT.

Le ministre de la défense nationale,

R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

MAX LEJEUNE.

Décret du 1er février 1950 portant nomination et affectation d'un officier général dans l'armée de l'air.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et les textes qui l'ont modifiée;

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;

Vu la loi du 2 juillet 1934 portant organisation générale dans l'armée de l'air;

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée;

Vu le décret du 2 septembre 1938 portant organisation de l'armée de l'air en temps de paix;

Vu le décret du 4 janvier 1946 portant organisation de la défense nationale;

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale;

Vu le décret n° 47-2270 du 29 novembre 1947 fixant les attributions du ministre de la défense nationale et des secrétaires d'Etat aux forces armées;

Vu le décret du 7 décembre 1948 relatif à l'emploi des officiers généraux;

Vu le décret n° 49-268 du 26 février 1949 fixant la liste des emplois d'officiers généraux du personnel navigant et mécanicien de l'armée de l'air;
Vu le décret n° 49-1510 du 21 novembre 1949 fixant les attributions des secrétaires d'Etat aux forces armées;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé, à titre définitif, dans le cadre de l'état-major général de l'armée de l'air, 1re section (active):

(Pour prendre rang du 1er février 1950.)

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

Au grade de général de brigade aérienne.

M. le colonel Bisson (Norbert-Léonce-André).

Art. 2. — M. le général de brigade aérienne Bisson (Norbert-Léonce-André) est nommé, à compter du 1er février 1950, commandant du groupement des moyens militaires de transport aérien, en remplacement de M. le général de brigade aérienne Vigouroux (Marcel-Joseph).

Art. 3. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
ANDRÉ MAROSELLI.

Décret n° 50-24 modifiant le décret du 4 octobre 1939 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 janvier 1950, page 341, article 1er, 3; supprimer: « Transports, 1 représentant ».

Armée de terre (active).

Le secrétaire d'Etat aux forces armées,
Vu le titre II de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946;
Vu l'instruction n° 1165.CAB/MIL/GUE/PK du 8 juin 1946 pour l'application des dispositions du titre II de ladite loi;
Vu l'article 14 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat;
Vu l'arrêté du 31 octobre 1949 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Les officiers dont les noms suivent, déjà bénéficiaires de l'article 12, ou qui, étant en service outre-mer (hors A. F. N.), ont formulé leur demande dans le délai prévu par l'article 14 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947, sont admis au bénéfice des dispositions des articles visés ci-après de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946:

TROUPES METROPOLITAINES

Transmissions.

Au titre de l'article 5.

(A compter du 27 février 1950.)

M. le lieutenant-colonel Henrard (Raymond). — Commandant de la C. A. R. n° 9.

Au titre de l'article 7.

(A compter du 20 janvier 1950.)

M. le lieutenant Carbonel (Auguste-Max). — Commandant des transmissions du Maroc, à Rabat.

Génie.

Au titre de l'article 7.

(A compter du 1er février 1950.)

M. le chef de bataillon d'active (lieutenant-colonel de réserve) Rousselier (Maurice-Charles-Abel). — Commandant de la subdivision de Paris.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Au titre de l'article 12.

(A compter du 16 janvier 1950.)

M. le capitaine Pouzols (Louis-Etienne). — Général commandant la 1re région militaire.

Au titre de l'article 12.

(A compter du 16 janvier 1950.)

M. le lieutenant Ulm (Louis-Jean). — Commandant du C. A. T. C. M. de Toulon.

Art. 2. — Les arrêtés énumérés ci-après, portant dégagement des cadres d'officiers de l'armée active de terre, sont, à titre de régularisation, modifiés comme suit:

1° *Arrêté du 18 novembre 1946, article 3.*

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Au lieu de: « A compter du 1er décembre 1946, M. le lieutenant Lamarque (Yvon-Roger). — Commandant le D. I. T. C. de Marseille »,

Lire: « A compter du 4 décembre 1946, M. le sous-lieutenant Lamarque (Yvan-Roger). — Direction des troupes coloniales ».

2° *Arrêté du 1er septembre 1947, article 1er.*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au lieu de: « M. le sous-lieutenant Jal (Charles-Pierre). — Direction de l'infanterie »,

Lire: « M. le lieutenant Jal (Charles-Pierre). — Direction du personnel militaire de l'armée de terre ».

Art. 3. — Les conditions dans lesquelles les officiers dégagés des cadres au titre des articles 5 et 7 recevront application de l'article 10 et, le cas échéant, de l'article 13 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946, feront l'objet de dispositions ultérieures.
De même, un arrêté ultérieur fixera éventuellement les conditions d'application aux mêmes ouvriers des dispositions de l'article 11 de la loi susvisée.

Art. 4. — Les autorités désignées en regard de chacun des noms des officiers dégagés des cadres sont chargées de la notification du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 janvier 1950.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées et par délégation:
Le chef de l'état-major particulier,
Gl NOIRET.

Par arrêté du 23 janvier 1950, M. le vétérinaire colonel Saunié (Louis-Marius) est réintégré dans les cadres de l'armée active (service vétérinaire) à compter du 1er février 1950.

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs

TROUPES METROPOLITAINES

(Extrait de la liste A établi à la date du 2 janvier 1950, publié au *Journal officiel* du 19 janvier 1950, p. 697 et suivantes.)

Les chefs de corps devront, dès réception des présentes désignations:
1° Faire procéder aux vaccinations réglementaires pour les officiers désignés, reconnus aptes physiquement;
2° Faire bénéficier ces officiers de la permission de départ colonial.

Infanterie.

A. — VOLONTAIRES

Capitaines.

MM. Guidon (J.), 4e régiment de zouaves.
Maillot (E.), 35e régiment d'infanterie.

Lieutenant.

M. Geneste (A.-J.), 126e bataillon d'infanterie.

B. — D'OFFICE

Chefs de bataillon.

MM. Lorin (E.-E.), 7e bataillon de chasseurs alpins.
Decomps (E.-E.), état-major de la division de Constantine.
Bury (M.-R.), état-major 6e région militaire.

Capitaines.

MM Civet (A.-C.), 99e régiment d'infanterie alpine.
Gendron (J.), 27e bataillon de chasseurs alpins.
Maury (L.-A.), 81e bataillon d'infanterie.
Petitfils (F.-A.), école de sous-officiers de Cherchell.
Innocenti (M.-A.), compagnie administrative régionale n° 1.
Bertrand (H.-E.), 7e régiment de tirailleurs algériens.
Hélary (Y.), service d'entraînement préparatoire et des réserves, Caen.

Lieutenants.

MM. Watier (J.-F.), 26e régiment d'infanterie.
Lacroix (J.), 2e bataillon de chasseurs à pied.
Sensfelder (A.-F.), 92e régiment d'infanterie.
Collin (J.-R.), compagnie administrative régionale n° 1.
Lamy (A.-C.-E.), 27e bataillon d'infanterie.
Cros (J.-P.), 1/6e régiment de tirailleurs algériens.
Thomas (J.-A.-M.), 8e bataillon d'infanterie.
Vironneau (K.-R.), dépôt central des isolés, Versailles.
Medy (L.), 92e régiment d'infanterie.
Rideau (G.), 5e régiment d'infanterie.
Mareau (J.-V.), 19e bataillon de chasseurs portés.
Bouchardy (J.-L.), 20e bataillon de chasseurs portés.
Squelart (M.-E.), 1/9e régiment de tirailleurs algériens.
Baussin (M.), 24e bataillon de chasseurs portés.
Boussaguet (R.-B.), service d'entraînement préparatoire et des réserves, Rodez.
Pageot (R.-A.), 1er régiment d'infanterie.
Colonna (J.), 4e régiment de zouaves
Jeanjean (E.-R.), 81e bataillon d'infanterie.
Laurent (P. E.), 99e régiment d'infanterie alpine.
Lathière-Lavergne (A.-G.), 5e bataillon de chasseurs à pied.

Sous-lieutenants.

MM. Mathieu (R.-E.), 93e régiment d'infanterie.
Tuyaret (A.), 152e régiment d'infanterie.
Landier (G.), 99e demi-brigade d'infanterie alpine.
Hiblot (A.-P.), dépôt central des isolés, Versailles.
Piol (F.-C.), service d'entraînement préparatoire et des réserves 1re région.
Huguenin (P.), 11e bataillon de chasseurs alpins.
Pasquet (R.-B.), 1er régiment d'infanterie.
Tricoire (E.-V.), 92e régiment d'infanterie.
Helary (J.), 93e régiment d'infanterie.

Arme blindée et cavalerie.

A. — VOLONTAIRES

(Néant.)

B. — D'OFFICE

Lieutenant-colonel.

M. Muller (M.-C.), état-major du commandement supérieur des troupes d'occupation en Allemagne.

Capitaines.

MM. Senez (G.), école de l'arme blindée et de la cavalerie d'Hussein-Dey.
Fauchois (P.-V.-R.), 7e chasseurs d'Afrique.

Lieutenants.

MM. Kunzli (J.-M.), école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie à Saumur.
Dhome (J.-C.), 6e groupe d'escadrons de cuirassiers.
Tresarieux (I.-M.-M.), service de l'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région.
Sart (C.), 4e cuirassiers.

Sous-lieutenant.

M. Hermant (C.-L.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique.

Artillerie.

A. — VOLONTAIRES

Lieutenants.

MM. d'Arcy (P.-M.-L.), 9e régiment d'artillerie.
de Lobit (J.-A.), 452e groupe d'artillerie antiaérienne.
Thiebaud (H.-M.-L.), 12e régiment d'artillerie.

B. — D'OFFICE

Capitaines.

MM. Petit (G.-L.-J.-B.-J.), 152e régiment d'infanterie.
Pignoly (M.-A.), section technique de l'armée.

Lieutenants.

MM. Chaumet (P.-P.-E.-M.), 8e régiment d'artillerie.
Deries (A.-J.-M.-T.-L.), 405e régiment d'artillerie antiaérienne.
Faivre (G.-A.), 64e régiment d'artillerie.
Mary (R.-R.-J.), 405e régiment d'artillerie antiaérienne.
Putinier (J.-A.-L.), 1/19e régiment d'artillerie.

Sous-lieutenants.

MM. Grassin (P.-J.-A.), 401e régiment d'artillerie antiaérienne.
Jacquinot (M.-J.-E.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région.

Train.

A. — VOLONTAIRE

Lieutenant.

M. Le Guilloux (A.-L.), commandant du train de la 5e région militaire.

B. — D'OFFICE

Capitaines.

MM. Peraldi (G.-O.), groupe de transport n° 523.
Pioche (M.-L.-L.), groupe de transport n° 525.

Sous-lieutenant.

M. Souche (D.), lieutenant à titre temporaire, groupe de transport n° 506.

Transmissions.

A. — VOLONTAIRES

Lieutenant.

M. Picamelot (M.-P.), 8e régiment de transmissions.

Sous-lieutenant.

M. Arnaud (J.-R.-A.-A.), 8e régiment de transmissions.

B. — L'OFFICE

Capitaines.

MM. Aurin (A.-F.-G.), service de l'entraînement préparatoire et des réserves, 5e région.
Cromer (A.-G.), école des sous-officiers de Strasbourg.

Cadre des adjoints de chancellerie.

A. — VOLONTAIRES

Sous-lieutenant.

M. Broudin (G.), état-major de la 5e région.

B. — D'OFFICE

Capitaine.

M. Ruello (G.-G.), E. M. F. A. G.

Lieutenant.

M. Clair (B.-C.), état-major subdivision de Montpellier.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

A. — VOLONTAIRES

(Néant.)

B. — D'OFFICE

Lieutenant.

M. Jolibert (H.-J.-A.), bureau des archives, Paris.

Sous-lieutenant.

M. Levesque (L.-H.-J.), C. A. R. n° 3.

Personnel technique des formations géographiques.

Spécialiste « Terrain ».

VOLONTAIRE

ARTILLERIE

Lieutenant.

M. Brun (S.), section géographique de l'armée de terre.

MISE EN ROUTE

A. — Les officiers désignés seront mis en route dans les conditions suivantes:

a) Infanterie, arme blindée, cavalerie, train:

Les officiers en provenance de la métropole, des T. O. A. et de l'A. F. N. prenant leur permission de départ colonial en métropole et aux T. O. A. devront rejoindre le 4 avril 1950 le centre d'instruction et de transit colonial en métropole (C. I. T. C. M.) de Fréjus, en vue d'être mis en route, à partir du 1er mai 1950, sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Les officiers en provenance de la métropole, des T. O. A. et de l'A. F. N. prenant leur permission de départ colonial en A. F. N., ne rejoindront pas le C. I. T. C. M. de Fréjus et devront se tenir prêts en A. F. N. à embarquer à partir du 1er mai 1950.

b) Artillerie, transmissions, services:

Les officiers en provenance de la métropole et des T. O. A. prenant leur permission de départ colonial en métropole et aux T. O. A., ainsi que les officiers en provenance d'A. F. N. prenant leur permission de départ colonial en A. F. N., se tiendront prêts, dans leur corps d'origine, à être mis en route à partir du 1er avril 1950.

Les officiers en provenance de la métropole et des T. O. A. prenant leur permission de départ colonial en A. F. N., ainsi que les officiers en provenance d'A. F. N., prenant leur permission de départ colonial en métropole et aux T. O. A., ne rejoindront pas leur corps d'origine à l'issue de leur permission et se tiendront prêts à embarquer à partir du 1er avril 1950.

B. — Prescriptions particulières:

a) Les chefs de corps adresseront, sous le timbre de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (2e bureau), avant le 1er mars 1950, une liste nominative des officiers désignés, indiquant le territoire (métropole, T. O. A. ou A. F. N.) sur lequel les intéressés prendront leur permission de départ colonial;

b) Le commandant du C. I. T. C. M. de Fréjus adressera sous le même timbre, avant le 15 avril 1950, une liste nominative (distincte par arme) des officiers stagiaires qui, présents au centre à la date du 10 avril 1950, seront prêts à embarquer à partir du 1er mai 1950.

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs des sous-officiers appartenant aux armes et services gérés par la D. P. M. A. T.

(Tour de départ à la date du 1er janvier 1950
inséré au *Journal officiel* n° 7 du 8 janvier 1950, p. 271.)

Les chefs de corps et de service devront, dès réception des présentes désignations.

1° Faire procéder aux vaccinations réglementaires pour le personnel désigné, reconnu apte physiquement;

2° Faire bénéficier ce personnel de la permission de départ colonial.

I. — MAINTENANCE DE MAI 1950

A. — Infanterie.

I. — VOLONTAIRES (HORS TOUR)

Adjudants.

Hamza (T.), I/3e R. T. A.
Lerioble (R.), C. A. R. n° 6.
Peiissier (E.), S. E. P. R., 10e R. M.
Kritter (J.), C. A. R. n° 103.

Sergents-chefs.

Maitrier (M.), C. A. R. n° 6.
Rapp (M.), C. A. R. n° 6.
Duquesne (E.), S. E. P. R./6e R. M.
Collas (A.), C. A. R. n° 1.

Sergents.

Viel (I.), C. A. R. n° 1.
Le Lorc'h (L.), C. A. R. n° 1.
Rancoud (R.), C. A. R. n° 8.
Curely (J.), C. A. R. n° 1.
Roger (R.), C. A. R. n° 1.
Majour (A.), C. A. R. n° 9.
Ducasse (R.), 57e B. I.
Jersale (R.), E. S. M. I. A.
Maillochon (R.), 7e B. T. M.
Grueau (M.), 7e R. T. A.
Sacchet (J.), 99e demi-brigade.
Laveille (R.), C. A. R. n° 8.

II. — D'OFFICE

Adjudants-chefs.

Parmentier (C.), E. M. P. les Andelys.
Peltier (R.), 35e R. I.
Roullot (R.), 4e B. I.
Manbour (V.), 4e R. T. M.
Nocetto (A.), 3e bataillon de zouaves.
Defrance (H.), 16e B. C. P.
Torteau (M.), S. E. P. R., 2e R. M.
Fiquet (G.), 8e B. I.
Leroux (F.), 43e demi-brigade.
Urien (E.), 152e R. I.
Darchen (M.), 1er R. I.
Gelormini (J.), S. E. P. R., 10e R. M.
Gerber (R.), E. S. O. de Strasbourg.
Bransteder (N.), 7e R. T. A.
Antoine (J.), 93e R. I.
Bartoli (A.), 2/99e R. I. A.
Coilbault (R.), 4e B. I.
Couzin (G.), D. T. M. V. F.
Cordier (M.), 151e R. I.

Adjudants.

Joseph (G.), S. E. P. R., 6e R. M
Berthault (H.), E. M. P. Autun
Canetti (A.), 14e B. I.
Parent (A.), 1/99e B. I. A.
Brun (M.), 110e R. I.
Scudelier (J.), S. E. P. R., 3e R. M.
Raufaste (J.), 151e R. I.
Garcia (V.), 1er E. R. T.
Giner (P.), S. E. P. R., 8e R.
Georges (C.), D. C. I, Versailles.
Henon (F.), 43e B. I.
Comare (P.), 1er E. R. T.
Egot (J.), 67e B. I.
Seyssel (F.), 1/99e B. I. A.
Marais (P.), S. E. P. R., 2e R. M.
Rouge (L.), E. H. M., 8e R. M.
Delestre (G.), G. S. des écoles de l'E. M. S.
Fontan (G.), 14e B. I.
Jocaille (Y.), 46e B. I.
Adam (A.), C. A. R. n° 2.
Dallancourt (M.), 43e demi-brigade.
Pessiglione (M.), 41e compagnie de Q. G.
Person (Y.), S. E. P. R., 3e R. M.
Herve (V.), S. E. P. R., 3e R. M.
Georgel (P.), 16e B. C. P.
Bonnafous (G.), 81e B. I.
Baudrier (A.), C. A. R. n° 2.
Rousseau (P.), 20e B. C. P.
Ober (M.), 4e R. T. M.
Danquigny (F.), 35e R. I.
Leveque (J.), 30e B. C. P.

Sergents-majors.

Moulon (M.), 1/99e B. I. A.
Gribling (R.), 19e B. C. P.
Edline (G.), 5e R. I.
Henon (M.), 1er R. T. M.
Vigier (A.), 92e R. I.
Letallec (J.), 93e R. I.
Villelonge (A.), 26e R. I.
Canioni (D.), 4e R. T. M.
Donot (M.), 93e R. I.
Gocel (R.), 151e R. I.
Chopin (L.), prytanée militaire.
Bulot (L.), 67e B. I.
Poirier (J.), 20e B. C. P.
Courtet (M.), 29e B. C. P.

Sergents-chefs.

Lagorge (R.), 26e R. I.
Maury (J.), 5e R. I.
Carameaux (R.), 19e B. C. P.
Glorieux (A.), 41e R. I.
Leschier (R.), 5e R. I.
Castrec (J.), 41e R. I.
Vonfelt (H.), 7e R. T. A.
Roux (E.), 41e R. I.
Broulou (J.), 110e R. I.
Pastor (R.), 27e B. C. A.
Roussel (V.), 110e R. I.
Roussillon (L.), S. E. P. R., 7e R. M.
Vernay (M.), 6e B. C. A.
Courtot (J.), 110e R. I.
Cornille (R.), 6e bataillon de zouaves.
Gicquel (R.), 5e R. I.
Cheverry (P.), 5e R. I.
Bouget (J.), S. E. P. R., 2e R. M.
Joseph (A.), E. S. M. I. A.
Kauffmann (E.), 67e B. I.
Villain (P.), 29e B. C. P.
Delage (R.), S. E. P. R., 4e R. M.
Compos (E.), 1er R. T. M.
De Lacoussay (G.), E. S. M. I. A.
Marchand (J.), 19e B. C. P.
Rosso (R.), 14e B. I.
Dupuy (A.), 14e B. I.
Boislard (R.), 2e R. T .A.
Lechelle (R.), 2e bataillon de zouaves.
Douane (R.), S. E. P. R., 3e R. M.
Grandchamp (J.), 7e R. T. A.
Chevallier (C.), 1er R. I.
Sampy (R.), C. I. du service de santé.
Peillet (J.), 27e B. C. A.
Marchaland (S.), 92e R. I.
Faivre (J.), 92e R. I.
Bouvier (J.), 27e B. C. A.
Carrier (M.), 27e B. C. A.
Raynaud (H.), 1/99e B. I. A.
Courbet (M.), 35e R. I.
Puil (J.), 8e bataillon de zouaves.
Bouillones (A.), 2e R. T. A.
Raoult (P.), 1re demi-brigade.
Reffet (M.), 1/99e B. I. A.
Beller (F.), 1/99e B. I. A.
Epalle (J.), 92e R. I.
Laroche (H.), 92e R. I.
Gratton (L.), 30e B. C. P.
Camy (R.), 30e B. C. P.
Dupin (C.), 110e R. I.
Bonzy (P.), 1/99e B. I. A.
Mille (M.), 16e B. C. P.
Herpin (A.), 93e R. I .
Fruchon (R.), 1re demi-brigade.
Jourdan (F.), 15e B. C. A.
Maublanc (M.), 2/3 R. T. A.
Masson (P.), 15e B. C. A.
Bonneau (P.), 1er R. T. M.
Martin (E.), E. S. M. I. A
Nogues (P), 7e R. T. A.
Lemaire (J.), 1re demi-brigade.
Cusenier (R.), 93e R. I.
Rondeau (R.), 2e R. T. M.
Dumont (E.), 16e B. C. P.
Sauren (N.), 93e R. I.
Poiffaut (F.), 93e R. I.
Rondeau (S.), 2e bataillon de zouaves.
Peran (E.), 7e compagnie des services.

Sergents.

Eglin (M.), 110e R. I.
Pannier (G.), 19e B C. P.
Dalgon (J.), 4e régiment de zouaves.
Gourdon (L.), 46e B. I.
Chevallier (L.), 151e R. I.
Quere (J.), 41e R. I.
Mazeraud (A.), 152e R. I.
Barloux (A.), 27e B. C. A.
Garrouteigt (M.), 152e R. I.
Meurisse (H.), 9e bataillon de zouaves.
Lajuncomme (M.), G.S. des écoles de l'E. M. S.
Schwal (R.), S. E. P. A., 2e R. M.
Texereau (J.), 6e B. C. A.
Battesti (P.), 7e R. T. A.
Baron (P.), 93e R. I.
Couraye du Parc (P.), 93e R. I.
Clarac (J.), 1er R. I.
Dupart (E.), S. E. P. R., Tunisie.
Vacherat (L.), 46e B. I.
Jamis (S.), 19e B. C. P.
Duport de Loriol (J.), 15e B. C. A.
Boitte (G.), 93e R. I.
Bouet (R.), 30e B. C. P.
Petit (R.), 1re demi-brigade.
Delapasse (X.), 24e B. C. P.
Bernard (M.), 110e R. I.
Mottais (R.), S. E. P. R., 4e R. M.
Chauvot (J.), 6e B. C. A.
Leroi (R.), 6e B. C A.
Terrier (J.), 93e R. I.
Lecocq (J.), 43e B. I.
Bouche (J.), 1/3e R. T. A.
Grosjean (R.), 13e B. C. A.
Geffroy (M.), 41e R. I.
Leca (D.), 159e B. I. A.
Bolle (M.), 2e R. T. M.
Broto (R.), 6e B. C. A.
Bouillard (M.), 3e bataillon de zouaves.
Morand (P.), 11e B. C. A.
Parioes (E.), E. M. P, les Andelys.
Duhoo (J.), 7e R. T. A.
Mercier (P.), 13e B. C. A.
Debrosses (H.), 20e B. C. P.
Huvelin (D.), 3e demi-brigade.
De La Forest-Divonne (A.), 8e B. C. P.
Boyard (L.), 1er R. T. M.
Planton (Y.), 1er R. T. M.
Hery (R.), 1er E. R. T.
Baudras (C.), 2e R. T. M.
Ducros (G.), C. A. R. n° 8.
Clavaud (M.), 7e B. C. A.
Laire (R.), 1er R. T. A.
Orta (R.), 1er R. T. A.
Billot (G.), 1er E. R. T.
Faure (R.), 4e régiment de zouaves.
Bernard (R.), 1er R. I.
Cholier de Cibeins (J.), 15e B. C. A.
Barailler (J.), 1/99e B. I. A.
Delalande d'Olce (B.), E. S. M. I. A.
Leroux (P.), 8e R. I.
Maldene (B.), 35e R. I.
Judet (M.), C. A. R. n° 114.
Ivanes (P.), C. I. T. C. M.
Carteret (J.), S. E. P. R., 4e R. M.
Samson (J.), 93e R. I.
Rivière (J.), E. H. E. P. M., Pau.
Hubert (G.), 6e R. T. M.
Chadeau (G.), 35e R. I.
Duputz (M.), 2e R. T. A.
Juray (H.), 20e B. C. P.
Royer (H.), B. M., Oran.
Pignot (L.), C. I. du service de santé.
Falconnet (G.), 13e B. C. A.
Filley (P.), 110e R. I.
Rouchette (G.), E. S. M. I. A
Debret (H.), 2e R. T. M.
Soudant (P.), 4e R. T. T.
Garcia (J.), 6e R. T. M.
Charles (J.), 7e R. T. A.
Stéphan (B.), 2e R. T. A.
Uzan (E.), D. I. T. M., Tunis.
Leroy (B.), 1er R. I.
Robert (R.), 159e B. I. A.
Pourteau (P.), 14e B. I.
Grange (L.), 35e R. I.
Raynaud (H.), 81e B. I.
Robert (A.), 7e R. T. A.
Vinit (A.), 2e R. T. M.
Laures (R.), 81e B. I.
Zaug (R.), 2e R. T. M.
Poullain (G.), 7e B. C. A.
Neuhauser (A.), C. A. R. n° 6.
Fiabiani (M.), 26e R. I.
Hulot (H.), 159e B. I. A.
Dutreich (R.), 15e B. C. A.
Pancrazi (J.), 7e R. T. A.
Meallonnier (J.), 46e B. I.
Largier (F.), 9e bataillon de zouaves.
Hemri (M.), 26e R. I.
Collin (H.), 41e R. I.
Mascret (C.), 41e R. I.
Riffault (A.), 7e compagnie de services.
Noyret (R.), C. I. M., Maroc.
Saoutic (L.), S. E. P. R., 3e R. M
Guéguen (F.), C. A. R. n° 7.
Pichenel (G.), 151e R. I.
Pouille (P.), 4e R. T. M.
Pontin (M.), 14e B. I.
Crepet (J.), 30e B. C. P.
Thomassin (G.), 1er R. T. A
Armengol (L.), 81e B. I.
Julia (F.), 81e B. I.
Penichon (R.), 2e R. T. M
Claude (R.), 151e R. I.
Duplan (L.), 6e B. C. A.
Lacoste (J.), 110e R. I.
Chabert (M.), 9e bataillon de zouaves.

(2e *supplément.*)

Manouri (E.), 57e B. I.
Rougny (G.), 159e demi-brigade.
Bonin (P.), 8e compagnie des services.
Detred (M.), 2e R. T. M.
Giocanti (P.), 2e R. T. A.
Menella (A.), 7e R. T. A.
Lucas (G.), 11e B. I.
Goudez (F.), 8e B. I.
Glibert (R.), 1er R. I.
Pottier (C.), 1re demi-brigade.
Martinez (J.), C. I. O. A., Arzew.
Guillet (J.), 7e B. T. M.
Ichert (R.), 3e demi-brigade.

B. — Arme blindée et cavalerie.

I. — Volontaires (hors tour)

Adjudants-chefs.

Longeville (P.), C. A. R. n° 4
Garnier (M.), 4e R. S. M.

Adjudants.

Hebrecht (O.), C. A. R. n° 6.
Vilgicquel (M.), C. A. R. n° 3.

Maréchaux des logis chefs.

Coste (A.), C. A. R. n° 9.
Lamoise (L.), C. A. R. n° 6.
Fabro (J.), B. S. 582.
Migliacco (R.), 8e cuirassiers.

Maréchaux des logis.

Danet (J.), 3e R. C. A.
Galinier (R.), 11e cuirassiers.
Henriges (H.), C. A. R. n° 6.
Lefèvre (G.), C. A. R. n° 2.
Lesage (G.), C. A. R. n° 3.
Pasturel (J.), C. A. R. n° 3.
Petit (C.), 501e R. C. C.
Sirven (M.), 3e hussards.
Delenclos (M.), C. A. R. n° 2.
Chagnoleau (D.-G.-J.), 12e dragons.
Patachini (F.), 5e dragons.

II. — D'office

Maréchaux des logis chefs.

Lavigne (A.), 8e dragons.
Berger (J.), 12e cuirassiers.
De Chanay (A.), 8e dragons.
Tomas (P.), 3e R. C. A.
Dulieu (P.), 8e dragons.
Minvielle-Debat (P.), E. A. A. B. C. Saumur.
Lhuissier (C.), 1er R. C. A.
Boutin (J.), 2e R. C. A.
Chaboureau (O.), E. S. O. Cherchell.
Magnier (A.), 1er R. S. A.

Maréchaux des logis.

Nay (G.), 5e R. C. A.
Drioux (R.), 12e dragons.
Langlet (R.), 8e cuirassiers.
De Barjac de Roucoule (C.), 8e R. C. A.
De L'Hermite (H.), 8e dragons.
Lefeuvre (R.), 12e R. C. A.
Vignot (M.), 5e R. C. A.
Camus (P.), 11e G. A. M.
Morel (M.), 1er R. S. A.
Loubeyres (J.), 12e dragons.
Fabri (A.), 7e G. S. A.

C. — Artillerie.

I. — Volontaires (hors tour)

Adjudant.

Gourvenec (J.), 481e G. A. A.

Maréchaux des logis.

Bonnaud (M.), 19e R. A.
Lavaud (H.), 19e R. A.

II. — D'office

Adjudants-chefs.

Spiess (G.), 1er E. R. T.
Allaert (J.), E. A. A.
Estreme (J.), S. E. P. R., 1re R. M.
Ottavi (M.), E. A. A.
Verlhac (A.), 21e R. A.
Lebail (M.), S. E. P. R., 7e R. M.

Adjudants.

Costiou (R.), 1er E. R. T.
Le Flohic (M.), 8e R. A.
Lecorre (A.), E. A. A.
Galet (H.), 8e R. A.

Maréchaux des logis-majors.

Cazenave (J.), 66e R. A.
Briard (R.), 63e R. A.
Rouyer (M.), Art., T. O. A.
Sourisse (P.), 8e R. A.

Maréchaux des logis chefs.

Barthes (A.), 485e G. A. A.
Bourillot (C.), E. A. A.
Guigen (J.), 24e R. A.
Malterre (A.), 405e R. A. A.
Folgoas (F.), E. S. M. I. A.
Daniau (J.), 485e G. A. A.
Louvet (J.), 8e R. A.
Trivulce (A.), 402e R. A. A.
Riberolles (F.), 66e R. A.
Eyrol (J.), E. A. A.
Benezech (P.), 19e R. A.
Cabrit (R.), 32e R. A.
Bricotte (R.), 64e R. A.
Vals (M.), 19e R. A.
Ferrand (V.), 19e R. A.
Marcotte (A.), 15e R. A.
Noe (M.), S. E. P. R., 6e R. M.
Jourdan (F.), S. E. P. R., 6e R. M.
Reynaud (M.), 8e R. A.
Aubry (P.), 12e R. A.

Maréchaux des logis.

Pellerin (C.), 33e R. A.
Tuffery (J.), 24e R. A.
Voelckel (D.), 64e R. A.
Lorenzini (F.), 8e R. A.
Ruiz (G.), 405e R. A. A.
Wiard (A.), 405e R. A. A.
Magnan (G.), 9e R. A.
Devaux (J.), 405e R. A. A.
Louessard (E.), 485e G. A. A.
Gy (B.), 16e R. A.
Force (M.), 485e G. A. A.
Andreolety (R.), 32e R. A.
Playe (R.), 93e R. A.
Dapremont (G.), 1er R. A.
Frouin (R.), 62e R. A.
Pison (M.), 1er R. A.
Berthaud (G.), 1er R. A.
Riou (E.), 24e R. A.
Meynier (P.), 421e R. A. A.
Bugel (R.), G. G. A.
Benoist (G.), 24e R. A.
Tramini (C.), 412e R. A. A.
Villiers Moriame, E. S. M. I. A.
Jacquenot (J.), 12e R. A.
Gallion (P.), 401e R. A. A.
Legros (A.), 406e R. A. A.
Hugues (P.), 401e R. A. A.
Le Bretton (R.), 453e G. A. A.
Besancourt (C.), 32e R. A.
Rigolot (R.), 451e G. A. A.
Chenard (R.), E. A. A.
Portz (M.), 8e R. A.
Engler (R.), S. E. P. R., 7e R. M.
Rodier (J.), C. C. I., I. R. I.
Bertrac (J.), 9e R. A.
Delattre (M.), 62e R. A.
Dodre (H.), 33e R. A.

D. — Train.

I. — Volontaires (hors tour)

Marechal des logis-major.

Guetault (J.), 31e E. T.

Maréchaux des logis chefs.

Reber (H.), C. R. I. O. T. n° 5.
Wenger (C.), G. T. 513.

Maréchaux des logis.

Nogues (A.), C. A. R. n° 7.
Chahed (A.), C. A. R. n° 7.

II. — D'office

Adjudants-chefs.

Lehir (F.), G. T. 353.
Pruvot (H.), G. T. 530.
Pequignet (G.-A.), 41e compagnie de Q. G.
Saltet (G.), 41e compagnie de Q. G.
Joulie (R.), G. T. 385.
Garnoix (R.), G. T. 525.

Adjudants.

Morlon (A.), 1er E. R. T.
Lintz (C.), C. R. I. O. T. n° 5.
Escolar (R.), 28e E. T.
Chagneau (R.), G. T. 505.
Liègre (A.), E. A. T.
Turrel (A.), G. T. 353.
Guillot (F.), G. C. R. 602.

Maréchaux des logis-majors.

Marteict (H.), C. R. I. O. T. n° 3.
Rodriguez (M.), 27e E. T.
Vieillet (A.), G. T. 500.
Chamayou (J.), C. C. R. 285.
Naessens (E.), 2e C. R. T.
Servais (P.), G. T. 385.

Maréchaux des logis chefs.

Velozzi (L.), 1er E. R. T.
Thomas (M.), 53e compagnie de Q. G.
Schoeps (O.), G. C. R. 521.
Dumont (R.), C. R. I. O. T. n° 1.
Banassat (J.-M.), 126e compagnie de Q. G.
Muller (A.), G. T. 523.
Duval (P.), C. R. I. O. T. n° 1.
Jacquot (R.-M.), 6e C. R. T.
Neveu (R.), G. T. 505.
Garrido (J.), G. T. 353.
Bertocchi (H.), 42e compagnie de Q. G.
Donadieu (G.), G. T. 353.
Blondelle (R.), G. T. 353.

Maréchaux des logis.

Jesus (L.), G. T. 501.
Poinas (J.), 1er E. R. T.
Langouster (F.), C. F. T. T.
Croise (L.), G. T. 512.
Nehlig (R.), G. T. 529.
Bez (J.), 1er E. R. T.
Villette (M.), 1er E. R. T.
Marmouillat (M.), G. T. 354.
Bocquet (G.), G. T. 530.
Decker (R.), 1er E. R. T.
Plouvier (F.), C. I. T. 14.
Guien (L.), C. R. I. O. T. n° 9.
Michels (R.), C. R. I. O. T. n° 6.
Courtois (G.), G. T. 508.
Labonne (R.), C. R. I. O. T. n° 9.
Lacourrège (G.), 26e E. T.
Dottin (J.), G. C. R. 521.
Costille (R.), C. C. C. 285.
Goille (J.), C. R. I. O. T. n° 4.
Pietri (H.), G. C. R. 602.
Duvivier (J.), G. T. 530.
Wicker (M.), C. R. I. O. T. n° 9.
Prat-Marca (H.), 6e C. R. T.
Marius (F.), école Strasbourg.
Werez (J.), G. T. 501.
Maure (M.), G. T. 353.
Frecaut (J.), 6e C. R. T.
Brunette (H.), 26e E. T.
Blaineau (R.), C. R. I. O. T. n° 1.
Laire (J.), G. C. R. 521.
Largeron (M.), G. T. 353.
Lambert (D.), C. F. T. T.
Latmiral (G.), G. T. 512.
Castagnède (R.), C. C. R. 253.
Arjelies (M.), C. C. R. 253.
Lecoanet (R.), C. C. R. 252.
Brossard (H.), G. T. 385.
Fourcade (R.), G. T. 513.
Dupuy (P.), 1er E. R. T.
Gallois (M.), C. R. I. O. T. n° 1.
Burel (L.), G. T. 526.
Maury (R.), 450e compagnie A.
Parmentier (M.), G. C. R. 602.
Léger (G.), G. C. R. 602.
Allo (R.), G. T. 526.

E. — Transmissions.

ARME

D'office

Adjudants-chefs.

Metayer (G.-P.), E. A. T.
Grandin (A.-C.), 42e R. T.
Barbot (R.-H.), 28e B. T.

Adjudants.

Martin (Y.), 2/8e R. T.
Guastavino (A.), E. A. T.
Renaux (G.), 49e B. T.
Vogley (M.), E. A. T.
Jardonnet (A.-J.), 42e R. T.

(2e *supplément.* — **Fin.**)

••

Sergents-majors.

Charge (R.-P.), E. A. T.
Bour (J.), 45e R. T.
Daviron (L.), E. A. T.
Chouard (L.-F.-J.), E. A. T.
Morel (M.), 41e B. T.
Coulier (H.), 44e B. T.

Sergents-chefs.

Martin (A.), 49e B. T.
Plantadis (M.), E. R. M. T./8.
Tapon (P.), 42e R. T.
Blondeau-Toiny (M.), SRETT/M.
Thierry (M.), 1/8e R. T.
Château (M.), C. I. T. D. E. M.
Bacq (P.-L.), 42e R. T.
Baillet (G.-J.), 48e B. T.
Remy (J.-E.), 42e R. T.
Coste (L.-J.), 49e B. T.
Zimmer (J.-M.), 42e R. T.
Couvida (G.-R.), 48e B. T.
Poussing (R.), 42e R. T.
Reyes (Y.), 42e R. T.

Sergents.

Fraisse (P.-J.), E. A. T.
Sierra (F.-J.), 106e C. M. T.
Delhoste (R.-A.), S. R. E. T. T./5.
Thiebaud (P.), 2/8e R. T.
Brocard (A.-L.), 1/6e B. M. T.
Confais (J.), 2/8e R. T.
Frison (G.), 2/8e R. T.
Verdon (M.), 2/8e R. T.
Delachapelle (J.), Q. G. Fontainebleau.
Hatat (R.), 2/8e R. T.
Daussy (D.), 23e B. T.
Albin (J.-J.), 3/6e B. M. T.
Diquelou (A.), 23e B. T.
Cogny (J.-M.), 23e B. T.
Jacob (P.), 118e B. T.
Colas (J.), 118e B. T.
Berne (R.), S. R. E. T. T./1.
Legout (P.), S. R. E. T. T./1.
Raby (P.-M.), 78eB. T.
Maigne (M.), 2/8e R. T.
Clergerie (P.), 42e R. T.
Leroy (D.-A.), 78e B. T.
Goutaouic, 38e B. T.
Sibille (J.), 18e B. T.
Cavalieri (A.), 23e B. T.
Gombert (J.-L.), 118e B. T.
Frezet (R.-A.), S. R. E. T. T./8.
Brunet (P.), E. A. T.
Paties (G.), E. A. T.
Bernardi (J.), E. R. M. T./T.
Charpentier (L.-F.), 49e B. T.
Favard (J.-E.), 44e B. T.
Bernard (M.-M.), 45e R. T.
Bollero (M.), E. R. M. T./9.
Donin de Rosière (J.-M.-F.), 118e B. T.
Voisin (R.-L.-E.), E. S. M. I. A.
Moutet (E.), 28e B. T.
Darnaudet (E.-E.), E. R. M. T./9.
Stequert (E.-P.), 148e/4.
Schmidt (F.-F.), 18e B. T.
Devos (E.-L.-J.), 58e B. T.
Roux (L.-A.), 23e B. T.
Ducroizet (M.), 2/6e B. M. T.
Quinternet (M.-J.), E. A. T.
Leroy (J.-R.), E. A. T.
De Sermet de Tournefort (G.-R.), 45e R. T.
Pottier (R.), 45e R. T.
Surmone (L.), E. R. M. T./1.
Simoni (R.), E. A. T.
Lesouchu (A.-L.), E. S. M. I. A.
Lefranc (J.-J.), S. R. E. T. T./10.
Quinet (B.-A.), 3/6e B. M. T.
David (J.-J.), 118e B. T.
Jover (J.-A.), S. R. E. T. T./10.
Feraud (J.-E.), base Mre Marseille.
Robert (X.-E.), S. R. E. T. T./7.
Bouche (J.-P.), S. R. E. T. T./5.
Noël (J.-E.), E. S. M. I. A.
Schinazi (G.), E. R. M. T./10.
Jacquinot (R.-G.), 45e R. T.
Vielcazat (J.-B.-A.), 23e B. T.
Trampol (B.), 118e B. T.
Paolorsi (D.-F.), 106e C.
Brize (P.), 78e B. T.
Auguet (M.), S. E. P. R./4.
Cazalon (R.-C.), 41e R. T.
Mattei (F.-J.), 3/6e B. M. T.
Planchon (M.-A.), S. E. P. R./4.
Stevenin (G.-L.), 3/6e B. M. T.
Cornesse (G.), E. R. M. T./10.

F. — **Cadre des agents de chancellerie.**

I. — VOLONTAIRES (hors tour)

Adjudant-chef.

Fontaine (R.-J.-F.), E. M. 8e région.

Adjudants.

Ferrari (A.-J.), base 901.
Ehrhardt (C.), E. M. C. O. M. Z. O. Sud.

Sergent-chef.

Ilhe (G.-H.), base 901.

II. — D'OFFICE

Adjudants-chefs.

Guillon (J.), E. M. 8e région.
Moal (J.-L.), E. M. 3e région.
Carriere (J.-R.-C.), E. M. arrondissement de Lindau.
Mellon (A.-J.), E. M. 1re région.
Edouard (M.-L.), base 901.

Adjudant.

Sauvage (L.), E. M. 6e région.

Sergent-major.

Soyez (R.-E.), 2e R. M.

Sergent-chef.

Journolleau (J.), E. M. subdivision Rouen.

G. — **Cadre des agents des corps de troupe.**

D'OFFICE

Adjudant-chef.

Roche (P.-F.-E.), B. M. R. Nancy.

Sergents-chefs.

Ogier (J.-A.-E.), B. M. Rabat.
Bertrand (E.), B. M. Strasbourg.

H. — MISES EN ROUTE

Les sous-officiers désignés devront rejoindre les centres de rassemblement dans les conditions suivantes:

A. — *Armes.*

1° Infanterie, arme blindée et cavalerie, train:

Le personnel en provenance de la métropole, des T. O. A. et d'A. F. N. prenant sa permission de départ colonial en métropole ou aux T. O. A. rejoindra le 4 avril 1950 le C. I. T. C. M., C. P. 4, Fréjus.

2° Artillerie, transmissions:

Le personnel en provenance de la métropole, des T. O. A. prenant sa permission de départ colonial en métropole ou aux T. O. A. sera prêt dans son corps d'origine à partir du 1er mai 1950 et rejoindra sur ordre ultérieur:

Le C. R. R. E. O., 9e R. A., Béziers (artillerie).
Le C. R. R. E. O., 28e B. T., Sète (transmissions).

Le personnel en provenance d'A. F. N. prenant sa permission de départ colonial en métropole ou aux T. O. A. rejoindra directement, le 3 mai 1950, le C. R. R. E. O. de son arme.

B. — *Services.*

Le personnel en provenance de la métropole, des T. O. A. et d'A. F. N. prenant sa permission de départ colonial en métropole rejoindra, le 3 mai 1950, le D. I. M. de Marseille en vue de son embarquement.

C. — *Dispositions communes.*

Le personnel des armes et services en provenance de la métropole, des T. O. A. et d'A. F. N. prenant sa permission de départ colonial en A. F. N. devra, à partir du 2 mai 1950, être en mesure de répondre à la convocation de la direction générale des transports militaires en A. F. N. (Alger) pour rejoindre la base d'embarquement.

A cet effet, les chefs de corps adresseront à cette direction les noms, prénoms, grades et adresses complètes en A. F. N. des sous-officiers prenant leur permission de départ colonial sur ce territoire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 20 janvier 1950 instituant des réserves de pêche sur les canaux et cours d'eau navigables canalisés.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1865 relative à la pêche fluviale, et notamment les articles 1er, 2, 3 et 7;

Vu la loi du 7 mai 1916 introduisant en Alsace et en Lorraine les lois sur la pêche fluviale;

Vu le décret du 29 août 1939 portant règlement général sur la pêche fluviale;

Vu les décrets des 7 octobre 1944 et 19 mars 1948 maintenant sans modification jusqu'au 31 décembre 1949 les réserves créées par les décrets du 27 août 1939 et les textes subséquents;

Vu les avis des conseils généraux des départements intéressés;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les parties des canaux et des cours d'eau navigables canalisées désignées à l'état annexé au présent décret seront réservées pour la reproduction du poisson durant une période de cinq années à compter du 1er janvier 1950.

Art. 2. — La pêche, même à la ligne flottante tenue à la main, des diverses espèces de poissons est absolument interdite pendant l'année entière dans les parties de cours d'eau et de canaux désignées audit état.

Art. 3. — Chaque année, au mois de janvier, des publications seront faites dans les communes en vue de rappeler les emplacements réservés pour la reproduction du poisson et où la pêche est absolument défendue.

Art. 4. — Pendant les périodes d'interdiction de la pêche, fixées conformément à l'article 26 de la loi du 15 avril 1829 et à l'article 4 de la loi du 31 mai 1865, il est interdit de laisser vaquer les oies, les canards, les cygnes et autres oiseaux aquatiques susceptibles de détruire le frai du poisson sur les cours d'eau et canaux dans l'étendue des réserves affectées à la reproduction.

Art. 5. — Des pêches extraordinaires pourront être pratiquées en tout temps, le temps de frai excepté, par les soins de l'administration, sur l'autorisation des préfets, dans les emplacements réservés, à l'effet de détruire les espèces de poissons qui seraient reconnues nuisibles.

Art. 6. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française

Fait à Paris, le 20 janvier 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

CHRISTIAN PINEAU.

Tableau des parties de canaux et de cours d'eau navigables canalisés à réserver pour la reproduction du poisson pendant la période comprise entre le 1er janvier 1950 et le 31 décembre 1954.

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Ain.	
La Saône....	Gare de l'Ile Branla, entre la partie amont au droit de la borne kilométrique 23.500 et le pont du halage situé à l'aval (communes de Genay (Ain) et de Neuville-sur-Saône (Rhône)	950
Idem.....	Gare d'eau désaffectée de Saint-Laurent-les-Mâcon, à l'embranchement de la Veyle, entre les P. K. 79.400 et 80.300 (commune de Crottet)	900
		1.850
	Aisne.	
Canal de Saint-Quentin.	Bassin d'épargne de Vendhuile, entre les P. K. 25.160 et 25.700.....	540
Idem.....	D'un point situé à 200 mètres en amont de l'écluse de Lesdins jusqu'à un point situé à 50 mètres en aval desd les écluses, soit longueur de l'écluse comprise.....	300
Idem.....	De 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après, soit longueur des écluses comprises:	
	Ecluse d'Omissy, P. K. 46.593.....	150
	Ecluse de Moulin-Brûlé, P. K. 48.603.....	150
	Ecluse de Saint-Quentin, P. K. 50.813....	150
	Ecluse de Fontaine-les-Clercs, P. K. 58.143.	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont de l'écluse de Seraucourt-le-Grand P. K. 62.633 à un point situé à 300 mètres à l'aval desdites écluses, soit écluse comprise.....	400
Idem.....	De 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après soit, longueur des écluses comprises:	
	Ecluse de Pont-Tugny, P. K. 66.322.....	150
	Ecluse de Jussy, P. K. 76.947.....	150
	Ecluse de Mennessis, P. K. 79.536.....	150
	Ecluse de Voyaux, P. K. 80.089.....	150
Idem.....	Réservoir du bief intermédiaire de Fargniers de 50 mètres à l'amont de l'écluse de Fargniers supérieure P. K. 83.651 à 50 mètres à l'aval de l'écluse de Fargniers intermédiaire (P. K. 84.117) soit, longueur des écluses comprises.....	606
Idem.....	De 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après, soit longueur des écluses comprises:	
	Ecluse de Tergnier, P. K. 85.736.....	150
	Ecluse de Viry, P. K. 88.333.....	150
	Ecluse de Senlcourt, P. K. 90.685.....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont des écluses de Chauny (P. K. 92.168) à un point situé à 50 mètres en aval du pont de Chauny (P. K 92.360) soit longueur de l'écluse comprise.....	310
		3.806
Rigole d'alimentation de l'Oise et du Noirrieu	Canal d'amenée et canal de fuite du moulin de Lesquielles-Saint-Germain, avec leurs dépendances	000
Idem.....	De la tête aval du souterrain jusqu'à un point situé à 400 mètres en aval.....	400
Idem.....	D'un point situé à 500 mètres en amont de la jonction avec le bief de partage jusqu'à ce dernier.....	500
		1.300
Rivière d'Oise	D'un point situé à 120 mètres en amont du barrage de la Soudière à Chauny jusqu'à un point situé à 70 mètres en aval dudit barrage	190

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Canal latéral à l'Aisne.	Canal d'amenée du barrage de la prise d'eau de Berry-au-Bac depuis l'ouvrage de prise d'eau jusqu'à sa rencontre avec le canal latéral (communes de Berry-au-Bac et de Cormicy)	1.210
Idem.....	De 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse de Berry-au-Bac (commune de Berry-au-Bac)	150
	Ecluse de la Cendrière (communes de Villers-en-Prayères et de Viel-Arcy).....	155
	Ecluse de Cys-la-Commune (commune de Cys-la-Commune)	154
	Ecluse de Saint-Audebert (commune de Presles-et-Boves)	154
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont des écluses de Celles jusqu'à la tête aval desdites écluses (commune de Chassemy).	147
		1.970
Rivière d'Aisne canalisée.	Bras principal: depuis le musoir amont de la dérivation de Villeneuve jusqu'à 100 mètres en aval du barrage (communes de Villeneuve et de Bucy).....	465
Idem.....	Dérivation éclusée de Villeneuve (communes de Villeneuve et de Bucy): de 670 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 55 mètres en aval de la tête aval.....	780
Idem.....	Bras principal: depuis le musoir amont de la dérivation de Vauxrot, jusqu'au musoir aval, savoir : en amont du barrage, 350 mètres; en aval du barrage, 95 mètres (communes de Soissons et de Cuffies).....	445
Idem.....	Dérivation éclusée de Vauxrot (communes de Soissons et de Cuffies), de 300 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 50 mètres en aval de la tête aval.....	360
Idem.....	Bras principal, depuis le musoir amont de la dérivation de Fontenoy jusqu'à 200 mètres en aval du barrage (commune de Fontenoy).	285
Idem.....	Dérivation éclusée de Fontenoy (commune de Fontenoy), de 320 mètres en amont de la tête amont à 50 mètres en aval de la tête aval	425
Idem.....	Bras principal, depuis le musoir amont de la dérivation de Vic-sur-Aisne jusqu'à 100 mètres en aval du barrage (commune de Vic-sur-Aisne).....	180
Idem.....	Dérivation éclusée de Vic-sur-Aisne (commune de Vic-sur-Aisne); de 135 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 30 mètres aval de la tête aval.....	220
		3.160
Rivière d'Aisne non canalisée.	De 100 mètres en amont du barrage de Berry-au-Bac jusqu'à 100 mètres en aval dudit barrage (communes de Berry-au-Bac et de Cormicy)	200
Idem.....	De 80 mètres en amont du pont-canal sur l'Aisne jusqu'à 50 mètres en aval dudit pont-canal (commune de Bourg-et-Comin)..	130
Idem.....	De 100 mètres en amont du déversoir du moulin de Vailly jusqu'à 100 mètres en aval (commune de Vailly).....	200
		530
Canal de l'Oise à l'Aisne.	Entre l'origine et le kilomètre 0,500, de 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur des écluses comprise:	
	Ecluse n° 2 de Guny	150
	Ecluse n° 3 de Nogent	150
	Ecluse n° 4 de Lcuilly	150
	Ecluse n° 5 de Vauxaillon	150
	Ecluse n° 6 de Pinon	150
	Ecluse n° 7 de Chaillevois	150
	Ecluse n° 8 de Chavignon	150
	Ecluse n° 9 de Pargny-Filain	152
Idem.....	Le souterrain de Braye-en-Laonnais, entre les p. k. 38 et 41.....	3.000

DÉSIGNATION des cours d'eau	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Canal de l'Oise à l'Aisne. (*Suite.*)	De 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur de l'écluse comprise :	
	Ecluse n° 10 du Moulin-Brûlé (commune de Braye-en-Laonnois)	152
	Ecluse n° 11 de Metz (commune de Moussy)	152
	Ecluse n° 12 de Soupir (commune de Soupir)	152
	Ecluse n° 13 de Verneuil-Courtonne (commune de Verneuil-Courtonne)	152
		5.310
Canal de l'Aisne à la Marne.	De 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval de l'écluse de Berry-au-Bac, longueur de l'écluse comprise (commune de Berry-au-Bac)	150
Marne	Fausse-Marne, à Château-Thierry	1.380
	Ardennes.	
Aisne	Entre un point situé à 50 mètres en amont du nouveau barrage de prise d'eau de Vouziers et un point situé à 100 mètres en aval (commune de Vouziers)	150
Idem	Entre un point situé à 50 mètres en amont du barrage de prise d'eau de Rilly-aux-Oies et un point situé à 100 mètres en aval (commune de Rilly-aux-Oies)	150
Idem	Entre un point situé à 50 mètres en amont du barrage de prise d'eau de Givry et un point situé à 100 mètres (commune de Givry)	150
Idem	Entre le barrage de Biermes et un point situé à 100 mètres en aval (commune de Biermes)	100
Idem	Entre le barrage de prise d'eau d'Asfeld et un point situé à 100 mètres en aval (commune d'Asfeld)	100
		650
Meuse	En aval du barrage d'Alma (commune de Mouzon)	150
Idem	En aval du barrage de Mouzon (commune de Mouzon)	150
Idem	En aval du barrage de Villers-devant-Mouzon (commune de Villers-devant-Mouzon)	150
Idem	Depuis le barrage de la Tour-à-Glaire jusqu'à 150 mètres en aval de la pointe aval de ce barrage (communes de Glaire et de Villette)	150
Idem	De l'aval du barrage de Roidon au pont de Meuse à Sedan (commune de Sedan)	410
Idem	En aval du barrage de Donchery (commune de Donchery)	150
Idem	En aval du barrage de Dom-le-Mesnil (commune de Vrigne-Meuse)	150
Idem	En aval du barrage de Romery (commune de Saint-Laurent)	300
Idem	En aval du barrage de Mézières (commune de Mézières)	200
Idem	En aval du barrage de Montcy (commune de Montcy-Notre-Dame)	200
Idem	De l'aval du barrage de Joigny à l'aval de la dérivation du même nom (commune de Joigny)	340
Idem	Du kilomètre 64 à l'écluse de Lévrezy	311
Idem	En aval du barrage de Montherme (commune de Montherme)	300
Idem	En aval du barrage des Dames-de-Meuse (commune de Revin)	300
Idem	En aval du barrage de Vanne-Alcorps (commune de Haybes)	100
Idem	En aval du barrage de Montigny (commune de Vireux-Wallerant)	300
Idem	Du barrage de Mouyon à l'aval de l'écluse de Mouyon (commune de Vireux-Wallerand)	300
Idem	En aval du barrage de Ham (commune d'Aubrives)	150
Idem	En aval du barrage des Quatre-Cheminées (commune de Givet)	150
		4.261
	Aube.	
Seine	Coupure de Nogent-sur-Seine et bras du Livon en totalité jusqu'à un point pris à 30 mètres en aval du Pont-Vert à Nogent-sur-Seine	630

DÉSIGNATION des cours d'eau	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Canal de la Haute-Seine	Entre l'écluse n° 8 de Saint-Mesmin et le pont du C. D. 31 de Saint-Mesmin à Rilly-Sainte-Syre (du P. K. 19.850 au P. K. 20.070)	220
Idem	De 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval de chaque écluse	2.030
		2.250
	Aveyron.	
Le Lot	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval du barrage de Roquelongue	100
Idem	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval du barrage de Penchot	100
Idem	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval du barrage de Laroque-Bouillac	100
Idem	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval du barrage de Bouillac	100
Idem	Dérivation de Capdenac	100
Idem	Faux-bras du Lot, rive droite de l'îlot de Faycelles	100
Idem	Dérivation de Montbrun	100
	(Voir département du Lot.)	700
	Territoire de Belfort.	
Canal de Montbéliard à la Haute-Saône.	Bief 4-5, de 100 mètres en aval de l'écluse 5 à l'écluse 5	100
Idem	Bief 5-6, en entier	289
Idem	Bief 6-7 en entier	243
		632
Canal du Rhône-au-Rhin.	Le ruisseau « l'Ecrevisse » entre le déversoir du canal du Rhône au Rhin et la route d'Eschêne à Brebotte (commune de Brebotte)	100
	Charente.	
La Charente.	Depuis les portes de barrages de Thoucrat jusqu'au chemin menant au village du Vieux-Thouérat	480
Idem	Depuis le pont de la Meure jusqu'à l'extrémité aval des îles de même nom (communes de Nersac et Sireuil)	420
Idem	Dans les bras secondaires à partir des barrages et usines de Malvit jusqu'à un poteau indicateur placé à l'extrémité aval des îles de ce nom (communes de Mosnac et de Saint-Simeux)	320
Idem	Depuis le barrage de l'ancienne écluse de Vibrac jusqu'au poteau indicateur placé en face du point de réunion du canal navigable avec le bras secondaire (commune d'Angeac)	450
Idem	Depuis le barrage de l'écluse de Gondeville jusqu'au pont des Meuniers (commune de Gondeville)	590
Idem	Depuis le barrage du Grand-Badras jusqu'au Solençon (commune de Cognac)	150
Idem	Depuis le barrage du Petit-Badras jusqu'au Solençon (commune de Cognac)	100
		2.510
	Charente-Maritime.	
Canal de Marans à la Rochelle.	Souterrain de Saint-Léonard et 50 mètres en amont et en aval du souterrain	942
Idem	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de l'écluse d'Andilly, y compris les ouvrages de ladite écluse	100
Idem	Ecluse de Rompsay à la Rochelle. Ecluse proprement dite et 50 mètres en amont	50
Idem	Ecluse de Marans, écluse proprement dite et 50 mètres en aval	50
		1.142

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
La Boutonne.	Dérivation de la Boutonne, en amont et en aval des barrages des écluses de:	
	Bernouet	150
	Voissay	170
	Lhoumée	160
	Bel-Ebat	220
	En aval de l'écluse de Bernouet	70
	Vieille-Boutonne à l'écluse de Bernouet (rive gauche)	75
	Vieille-Boutonne à l'écluse de Bel-Ebat (rive droite)	600
		1.445
Canal de Charras.	Du pont du chemin de fer (19,700 km) au pont de Charras (19,760 km)	60
Charente	Ouvrages désignés ci-dessous, plus 50 mètres en amont et en aval de ces ouvrages:	
	Ecluse de Crouin	132
	Barrage de Crouin	100
	Ecluse de la Baine	135
	Barrage de la Baine	100
		467
Sèvre Niortaise.	Ecluse de Bazoin : 130 mètres en aval de l'écluse et contour du barrage à partir du Vieux-Béjou (commune dans cette partie avec le département de la Vendée)	157
Idem.....	Du point kilométrique 40.500 au point kilométrique 41.000 (commune avec le département de la Vendée)	500
Idem.....	Du point kilométrique 50,300 au point kilométrique 51.300	1.000
Idem.....	Barrage du Carreau-d'Or à Marans: 150 mètres en amont	150
		1.807
	Cher.	
Canal de Berry.	Contre fossé du canal dit « Ruisseau du Colombier » entre l'écluse de ce nom et la prise d'eau de Plainpied (communes de Saint-Just et de Plainpied)	2.000
Idem.....	Rigole d'amenée des conduites de Mornay (partie comprise entre la dernière chute et le canal de Berry)	101,64
		2.101,64
	Côte-d'Or.	
La Saône....	Partie de bras remplacée par la dérivation d'Heuilley du pied du barrage mobile à la borne kilométrique 257,500 (communes d'Heuilley et de Perrigny-sur-l'Ognon)	770
Idem.....	Bras délaissé sur la rive gauche de la Saône par la digue de halage de Lamarche (commune de Lamarche-sur-Saône)	465
Idem.....	Partie de bras remplacée par la dérivation de Poncey. Du pied du barrage mobile à 750 mètres à l'aval (communes de Flammerans et de Poncey)	750
Idem.....	Partie de bras remplacée par la dérivation d'Auxonne. Du pied du barrage jusqu'à l'aval du pont du chemin de fer (communes d'Auxonne et de Tilleney)	100
Idem.....	Bras non navigable des îles Sainte-Boine et Saint-Seine, situées entre les p. k. 223.150 et 223.950 (communes de Saint-Seine en Bache)	800
Idem.....	Partie de bras remplacée par la dérivation de Saint-Jean-de-Losne. Du pied du barrage à 500 mètres à l'aval (communes de Losne et de Saint-Usage)	500
Idem.....	Partie de bras remplacée par la dérivation du Châtelet. Du pied du barrage à 630 mètres à l'aval (communes de Pagny-la-Ville et de Bonnencontre)	630
Idem.....	Partie de bras remplacée par la dérivation de Seurre. Du pied du barrage à 500 mètres à l'aval (communes de Trugny et de Labergement-le-Seurre)	500
		4.515

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Rigole de Sainte-Marie-sur-Ouche.	Entre l'Ouche et le bief n° 38 du canal de Bourgogne (commune de Sainte-Marie-sur-Ouche)	607
Rigole de Saint-Victor-sur-Ouche.	Entre l'Ouche et le bief n° 29 du canal de Bourgogne (commune de Saint-Victor-sur-Ouche)	958
		1.565
	Côtes-du-Nord.	
Canal d'Ille-et-Rance.	Bras délaissé dit du Chêne-Ferron, rive gauche, branché sur le canal au p. k. 74.273..	130
Idem.....	Bras délaissé du Mottay, rive droite, branché sur le canal au p. k. 68.628	370
Idem.....	Bras délaissé du Motay, rive gauche, branché sur le canal au p. k. 68.376	450
Idem.....	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval des onze ouvrages situés sur le canal (écluses, vannages, déversoirs), soit une longueur totale de	1.100
		2.050
	Dordogne.	
La Dordogne.	Entre deux points pris: l'un à 50 mètres en amont du barrage de Mauzac et l'autre à 200 mètres en aval du même barrage (communes de Mauzac et Badefols-de-Cadouin).	250
Idem.....	Entre deux points pris: l'un à 50 mètres en amont du barrage de Tuillières (axe des vannes) et l'autre à 300 mètres en aval du même barrage (communes de Mouleydier, Saint-Agne, Saint-Capraise de Lalinde)	350
Idem.....	Entre deux points pris: l'un à 100 mètres en amont du barrage de Bergerac et l'autre à 400 mètres en aval du même ouvrage (commune de Bergerac)	500
L'Isle	Du barrage de Sainte-Claire à l'alignement des avant-becs du pont du chemin de fer de Périgueux à Agen (commune de Périgueux)	90
Idem.....	Longueur prise immédiatement à l'aval du barrage du Toulon (commune de Périgueux).	150
Idem.....	Bras de rivière non navigable à l'aval du barrage de Saillegourde et jusqu'à sa rencontre avec le chenal navigable (commune de Chancelade)	120
Idem.....	Totalité du bras non navigable sur le côté droit, à environ 300 mètres du barrage de Laroche (commune d'Annesse et Beaulieu).	100
Idem.....	Du barrage de Moulineau à la sortie de la dérivation (commune d'Annesse-et-Beaulieu)	130
Idem.....	Faux bras en aval du deuxième barrage de la Coutisse (commune de Montrem)	420
Idem.....	Longueur prise immédiatement à l'aval du barrage de Montanceix et canal de fuite de l'usine de Montanceix (communes d'Annesse-et-Beaulieu et Montrem)	300
Idem.....	Bras non navigable pris immédiatement à l'aval du barrage du Puy-Saint-Astier (commune de Saint-Astier)	150
Idem.....	Canal de fuite de l'écluse de Neuvic jusqu'à sa rencontre avec la rivière (commune de Neuvic-sur-l'Isle)	250
Idem.....	Du barrage de Mauriac à la sortie de la dérivation et canal de fuite de l'usine de Mauriac (communes de Neuvic-sur-l'Isle et de Douzillac)	200
Idem.....	Bras non fréquenté par la navigation à l'aval des ruines de l'ancien moulin de Sourzac jusqu'à l'extrémité aval des îlots (commune de Sourzac)	220
Idem.....	Ancien bras de rivière fermé à l'amont par une digue à environ 200 m en aval du pont de Fournils (commune de Saint-Laurent-des-Hommes)	1.150
Idem.....	Totalité du bras de rivière non navigable fermé à l'amont par un perthuis jusqu'à sa jonction avec le chenal navigable à l'aval de l'écluse de Vignerie (commune de Saint-Martial-d'Artenset)	800
Idem.....	Du barrage du moulin neuf à la limite du département (communes de Pizou et du Moulin-Neuf)	300 sur la R. G. 78 sur la R. D.
		5.358

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Doubs.	
Le Doubs....	De 30 mètres en amont à 100 mètres à l'aval de tous les barrages du Doubs navigable (42 barrages à 130 mètres).....	5.460
	Eure.	
Seine	Grande et petite écluse de Notre-Dame de la Garenne-Réserve d'amont limitée par une ligne perpendiculaire à l'axe de la dérivation éclusée passant à 180 mètres en amont de la tête amont de la grande écluse.....	180
Idem.....	Barrage de Notre-Dame de la Garenne et moyenne écluse. Réserve d'amont limitée par une ligne parallèle à l'axe du barrage de Notre-Dame de la Garenne passant à 160 mètres de cet axe.....	160
Idem.....	Barrage de Port-Mort. Réserve d'amont limitée par une ligne parallèle à l'axe du barrage de Port-Mort et passant à 60 mètres en amont de cet axe.....	60
Idem.....	Barrage de Port-Mort, barrage et écluses de Notre-Dame de la Garenne. Réserve d'aval limitée par une ligne parallèle à l'axe du barrage de Port-Mort menée à 100 mètres en aval de cet axe et joignant les deux rives. Les écluses de Notre-Dame de la Garenne comprises entre les limites amont et aval ci-dessus sont également classées comme réserves.....	100
Idem.....	Barrage de Poses, Réserve limitée par deux lignes parallèles à l'axe du barrage, joignant les deux rives et passant l'une à 60 mètres en amont, l'autre à 100 mètres en aval de cet axe.....	160
Idem.....	Ecluses d'Amfreville. Réserve limitée par deux lignes perpendiculaires à la dérivation éclusée passant l'une à 100 mètres en amont de la tête amont de la grande écluse, l'autre à 70 mètres en aval de la tête aval de cette écluse, les écluses sont comprises dans ladite réserve.....	450
		1.110
Eure navigable.	Partie du canal inférieur de navigation de la Villette à Louviers, compris entre les portes amont de la haute écluse de la Villette et le pont de chemin de fer (ligne de Louviers à Saint-Pierre-du-Vouvray).....	460
Idem.....	Du kilomètre 215.960 de la Seine jusqu'à la limite du département de l'Eure.....	80
		540
	Garonne (Haute-).	
Le Tarn.....	Du p. k. 77.020 (point situé à 50 mètres en aval du pont de Buzet et la limite des départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne (p. k. 77.630).....	610
Canal du Midi	Bassin du chantier de radoub du pont des Demoiselles et son chenal d'accès.....	158
	Gironde.	
Le Drot.....	Le bras navigable qui s'étend du barrage de Casseuil du confluent à Caudrot (communes de Gironde, Casseuil et Caudrot).....	2.000
Isle	De la limite du département au pont Saint-Antoine sur l'Isle (la moitié gauche est classée dans le département de la Dordogne)..	222 sur la R. D.
Idem.....	Du barrage de la navigation de l'usine de Porchères au barrage de l'usine Boutin et Gaussade à Saint-Seurin (communes de Saint-Seurin et de Porchères).....	400
Idem.....	Du barrage de Logerie à la sortie de la dérivation (commune de Saint-Antoine).....	300
Idem.....	Du barrage de Camps à la limite des communes de Saint-Seurin et de Camps.....	360
Idem.....	Du barrage de Penot à un point situé à 250 mètres en aval à partir de la culée R. G. (communes d'Abzac et de Coutras).....	250
Idem.....	Du barrage de Laubardemont au confluent de la Dronne (communes de Coutras et de Sablons-de-Guîtres)	500
		2.032

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Hérault.	
Canal du Midi	Canalet de Roque-Haute.....	900
	Canalet haut de l'Orb (ou de Notre-Dame)....	476
	Canalet bas de l'Orb (ou du Pont-Rouge) jusqu'à sa rencontre avec le bief d'Ariéges....	340
		1.416
	Ille-et-Vilaine.	
Canal de Nantes à Brest (2e section)	Zone de 30 mètres en amont de la tête amont de l'écluse d'Oust à Redon et intérieur de l'écluse	80
Idem.....	Zone de 30 mètres en amont et en aval, dans le sens du canal, des bajoyers de l'écluse d'isolement à Redon.....	65
Idem.....	Zone de 30 mètres en amont et en aval des deux extrémités du barrage de dérivation de la Polinais	60
		205
Canal d'Ille-et-Rance.	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de 53 ouvrages (écluses, barrages, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poissons). Longueur totale à réserver.....	5.300
Vilaine navigable.	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de 29 ouvrages (écluses, barrages, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poissons). Longueur totale à réserver.....	2.900
	Neuf étangs constituant des dépendances immédiates du canal d'Ille-et-Rance et utilisés par l'établissement de pisciculture du service de la navigation du département d'Ille-et-Vilaine, pour la production d'alevins de poissons blancs:	hectares. —
	Etang de Planche-Roger, commune de Feins	10
	Etang de Pont-au-Marquis, commune de Feins	8
	Etang du Malavisé, commune de Saint-Médard-sur-Ille	2
	Etang de Basse-Chesnay, commune de Melesse	0,50
	Etang de Ducey, commune de Montreuil-sur-Ille	0,50
	Quatre étangs de Courgalais, commune de Montreuil-sur-Ille	2,50
	Superficie totale à réserver: 23 hectares 50 centiares	23,50
	Indre-et-Loire.	
Cher canalisé	Zones de 30 mètres en amont de la tête amont de chaque écluse et 30 mètres en aval de la tête aval, soit:	mètres —
	Au barrage éclusé de Chisseaux.....	100
	Au barrage éclusé de Thoré.....	100
	Au barrage éclusé de Bléré.....	100
	Au barrage éclusé de Valet.....	100
	Au barrage éclusé de Nitray.....	100
	Au barrage éclusé de Roujoux.....	100
	Au barrage éclusé de Larcay.....	100
	Au barrage éclusé de Rochepinard.....	100
Canal de jonction du Cher à la Loire.	Zones de 30 mètres en amont de la tête amont de l'écluse du Cher.....	30
Cher canalisé	Au droit des ouvrages de déversement des eaux résiduaires des établissements ci-dessous sur 20 mètres de part et d'autre de ces ouvrages et jusqu'à 20 mètres de la rive:	
	Abattoir municipal de Bléré.....	40
	Laiterie coopérative de Bléré.....	40
Idem.....	Zones de 60 mètres à l'amont et 60 mètres à l'aval du débouché du siphon du ruisseau « Le Filet ».....	120
Cher non canalisé.	Zones de 30 mètres à l'amont et 30 mètres à l'aval du barrage du Grand-Moulin.....	60
Idem.....	Zones de 30 mètres à l'amont et de 30 mètres à l'aval du barrage de Savonnières.....	60
Idem.....	Au droit de l'ouvrage de déversement des eaux résiduaires de l'abattoir municipal de Tours sur 20 mètres à l'amont du canal de décharge rive droite, sur 80 mètres à l'aval de ce canal rive droite, et jusqu'à 25 mètres de la rive.....	100
		1.250

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Jura.	
Le Doubs et canal du Rhône-au-Rhin.	De 30 mètres en amont et en aval de chacun des 11 barrages du Doubs canalisé, depuis la limite du département du Doubs jusqu'au barrage de Crissey exclu	660
	De 30 mètres en amont à 50 mètres en aval du barrage de Crissey	80
		740
	Loiret.	hectares.
Canal d'Orléans.	Marais de Courpalet. Périmètre du marais suivant le bornage	7,80
Idem	Rigole de Lideuve. Toute la rigole entre son origine et le pont du Courpalet	2,30
		10,10
	Loir-et-Cher.	mètres.
Cher canalisé	Zones de 20 mètres à l'aval de la tête aval et 30 mètres à l'amont de la tête amont de chaque écluse, soit:	—
	Au barrage éclusé de Saint-Aignan	100
	Au barrage éclusé de la Méchinière	100
	Au barrage éclusé de Talufiau	100
	Au barrage éclusé de Thésée	100
	Au barrage éclusé d'Angé	100
	Au barrage éclusé de Bourré	100
	Au barrage éclusé de Montrichard	100
	Au barrage éclusé de Saint-Georges	100
Idem	Au droit des ouvrages de déversement des eaux résiduaires des établissements ci-dessous sur 20 mètres de part et d'autre de ces ouvrages et jusqu'à 20 mètres de la rive:	
	Abattoir municipal de Saint-Aignan	40
	Abattoir municipal de Montrichard	40
		880
	Lot.	
Lot	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval:	
	Du barrage de Gazeau	100
	Du barrage de Floirac	100
	Du barrage d'Assier	100
	Du barrage de Capdenac	100
	De la dérivation de Capdenac	100
	Du barrage d'Arelles	100
	Du barrage de la Madeleine	100
	Du barrage de Frontenac	100
	Du barrage de Toirac	100
	Du barrage de Camboulan	100
	De la dérivation de Montbrun	100
	Du barrage de Gaillac	100
	Du barrage de Larnagol	100
	Du barrage de Cénevières	100
	Du barrage de Saint-Martin-Labouval	100
	Du barrage de Crégols	100
	Du barrage de Saint-Cirq-Lapopie	100
	Du barrage de Ganil	100
	Du barrage de Bouziès	100
	Du barrage des Masseries	100
	Du barrage de Saint-Géry	100
	Du barrage de Planioles	100
Idem	Partie de la rivière comprise entre la digue de Vers et la berge de rive droite	610
Idem	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval:	
	Du barrage de Vers	100
	Du barrage de Galessie	100
	Du barrage d'Arcambal	100
	Du barrage de Lacombe	100
	Du barrage de Labéraudie	100
	Du barrage de Mercuès	100
	Du barrage de Cessac	100
	Du barrage de Douelle	100
	Du barrage de Langle	100
	Du barrage du Bourrut	100
Idem	De 50 mètres en aval de Luzech	50
Idem	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval:	
	Du barrage d'Albas	100
	Du barrage de Castelfranc	100
	Du barrage de Floirac	100
	Du barrage d'Escambous	100
	Du barrage de Meymes	100
	Du barrage de Compastie	100
	Du barrage de Puy-l'Evêque	100
	Du barrage de Grimard	100
	Du barrage de Lacroze	100
	Du barrage de Touzac	100
	Du barrage d'Orgueil	100

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Lot (*Suite.*)	Partie de la rivière comprise entre le barrage de l'usine de Cajarc et l'entrée du tunnel formant prise d'eau	400
Idem	Dérivation de Larnagol	1.490
	Dérivation de Saint-Martin-Labouval	316
	Dérivation de Crégols	1.080
	Dérivation de Saint-Cirq-Lapopie	440
	Dérivation de Ganil	700
	Dérivation de Saint-Géry	740
	Dérivation de Galessie	310
	Dérivation d'Arcambal	536
	Dérivation de Mercuès	995
	Dérivation d'Albas	650
		12.617
	Lot-et-Garonne.	
Lot	De 30 mètres en amont à 30 mètres en aval:	
	Du barrage de Fumel	60
	Du barrage de Saint-Vite	60
	Du barrage de la Rougette	60
	Du barrage de Lustrac	60
	Du barrage de Rigoulières	60
	Du barrage d'Escoutes	60
	Du barrage de Port-de-Pennes	60
	Du barrage de Lameyrade	60
	Du barrage de Cajac	60
	Du barrage de Madame	60
	Du barrage de Casseneuil	60
	Du barrage du Temple	60
	Du barrage de Castelmoron	60
	Du barrage de Clairac	60
	Du barrage d'Aiguillon	60
		900
Le Drot	Entre le pont de Barnage en amont et l'écluse de Barie en aval (sur 800 mètres)	800
	Maine-et-Loire.	
Le Thouet supérieur.	L'ancien lit du Thouet entre l'extrémité aval du canal de l'écluse de La Motte et la chaussée du Moulin (commune d'Artannes-sur-Thouet)	500
Idem	Le bras du déversoir de la Darée dans toute sa longueur (commune de Saint-Just-sur-Dive)	800
Idem	La boire de Bron située immédiatement en amont du moulin de Bron (commune de Coudray-Macouard)	800
Idem	Le fossé d'Artannes en remontant du Thouet vers La Motte (commune d'Artannes-sur-Thouet)	1.000
Idem	Canal de La Motte entre son origine sur le Thouet et le bras de La Darée (commune de Saint-Just-sur-Dive)	750
		3.850
Thouet canalisé.	L'ancien lit du Thouet, entre la fosse Tinote et la route nationale n° 138 au pont Fouchard (commune de Bagneux)	400
La Maine	Partie abandonnée du lit de la Mayenne au port Meslet, par suite de la dérivation exécutée par la compagnie de l'Ouest	350
La Sarthe	Boire des Colombeaux (commune de Morannes)	800
Idem	Boire du Rossignol (communes de Chemiré et de Contigné)	2.000
Idem	Les boires de Villechien (commune de Morannes)	950
Idem	Boire des Coins (commune de Morannes)	400
Idem	Boire de La Vidange (commune de Tierce et de Cheffes)	900
		5.050
Le Loir	La grande boire située sur la rive gauche du Loir, entre les barrages de Montreuil et de Matheflon, et communiquant à la rivière par ses deux extrémités et par six boires de refend connues sous les noms de boires du Pin, boires de Brossay et boires de Cataignes (communes de Seiches)	2.790

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
La Mayenne.	Bassin compris entre la levée de halage construite auprès du barrage de Port-Joulain et la rive droite de la Mayenne (commune de la Jaille-Yvon)	220
Idem.....	Canal compris entre les îlots appartenant au sieur Renaudier et la rive gauche en aval de Montreuil-sur-Maine (commune de Montreuil-sur-Maine)	120
Idem.....	Boire de Rideau-Minay, en amont du pont de l'Aubinière (commune de Thorigné)	1.000
Idem.....	Boire de Ragon et Varennes (commune du Lion-d'Angers)	1.200
Idem.....	Boire de la Belle Écuelle, en amont du barrage de la Roussière (commune de Pruillé)	360
Idem.....	Boire du Port de la Belle Ecuelle, en aval du barrage de la Roussière (commune de Pruillé)	100
Idem.....	Boires en aval de Montreuil-Bellroy débouchant au Pré-Latour et à la Roche d'Epinard (communes de Juigné-Béné et Cantenay-Epinard)	3.000
Idem.....	Boire d'Epinard (commune de Cantenay-Epinard)	3.000
Idem.....	La Vieille-Maine (commune de Cantenay-Epinard)	3.000
		12.000
	Manche.	
La Vire.....	Une longueur de 100 mètres en aval du barrage à l'écluse des Claies de Vire (communes de Meauffe et de Cavigny)	100
Idem.....	Aux abords de l'écluse déversoir entre l'extrémité amont et l'extrémité aval de l'Ile de Saint-Lô (commune de Saint-Lô)	235
		335
	Marne.	
La Marne....	De 50 mètres en amont du vieux barrage de Châlons-sur-Marne à 50 mètres en aval de ce barrage	100
Idem.....	Rigole de fuite des siphons sous le canal latéral à la Marne entre le canal et la rivière de Marne dans toute sa longueur (commune de Saint-Martin sur le Pré)	250
		350
Canal latéral à la Marne.	De 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse n° 0 de Vitry-le-François	150
	Ecluse n° 1 de l'Ermite	150
	Ecluse des Louvières	150
	Ecluse n° 2 de Couvrot	150
	Ecluse n° 3 de Soulanges	150
	Ecluse n° 4 d'Ablancourt	150
	Ecluse n° 5 de la Chaussée	150
	Ecluse n° 6 de Saint-Germain-la-Ville	150
	Ecluse n° 7 de Sarry	150
	Ecluse n° 8 de Châlons-sur-Marne	150
Idem.....	Rigole d'alimentation du Jard à Châlons-sur-Marne dans toute sa longueur	500
Idem.....	De 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse n° 9 de Juvigny	150
	Ecluse n° 10 de Vraux	150
	Ecluse n° 11 de Tours-sur-Marne	150
	Ecluse n° 12 de Mareuil-sur-Ay	150
	Ecluse n° 13 d'Ay	150
	Ecluse n° 14 de Dizy	150
		2.900
Canal de l'Aisne à la Marne.	De 50 mètres en amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse du moulin à Sapigneul	150
	Ecluse de Sapigneul	150
	Ecluse d'Alger	150
	Ecluse du Gaudart	150
	Ecluse de Loivre	150
	Ecluse des Fontaines	150
	Ecluse de Noue-Gouzaine	150
	Ecluse de Courcy	150
	Ecluse de Fléchambault	150
	Ecluse du Château d'eau	150
	Ecluse de Huon	150
	Ecluse de Sillery	150
	Ecluse de l'Espérance	150
	Ecluse de Beaumont	150
	Ecluse de Wez	150
Idem.....	Souterrain du Mont-de-Billy	2.400

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Canal de l'Aisne à la Marne. (*Suite.*)	De 50 m en amont à 50 m à l'aval des écluses ci-après désignées, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse de Vaudemanges	150
	Ecluse de Champ-Bon-Garçon	150
	Ecluse des Longues-Raies	150
	Ecluse de Sain-Martin	150
	Ecluse de Fossé-Rodé	150
	Ecluse de Isse	150
	Ecluse de Coupé	150
	Ecluse de Condé-sur-Marne	150
		5.850
Canal de la Marne à la Saône.	De 50 m à l'amont à 50 m à l'aval de l'écluse ci-après désignée, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse du Désert	150
Canal de la Marne au Rhin.	Rigole de prise d'eau d'Etrepy; de la vanne d'entrée en canal de Bignicourt à la vanne d'eau d'Etrepy (communes de Bignicourt-sur-Saulx et d'Etrepy)	2.027
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Remennecourt; de la vanne d'entrée en canal en aval de l'écluse de Sermaize n° 60 à la limite des départements de la Marne et de la Meuse	718
		2.745
Seine	Entre le barrage et le pont-route de Conflans (celui-ci compris)	850
	Marne (Haute-).	
Réservoir de la Liez.	A l'amont d'une ligne droite joignant deux points situés sur les rives l'un à 1600 m à droite, l'autre à 1.000 m à gauche de l'entrée dans le réservoir du ruisseau de la Liez	hectares. — 30
	Meurthe-et-Moselle.	
Canal de la Marne au Rhin.	Réservoir de Parroy. Tous les ruisseaux alimentant le réservoir en dehors de la nappe d'eau du réservoir proprement dit, mais seulement sur les dépendances du réservoir ainsi que la rigole d'alimentation du canal jusqu'à la vanne d'admission dans le bief n° 16 (communes de Bures et de Parroy)	ares. — 28
Canal de l'Est (B. S.).	D'un point pris à 50 m en amont de la tête amont de l'écluse de Méréville n° 46 jusqu'à un point pris à 300 m en aval de la tête aval du pont accolé à la même écluse, y compris le canal de fuite des usines élévatoires de Messein (communes de Méréville et de Messein)	mètres. — 402
Idem.....	Dérivation de Sexey-aux-Forges. Depuis un point pris à 50 m en amont de l'écluse à sas jusqu'au musoir d'aval de la dérivation (commune de Sexey-aux-Forges)	280
Idem.....	Dérivation de Maron. Depuis un point pris à 50 m en amont de l'écluse à sas jusqu'au musoir d'aval de la dérivation (commune de Sexey-aux-Forges)	180
Idem.....	Dérivation de Villey-le-Sec. Depuis un point pris à 50 m en amont de l'écluse à sas situé à Villey-le-Sec jusqu'au musoir d'aval de la dérivation (commune de Pierre-la-Treiche)	230
Idem.....	Dérivation de Pierre-la-Treiche. Depuis un point pris à 100 m en amont de l'écluse à sas jusqu'à l'extrémité aval de la passerelle de halage sur le canal de fuite de l'usine élévatoire de Pierre-la-Treiche (commune de Pierre-la-Treiche)	300
Idem.....	Canal d'amenée bassin de puisage et canal de fuite de l'usine élévatoire hydraulique de Pierre-la-Treiche (commune de Pierre-la-Treiche)	290
Idem.....	Canal de fuite de l'usine hydraulique de Valcourt (commune de Chaudeney)	650
Idem.....	Biefs n°s 53 et 54. Depuis un point pris à 50 m en amont de l'écluse n° 53 dite de la Porte-Moselle jusqu'à un point pris à 80 m en aval de ladite écluse	169
		2.501

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		hectares.
Embranchement de Nancy.	Les deux bassins établis de part et d'autre du bief de partage immédiatement en amont de l'écluse n° 1 du versant de la Moselle (communes de Ludres et de Richardménil).....	4,60
		mètres.
Moselle canalisée.	Canal de fuite de l'usine hydraulique de la Société des Hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson, depuis la limite amont du domaine public fluvial jusqu'au débouché dans la Moselle aux abords de la tour de Prague (commune de Pont-à-Mousson).....	450
Idem.....	Depuis 10 mètres en amont du barrage de Pont-à-Mousson jusqu'à 50 mètres en aval dudit barrage (commune de Pont-à-Mousson)	60
		510
Moselle flottable.	Du barrage de Flavigny à une ligne menée normalement au cours d'eau et partant d'un point à 100 mètres en aval du point d'attache dudit barrage sur la rive droite (commune de Flavigny)	420
Idem.....	Noue dite « le Moulleron » située sur la rive droite de la Moselle et débouchant dans cette rivière au droit du P. K. 32.017 du canal (commune de Flavigny)	50 ares environ
Idem.....	Moitié droite de la rivière depuis un point pris à 886 mètres en amont des culées du barrage de Méréville jusqu'à un point pris à 50 mètres en amont de ces mêmes culées toute la largeur de la rivière depuis ce dernier point jusqu'à 50 mètres en aval des murs en retour d'aval desdites culées (commune de Méréville).....	940
Idem.....	D'un point pris à 15 mètre en amont du pont-route de Pont-Saint-Vincent jusqu'à un point pris à 150 mètres en aval de la tête aval de cet ouvrage (commune de Pont-Saint-Vincent)	175
Idem.....	Depuis le musoir d'amont de la dérivation de Sexey-aux-Forges jusqu'à un point pris à 50 mètres en aval de l'axe de la chambre des fermettes du barrage du même nom (commune de Pont-Saint-Vincent)	225
Idem.....	Depuis le musoir d'amont jusqu'au musoir d'aval de la dérivation de Maron (communes de Sexey-aux-Forges et de Maron)	400
Idem.....	Depuis le musoir d'amont de la dérivation de Villey-le-Sec jusqu'à un point pris à 50 mètres en aval de l'axe de la chambre des fermettes du barrage du même nom (commune de Villey-le-Sec).....	150
Idem.....	D'un point pris à 30 mètres en amont du point d'attache à la rive droite du déversoir de Pierre-la-Treiche jusqu'à un point pris à 50 mètres en aval de l'axe des fermettes du barrage mobile du même nom (commune de Pierre-la-Treiche)	200
Idem.....	Canal d'amenée du moulin de Chaudeney, sur 300 mètres en aval du déversoir du barrage de Valcourt (commune de Chaudeney)	300
Idem.....	Bras de décharge, depuis le barrage à aiguilles de Valcourt jusqu'à un point pris à 300 mètres en aval de cet ouvrage (commune de Chaudeney)	300
Idem.....	Sur 150 mètres en aval du barrage du moulin de Gondreville (commune de Gondreville)	150
Idem.....	Sur 150 mètres en aval du barrage du moulin de Villey-Saint-Etienne (communes de Fontenoy et d'Aingeray)	150
Idem.....	Sur 150 mètres en aval du barrage du moulin de Liverdun (commune de Liverdun).	150
Idem.....	Depuis un point précis pris à 30 mètres en amont du point d'attache à la rive gauche du barrage du moulin de Frouard jusqu'à un point pris à 30 mètres en aval du point d'attache de cet ouvrage à la rive droite (communes de Frouard et de Pompey)	175
Idem.....	100 mètres en amont et 50 mètres en aval du pont de Custines	150
Moselle flottable. (*Suite.*)	Depuis le musoir d'amont de la dérivation de Custines jusqu'à un point pris à 50 mètres en aval de l'axe du barrage de Pompey (communes de Custine et de Pompey)	320
Idem.....	D'un point pris à 100 mètres en amont de l'axe de la chambre des fermettes du barrage de Millery à un point pris à 80 mètres en aval du même axe (communes de Marbache et Millery)	180
Idem.....	Depuis l'origine du bras de Scarponne jusqu'à un point pris à 50 mètres en aval de la chambre du barrage du même nom (commune de Dieulouard)	125
Idem.....	Depuis un point pris à 30 mètres en amont de l'origine des déversoirs latéraux accolés au barrage de Monze jusqu'à un point pris à 50 mètres en aval de l'axe de la chambre des fermettes de cet ouvrage (communes de Dieulouard et de Bezaumont).....	125
		4.635 + 50 ares environ.
	Meuse.	
Canal de la Marne au Rhin.	Rigole de prise d'eau de Remmenecourt: de la limite des départements de la Marne et de la Meuse à l'origine de la rigole (commune de Remmenecourt).....	168
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Mussey; de l'écluse d'entrée en canal à l'origine de la rigole, rive gauche de l'Ornain (communes de Neuville-sur-Ornain et de Mussey).....	1.904
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Grandpré: de l'origine de la rigole dans l'Ornain à la tête aval de l'aqueduc d'entrée en canal dans le bief de Fains (communes de Fains et de Bar-le-Duc)	842
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Tannois: de la ventellerie de prise d'eau dans l'Ornain à la tête d'aval de la ventellerie d'entrée en canal (communes de Longeville et de Tannois)...	1.872
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Naix: de la tête d'amont de la ventellerie de prise d'eau dans l'Ornain à la tête d'aval de l'aqueduc d'entrée en canal dans le bief de Menaucourt (commune de Naix).....	1.460
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Saint-Joire: de la tête d'aval de l'entrée en canal à l'origine de la rigole de prise d'eau dans l'Ornain (commune de Saint-Joire)	639
Idem.....	Souterrain de Mauvages	4.888
Idem.....	Rigole de prise d'eau d'Houdelaincourt: du mur de chute du pont d'Houdelaincourt à l'origine de la rigole de prise d'eau dans l'Ornain (comumne d'Houdelaincourt)	630
Idem.....	Rigole de prise d'eau de Villeroy depuis son origine dans la Méholle jusqu'à son entrée dans le canal en aval de l'écluse n° 3 (commune de Villeroy)	356,50
Idem.....	Canal d'amenée de l'usine de Vacon sur toute sa longueur depuis son origine sur le ruisseau jusqu'à l'extrémité (commune de Vacon)	180
Idem.....	Reprise d'eau de Vacon: de la tête d'amont de la ventellerie de prise d'eau à la tête d'aval de la ventellerie d'entrée en canal dans le bief de Pagny-sur-Meuse n° 13 (commune de Vacon)	804
		13.743,50
Meuse	Depuis le déversoir jusqu'à la tête amont du pont établi pour le passage du chemin Pouilly-Village—Pouilly-Gare.....	250
Idem.....	Depuis le troisième déversoir fixe situé au P. K. 149.270 jusqu'à la rentrée en rivière de la dérivation éclusée (commune de Stenay)	940
Idem.....	300 mètres à l'aval du barrage de Sassey (communes de Sassey et Milly-devant-Dun).	300
Idem.....	Les différents bras de la Meuse en dessous du déversoir et du vannage de Vilosnes jusqu'au confluent du canal de décharge de ce vannage (commune de Vilosnes)	1.150
Idem.....	En aval du barrage de Sivry-sur-Meuse (commune de Sivry)	150

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Meuse	Les différents bras de la Meuse en dessous du grand déversoir de Consenvoye jusqu'à la rentrée en rivière de la dérivation éclusée (commune de Consenvoye).....	800
Idem.....	Les différents bras de la Meuse en dessous du grand déversoir et des usines de Charny jusqu'à la tête amont du pont établi pour le passage du chemin de Charny à Bras, y compris la partie de l'ancienne dérivation éclusée en aval de la tête amont de l'écluse.	500
Idem.....	Sur 200 mètres à l'aval du barrage de Belleville	200
Idem.....	Port-Saint-Paul à Verdun dans toute l'étendue du port	200
Idem.....	Sur 50 mètres en amont de la passerelle de l'usine électrique de Saint-Nicolas et en aval de cette passerelle jusqu'à la rentrée en Meuse de la déviation éclusée	130
Meuse et canal de l'Est (B. N.).	Rigole alimentaire d'Ambly: entre les vannes de garde de cette rigole et l'ouvrage d'entrée dans le canal	1.165
Idem.....	Sur 500 mètres en amont et 120 en aval du barrage de Maizey	620
Idem.....	Rigole alimentaire de Sorcy: entre le pont canal de Troussey et l'entrée dans le canal de l'Est	1.180
		7.585
	Moselle.	
Sarre blanche	De la tête aval du pont du chemin de fer à Lorquin jusqu'à la tête amont du pont-route du syndicat des chemins ruraux près de la gare de Lorquin	700
Sarre rouge..	De la tête aval du pont-route Jean-Limon jusqu'à un point situé à 700 mètres en aval de ce pont (commune de Métairies-Saint-Quirin)	700
Idem.....	Du déversoir de l'ancien moulin de Nitting jusqu'au point situé à 300 mètres en amont de ce déversoir (commune de Nitting)	300
		1.000
Sarre	De la tête du pont-canal de la Forge à la tête amont du pont de chemin de fer au même lieu (commune de Hesse).....	80
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Sarrebourg à la tête amont du pont du chemin de fer au même lieu (commune de Sarrebourg).....	400
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Hoff jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Hoff).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Sarraltroff jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarraltroff).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin dit « Shneymühle » jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarraltroff)..	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin dit « Sarreck » jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de de déversoir (commune d'Oberstinzel).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Gosselming jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Gosselming).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Berthelming jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Berthelming).	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Romelfing jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Romelfing).	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Fénétrange jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Fénétrange).	150
Sarre	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir de l'ancien moulin de Niederstinzel jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Niederstinzel)	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Sarralbe jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarralbe).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Niederau jusqu'à un point situé en aval à 100 mètres de ce déversoir (commune de Sarralbe).....	150
Idem.....	D'un point situé à 100 mètres en amont du confluent avec le ruisseau d'Achem à un point situé à 100 mètres en aval de ce confluent (communes de Kalhausen et de Wittring)	200
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Wittring jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Wittring).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Dieding jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Zetting).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Sarreinsming jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarreinsming)	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Remelfing jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Remelfing).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Steinbach jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarreguemines)..	150
		3.080
Sarre canalisée.	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir de l'écluse n° 28 jusqu'au confluent avec la Blies (commune de Sarreguemines)	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Welferding jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Welferding).	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Grossbliederstroff jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Grossbliederstroff)	150
		450
Canal de la Marne au Rhin.	Rigole alimentaire du canal entre l'étang de Réchicourt et le bief n° 8 Ouest du P. K. 219.260 au P. K. 219.950 (commune de Réchicourt-le-Château)	690
Réservoir de Réchicourt-le-Château.	Le ruisseau des Sangliers depuis le barrage à double chute jusqu'à son embouchure dans l'étang étant entendu que l'embouchure correspond au point d'arrivée dans l'étang quel que soit le niveau d'eau de celui-ci (commune de Rechicourt-le-Château).....	400
Réservoir de Gondrexange.	Rigole d'alimentation du canal à l'Ouest de la Cornée de Réchicourt y compris la Cornée Jacob, Joujou et Wenger du P. K. 224.135 au P. K. 225.830 (commune de Gondrexange).	1.695
Idem.....	Le fossé de décharge compris entre la digue de l'étang de Ketzing et la Cornée de Réchicourt (commune de Gondrexange).....	800
		2.495
Réservoir de Mittersheim	De part et d'autre de la digue du Grosschirweiher (communes de Bisping et de Mittersheim)	160

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Moselle	Partie de la Moselle navigable et flottable comprise dans la traversée de Metz entre:	
	1° La tête amont du Moyen-Pont et la digue des Thermes (bras de la Moselle).	605
	2° La tête amont du Moyen-Pont et le pont de la Préfecture (bras navigable).	360
Idem.....	Zone de la Moselle, rive gauche, sur une largeur de 45 mètres comprenant les premières arches du Pont-Mixte, à Metz, jusqu'à l'axe de la deuxième pile et sur une longueur allant du P. K. 2535 au P. K.2785 de la canalisation Mazerolle.....	250
Idem.....	Du P. K. 18.000 au droit du ruisseau de Logne au P. K. 18515 (communes de Mondelange et Ay-sur-Moselle).....	515
Idem.....	Sablière ouverte dans l'île de Bousse (communes de Richemont et de Bousse).....	»
Idem.....	Depuis 50 mètres en amont du barrage d'Organcy jusqu'à 50 mètres dudit barage.....	100
Idem.....	Depuis 50 mètres en amont du barrage d'Uckange jusqu'à 50 mètres en aval dudit barrage (communes de Bertrange et d'Uckange)	100
		1.930
	Nièvre.	
Canal du Nivernais.	Etang Neuf.....	25 hectares (environ).
Idem.....	Etang Gouffier.....	8 hectares (environ).
	Nord.	
Escaut canalisé (1re section).	Partie de la rivière désaffectée depuis l'exécution des travaux de rectification des courbes de Ramillies, biet de Thun-Lévêque, entre les P. K. 4690 et 5250.....	560
Idem.....	De 50 mètres en amont des écluses et barrages à 50 mètres en aval desdits ouvrages, soit, longueur de l'ouvrage comprise:	
	Ecluse de Cambrai-Camlimpré, P. K. 0220	150
	Ecluse de Cambrai-Selle, P. K. 0578.....	150
	Ecluse d'Erre, P. K. 3616.....	150
	Ecluse de Thun-Lévêque, P. K. 7865.....	150
	Ecluse d'Iwuy, P. K. 10005.....	150
		1.310
Canal de Saint-Quentin (versant Nord).	De 50 mètres en amont des écluses à 50 mètres en aval desdits ouvrages, soit, longueur de l'écluse comprise:	
	Ecluse de Proville, P. K. 2184.....	150
	Ecluse de Cantigneul, P. K. 3782.....	150
	Ecluse de Noyelles, P. K. 4403.....	150
	Ecluse de Talma, P. K. 7297.....	150
	Ecluse de Marcoing, P. K. 7847.....	150
	Ecluse de Bracheux, P. K. 9369.....	150
	Ecluse de Masnières, P. K. 11470.....	150
	Ecluse de Saint-Vaast, P. K. 12754.....	150
	Ecluse de Crèvecœur, P. K. 14100.....	150
	Ecluse de Vinchy, P. K. 15038.....	150
	Ecluse du Tordoir, P. K. 15434.....	150
	Ecluse de Vaucelles, P. K. 17852.....	150
	Ecluse de Bantouzelle, P. K. 20062.....	150
	Ecluse de Banteux, P. K. 20555.....	150
	Ecluse de Honnecourt, P. K. 23182.....	150
	Ecluse de Moulin-Lafosse, P. K. 24212.....	150
	Ecluse du Bosquet, P. K. 24666.....	150
		2.550
Sambre canalisée.	De 50 mètres en amont des écluses et barrages à 50 mètres en aval desdits ouvrages, soit, longueur des écluses comprises:	
	Ecluse des Etoquies, P. K. 2986.....	150
	Ecluse de Hachette, P. K. 7739.....	150
	Ecluse de Sassegnies, P. K. 11099.....	150
	Ecluse de Berlaimont, P. K. 17763.....	150
	Ecluse de Pont-sur-Sambre, P. K. 21757...	150
	Ecluse de Quartes, P. K. 26188.....	150
	Ecluse d'Hautmont, P. K. 35384.....	150
	Ecluse de Maubeuge, P. K. 41420.....	150
	Ecluse de Marpent, P. K. 51790.....	150
		1.350

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Escaut (2e section).	Bras de décharge de Neuville, entre son origine amont et le moulin de Neuville (communes de Lourches et de Neuville).....	600
Idem.....	Bras de décharge de Denain du barrage des moulins jusqu'au confluent dudit bras avec la voie navigable (commune de Denain)....	950
Idem.....	Bras de décharge amont de Prouvy (commune d'Haulchin)	500
Idem.....	Bras de décharge de Trith, depuis l'origine de ce bras jusqu'au barrage des usines (communes de Prouvy et de Trith).....	1.000
Idem.....	Bras de décharge de Valenciennes dit du Vieil Escaut, depuis l'origine de ce bras jusqu'au barrage Notre-Dame (commune de Valenciennes)	1.600
Idem.....	Bras de la vieille écluse de Folien, d'un point situé à 150 mètres en amont de la vieille écluse jusqu'à un point situé à 30 mètres en aval de cet ouvrage (commune de Valenciennes)	180
Idem.....	Bras de décharge à la Folie d'un point situé à 190 mètres en amont de la vieille écluse jusqu'à un point situé à 140 mètres en aval dudit ouvrage (commune de Bruay).....	330
Idem.....	Bras de décharge de Fresnes (commune de Fresnes)	800
Idem.....	Bras de décharge d'Hergnies (communes de Vieux-Condé et d'Hergnies).....	300
Idem.....	Bras de décharge de Rodignies (communes de Flines et de Château-l'Abbaye).....	500
		6.760
Canal de Seclin.	Du bassin de virement (point kilométrique 2300) au pont d'Houplin (point kilométrique 3000)	700
	Oise.	
Canal latéral à l'Oise.	L'ancienne rigole de prise d'eau de Sempigny (rive gauche du canal, d'un point situé à 90 mètres en amont de la tête amont des écluses de Sempigny jusqu'à un point situé à 25 mètres en aval desdites écluses (commune de Sempigny).....	155
Idem.....	Ancien bras de Pimprez abandonné par la batellerie (commune de Pimprez.....	650
Idem.....	De 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval des écluses ci-après désignées, soit longueur des écluses comprises:	
	Ecluse n° 1 de Saint-Hubert	150
	Ecluse n° 2 de Sempigny	150
	Ecluse n° 3 de Bellerive	150
	Ecluse n° 4 de Janville	150
		1.405
Rivière d'Oise canalisée.	D'un point situé à 25 mètres en amont du premier bras mort du Pierrot jusqu'à un point situé à 25 mètres en aval du deuxième bras mort, y compris ces deux bras morts (commune de Noyon et de Sempigny).....	625
Idem.....	Ancien bras de l'Oise existant tant à l'amont qu'à l'aval du chemin de grande communication n° 145 (commune de Sempigny).....	450
Idem.....	D'un point situé à 400 mètres en aval du pont de Sempigny jusqu'à un point situé à 550 mètres en aval du même ouvrage (commune de Sempigny).....	150
		1.225
Rivière d'Oise canalisée.	Nouveau garage de Janville (bateaux montants) (commune de Choisy-au-Bac).....	550
Idem.....	Dérivation de Venette (commune de Venette) de 450 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 350 mètres en aval de la tête aval	945
Idem.....	Bras principal: d'un point situé à 50 mètres à l'amont du barrage de Venette à un point situé à 75 mètres en aval (commune de Venette)	125

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Rivière d'Oise canalisée.	Dérivation de Verberie commune de Longueil-Sainte-Marie) de 450 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 300 mètres en aval de l'écluse	895
Idem.	Bras principal: d'un point situé à 50 mètres à l'amont du barrage de Verberie à un point situé à 75 mètres en aval (commune de Verberie)	125
Idem.	Dérivation de Sarron (commune de Sarron) de 530 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 255 mètres en aval de la tête aval)	930
Idem.	Bras principal: d'un point situé à 105 mètres à l'amont du barrage de Sarron à un point situé à 125 mètres en aval (commune de Sarron)	230
Idem.	Dérivation de Creil (communes de Montataire et de Saint-Leu-d'Esserent): de 485 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 305 mètres en aval de la tête aval	980
Idem.	Bras principal: d'un point situé à 100 mètres à l'amont du barrage de Creil à un point situé à 100 mètres en aval (commune de Creil)	200
Idem.	Dérivation de Boran (commune de Boran) de 560 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 17 mètres en aval de la tête aval.	722
Idem.	Bras principal: d'un point situé à 100 mètres à l'amont du barrage de Boran à un point situé à 100 mètres à l'aval sur la moitié R. D. du lit (commune de Boran)	200
		5.902
Rivière d'Aisne canalisée.	Piscine du club nautique d'Attichy	33
Idem.	Bras principal: depuis le musoir amont de la dérivation de Couloisy jusqu'à 100 mètres en aval du barrage (communes de Couloisy et d'Attichy)	141
Idem.	Dérivation éclusée de Couloisy (commune de Couloisy): de 140 mètres en amont de la tête amont de l'écluse, à 50 mètres en aval de la tête aval	245
Idem.	Bras principal: depuis le musoir amont de la dérivation d'Hérant jusqu'à 100 mètres en aval du barrage (communes de Trosly-Breuil, Berneuil et Rethondes)	263
Idem.	Dérivation éclusée d'Hérant (commune de Trosly-Breuil) de 300 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 100 mètres en aval de la tête aval	455
Idem.	Lit de rivière actuellement abandonné par la batellerie correspondant à la coupure de Francport, c'est-à-dire depuis le musoir amont rive droite de ladite coupure jusqu'au musoir aval même rive (commune de Choisy-au-Bac)	357
Idem.	Bras principal: depuis le musoir amont de la dérivation du Carandeau jusqu'à 100 mètres en aval du barrage (commune de Choisy-au-Bac)	128
Idem.	Dérivation éclusée du Carandeau (commune de Choisy-au-Bac) de 180 mètres en amont de la tête amont de l'écluse, à 50 mètres en aval de la tête aval	285
		1.907
	Pas-de-Calais.	
Canal d'Aire.	Gare d'eau de la Bassée	360
Idem.	Gare d'eau de Béthune	410
Idem.	D'un point situé à 60 mètres en amont de la tête de l'écluse de Cuinchy jusqu'à un point situé à 60 mètres en aval de la tête aval de la même écluse	183
		953

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Canal de Neufossé.	De 200 mètres à l'amont de l'écluse Saint-Bertin à 200 mètres à l'aval de cet ouvrage.	400
Idem.	Bras de décharge du déversoir des moulins de Saint-Bertin (commune de Saint-Omer)	70
		470
Scarpe supérieure.	Entre l'écluse de Fampoux et le viaduc de Fampoux	800
Idem.	Bras de décharge aval de l'écluse de Fampoux	200
Idem.	50 mètres à l'amont et à l'aval des extrémités de toutes les écluses de tous les vannages et de tous les coursiers d'usines	1.450
		2.450
Aa	D'un point situé à 5 mètres en amont de l'écluse du Haut-Pont jusqu'à l'extrémité en amont situé en aval de cet ouvrage (commune de Saint-Omer)	425
	Rhin (Bas-).	
Canal de la Marne au Rhin.	Du pont du Wacken au pont de la porte de la Robertsau (lot n° 40) du pont de la porte de la Robertsau à l'écluse du Rhin	1.570
Canal de la Bruche.	La rigole d'alimentation de Kolbsheim du barrage de Kolbsheim à son embouchure dans le canal de la Bruche (commune de Kolbsheim) (lot n° 2)	550
Ill canalisée (y compris canaux des moulins Spitzmühl, Dantzmühl et canal des Faux Remparts).	Depuis les rideaux d'obstruction des remparts des ponts couverts jusque:	
	a) 30 mètres en aval de l'écluse A (bain aux plantes), lot n° 40	500
	b) 30 mètres en aval de l'extrémité des parties maçonnées des canaux de fuite des usines au lieu dit « Plan-des-Moulins », lot n° 40	300
	c) Le pont de la rue du Faubourg-National, lot n° 40	310
		1.110
Ill canalisée et canal de la Marne au Rhin.	Le cours d'eau et le bassin limité par la passerelle métallique de la porte de l'Ill, le pont du Wacken; le pont de la porte de la Robertsau et le barrage à aiguilles de la Robertsau (commune de Strasbourg)	900
La Vieille Ill.	Le bras mort de l'Ill entre la cité, jardin Ungemach et le pont-levis sous le chemin de halage de l'Ill canalisée (commune de Strasbourg) lot n° 40	130
Canal des Moulins de la Robertsau.	Depuis le pont du chemin de l'Ill (amont des papeteries de la Robertsau) jusqu'à 100 mètres de l'aval du bâtiment des turbines des papeteries de la Robertsau (commune de Strasbourg) (lot n° 41)	330
Rhin-Ill.	Le Geissengiessen à partir d'un point situé à 50 mètres en amont du barrage de Plobsheim (barrage 55) jusqu'à un point situé à 650 mètres en aval de ce barrage (commune de Plobsheim, lot n° 14)	700
Canal du Rhône au Rhin.	Bief n° 79-80 y compris le bassin limité par la passerelle de halage et le barrage à aiguilles à Krafft, parties entre les lots n°s 41 et 42 (commune d'Erstein)	600
Steingiessen.	Les bras latéraux du « Steingiessen » nommés « Vieux Steingiessen » ou « Hellwasser » et l'embouchure du « Hellwasser » nommé « Fluth » (commune de Strasbourg), lot n° 27	2.850

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
Rivière de la Sarre	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Wolfskirchen jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Diedendorff)....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Pisdorff jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Pisdorff).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Sarrewerden jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarrewerden).	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Sarre-Union jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Sarre-Union).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Willer jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Harskirchen).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de la Honau jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Schopperten).....	150
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont du déversoir du moulin de Keskastel jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce déversoir (commune de Keskastel).....	150
Idem.....	D'un point situé à 100 mètres en amont du confluent avec la rivière Echel jusqu'à un point situé à 100 mètres en aval de ce confluent	200
		1.250
	Rhin (Haut-).	
Rhin	Partie française du Rhin entre les P. K. 173.750 et 174.309 (à cheval sur le barrage de Kembs) (communes de Village-Neuf et Blotzheim)	550
Grand Canal d'Alsace.	De la pointe du Musoir séparant le canal d'amenée du canal de navigation (P. K. 4600) aux écluses (tête amont de la petite écluse: P. K. 5480) et à la centrale (6.070) (communes de Rosenau et Kembs).....	1.400
Idem.....	Des écluses (P. K. 5480) et de la centrale (P. K. 6.070) au raccordement avec le Rhin (P. K. 180.494) (communes de Rosenau et Kembs)	1.000
		2.400
Canal du Rhône au Rhin.	Rigole d'alimentation dite de Neuf-Brisach entre les P. K. 1.800 (400 mètres à l'amont du pont Boulay) et le P. K. 2.900 (100 mètres à l'amont du pont Bôbels), c'est-à-dire sur toute la longueur du Giessen canalisé (commune de Biesheim).....	1.100
Idem.....	Ill canalisée au lieu dit « Spiegel », d'une part entre 60 mètres à l'aval et 190 mètres en amont du barrage de Colmar, d'autre part entre la tête Ouest de l'écluse de l'Ill (P. K. 11.100) du canal de Colmar et le confluent de la Lauch (P. K. 11350) (commune de Colmar).....	250
Idem.....	Ill canalisée entre les écluses nos 31 et 32 (commune d'Illifurth).....	650
		2.000
	Rhône.	
La Saône....	Gare de l'île Branla, entre la partie amont, au droit de la borne kilométrique 23.500 et le pont de halage situé à l'aval (communes de Saint-Genay (Ain) et de Neuville-sur-Saône (Rhône).....	950
Canal de Givors.	Section constituée par le bief n° 13 compris entre les écluses 13 et 14 et située sur la commune de Saint-Romain-en-Gier.....	854

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Saône (Haute-).	
La Saône....	Partie du bras remplacé par la dérivation de la Hang. Du musoir amont à l'embouchure de l'Ougeotte et à la borne demi-kilométrique 385.500 (communes de Montureux-les-Baulay et de Gevigney).....	650
Idem.....	Bras droit de l'île Beleau, de l'amont à l'aval de l'île (communes de Chaux-les-Port et de Port-sur-Saône)	700
Idem.....	Dérivation de Scey-sur-Saône. De la face aval du pont sur la dérivation (C. D. n° 3) à l'écluse de Scey-sur-Saône (communes de Scey-sur-Saône et de Chassey-les-Scey)....	340
Idem.....	Partie du bras remplacé par la dérivation de Cubry-les-Soing. Du musoir amont à la face amont du pont de Cubry-les-Soing (commune de Cubry-les-Soing).....	850
Idem.....	Bras droit dit « Vieille Saône de Ferrières » sur toute sa longueur (communes de Vellexon, Ferrières-les-Ray et Recologne-les-Ray)	2.380
Idem.....	Bras gauche dit « Vieille Saône de Mercey et de Beaujeu » sur 1300 mètres de longueur à partir de l'aval (communes de Beaujeu et Autet).....	1.300
Idem.....	Partie du bras de Saône non navigable remplacée par la dérivation de Vereux, du pied du barrage jusqu'à 250 mètres à l'aval, à l'exclusion du canal de décharge de l'usine électrique de Véreux (commune de Véreux).	250
Idem.....	Saône non navigable entre le barrage et le déversoir de Rigny d'une part et l'aval du pont de Rigny d'autre part.....	500
Idem.....	Partie du bras remplacé par la dérivation d'Apremont depuis le barrage jusqu'au point kilométrique 273.950 (communes d'Esmoulins et d'Apremont).....	910
		7.880
	Saône-et-Loire.	
Le Doubs ...	1 km à l'amont de l'ancien moulin de Varennes, à partir de ce dernier (communes de Varennes-sur-le-Doubs et de Longepierre)	1.000
La Seille....	Lit principal entre les bornes kilométriques 4 et 5 et la limite des territoires de Ratenelle (Saône-et-Loire) et de Sermoyer (Ain)	1.000
Idem.....	Lit principal entre les bornes kilométriques 33 et 34 et la limite des territoires de Branges et de Sornay.....	1.000
		2.000
Canal du Centre.	Larges et rigole de prise d'eau de Valleuse, de la cote 77 à la cote 78.200 (commune de Génelard)	1.200
Idem.....	Du p. k. 35.140 au p. k. 35.340 bief 17-18, versant Méditerranée (communes de Saint-Bérain et Saint-Léger-sur-Dheune).....	200
		1.400
La Saône....	Réserve du barrage de Charnay, 50 mètres en amont et en aval du barrage.....	100
Idem.....	Délaissé de l'île des Cochons, entre la digue de halage et la berge de rive gauche (commune des Bordes).....	480
Idem.....	Linguets amont et aval de l'écluse de Verdun-sur-le-Doubs (commune de Bragny).....	300
Idem.....	Réserve d'Allériot entre les p. k. 152 et 152.300.	300
Idem.....	Bras droit de l'île de Farges. De l'origine amont à l'extrémité aval des digues de halage (communes de Farges et d'Uchizy).	1.500
		2.680

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Seine.	
La Seine....	Barrage de Port-à-l'Anglais. Toute la largeur du fleuve entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant respectivement par la pointe amont et la pointe aval du terre-plein côté rivière de l'écluse rive droite.....	325
Idem.....	Barrage de Suresnes. Limite amont: d'un point situé rive droite à 60 mètres en amont de l'axe du barrage à un point situé rive gauche à 100 mètres en amont des portes amont des écluses. Limite aval: d'un point situé rive droite à 60 mètres en aval de l'axe du barrage du bras droit à un point situé rive gauche à 100 mètres en aval des portes aval des écluses.....	260
		585
La Marne...	Barrage de Joinville. Toute la largeur du fleuve entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et situées respectivement à 50 mètres en amont et à 50 mètres en aval du barrage.....	100
Idem.....	Barrage de Saint-Maur-Créteil. Toute la largeur du fleuve entre deux sections transversales perpendiculaires de l'axe du fleuve et situées respectivement à 30 mètres en amont de la porte amont de l'écluse et à 50 mètres en aval du barrage.....	150
Idem.....	Barrage de Saint-Maurice-Alfort. Toute la largeur du fleuve entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve, l'une située à 40 mètres en amont de la porte amont de l'écluse, l'autre passant par la pointe aval du terre plein, côté rivière, de l'écluse.....	195
Idem.....	Port de Bonneuil. Darse centrale en totalité. Darse Sud: partie comprise entre le fond de la darse et une ligne normale à l'axe de la darse et située à 150 mètres à l'amont du pont du chemin départemental n° 30...	1.050 680
		2.175
	Seine-Inférieure.	
La Seine....	Ancienne dérivation de l'écluse de Saint-Aubin maintenue en eau, soit sur une longueur de 1.000 mètres comprise entre le remblai à l'amont de l'ouvrage et la pointe aval de la dérivation.....	1.000
	Seine-et-Marne.	
La Seine....	Coupure de Jaulnes et les trente premiers mètres à l'aval du barrage de Jaulnes.....	565
Idem.....	Entre les p. k. 108.600 et 109.026 (point pris à 30 mètres en amont du barrage de Macolles-sur-Seine)	426
Idem.....	Faux bras de Varennes entre la digue d'accès à l'île de Varennes et l'ouverture aval du faux bras.....	160
Idem.....	Barrage de Varennes: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant à 30 mètres à l'amont et à 30 mètres à l'aval des musoirs amont et aval de l'écluse.....	260
Idem.....	Faux bras du Grand-Roseau et de la Fourgonne sur toute leur longueur.....	1.060
Idem.....	Noue de la digue de Pincevent.....	500
Idem.....	Barrage de la Madeleine: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant à 30 mètres à l'amont et à 30 mètres à l'aval des musoirs amont et aval de l'écluse.....	260
Idem.....	Barrage de Champagne: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant à 30 mètres à l'amont et à 30 mètres à l'aval des musoirs amont et aval de l'écluse.....	260
Idem.....	Noue de l'île de Thérouanne: entre les sections raccordant la berge du fleuve aux extrémités amont et aval de l'île.....	370
La Seine....	Barrage d'Héricy, bras droit, entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve passant à l'amont du déversoir à 30 mètres en aval de la passe navigable....	70
Idem.....	Barrage de Samois, bras gauche, entre une section transversale perpendiculaire à l'axe du fleuve passant à 30 mètres à l'amont du musoir amont de l'écluse et une section transversale passant sur la pointe aval de l'île aux Barbiers et la pointe de l'estacade aval de l'écluse, soit sur une longueur moyenne de.....	260
Idem.....	Barrage de la Cave: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant à 30 mètres à l'amont et à 30 mètres à l'aval des musoirs amont et aval de l'écluse, y compris le bras entre l'île située à l'amont du déversoir et la berge droite.....	260
Idem.....	Barrage des Vives-Eaux: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant à 30 mètres à l'amont et à 30 mètres à l'aval des musoirs amont et aval de l'écluse.....	260
Idem.....	Barrage de la Citanguette: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe du fleuve et passant à 30 mètres à l'amont et à 30 mètres à l'aval des musoirs amont et aval de l'écluse.....	260
		4.971
La Marne....	Bras secondaire de la rive gauche sur toute la longueur correspondant à l'île de Citry (commune de Citry).....	550
Idem.....	Bras secondaire de la rive gauche séparé du bras navigable par l'île de la Chappe (commune de Mareuil).....	350
Idem.....	Bras secondaire de la rive gauche séparé du bras navigable par l'île Renard (commune de Condé-Sainte-Libiaire).....	250
Idem.....	Bras non navigable dit de l'île Carpentier (communes d'Isles-lès-Villenoy)	400
Idem.....	De 140 mètres en amont du barrage de Meaux à 100 mètres en aval sur le grand bras et 80 mètres en aval sur le petit bras (communes de Meaux et de Villenoy).....	240
Idem.....	Bras secondaire R. D. de l'île de la Ferté-sous-Jouarre sur toute la longueur (commune de la Ferté-sous-Jouarre).....	320
	De 50 mètres en amont à 50 mètres en aval du barrage de Noisiel.....	100
		2.210
Grand-Morin.	Entre le déversoir du moulin d'Esbly et la Marne	800
Yonne	Barrage de Barbey: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière, l'une passant par la tête amont de l'écluse, l'autre située à 50 mètres en aval du barrage (la moitié gauche de la rivière est classée dans le département de l'Yonne).	83
Idem.....	Barrage de la Brosse entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière, l'une passant par la tête amont de l'écluse, l'autre située à 50 mètres à l'aval du barrage.....	165
Idem.....	Barrage de Cannes: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière, l'une passant par la tête amont de l'écluse, l'autre située à 50 mètres à l'aval du barrage.....	165
		413
	Seine-et-Oise.	
La Seine.....	Barrage de Chatou, bras droit, de 100 mètres en amont de l'axe du barrage à 100 mètres en aval.....	200
Idem.....	Ancienne écluse de Bougival et machine de Marly. Bras de Marly: de 50 mètres en amont de la tête amont de l'ancienne écluse de Bougival jusqu'à 50 mètres en aval du bâtiment de la machine de Marly.....	660

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
La Seine....	Bras rivière neuve R. G. sur la moitié du fleuve de 50 mètres à l'amont du pointis de l'île Gauthier à 50 mètres à l'aval de la grande écluse. Les trois écluses de Bougival sont incluses dans ces réserves.....	290
Idem.....	Barrage d'Andresy, bras gauche, de 50 mètres en amont à 80 mètres en aval.....	130
Idem.....	Barrage et ancienne écluse de Denouval bras droit de 120 mètres en amont du barrage sur toute la largeur du fleuve à 50 mètres en aval, sur une largeur égale à l'emplacement occupé par cet ouvrage.....	170
Idem.....	Ecluses de Carrières-sous-Poissy de 30 mètres à l'amont et à l'aval de la grande écluse sur la largeur de la dérivation, y compris l'intérieur des écluses.....	280
Idem.....	Barrage de Mézy de 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de l'axe du barrage.....	100
Idem.....	Barrage de Meulan de 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de l'axe du barrage....	100
Idem.....	Ecluse des Mureaux:	
	a) Dérivation éclusée de 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval des têtes de l'écluse..	280
	b) En rivière rive gauche sur la largeur de l'écluse de 50 mètres à l'amont à 50 mètres à l'aval des têtes de ladite écluse....	130
Idem.....	Barrage de Méricourt de 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de l'axe du barrage.	100
Idem.....	Ecluses de Méricourt de la limite aval commune avec celle du barrage à la limite amont à 50 mètres de la tête amont de la grande écluse sur la largeur des deux écluses	270
Idem.....	Barrage de Port-Villez de 50 mètres en amont à 50 mètres en aval de l'axe du barrage....	100
Idem.....	Ecluses de Port-Villez de la limite aval commune avec celle du barrage à la limite amont fixée à 50 mètres de la tête amont de la grande écluse et sur la largeur de deux écluses	260
Idem.....	Barrage du Coudray-Monticeaux. Toute la largeur de la rivière entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière et passant respectivement à 30 mètres à l'amont du musoir amont et à 30 mètres à l'aval du musoir aval de l'écluse.....	260
Idem.....	Barrage d'Evry-Petit-Bourg: toute la largeur de la rivière entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière et passant respectivement par la pointe amont et la pointe aval du terre-plein côté rivière de la grande écluse.....	275
Idem.....	Barrage d'Ablon: toute la largeur de la rivière entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière et passant respectivement par la pointe amont et la pointe aval du terre-plein côté rivière de l'écluse rive droite.....	300
		3.905
L'Oise	Bras principal: d'un point situé à 100 mètres à l'amont du barrage de Boran à un point situé à 100 mètres à l'aval sur la moitié R. G. du lit (commune de Noisy-sur-Oise)..	200
Idem.....	Dérivation aval de Boran (commune de Bruyères)	230
Idem.....	Bras principal: d'un point situé à 100 mètres à l'amont du barrage de l'Isle-Adam à un point situé à 100 mètres à l'aval (commune de l'Isle-Adam).....	200
Idem.....	Dérivation de l'Isle-Adam (commune de l'Isle-Adam): de 460 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 250 mètres en aval de la tête aval.....	855
L'Oise	Bras du moulin (commune de Parmain); 30 mètres de part et d'autre du pont.....	60
Idem.....	Bras principal: du pointis de l'île Saint-Martin jusqu'à un point situé à 50 mètres en aval du barrage de Pontoise (commune de Pontoise)	80
Idem.....	D'un point situé à 50 mètres en amont de la tête amont de la petite écluse de Pontoise à 50 mètres en aval de la tête aval (commune de Pontoise).....	155
Idem.....	Dérivation de Pontoise (communes de Saint-Ouen-l'Aumône et d'Eragny): de 415 mètres en amont de la tête amont de l'écluse à 250 mètres en aval de la tête aval.....	810
Idem.....	Pont de Conflans-Rive gauche du P. K. 136.500 au P. K. 138.000.....	1.500
		4.090
	Sèvres (Deux-).	
Sèvre niortaise.	Ecluse de Comporté: du P. K. 800 au P. K. 970 et contour du barrage 115 mètres.....	285
Idem.....	Ecluse de la Rousille: 300 mètres en amont, 100 mètres en aval.....	400
Idem.....	Ecluse de la Tiffardière: 200 mètres en amont, 200 mètres en aval et contour du barrage: 429 mètres	829
Idem.....	Ecluse des Marais Pins: 227 mètres en amont, 136 mètres en aval et contour du barrage: 119 mètres.....	512
Idem.....	Laiterie de Coulon: du P. K 16.730 au P. K. 16.880	150
Idem.....	Ecluse de la Sottrie: 300 mètres en amont, 100 mètres en aval et contour du barrage: 170 mètres.....	570
		2.746
Canal du Mignon.	Ecluse de Sazay: 200 mètres en aval de l'écluse	200
	Somme.	
Canal et rivière de Somme.	Aux abords du barrage de Méricourt (P. K. 57.631) 30 mètres en amont (canal) et 30 mètres en aval (rivière).....	60
Idem.....	Aux abords du barrage de Chipilly (P. K. 62.525) 30 mètres en amont (canal) et 30 mètres en aval (rivière).....	60
Idem.....	Deuxième barrage du Hamelet (73 k 750) de 30 mètres en amont (canal) à 30 mètres en aval (rivière).....	60
Idem.....	Grand barrage de Daours (78 k 9) de 30 mètres en amont (canal) à 60 mètres en aval (rivière)	90
Idem.....	Barrage à poutrelles de Daours (79 k 650) de 30 mètres en amont (canal) à 30 mètres en aval (rivière).....	60
Idem.....	Barrage du bras du boulevard du Jardin-des-Plantes (93 k 9) 30 mètres en aval (rivière)	30
Idem.....	Barrage du bras des Teinturiers (93 k 9) 30 mètres en aval (rivière).....	30
Idem.....	Barrage de la Chaudière (95 k 590) 30 mètres en amont (canal) 60 mètres en aval (rivière)	90
Idem.....	Barrage d'Ailly (101 k 620) 30 mètres en amont (canal) 60 mètres en aval (rivière).	90
Idem.....	Barrage de Picquigny (107 k 820) 30 mètres en aval (rivière).....	30
Idem.....	Barrage d'Hangest (111 k 870) 30 mètres en amont (canal) 60 mètres en aval (rivière)..	90
		690

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Tarn.	
Le Tarn.....	De 100 mètres à l'amont du barrage de Jussens à 100 mètres en aval de la dérivation de Jussens	400
Idem.....	Du barrage de Durestat à 300 mètres en aval (commune de Marssac).....	300
Idem.....	Du barrage de Lastours à 300 mètres en aval (commune de Montans).....	300
Idem.....	Du barrage de Saint-Géry à 200 mètres en aval (commune de Lisle-sur-Tarn).....	200
Idem.....	Du barrage de Lapointe à l'embouchure de l'Agoût (commune de Rabastens).....	100
		1.300
Le Tarn.....	Du barrage Corbarieu à 950 mètres en aval (communes de Corbarieu et de Labastide-de-Saint-Pierre)	950
Idem.....	Lit principal et chenal navigable sur 625 mètres de longueur à l'aval du barrage de Lagarde (communes de Villemade et de Barry-d'Ismelade)	625
		1.575
	Vendée.	
Sèvre niortaise.	Ecluse des Bourdettes: 36 mètres en amont de l'écluse, 78 mètres en aval et contour du barrage: 113 mètres.....	277
Idem.....	Ecluse de Bazoin: 100 mètres en amont de l'écluse, 130 mètres en aval et contour du barrage ..... (Cette réserve s'étend également sur le département de la Charente-Maritime pour la moitié gauche du lit en aval du barrage et une partie du contour, au total 157 mètres).	310
Idem.....	Du P. K. 40.500 au P. K. 41 moitié droite du lit (commune de Vix). La moitié droite est classée dans le département de la Charente-Maritime	500
		1.087
Vendée	Vieux lit de l'écluse de Longèves entre son origine sur la rive droite en amont et son confluent avec la rivière en aval de l'écluse.	510
	Vosges.	
Canal de l'Est (B.S.).	Canal d'amenée de la prise d'eau d'Igney sur toute sa longueur.....	460
Idem.....	Canal d'amenée de la prise d'eau du port d'Epinal sur toute sa longueur.....	250
Idem.....	Canal d'alimentation du réservoir de Bouzey entre son origine sur la Moselle à Remiremont et son débouché dans le réservoir...	42.000
Idem.....	Point Sud du réservoir de Bouzey en amont du chemin de Renauvoid au bois de Girancourt	280
	Rectangle pris sur le réservoir de Bouzey limité au Nord par le barrage de Bouzey, au Sud, par une ligne droite parallèle au dit barrage située à 60 mètres en amont et, à l'Ouest, par une ligne droite perpendiculaire au barrage, à 60 mètres avant l'aqueduc de décharge de fond.....	200
		43.190

DÉSIGNATION des cours d'eau.	LIMITES DES PARTIES RÉSERVÉES	LONGUEUR des parties réservées.
		mètres.
	Yonne.	
L'Yonne	Barrage et écluse de la Chaînette: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière et situées respectivement à 50 mètres en amont et 50 mètres en aval du barrage à aiguilles de la Chaînette....	100
Idem.....	Barrages et écluses de l'Ile-Brulée, les Dumontes, les Boisseaux, Monéteau, Bassou, la Gravière. Péchoir, Villevallier, Armeau, Villeneuve-sur-Yonne, Etigny, Rosoy, Saint-Bond, Villeperrot, Champfleury et Barbay: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière, l'une passant par la tête amont de l'écluse, l'autre située à 50 mètres en aval du barrage correspondant	2.557
Idem.....	Barrage de Joigny et Courlon: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière et situées respectivement à 30 m en amont et à 50 m à l'aval du barrage	160
Idem.....	Barrage de Gurgy: d'un point pris à 30 m en amont à un point pris à 500 m en aval du barrage de Gurgy.....	530
Idem.....	Barrage et écluse d'Epineau: entre deux sections transversales perpendiculaires à l'axe de la rivière, l'une passant par l'extrémité amont du déversoir fixe du barrage d'Epineau l'autre passant par l'extrémité aval de l'écluse.....	300
Idem.....	Barrage et écluse de Saint-Martin: entre une section transversale passant par la tête amont de l'écluse et l'extrémité amont du déversoir, et une section transversale perpendiculaire à l'axe de la rivière et située à 50 m en aval du barrage.....	165
Idem.....	D'un point pris à 200 m en amont du pont sur l'Yonne du chemin de fer de Laroche à Nevers à un point pris à 600 m en aval du même ouvrage entre Lucy-sur-Yonne et Châtel-Censoir	800
Idem.....	D'un point pris à 30 m en amont du barrage de Mailly-la-Ville à l'extrémité aval du déversoir R. G.....	90
Idem.....	De l'extrémité amont du déversoir, rive gauche du pertuis des Dames, à l'extrémité aval du déversoir rive droite.....	140
Idem.....	D'un point pris à 30 m en amont du pertuis de Prégilbert à l'extrémité aval des déversoirs	150
Idem.....	De la pointe du môle séparatif du canal, 50 m en amont du barrage du Maunoir, à l'embouchure dans l'Yonne de la rivière de Cure, rive droite de cette rivière.....	1.000
Idem.....	D'un point pris à 30 m en amont du barrage de Bailly à l'extrémité aval du déversoir R. G.....	420
Idem.....	D'un point pris a 30 m en amont du barrage de Vaux à l'extrémité aval du déversoir....	100
Idem.....	D'un point pris a 30 mètres en amont du pertuis d'Augy à un point pris à 50 m en aval de cet ouvrage.....	80
Idem.....	D'un point pris à 30 m en amont du barrage de Preuilly, à l'extrémité aval du déversoir.	160
Idem....	D'un point pris à 30 m en amont du barrage du bâtardeau à l'extrémité aval du déversoir	130
		6.582
Cure	D'un point pris à 30 m en amont du pertuis de Cravant à un point pris à 30 m en aval de cet ouvrage.....	60
		hectares.
Canal de Briare.	Etang de Charmoy. Périmètre du réservoir suivant le bornage.....	15,50

Vu pour être annexé au décret en date de ce jour.

Paris, le 20 janvier 1950.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

CHRISTIAN PINEAU.

Décret n° 49-1675 portant organisation du service de la navigation aérienne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 janvier 1950: page 820, 1re colonne, article 7, 2e alinéa, au lieu de: « Il peut prononcer toutes décisions applicables », lire: « Il peut proposer toutes décisions applicables ».

Décret n° 49-1676 portant organisation des aéroports en métropole et dans les départements d'outre-mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 janvier 1950, pages 821 et 822:

Article 4, 5e paragraphe, au lieu de: « L'ingénieur en chef du service des bases aériennes du département remplit les fonctions définies par les trois derniers alinéas de l'article 2 », lire: « L'ingénieur en chef du service des bases aériennes du département remplit les fonctions définies par les trois avant-derniers alinéas de l'article 2 ».

Article 7, dernier alinéa, au lieu de: « la commission consultative aéronautique. Celle-ci a pour objet dans tous les cas », lire: « la commission consultative économique comprendra, en outre, dans tous les cas ».

Article 11, 2e alinéa, au lieu de: « ou du général commandant de la marine », lire: « ou du général commandant la région aérienne, ou du préfet maritime ou du commandant de la marine ».

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Administration centrale.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mlle Adolphe (Lydie), administrateur civil de 3e classe de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, est maintenue dans la position de détachement pour une période d'un an et six mois auprès du centre national de la recherche scientifique en qualité d'attaché de recherche.

Le présent arrêté aura effet du 1er octobre 1948 au 31 mars 1950 inclus.

Archives de France.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mlle Vielliard (Jeanne), conservateur adjoint de 3e classe aux archives nationales, est détachée pour une nouvelle période de trois ans du 30 juin 1949 au 1er juillet 1952 auprès du centre national de la recherche scientifique, afin d'exercer auprès de cet organisme les fonctions de secrétaire générale de l'institut de recherche et d'histoire des textes.

Direction de l'architecture.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 janvier 1950: page 397, au lieu de: « Carcassonne: M. Bourely, architecte en chef des monuments historiques », lire: « Carcassonne: M. Bourely, architecte des monuments historiques ».

Education physique.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Beaufils (Robert), moniteur-chef 3e classe, est placé pour une pério de cinq ans à compter du 1er octobre 1941 dans la position de détachement auprès du ministre de la France d'outre-mer, en vue d'exercer ses fonctions en Afriqu eoccidentale française. (Régularisation.)

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Bachet, née Beauregard (Dilecta), maîtresse d'éducation physique (5e classe CN2), est placée pour une période maximum de trois ans, à compter du 1er mars 1948, dans la position de détachement auprès du ministre de la France d'outre-mer, en vue d'exercer les fonctions de maîtresse d'éducation physique en Indochine, au lycée Marie-Curie, à Saigon.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Monglond (Jean-Jacques-Marie-André), professeur à la faculté des lettres de l'université de Grenoble, est placé dans la position de détachement et mis à la disposition du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1949, en qualité de directeur des recherches.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Monglond (Jean-Jacques-Marie-André), professeur à la faculté des lettres de l'université de Grenoble, est placé dans la position de détachement et mis à la disposition du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1948, en qualité de directeur des recherches.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Seyrig, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris, est maintenu en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour deux périodes de cinq ans, à compter du 6 mars 1941, afin de remplir les fonctions de directeur du service des antiquités à Beyrouth (Syrie).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Metzger (Jacques), chef de travaux à la faculté des sciences de Nancy, est placé en position de détachement et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères en qualité de chargé d'enseignement à la faculté des sciences de l'université de la Sarre, à compter du 1er octobre 1948 et pour une période de deux ans.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Pierre Comte, chef de travaux à la faculté des sciences de l'université de Paris, est placé en position de détachement et mis à la disposition du commissariat à l'énergie atomique, en qualité de chef du service des recherches à la direction des recherches et exploitations minières, à compter du 1er octobre 1949 et pour une période d'un an.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Solduga, née Faffa (Evelyne), professeur licenciée de lettres, est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter rétroactivement du 1er octobre 1947, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement en Espagne (au lycée français de Barcelone).

Par arrêté du 26 janvier 1950, l'arrêté ministériel du 2 février 1948 est limité dans ses effets au 30 septembre 1948.

M. Kuhn (Charles), professeur de lettres et histoire au collège de Montceau-les-Mines, est mis à la disposition du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de surveillant délégué au lycée de Mayence.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Versini, née Fieschi (Virginie), licenciée de sciences naturelles, actuellement titulaire du cadre local de l'Afrique équatoriale française (et précédemment en exercice à la Guadeloupe), est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du deuxième degré en qualité de professeur adjoint du premier ordre, avec effet rétroactif du 1er novembre 1939, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, à compter de cette même date et jusqu'au 30 septembre 1943, afin d'exercer des fonctions d'enseignement à la Guadeloupe (alors colonie).

Mme Versini, professeur adjoint du premier ordre, détachée, est réintégrée dans les cadres métropolitains au 1er octobre 1943, et mise en congé sans traitement, pour convenances personnelles, à partir de cette date et jusqu'au 8 novembre 1945.

Mme Versini est réintégrée dans les cadres de l'enseignement au 9 novembre 1945 et nommée professeur titulaire licenciée (cadre normal, 2e catégorie). Elle est à nouveau détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer afin d'exercer les fonctions d'enseignement et de direction en Afrique équatoriale française (affectation actuelle: école supérieure de Libreville, Gabon), pendant une période allant du 9 novembre 1945 au 30 septembre 1950.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. de Montera, proviseur, est maintenu en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions de proviseur au lycée français de Rome.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Campbell (Robert), professeur agrégé de mathématiques au lycée Lakanal, est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de deux ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Chossat (René), professeur licencié, cadre supérieur, est maintenu à la disposition du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) pour une période allant du 1er mai 1949 au 30 septembre 1953, en vue d'exercer les fonctions de professeur d'anglais à l'école militaire préparatoire de Billom.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Jacquot (Georges), professeur adjoint au collège moderne de Pontarlier, est maintenu en position de détachement auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions d'inspecteur primaire à Mayence.

Par arrêté du 25 janvier 1950, Mme Berthon, née Gambier (Bérangère), professeur titulaire de mathématiques (cadre normal, 2e catégorie, 5e classe), en congé, est réintégrée dans les cadres de l'enseignement au 16 décembre 1946 et détachée auprès du ministre des affaires étrangères, à compter de cette même date et jusqu'au 30 septembre 1950 afin d'exercer des fonctions d'enseignement au lycée de jeunes filles de Rabat (Maroc).

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Roset, née Bassaler (Jeanne), chargée d'enseignement (sciences), est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter rétroactivement du 1er octobre 1946, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseingement au Maroc (collège de Port-Lyautey).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Reboussin (Marcel), professeur agrégé d'anglais, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur au collège de William and Mary Williamsburg VA (Etats-Unis).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Revah (Israël), professeur agrégé d'espagnol, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'institut français de Lisbonne (Portugal).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Ponessel (Lucien), professeur agrégé de lettres, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de recteur à l'université de Recife (Brésil).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Lauret (Marcel), professeur licencié de mathématiques, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur au lycée Lyautey, à Casablanca.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Martin (Auguste), professeur licencié d'histoire, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur au lycée de Fès (Maroc).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Teston-Vigne (Alfred-Jean), professeur licencié, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions de professeur chargé de cours à l'école industrielle et commerciale de Casablanca.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Piquard, née Mathieu (Janine), adjointe d'enseignement, est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères, pour une nouvelle période de cinq ans, à dater du 1er octobre 1947, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement au collège Mers Sultan à Casablanca (Maroc).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Vuillemin (Jules, professeur agrégé de philosophie, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'enseignement au collège Mers Sultan, à Casablanca (Maroc).

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Gellée, née Refflenna (Paulette), professeur certifiée d'italien (cadre normal, 2e catégorie, 5e classe) est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères à titre de régularisation pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948 afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Depierre (Narcisse), chargé d'enseignement, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions de surveillant général au lycée de Meknès (Maroc).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Corriol (René), professeur certifié, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions de professeur au lycée Gouraud à Rabat.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mlle Perret (Jeannette), chargée d'enseignement (ordre des sciences) est détachée auprès du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1947 afin d'exercer des fonction d'enseignement à la maison des ailes d'Echouboulains.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Gaborit, censeur au lycée de Rochefort, est mis de plein droit en position de détachement pendant la durée de son mandat parlementaire à compter du 29 novembre 1946 et pour une période de cinq ans au maximum.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Monestier, professeur agrégé de mathématiques est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de trois ans à compter du 1er octobre 1947 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Nordon (Jean), professeur agrégé de mathématiques au lycée de Nancy, est mis rétroactivement à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de trois ans à compter du 1er octobre 1945 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherches.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Lazard (Michel), agrégé de mathématiques, est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de trois ans à compter du 1er octobre 1947 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Dolbeault (Pierre), professeur agrégé de mathématiques, est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de trois ans à compter du 1er octobre 1947 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Lefèbre de Plinval (Georges), professeur agrégé des lettres, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'université des lettres de Fribourg.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Champion (Gaston-Pierre), professeur d'histoire, est maintenu à la disposition du ministre de la France d'outre-mer du 1er juillet 1946 au 30 septembre 1950 en vue d'exercer les fonctions de professeur en Indochine.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mlle de Lascoups (Odette), professeur agrégée de sciences physiques, est maintenue détachée auprès du ministre de la justice pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 afin de continuer d'exercer des fonctions d'enseignement dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Martin, née Pesquer (Suzanne), professeur licenciée de philosophie, est maintenue détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour une période allant du 27 octobre 1948 au 30 septembre 1953 afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation actuelle: collège Moulay-Idries-Fès).

Par arrêté du 27 janvier 1950, M Espana (Vincent), professeur agrégé d'espagnol, détaché en Espagne, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1947, en vue d'exercer les fonctions d'inspecteur de l'Alliance française au Brésil.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Farina, née Guinemand (Raymonde), licenciée d'anglais, titulaire du cadre local de l'Indochine, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, avec effet rétroactif du 11 mars 1942, en qualité de professeur adjoint du premier ordre, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1945, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine.

Mme Farina est nommée, au 1er octobre 1945, professeur titulaire licenciée (cadre normal, 2e catégorie). Elle est détachée à nouveau auprès du ministre de la France d'outre-mer, pour une période de cinq ans, à dater du 1er octobre 1945, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement en Indochine (affectation actuelle: lycée Chasseloup-Laubat, Saïgon).

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Marty, née Roques (Georgette), licenciée de sciences, titulaire du cadre local indochinois, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint du premier ordre, avec effet rétroactif du 19 septembre 1938, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine, pendant les périodes suivantes: du 19 septembre 1938 au 30 septembre 1942; du 1er octobre 1942 au 30 septembre 1944.

Mme Marty est nommée, au 1er octobre 1944, professeur titulaire licenciée (cadre normal, 2e catégorie). En cette qualité, elle est à nouveau détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, pour deux périodes successives de cinq ans, la première à dater du 1er octobre 1944, la deuxième à dater du 1er octobre 1949, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement en Indochine (affectation actuelle: lycée Albert-Sarraut, à Hanoï).

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Aussibal (Jean), adjoint d'enseignement au lycée Saint-Louis à Paris, est mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer, pour une période allant du 16 juin 1948 au 30 septembre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur au Cameroun.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Lyon (René-Félix), professeur licencié d'allemand, est mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer, pour une période de cinq ans au maximum, à compter du 1er octobre 1947, en vue d'exercer ses fonctions en Indochine.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Bénéteau, née Bourdès (Ginette), licenciée d'histoire, titulaire du cadre local de l'Afrique occidentale française, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité d'adjointe d'enseignement, avec effet rétroactif du 12 juin 1946, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1950, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Afrique occidentale française (affectation actuelle: collège moderne Blanchot, Saint-Louis-du-Sénégal).

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mlle Leska (Hélène), certifiée d'anglais, en exercice dans le cadre local de l'Afrique occidentale française, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur certifiée (cadre normal, 2e catégorie), avec effet rétroactif du 8 novembre 1948 et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1953, afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Togo (Afrique occidentale française).

Par arrêté du 27 janvier 1950, l'arrêté du 25 juin 1946 portant détachement de M. Moline à Madagascar, du 1er septembre 1945 au 30 septembre 1949, est modifié comme suit:

M. Moline (René), professeur agrégé de mathématiques, est maintenu à la disposition du ministre de la France d'outre-mer:

a) Pour une période allant du 1er septembre 1945 au 15 octobre 1947, pour exercer les fonctions de professeur à Madagascar;

b) Pour une période allant du 16 octobre 1947 au 30 septembre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur en Indochine.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Guintz (Alexis), professeur de lettres au lycée de Quimperlé, est mis à la disposition de M. le ministre de la France d'outre-mer, pour une période allant du 14 octobre 1948 au 30 septembre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur en Afrique occidentale française.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Vasseur, née Leblanc (Madeleine), licenciée d'histoire, titulaire du cadre local de l'Afrique occidentale française, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité d'adjointe d'enseignement, avec effet rétroactif du 9 janvier 1946, et détachée comme telle auprès du ministre de la France d'outre-mer, à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1947, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Afrique occidentale française.

Mme Vasseur est nommée, au 1er octobre 1947, professeur licenciée (cadre normal, deuxième catégorie). En cette qualité, Mme Vasseur est détachée à nouveau auprès du ministre de la France d'outre-mer, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement en Afrique occidentale française. (Affectation actuelle: école normale de Katibougou, Soudan.)

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Vernant (Jean-Pierre), professeur de philosophie au lycée Jacques-Decour, est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique, pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de chercheur.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Nataf (Paulette-Esther), licenciée d'italien, en exercice dans le cadre local tunisien, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint (1er ordre), avec effet rétroactif au 1er octobre 1939 et détachée, comme telle, auprès du ministre des affaires étrangères, à compter de la même date, et pour deux périodes successives, la première d'une durée de cinq ans, la deuxième d'une durée de trois ans, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie.

Mme Nataf est rangée, au 1er octobre 1939, dans la 6e classe de son cadre sans ancienneté. Elle est promue, au 1er janvier 1944 de la 6e classe à la 5e classe, avec report d'ancienneté de trois mois.

Mme Nataf est nommée, au 1er octobre 1947, professeur titulaire licenciée (cadre normal, 2e catégorie). Elle est, à cette date, reclassée dans la 5e classe de son nouveau cadre avec une ancienneté de 3 ans, 4 mois.

Mme Nataf, professeur, est détachée à nouveau auprès du ministre des affaires étrangères, pour une période de cinq ans à dater du 1er octobre 1947, afin de continuer à exercer en Tunisie.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mlle Barjonet (Marcelle), professeur agrégée de philosophie, est détachée auprès de la fédération démocratique internationale des femmes, pour une durée de trois ans, à compter rétroactivement du 1er octobre 1944, afin d'exercer des activités sociales auprès de cette fédération.

Enseignement du premier degré.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Penz (Charles), inspecteur primaire (1re classe), continue d'être détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer les fonctions d'inspecteur primaire pendant une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1946.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Herpin (Emile), inspecteur primaire (3e classe), continue d'être détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer les fonctions d'inspecteur primaire au Maroc, pendant une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Mathonniere, née Saulnier (Gabrielle), économe d'école normale (1re classe), continue d'être détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer les fonctions d'économe au Maroc pendant une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1946.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Vergoz, née Malvezin (Aimée), institutrice de 5e classe du département du Lot, est mise, pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du directeur de l'institut publique à Tunis pour exercer ses fonctions en Tunisie.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Lesquoy (Roger), instituteur de 2e classe du département du Bas-Rhin, est mis, pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions en Tunisie.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Ramboz (Jacques), instituteur de 6e classe du département de la Mayenne, est mis, pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions en Tunisie.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Peignot (Raymond), instituteur de 4e classe du département de la Nièvre, est mis, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions à l'école de l'alliance française de Diré-Daoua (Ethiopie).

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Peignot, née Hanus (Libuse), institutrice de 5e classe du département de la Nièvre, est mise, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions à l'école de l'alliance française de Diré-Daoua (Ethiopie).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Moulin (Antoine), instituteur hors classe du département du Rhône, est maintenu pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de professeur à l'école Khédive-Ismail, le Caire.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Jouquin (Michel), instituteur de 6e classe du département de Seine-et-Oise, est mis, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée français d'Addis-Abeba (Ethiopie).

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mlle Mesenberg (Sonia), institutrice de 4e classe du département de Seine-et-Oise, est mise, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au collège protestant de Beyrouth (Liban).

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Nefl, née Perret (Gentil), institutrice, est admise, avec effet du 1er octobre 1947, dans le cadre des institutrices du département de l'Aisne, et sera considérée comme détachée, depuis cette date, dans les conditions de l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913 et du décret des 16 juin 1889-4 février 1906 et de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946, pour exercer ses fonctions en Roumanie.

Ce détachement est valable jusqu'au 30 septembre 1952.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mlle Barbeillou (Paula), institutrice de 3e classe du département de la Sarthe, est maintenue pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, pour exercer ses fonctions de professeur d'enseignement général au centre d'apprentissage féminin du Mans.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Bunel (Fernand), instituteur de 4e classe du département de la Seine-Inférieure, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition de M. le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, pour exercer ses fonctions de professeur d'enseignement général au centre d'apprentissage du Petit-Quevilly.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Courtin (Georges), directeur d'école normale de 1re classe, cadre supérieur, continue d'être détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer les fonctions de chef de service de l'enseignement primaire au Maroc, pendant une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Laffore (Georges), instituteur de 5e classe du département des Basses-Pyrénées, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er mars 1948, à la disposition du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, pour exercer ses fonctions de professeur d'enseignement général au centre d'apprentissage de Bourg-Neuf (Bayonne).

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Lebec (Georges), instituteur de 5e classe du département du Finistère, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, à la disposition du secrétaire d'Etat chargé de la marine, pour exercer ses fonctions à l'école d'apprentissage de Brest.

Par arrêté du 26 janvier 1950, Mme Lewitus, née Remy, institutrice de 4e classe du département de l'Aisne, est mis pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 1946, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Pérou.

Par arrêté en date du 26 janvier 1950, M. Vigne (Pierre), instituteur de 3e classe du département de la Seine, est mis, pour la durée de ses études à l'Ecole nationale d'administration, à la disposition du commissaire de la République, directeur de l'école nationale d'administration, pour exercer ses fonctions en qualité d'élève.

Par arrêté en date du 26 janvier 1950, M. Moral (Paul), professeur (4e échelon) à l'école normale d'instituteurs de Laon, est détaché auprès du ministre des affaires étrangères, pour exercer les fonctions de professeur à l'Institut français de Haïti, pendant une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1949.

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, Mlle Tonone (Valentine), institutrice hors classe du département de l'Isère, est maintenue, pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 1945, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de professeur au State Touchers collège (montlaire-New-Jersey).

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, M. Brerault (Jean), instituteur hors classe du département de la Seine, est maintenu, pour une durée allant du 18 décembre 1947 au 31 décembre 1948, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer pour exercer ses fonctions d'attaché technique contractuel à l'agence économique des colonies.

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, M. Martelli (Sylvain), inspecteur primaire (1re classe) à Evreux, est détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer pour exercer les fonctions d'inspecteur primaire à Madagascar pendant une période maximum de cinq ans à compter du 6 octobre 1945.

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, M. Degremont, inspecteur primaire (1re classe) à Angoulême, est détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer pour exercer des fonctions identiques en Côte d'Ivoire pendant une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1949.

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, Mlle Enle (Geneviève), institutrice de 6e classe du département de la Meurthe-et-Moselle, est mise, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée franco-égyptien d'Héliopolis.

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, M. Dupré (Gérald), instituteur de 5e classe du département du Rhône, est mis, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du miinstre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de professeur à l'Institut français de Sofia.

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, Mlle Fraysse (Marguerite), institutrice de 1re classe du département de la Seine, est mise, pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée franco-égyptien d'Alexandrie (Egypte).

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Acroute, née Demassieux, institutrice au Liban, est admise, avec effet du 1er octobre 1938, dans le cadre des institutrices du département du Pas-de-Calais et sera considérée comme détachée pour les périodes allant du 1er octobre 1938 au 30 septembre 1943, 1er octobre 1943 au 30 septembre 1948, 1er octobre 1948 au 30 septembre 1951.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Baruchel (Freddy), instituteur en Egypte, est admis, avec effet du 1er octobre 1941, dans le cadre des instituteurs du département des Bouches-du-Rhône et sera considéré comme détaché pour les périodes allant du 1er octobre 1941 au 30 septembre 1946, 1er octobre 1946 au 30 septembre 1951.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Bernard (Henri), instituteur en Egypte, est admis, avec effet du 1er septembre 1943, dans le cadre des instituteurs du département des Bouches-du-Rhône et sera considéré comme détaché pour les périodes allant du 1er septembre 1943 au 31 août 1948, 1er septembre 1948 au 31 août 1951.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mlle Jacquemet (Germaine), institutrice en Espagne, est admise, avec effet du 1er octobre 1947, dans le cadre des institutrices du département du Loiret et sera considérée comme détachée pour une période de cinq ans à compter de cette date.

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mme Canal, née Julien, institutrice en Espagne, est admise, avec effet du 1er octobre 1941, dans le cadre des institutrices du département de l'Aude et sera considérée comme détachée pour les périodes allant du 1er octobre 1942 au 30 septembre 1947, 1er octobre 1947 au 30 septembre 1952.

Par arrêté du 27 janvier 1950, M. Richard (Roger), instituteur de 4e classe du département du Calvados, est mis, pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1945, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses de professeur au lycée d'Héliopolis (Egypte).

Par arrêté du 27 janvier 1950, Mlle Merlan (Julienne), institutrice de 6e classe du département de la Nièvre, est mise, pour une durée de un an à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée français de Londres.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 octobre 1949: page 9983, 3e colonne, au lieu de: « Par arrêté du 4 octobre 1949, Mme Stourn, née Ollivier (Yvonne), institutrice de 5e classe du département des Bouches-du-Rhône, est mise pour une durée maximum de deux ans à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer, pour exercer ses fonctions en Afrique équatoriale française », lire: « Par arrêté du 4 octobre 1949, Mme Stourn, née Ollivier (Yvonne), institutrice de 5e classe du département des Bouches-du-Rhône, est mise, pour une durée maximum de deux ans à compter du 1er octobre 1948, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer, pour exercer ses fonctions en Afrique équatoriale française ».

Enseignement technique.

Par arrêté du 26 janvier 1950, M. Pautrat (René), professeur technique, chef des travaux (cadre normal, 1re catégorie, 3e classe), précédemment détaché auprès de l'inspection principale de l'enseignement technique à Paris, est mis à la disposition du ministre de l'air, en vue d'exercer ses fonctions à l'école technique aéronautique de Ville-d'Avray.

La présente décision aura effet rétroactivement pour la période du 14 novembre 1946 au 30 novembre 1947 (régularisation).

Par arrêté en date du 27 janvier 1950, M. Noguès (André), directeur du collège technique de Fourmies (1re classe, cadre supérieur des agrégés, 3e échelon de direction), est placé en service détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer pour exercer les fonctions d'inspecteur d'académie en Afrique occidentale française pour une période maximum de cinq ans, à compter du 16 octobre 1947.

Musées de France.

Par arrêté en date du 11 janvier 1950, M. Jean Favière a été nommé conservateur du musée du Berry, à Bourges.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNEE 1950

Ordre du jour du jeudi 2 février 1950.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Appel nominal des signataires de la demande d'arbitrage de M. Le Coutalier sur les avis divergents donnés par M. le président du conseil et la commission des pensions sur la discussion d'urgence de la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à verser, avant le 15 février 1950, à tous les retraités dont la pension n'est pas revisée par péréquation un versement trimestriel supplémentaire, à valoir sur le rappel dû depuis le 1er janvier 1948. (Nos 9012-9056. — M. Le Coutalier, rapporteur.)

2. — Appel nominal des signataires de la demande d'arbitrage de M. Besset sur les avis divergents donnés par M. le président du conseil et la commission des finances sur la discussion d'urgence de la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer aux victimes de la catastrophe de Saint-Eloy-les-Mines un premier secours d'urgence de dix millions. (No 9078).

3. — Discussion d'urgence de la proposition de loi de M. Lamine-Guèye et plusieurs de ses collègues tendant à fixer les conditions d'attribution des soldes et indemnités des fonctionnaires civils et militaires relevant du ministère de la France d'outre-mer, les conditions de recrutement, de mise en congé ou à la retraite de ces mêmes fonctionnaires. (Nos 9335-9106. — M. Lamine-Guèye, rapporteur.)

4. — Eventuellement, débat sur la discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Le Coutalier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à verser avant le 15 février 1950 à tous les retraités dont la pension n'est pas revisée par péréquation un versement trimestriel supplémentaire à valoir sur le rappel dû depuis le 1er janvier 1948. (Nos 9012-9056. — M. Le Coutalier, rapporteur.)

5. — Eventuellement, débat sur la discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Besset et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à attribuer aux victimes de la catastrophe de Saint-Eloy-les-Mines un premier secours d'urgence de dix millions. (No 9078.)

6. — Discussion de la proposition de loi de M. Lamps et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation des dispositions exigeant le versement anticipé d'impôts pour les contribuables imposés au titre des revenus des personnes physiques pour une somme supérieure à 10.000 F. (Nos 9031-9072. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

7. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Médecin, Emile Hugues et Olmi tendant à inviter le Gouvernement à modifier la loi du 30 août 1947 instituant le versement d'une allocation d'attente aux sinistrés. (Nos 6521-8403. — M. Coudray, rapporteur.)

8. — Fixation de l'ordre du jour.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Discussion d'urgence, en deuxième lecture, du projet de loi relatif aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs du travail. (Nos 9093-9102. — M. Moisan, rapporteur.)

Séances du jeudi 2 février 1950.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

Galeries. — Depuis M. David (Marcel), jusques et y compris M. Denis (André).

Tribunes. — Depuis M. Badie, jusques et y compris M. Paul Bastid.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 2 février 1950.

No 9077. — Proposition de loi de M. Jean Cayeux tendant à compléter l'ordonnance du 4 octobre 1945 et la loi du 19 mars 1947 sur l'organisation administrative de la sécurité sociale et assurant dans le cadre de cette ordonnance le libre choix du praticien (renvoyée à la commission du travail).

No 9101 (1). — Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (renvoyée à la commission des immunités parlementaires).

No 9123. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont tendant à assurer la représentation des classes dites « économiquement faibles » au sein du Conseil économique (renvoyée à la commission des affaires économiques).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Comité constitutionnel.

Dans sa séance du 1er février 1950, l'Assemblée nationale a nommé MM. Charles Blondel, Jacques Charpentier, Juliot de la Morandière, Henri Levy-Bruhl, Daniel Renoult, André Siegfried, Henri Wallon, membres du comité constitutionnel.

Nomination de membres de commissions.

Dans sa séance du 1er février 1950, l'Assemblée nationale a nommé:

1o M. Guesdon, membre de la commission des boissons, en remplacement de M. Audeguil;

2o M. Chaze, membre de la commission des pensions, en remplacement de M. Aubry.

3° M. Marie (André), membre de la commission de l'éducation nationale, en remplacement de M. David (Jean-Paul) (Seine-et-Oise);
4° M. Ben Ali Cherif, membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique, en remplacement de M. David (Jean-Paul) (Seine-et-Oise);
5° M. Garavel, membre de la commission du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de M. Begouin.

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Becquet, Bergasse, Berzeret, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Cartier (Marcel) (Drôme), Catrice, Chambeiron, Chausson, Chaze, Coffin, Mme Degrond, MM. Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Duforest, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Fabre, Gazier, Genest, Mme Ginollin, MM. Greffier, Guérin (Maurice) (Rhône), Hugues (Joseph-André) (Seine), Juge, Jules-Julien (Rhône), Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Lavergne, Leenhardt (Francis), Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), MM. Lespès, Mauroux, Mme Nedelec, M. Poimbœuf, Mme Poinso-Chapuis, MM. Serre, Taillade, Theetten.

Commission de l'agriculture.

1re *séance du mercredi 1er février 1950.*

Présents. — MM. Asseray, Boccagny, Becquet, Mme Boutard, MM. Cerclier, Charpentier, Chevalier (Fernand) (Alger), Errecart, Farinez, Garavel, Kauffmann, Lamarque-Cando, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Montagnier, Moussu, Olmi, Orvoen, Paumier, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Prigent (Tanguy) (Finistère), Reille-Soult, Roulon, Ruffe, Sesmaisons (de), Sourbet, Temple, Terpend, Tricard, Vée.

Suppléant. — M. Garcia (de M. Waldeck Rochet).

2e *séance du mercredi 1er février 1950.*

Présents. — MM. Asseray, Baurens, Boccagny, Mme Boutard, MM. Cerclier, Charpentier, Chevalier (Fernand) (Alger), Errecart, Farinez, Garavel, Lamarque-Cando, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Legendre, Mabrut, Montagnier, Moussu, Olmi, Orvoen, Paumier, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Prigent (Tanguy) (Finistère), Reille-Soult, Rincent, Rochet (Waldeck), Roulon, Ruffe, Sesmaisons (de), Sourbet, Terpend, Tricart, Vée, Villard.

Excusé. — Masson (Jean) (Haute-Marne).

Suppléant. — M. Liquard (de M. Kauffmann).

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Anxionnaz, Arnal, Bartolini, Bas, Bayrou, Billat, Bruyneel, Capdeville, Caron, Cherrier, Dassonville, Evrard, Fagon (Yves), Froment, Girardot, Guyot (Raymond) (Seine), Joinville (Alfred Malleret), Labrosse, Lécrivain-Servoz, Martineau, Maurellet, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Métayer, Monteil (André) (Finistère), Montel (Pierre), Penoy, Taillade, Tourné, Triboulet, Pierre Villon.

Excusés. — MM. Bouvier-O'Cottereau, Christiaens, Forcinal, Michelet.

Commission de l'éducation nationale.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Airoldi, Bèche, Billères, Binot, Calas, Capitant (René), Cayol, Césaire, Mme Charbonnel, MM. Deixonne, Doutrellot, Dupuy (Marceau) (Gironde), Faraud, Farine (Philippe), Finet, Garaudy, Geoffre (de), Giovoni, Mmes Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure), Hertzog-Cachin, M. Kir, Mlle Lamblin, Mme Lempereur, MM. Martineau, Masson (Albert) (Loire), Mazier, Perdon (Hilaire), Ramonet, Rincent, Mlle Rumeau, MM. Simonnet, Thamier, Viatte, Mlle Weber.

Excusé. — M. Marc-Sangnier.

Suppléants. — MM. Dassonville (de M. Airoldi), Billat (de M. Calas), Barel (de M. Césaire), Girardot (de Mme Charbonnel), Bouhey (de M. Mazier), Valentino (de M. Rincent), Mme Roca (de M. Signor).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Barrot, Bissol, Boulet (Paul), Catoire, Cayeux (Jean), Cordonnier, Mme Douteau, MM. Doutrellot, Duveau, Mme François, MM. Frédet (Maurice), Gallet, Guilbert, Mme Hertzog-Cachin, MM. Lacaze (Henri), Mazuez (Pierre-Fernand), Mora, Olmi, Mme Poinso-Chapuis, M. Regaudie, Mme Roca, MM. Savard, Vuillaume.

Excusés. — MM. Auban, Ben Tounes, Roclore.

Suppléant. — M. Labrosse (de M. Bouxom).

Commission des finances.

1re *séance du mercredi 1er février 1950.*

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Barangé (Charles), Billat, Bourgès-Maunoury, Burlot, Charlot (Jean), Coste-Floret (Paul), Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dusseauix, Gaillard, Gozard (Gilles), Gresa (Jacques), Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond), Jean-Moreau, Lamps, Lecourt, Palewski, Paumier, Ramette, Simonnet, Truffaut.

Excusé. — M. Mitterrand.

Suppléant. — M. Emile Hugues (de M. Mendès-France).

Assistant, en outre, à la séance. — M. Lamine-Guèye.

Commission des pensions.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Asseray, Barrachin, Cherrier, Darou, Devemy, Diallo (Yacine), Dixmier, Djemad, Draveny, Duclos (Jean) (Seine-et-Oise), Dufour, Durroux, Genest, Guillou (Louis) (Finistère), Lambert (Emile-Louis) (Doubs), Macouin, Mehaignerie, Mekki, Mouchet, Mouton, Mme Péri, MM. Poirot (Maurice), Rosenblatt, Roucaute (Roger) (Ardèche), Tourné, Mlle Weber.

Excusés. — MM. Bentaïeb, Forcinal, Touchard.

Suppléants. — MM. Caron (de M. Octave Amiot), Rabier (de M. Auban), René Schmitt (de M. Chaze), Elain (de M. Douala), Guilbert (de M. Hulin).

Commission de la production industrielle.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Bèche, Beugniez, Cartier (Marius) (Haute-Marne), Cousion, Degoutte, Deixonne, Denis (André) (Dordogne), Mme Duvernois, MM. Elain, Farine (Philippe), Finet, Furaud, Goudoux, Mme Guérin (Rose) (Seine), MM. Jules-Julien (Rhône), Krieger (Alfred), Le Scieliour, Lespès, Loustau, Louvel, Mallez, Mehaignerie, Michel, Moynet, Peyrat, Peytel, Poulain, Ramadier, Roucaute (Gabriel) (Gard), Sauder, Mme Schell, MM. Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Sion.

Suppléant. — M. Montillot (de M. Bouvier-O'Cottereau).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Arthaud, Benoist (Charles), Caillavet, Castellani, Cermolacce, Citerne, Damas, Diallo (Yacine), Dumas (Joseph), Duveau, Félix-Tchicaya, Frédéric-Dupont, Jaquet, Juge, Juglas, July, Lamine-Gueye, Laurelli, Lozeray, Malbrant, Ninine, Noël (André) (Puy-de-Dôme), Senghor, Solinhac, Temple, Thibault, Villard.

Suppléants. — MM. Allonneau (de M. Silvandre), Bayrou (de M. Tony-Révillon), Elain (de M. Augarde), Gabelle (de M. Douala), Mme Francine Lefebvre (de M. Boganda), M. Mazel (de M. Antier), M. Said Mohamed Cheikh (de M. Horma ould Babana).

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés dans la déclaration du président du conseil du 17 janvier 1950.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Anxionnaz, Arnal, Castellani, Chamant, Delahoutre, Depreux (Edouard), Duveau, July, Kriegel-Valrimont, Lamine-Guèye, Michelet, Monteil (André) (Finistère).

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés dans la déclaration du président du conseil du 17 janvier 1950 a nommé:

Président: M. Michelet.

Vice-président: M. Arnal.

Secrétaire: M. Chamant.

Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture se réunira le vendredi 3 février 1950, à neuf heures trente (local de la commission n° 232):

I. — Eventuellement, examen de la demande de discussion d'urgence de la proposition de loi (n° 9115) de M. Deshors relative aux conseils d'administration des organismes de la mutualité agricole.

II. — Suite de la revision du statut des fermages et du métayage (titre IV de l'ordonnance du 17 octobre 1945. — Conversion des baux à colonat partiaire en baux à ferme).

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le vendredi 3 février 1950, à dix heures (local de la commission n° 264):

Rapport de M. Viatte sur le projet et les propositions de loi relatifs aux élections des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales (n°s 9038, 8868 et 8912).

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés dans la déclaration du président du conseil du 17 janvier 1950 se réunira le jeudi 2 février 1950, à dix-sept heures (local de la commission n° 255):

I. — Organisation du travail de la commission.

II. — Examen des dossiers transmis par le Gouvernement.

Réunions de commissions du jeudi 2 février 1950.

Commission des boissons, à neuf heures quarante-cinq. — Local n° 232.

Commission d'enquête sur le vin, à seize heures. — Local n° 232.

Commission des immunités parlementaires, à seize heures. — Local n° 262.

Commission de l'intérieur, à quinze heures. — Local n° 207.

Commission de la justice et de législation, à neuf heures trente et quinze heures. — Local n° 250.

Commission de la marine marchande et des pêches, à dix heures. — Local n° 220.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, à dix heures. — Local n° 249.

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés dans la déclaration du président du conseil du 17 janvier 1950, à dix-sept heures. — Local n° 255.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Bolifraud, Brizard, Mme Brossolette (Gilberte Pierre-), MM Carcassonne, Chazette, Colonna, Coty (René), Gasser, Jacques-Destrée, Lelant, Léonetti, Moulet (Marius), Pernot (Georges), Ernest Pezet, Marcel Plaisant, Réveillaud, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline).

Excusés. — MM. Pinton, Torrès (Henry). Westphal, Yver.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — Mmes Brossolette (Gilberte Pierre-), Cardot (Marie-Hélène), MM. Couinaud, Dubois (René-Emile), Lafay (Bernard), Le Basser, Le Digabel, Mathieu, Paget (Alfred), Plait, Réveillaud, Roux (Emile), Varlot.

Excusés. — MM. Bordeneuve, Gasser, Le Guyon (Robert).

Commission des finances.

1re séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Alric, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Chapalain, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Demusois, Diethelm (André), Duchet (Roger), Emilien Lieutaud, Maroger (Jean), Pellenc, Roubert (Alex), Saller, Sclafer.

Suppléants. — MM. Aubert (de M. Minvielle), Brousse (de M. Peschaud), Mlle Mireille Dumont (de M. Marrane).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Durand-Réville (au titre de la commission de la France d'outre-mer).

2e séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Alric, Auberger, Avinin, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Chapalain, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Demusois, Diethelm (André), Grenier (Jean-Marie), Emilien Lieutaud, Maroger (Jean), Montalembert (de), Pellenc, Roubert (Alex), Saller, Sclafer.

Suppléant. — M. Aubert (de M. Minvielle).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Le Basser (au titre de la commission de l'intérieur).

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Bechir Sow, Claireaux, Mme Crémieux, MM. David (Léon), Depreux (René), Dronne, Durand-Réville, Mme Eboué, MM. Lafleur (Henri), Lassalle Séré, Plait, Razac, Romani, Rucart (Marc), Serrure.

Excusés. — MM. Coupigny, Cozzano, Ignacio-Pinto (Louis), Vauthier, Verdeille, Mme Vialle (Jane).

Suppléants. — M. Kalenzaga (de M. Sigué (Nouhoum), M. Patient (de M. M'Bodje [Mamadou]).

Commission du ravitaillement et des boissons.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Barret (Charles), Brousse (Martial), Montullé (Laillet de), Naveau, Renaud (Joseph), Sarrien.

Excusés ou en congé. — MM. Benchiha (Abdelkader), Bernard (Georges), Bouquerel, Cordier.

Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Avinin, Bozzi, Brune (Charles), Chaintron, Champeix, Coty (René), Mme Crémieux, MM. Descomps (Paul-Emile), Hamon (Léo), Le Guyon (Robert), Maroger (Jean), Montalembert (de), Muscatelli, Pascaud, Torrès (Henry).

Excusé. — M. Gros (Louis).

Délégués. — Mme Crémieux (par M. Baratgin), MM. Avinin (par M. Clavier), Muscatelli (par M. Dronne), Charles Brune (par M. Franck-Chante), Champeix (par M. Hauriou), Léo Hamon (par M. de Menditte), Torrès (Henry) (par M. Teisseire).

Suppléants. — MM. Cornu (de M. Debré), Couinaud (de M. Rabouin), Courrière (de M. Charles-Cros), Durieux (de M. Assaillit), Lelant (de M. Monichon), Rupied (de M. Schwartz), Serrure (de M. Zafimahova).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Diethelm.

Commission de comptabilité.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Bolifraud, Gadoin, Grenier (Jean-Marie), Ruin (François).

Excusés. — MM. Brizard, Clavier, Estève.

Convocation de bureau.

Le deuxième bureau se réunira le jeudi 2 février 1950, à quinze heures trente (local n° 201) :

Rapport de M. Lafay sur l'élection d'un sénateur représentant les Français résidant à l'étranger.

Réunions du jeudi 2 février 1950.

Deuxième bureau, à quinze heures trente. — Local n° 201.

Commission de l'intérieur, à dix heures. — Local n° 221.

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, à neuf heures trente. — Local n° 202.

Commission de la presse, de la radio et du cinéma, à onze heures. — Local n° 201.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 274.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à dix heures quinze. — Local n° 213.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 2 février 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion : *a*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale à la Nouvelle-Calédonie ; *b*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi, présentée par M. Colardeau et les membres du groupe d'union républicaine et résistante pour l'Union française et les membres du groupe communiste, conseillers de la République, tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ; *c*) de la proposition de résolution de M. Caignard et des membres du groupe M. R. P., conseillers de l'Union française, tendant à inviter l'Assemblée nationale à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence de l'Assemblée représentative territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, dénommée conseil général ; *d*) de la proposition de résolution de M. le lieutenant-colonel Bichon et des membres du groupe Union-Métropole-Outre-Mer (indépendants), conseillers de l'Union française, tendant à inviter l'Assemblée nationale à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances. N°s 117, 406, 460 et 495, année 1948, et n° 185, année 1949. — M. Caignard, rapporteur.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, retirant le territoire de l'Oubangui-Chari du ressort de la section de la cour d'appel de Brazzaville, siégeant à Fort-Lamy. (N°s 328, année 1949, et 19, année 1950. — M. Antonini, rapporteur.)

3. — Suite de la discussion de la proposition de M. Julien et des membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à organiser une enquête sur les connaissances et les opinions des Français en ce qui concerne les pays et les problèmes d'outre-mer. (N°s 53 et 197, année 1949. — Mme Malroux, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de M. Momo Toure et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à inviter le Gouvernement à élargir les dispositions du décret du 7 janvier 1948 qui réglemente, à titre privé, l'exercice de la médecine par les médecins, pharmaciens, sages-femmes africains et à transformer l'école de médecine de Dakar en faculté. (N°s 307, année 1948 et 272, année 1949. — M. Borrey, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 2 février 1950.

N° 3. — Allocution de M. Jacques Fourcade, président de l'Assemblée de l'Union française.

N° 17. — Rapport supplémentaire de Mme Malroux sur la proposition (n° 53, année 1949) de M. Ch.-André Julien, tendant à inviter le Gouvernement à organiser une enquête sur les connaissances et les opinions des Français en ce qui concerne les pays et les problèmes d'outre-mer.

N° 18. — Rapport de M. O. Rosenfeld sur la proposition de résolution (n° 281, année 1949) de M. Alphonse Juge, tendant à inviter l'Assemblée de l'Union française à décider de constituer un organisme destiné à centraliser, coordonner et utiliser les informations relatives aux pays d'outre-mer, en s'intéressant plus spécialement aux déplacements qu'y effectuent ses membres.

N° 20. — Proposition de M. Catrice tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes mesures utiles : 1° pour orienter vers l'agriculture les Nord-Africains venant en France qui pourraient volontairement s'y adapter ; 2° pour faciliter aux travailleurs et aux exploitants agricoles nord-africains en France, le logement et l'adaptation aux conditions du travail agricole et de la vie rurale française.

N° 21. — Proposition de M. Catrice tendant à demander au Gouvernement de donner toutes les instructions nécessaires aux services de l'enseignement de chaque territoire d'outre-mer pour décider l'adoption de tout aménagement d'horaires quotidiens et de date des vacances scolaires dans la mesure qui paraîtrait la plus conforme aux conditions climatériques et aux besoins des populations.

Commission des affaires sociales.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Bégarra, Bidet, Borrey, Mme Caffot, MM. Paul Catrice, Chassiot, Coulibaly, Mlle Le Ber, Mme Malroux, MM. Touré, Voca.

Excusés. — Mme Bertrand, MM. Boiteau, Boukhcloua, Boumendjel, Cortinchi, Donnat, Gervain, Ibrahim, Lapart, Périer, Mme M. Verger.

Suppléants. — M. Bégarra (de M. Chekkal Daho), M. Bidet (de M. Camprasse), M. Paul Catrice (de M. La Gravière), M. Chassiot (de M. Carroué), Mme Caffot (de M. Estèbe), Mlle Le Ber (de M. Corval), M. Borrey (de M. Zinsou), M. de Peretti (de M. Griaule).

Assistait en outre à la séance. — M. Sylvestre.

Commission des relations extérieures.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Alduy, Bidet, Esnault, Juge, Kemajou, Lachenal, Le Brun Kéris, Mme Lefaucheux, Ramampy, Riond, Savi de Tové, Sok Chhong.

Excusés. — MM. de Boysson, Corval, Coubèche, Dumas, Michard-Pélissier, Oudard, Sarraut, Soppo Priso, Souvannavong Ourot, Mmes Marianne Verger, la princesse Yukanthor, M. Julien.

Suppléants. — M. Donnat (de M. Barbé), M. Lachenal (de M. Lautissier), M. Alduy (de M. Rosenfeld), M. Riond (de M. Naroun).

Assistaient en outre à la séance. — M. Gorse, sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer ; MM. Nomo Touré, Zinsou, de Peretti, Conombo, Gueye Momar Djim, Jacobson, Sylvestre, Junillon, Schock, Paul Catrice.

Commission de défense de l'Union française.

Séance du mercredi 1er février 1950.

Présents. — MM. Chevance-Bertin (général), Delmas, Gentet, Lachenal, Mme Emilienne Moreau, M. Tubert (général).

Excusés. — MM. Belabed, Darlan, Dorange, Esnault, Gaignard, Gaudart, Georget, Meyer, Motais de Narbonne, amiral Moullec, Ramampy, Savary, Sim Var, Vendenboomgaërde, Vivier, Mme la princesse Yukanthor, M. Zinsou.

Suppléants. — M. Gentet (de M. Bichon), M. Lachenal (de M. Comiti), M. Delmas (de M. Daber), M. le général Chevance-Bertin (de M. Laurent-Eynac), Mme Emilienne Moreau (de M. Lévy), M. le général Tubert (de M. le général Plagne).

Convocations de commissions.

La commission des affaires culturelles se réunira le mardi 7 février 1950, à dix heures (local n° 217):

I. — Texte d'avis proposé par M. Griaule, rapporteur, concernant la demande d'avis (n° 101, année 1949) relative à la législation pénale concernant les actes de sorcellerie, magie et charlatanisme à Madagascar.

II. — Audition de M. Aujoulat, sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, concernant la proposition (n° 74, année 1949) invitant le Gouvernement à créer un office universitaire de l'Union française.

III. — Projet de rapport de Mme Malroux concernant la proposition (n° 188, année 1949) de M. Corval invitant le Gouvernement à créer un office de la radiodiffusion de l'Union française.

IV. — Questions diverses.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 8 février 1950, à dix heures (local n° 219):

I. — Examen du rapport de M. Paul Catrice sur la proposition (n° 231, année 1949) tendant à demander au Gouvernement de créer une commission interministérielle et une direction des Nord-Africains en France et à en faire dépendre les commissions consultatives des questions nord-africaines et les contrôleurs sociaux qui prendront le nom et la fonction d'assistant des questions nord-africaines.

II. — Examen du projet de rapport de M. Bégarra sur la proposition de résolution (n° 206, année 1949) tendant à inviter l'Assemblée nationale à étendre, dans le plus bref délai possible, aux anciens combattants des territoires d'outre-mer ne bénéficiant pas du statut de citoyen, le bénéfice de l'indemnité spéciale extraordinaire prévue en faveur des grands invalides et à leur accorder la revalorisation de 15 p. 100 décidée sur les pensions des anciens combattants métropolitains.

III. — Examen du projet de rapport de M. Bégarra sur la proposition (n° 256, année 1949) tendant à inviter le Gouvernement à appliquer un indice de correction, ainsi que cela est prévu pour les fonctionnaires, aux pensions et retraites de l'Etat, perçues en francs C.F.A. par les autochtones des territoires de l'Union française.

IV. — Questions diverses.

La commission d'instruction se réunira le mardi 7 février 1950, à quatorze heures (local n° 217):

I. — Audition de M. Nignan sur les demandes en autorisation de poursuites (n°s 243, 244 et 253, année 1949) dont il fait l'objet. Rapport provisoire de M. Schock.

II. — Rapport provisoire de M. Michard-Pélissier sur la suspension des poursuites intentées contre M. Boiteau.

Commission de la défense de l'Union française.

Réunion du 1er février 1950.

Faute de quorum, les votes pour les questions inscrites à l'ordre du jour ont été reportés à onze heures trente, en vertu de l'article 38 du règlement.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

PREMIÈRE SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1950

Séances du mardi 7 février 1950 et jours suivants.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1° Enquête sur l'état du marché du travail et sur les conditions de rémunération et de logement des salariés agricoles.

2° Définition d'une politique économique et monétaire d'ensemble des pays de l'Union française.

L'ordre dans lequel les questions sont inscrites à l'ordre du jour ne préjuge pas de l'ordre de la discussion en séance.

Durée probable de la session: trois jours.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de produits en provenance d'Autriche.

Il a paru nécessaire de préciser la portée de l'avis aux importateurs paru au *Journal officiel* du 28 décembre 1949 (rectificatif: *Journal officiel* des 30 décembre 1949 et 1er janvier 1950) informant les importateurs de la suppression des contingents applicables aux produits originaires et en provenance d'Autriche.

En conséquence, les dispositions suivantes annulent et remplacent les dispositions contenues dans les avis précités.

I. — Aux termes de cet avis, toutes les marchandises originaires et en provenance d'Autriche, à l'exception des produits faisant l'objet d'achats gouvernementaux et des produits inscrits à la liste ci-après, peuvent être importées, sans limitation de quantités, selon la procédure des certificats d'importation réglementée par l'avis n° 430 de l'office des changes publié au *Journal officiel* du 29 novembre 1949.

La suppression des contingents s'applique aux importations sur le territoire de la métropole et en Algérie.

II. — Il est précisé, en outre, que pour les pièces de rechange reprises à la liste parue au *Journal officiel* du 28 décembre 1949 (page 12413), tous les exemplaires du certificat d'importation qui seront présentés à l'office des changes ou au bureau de douane d'entrée devront avoir été préalablement visés par la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie et du commerce, 23, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris. Ce visa sera automatiquement accordé aux demandes portant sur des parties ou pièces nécessaires à l'entretien ou à la réparation des matériels de fabrication étrangère existant en France.

III. — Tous les exemplaires du certificat d'importation devront porter l'indice de codification statistique: 59.

IV. — L'importation des produits en provenance d'Autriche, dont la liste est donnée ci-après, reste soumise à la formalité de la production en douane d'une autorisation d'importation (licence) délivrée par l'office des changes.

Les demandes d'autorisation d'importation de ces produits pourront être déposées à l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), dès la publication du présent avis.

Ces demandes seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Liste des produits autrichiens soumis à la formalité de la licence d'importation.

NUMERO du tarif.	DÉSIGNATION DES PRODUITS
573 C et G	Engrais azotés (1).
Ex. 767	Bois de conifères sciés.
1069 B	Broderies autres qu'en métal ou en filés métalliques.
1267	Fontes brutes.
1281 B et D 1283 B et D 1284 B et D 1285 B et D 1287 B et D 1288 B et D 1289 B et D 1297 B et D 1299 A et B 1300 A et B 1301 B et D	Aciers alliés et non alliés spéciaux.
1295 B	Tôles en aciers non alliés spéciaux.
1295 D	Tôles en aciers alliés spéciaux.
1298 B et D	Barres étirées en aciers alliés et non alliés spéciaux.
1317 A à C	Aluminium brut.
Ex. 1798 B	Tracteurs, sauf tracteurs à roues, d'un poids de plus de 1.200 kg, à l'exclusion des avant-trains tracteurs.

(1) Importations réservées à la Société d'importation des produits azotés, 9, rue Portalis, à Paris.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des pays participant à l'organisation européenne de coopération économique.

Rectificatif à l'avis paru au *Journal officiel* du 28 janvier 1950, page 1056, à la dernière ligne de cet avis: « Lire: 1950 à 1963. Brosses et pinceaux, etc. », substituer la ligne suivante: « Lire: 1959 à 1963. Brosses et pinceaux, etc. ».

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

SITUATION RESUMEE DES OPERATIONS DU TRESOR EFFECTUEES ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 30 NOVEMBRE 1949

(En millions de francs.)

Au 1er janvier 1949, les encaisses du Trésor s'élevaient à 105.869 millions (A). Pendant les onze premiers mois de l'année, les recettes et les dépenses ont été les suivantes:

	OPÉRATIONS du mois de novembre 1949.		OPÉRATIONS du 1er janvier au 30 novembre 1949.	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.
I. — *Budget général.*				
Exercice précédent	1.114	5.884	66.981	175.075
Exercice courant (1)	191.514	94.155	1.245.444	1.028.261
Total	192.628	100.039	1.312.425	1.203.336
II. — *Opérations du Trésor.*				
Investissements de l'Etat	1.444	77.857	243.803	591.709
Comptes de commerce, comptes financiers d'affectations spéciales, en liquidation et divers	98.747	85.799	831.750	726 934
Comptes d'opérations monétaires et de règlements avec des pays étrangers	10.199	7.918	381.867	462.383
Avances du Trésor remboursables à court terme ou mobilisables	28.637	30.179	175.771	255.986
Total	139.027	201.753	1.633.191	2.037.032
III. — *Emprunts.*				
A. — Dette intérieure:				
Perpétuels	9.050	»	298.064	136.768
Amortissables	118	137	3.133	143.824
Remboursables par annuités	2.164	»	180.703	»
A moyen terme et à court terme	59.753	66.467	735.759	728.471
Auprès des banques d'émission	92.711	79.933	885.272	857.305
B. — Dette extérieure:				
Remboursables par annuités	10.473	»	49.413	»
A moyen terme et à court terme	»	9.350	8.237	27.642
A vue (2)	»	»	»	2.480
Total	174.269	155.827	2.160.581	1.896.500
IV. — *Opérations des correspondants.*				
Opérations effectuées pour le compte des services d'Etat dotés d'un budget annexe	111.608	108.735	1.362.221	1.337.750
Opérations effectuées pour le compte des services d'Etat dotés d'un budget autonome	289.634	331.175	2.729.377	2.728.808
Opérations des collectivités administratives	260.821	257.341	3.103.992	3.082.990
Opérations effectuées sur l'ordre et pour le compte de tiers	76.302	73.622	1.021.346	1.017.061
Total	738.365	770.873	8.216.936	8.166.609
V. — *Opérations faites en marks et en schillings dans les territoires occupés*	11.700	11.601	127.502	121.184
Total général	1.255.989	1.240.693	13.450.635	13.424.661
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente			25.974 1.932	» »
Excédent de recettes			27.906	»

Au 30 novembre 1949, les encaisses du Trésor, augmentées de cet excédent, s'élevaient à 133.775 millions (A).

(1) Y compris les recettes et les dépenses de nature budgétaire imputées à des comptes d'attente.

(2) Bons du Trésor à vue remis au fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (dette exigible en francs mais assortie d'une garantie de change (lois des 26 décembre 1945 et 27 février 1947 relatives aux accords de Bretton-Woods)).

(A) Décomposition des encaisses:	Au 1er janvier 1949.	Au 30 novembre 1949.
Numéraire conservé par les comptables	26.252	20.910
Compte courant du Trésor à la Banque de France	10.941	(a) (—) 6.274
Fonds placés au Crédit national et réservés pour les emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	16.154	18.177
Fonds déposés à la Banque de France et affectés à des emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	10.000	5.363
Compte courant du Trésor à la Banque de l'Algérie et dans les banques coloniales	3.537	13.653
Devises et francs à l'étranger	18.424	21.459
Marks et schillings	5.838	12.156
Traites et valeurs mobilisables	20.723	48.331
Total	105.869	133.775

(a) Ce solde créditeur correspond à l'excédent des prélèvements sur les versements effectués par les comptables du Trésor au cours des derniers jours du mois de novembre et centralisés par la Banque de France au début du mois de décembre.

SITUATION RESUMEE DE LA DETTE DE L'ETAT ET DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT A LA DATE DU 30 NOVEMBRE 1949

(En millions de francs.)

CATÉGORIE DE DETTE	SITUATION au 1er janvier 1949.	SITUATION au 30 novembre 1949
I. — *Dette intérieure.*		
Dette perpétuelle	181.854	349.181
Dette amortissable par voie de tirages au sort ou de rachats en Bourse	451.579	305.628
Dette amortissable par annuités	421.201	298.168
Dette à moyen et à court terme	951.691	960.105
Dette envers les banques d'émission	744.553	772.520
Total de la dette intérieure	2.450.881	2.685.602
II. — *Dette extérieure.*		
Dette amortissable par voie de tirages au sort ou de rachats en Bourse	13.976	16.606
Dette remboursable par annuités	755.520	991.636
Dette à moyen et à court terme	(A) 33.372	19.070
Dette à vue envers le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (*a*)	158.060	155.580
Total de la dette extérieure	(A) 960.928	1.182.892
Total de la dette	(A) 3.411.809	(1) 3.868.494

(A) L'augmentation de 26.360 millions résulte de la prise en charge en 1948 de l'emprunt contracté auprès de la Federal Reserve Bank par la Banque de France pour le compte du fonds de stabilisation des changes (application de la convention passée le 27 juin 1949 avec la Banque de France).

(*a*) Dette exigible en francs mais assortie d'une garantie de change (lois des 26 décembre 1945 et 27 février 1947 relatives aux accords de Bretton-Woods).

(1) Les augmentations ou diminutions du montant des diverses catégories de dette ne se traduisent pas toutes par des recettes ou des dépenses pour le Trésor. Entre le 1er janvier et le 30 novembre 1949, les opérations sans effet sur la trésorerie ont déterminé une augmentation de 192.604 millions, qui se décompose comme suit:

I. — *Dette intérieure.*	DIMINUTIONS	AUGMENTATIONS
a) Dette perpétuelle :		
Opérations en instance de régularisation	»	6.031
b) Dette amortissable :		
Amortissements	5.242	»
Remboursements pris en charge par la caisse autonome d'amortissement	8	»
	5.250	»
c) Dette remboursable par annuités :		
Amortissements	4.617	»
Variation de la dette contractée par la S. N. C. F.	»	881
	4.617	881
d) Dette à moyen terme et à court terme :		
Amortissements	120	»
Prime de remboursement	»	3
Variation des valeurs échues restant à rembourser	»	1.465
Opérations en instance de régularisation	225	»
	345	1.468

II. — *Dette extérieure.*	DIMINUTIONS	AUGMENTATIONS
a) Dette amortissable :		
Amortissements	695	»
Perte de change	»	3.325
	695	3.325
b) Dette remboursable par annuités :		
Amortissements	5.157	»
Perte de change	»	191.860
	5.157	191.860
c) Dette à moyen terme et à court terme :		
Amortissements	29	»
Variation des valeurs échues restant à rembourser	»	29
Perte de change	»	5.295
Réduction de dette à la suite de nouveaux accords	192	»
	221	5.324
Total général	16.285	208.889
Augmentation nette	»	192.604

Il faut déduire cette somme de l'augmentation totale qui apparaît à la situation de la dette ci-dessus pour retrouver le montant des ressources d'emprunts tel qu'il figure à la situation résumée des opérations du Trésor publiée d'autre part.

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie.

Les exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie sont informés que, dans la limite où le permettra l'équilibre des échanges commerciaux, des licences d'exportation pourront être accordées hors contingents pour les produits suivants:

1° Sciages de toutes essences feuillues;
2° Merrains et sciages de tonnellerie;
3° Grumes d'essences feuillues diverses, à l'exception du chêne, hêtre, frêne, peuplier et noyer;
4° Grumes de peuplier de moins de 1,20 m de circonférence au gros bout;
5° Traversines en bois d'essences feuillues dures mesurant au maximum 2,20 m de longueur;
6° Bois de mines d'essences feuillues tendres;
7° Bois de mines d'essences feuillues dures d'un diamètre égal ou inférieur à 0,08 m au gros bout;
8° Tous produits en pin maritime provenant des forêts incendiées au cours de l'année 1949;
9° Poteaux de ligne injectés de moins de 9 m de longueur;
10° Bois coloniaux en provenance de l'Union française, sous réserve de production d'un questionnaire indiquant la provenance des bois et la devise d'achat, certifié exact par le pétitionnaire.

Les exportateurs de grumes diverses devront obligatoirement indiquer sur leur demande d'autorisation d'importation le nom des essences dont l'exportation est demandée.

Les exportations de pin maritime restent soumises aux conditions prévues par l'avis aux exportateurs inséré au *Journal officiel* du 18 septembre 1949.

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret du 13 juillet 1949 et conformément à celles de l'article 4 du même texte, les demandes d'autorisation d'exportation établies en six exemplaires sur formules réglementaires modèle 02 et accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire, pourront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), dès la publication du présent avis au *Journal officiel*.

Elles seront examinées au fur et à mesure de leur réception.

La direction générale des eaux et forêts pourra, avant la délivrance effective des licences, lorsqu'elle le jugera utile, inviter les pétitionnaires à présenter l'original du contrat de vente et à faire la preuve de l'ouverture d'un accréditif irrévocable égal à 30 p. 100 (trente) du montant du contrat.

Tous autres produits d'exploitation forestière et de scierie restent soumis aux règles générales de la prohibition de sortie et ne peuvent être exportés qu'après ouverture de contingents propres et d'avis aux importateurs publiés au *Journal officiel*.

Avis aux importateurs de haricots secs en provenance de Hongrie.

(Poste 9 de l'accord commercial franco-hongrois du 28 novembre 1949.)

Comme suite aux indications du titre IV de l'avis aux importateurs de produits en provenance de Hongrie, inséré au *Journal officiel* du 21 décembre 1949 (p. 12222), les importateurs sont avisés que le contingent de haricots secs de cette origine, ouvert à l'importation par l'avis inséré au *Journal officiel* du 30 novembre 1949 (p. 11538), est porté de 2.000 à 3.000 tonnes, toutes autres dispositions de ce dernier texte restant inchangées.

Il est, cependant, précisé que les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du titre 1er de l'avis n° 423 de l'office des changes, du 2 octobre 1949, c'est-à-dire après le dédouanement des marchandises.

Avis aux importateurs de pommes de terre de consommation d'origine et de provenance tchécoslovaques.

Les importateurs sont informés qu'il est ouvert à l'importation, dans la limite de 10.000 tonnes et par l'imputation sur le poste 186: « Marchandises diverses » de l'accord commercial franco-tchécoslovaque du 6 août 1948 toujours en vigueur, un contingent de pommes de terre de consommation en provenance de Tchécoslovaquie.

La réalisation de ces importations sera soumise aux conditions suivantes:

1° Les importations devront porter exclusivement sur des pommes de terre de consommation d'origine tchécoslovaque de la récolte 1949, de qualité saine, loyale et marchande;

2° Les expéditions devront être accompagnées d'un certificat phytopathologique justifiant que les pommes de terre proviennent de régions distantes d'au moins 2 km de toutes zones atteintes de la gale verruqueuse;

3° Les importations seront autorisées à partir du cinquième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel* et contre la seule remise au bureau de douane de passage, d'un certificat d'importation établi en six exemplaires conformes au modèle annexé à l'avis n° 423 de l'office des changes et avis aux importateurs inséré au *Journal officiel* du 2 octobre 1949.

4° L'entrée en France et le dédouanement des marchandises ne pourront être effectués que par les bureaux de douane habilités à exercer le contrôle phyto-sanitaire prévu pour l'importation des végétaux tels qu'ils sont désignés par l'arrêté interministériel du 1er décembre 1949, inséré au *Journal officiel* du 13 décembre 1949.

Ils seront interdits dès la publication d'un avis qui sera inséré ultérieurement à cet effet au *Journal officiel*.

Toutefois, cette interdiction ne s'appliquera pas aux marchandises dont les importateurs justifieront, conformément aux dispositions de l'article 25 du code des douanes, qu'elles ont été expédiées avant la date de publication de l'avis de clôture visé à l'alinéa précédent;

5° Les règlements financiers des importations s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du titre 1er de l'avis n° 423 susvisé, c'est-à-dire après le dédouanement des marchandises;

6° Les six exemplaires des certificats d'importation devront comporter l'indication de l'indice de codification statistique 12 (Douze).

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suisse au titre des troisième et quatrième trimestres d'application de l'accord commercial franco-suisse du 4 juin 1949.

Additif à l'avis publié au *Journal officiel* du 18 novembre 1949 (pp. 11184 à 11187):

Page 11186, titre II, Produits importés sous licences individuelles examinées simultanément (appel d'offres), ajouter:

« 6° 10 février 1950, à dix-sept heures trente, dernier délai, poste 314: Peaux de reptiles tannées et teintes (n° 741 F du tarif douanier) ».

Ministère des finances et des affaires économiques et secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce.

Avis aux importateurs de produits en provenance de Grèce.

(Poste 7: Eponges, de l'accord commercial franco-hellénique du 5 août 1949.)

Les importateurs sont informés de ce que le contingent ouvert par l'accord commercial franco-hellénique du 5 août 1949, sous le numéro 7, pour l'importation d'éponges en provenance de Grèce, présente un reliquat disponible.

Contrairement aux indications du titre III: « Appels d'offres », de l'avis aux importateurs de produits en provenance de Grèce, inséré au *Journal officiel* du 18 août 1949 (p. 8173) et par dérogation aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, inséré au *Journal officiel* du 14 juillet, la réalisation de ce reliquat est autorisée sous le couvert de licences individuelles délivrées au fur et à mesure du dépôt des demandes d'autorisation d'importation.

Par dérogation aux dispositions de l'article 2 du décret susvisé, ces demandes seront valablement reçues par l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du huitième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	31 janvier — Cours relevés après Bourse	DEVISES	1er février 1950 — Cours relevés avant Bourse	1er février 1950 — Cours cotés en Bourse
349 20	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.. ....	349 .. ..
700 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.. ....	699 .. ..
1203 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.. ....	1202 .. ..
8135 ..	.... ..	Suisse (100 francs).....	.. ....	8130 .. ..
162 80	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.. ....	162 70 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1946
DE LA
Société d'éclairage et de force par l'électricité à Paris.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946) de la Société d'éclairage et de force par l'électricité à Paris, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 15 avril 1950. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
1.130	48	4.569	48	6.854	47
1.161	48	4.690	48	6.864	48
1.247	48	4.779	47	6.966	48
1.316	48	4.780	47	7.077	48
1.481	47	4.917	47	7.234	48
1.561	48	4.939	48	7.376	48
1.610	47	4.954	48	7.421	48
1.621	48	4.970	48	7.441	48
1.712	47	4.994	48	7.540	48
1.866	48	5.030	48	7.693	48
2.420	47	5.059	48	7.825	48
2.421	47	5.112	48	7.839	48
2.492	47	5.173	48	7.931	48
2.531	48	5.213	48	7.940	47
2.533	48	5.418	48	7.987	47
2.781	48	5.601	48	8.011	48
2.866	48	5.818	48	8.038	48
2.819	47	5.819	48	8.093	47
2.921	48	5.934	48	8.105	48
2.969	48	5.935	48	8.117	48
2.970	47	5.937	48	8.181	48
3.068	48	6.003	48	8.209	48
3.079	48	6.107	48	8.215	48
3.478	48	6.161	48	8.327	48
3.522	48	6.203	48	8.500	48
3.587	48	6.222	48	8.667	47
3.673	47	6.226	48	8.785	48
3.674	48	6.247	48	8.869	48
3.690	48	6.579	47	8.893	48
3.709	47	6.633	47	8.999	48
3.710	48	6.634	47	9.044	48
3.830	48	6.645	47	9.085	48
3.836	48	6.659	48	9.206	48
3.893	48	6.675	48	9.283	48
3.918	48	6.677	48	9.284	47
4.021	48	6.698	48	9.285	47
4.025	47	6.717	47	9.286	47
4.109	48	6.774	47	9.287	47
4.151	48	6.786	47	9.288	47
4.235	48	6.805	47	9.289	47
4.253	48	6.833	47	9.290	47
4.273	48	6.844	47	9.894	47
4.532	48				

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1943
DE LA
Compagnie des mines d'anthracite de la Mure.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1943) de la Compagnie des mines d'anthracite de la Mure, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 17 mai 1946 et décret d'application du 28 juin 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 1er avril 1950. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été réalisés par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1946
DE LA
Compagnie des mines d'anthracite de la Mure.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946) de la Compagnie des mines d'anthracite de la Mure, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 17 mai 1946 et décret d'application du 28 juin 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 1er avril 1950. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été réalisés par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

CHAMPAGNE MERCIER

SOCIETE ANONYME E. MERCIER ET Cie
AU CAPITAL DE 180 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: EPERNAY, 75, AVENUE DE CHAMPAGNE
Registre du commerce: Epernay n° 3435.

Obligations 4 1/4 0/0 1944 *de* 2.000 F.

Sixième Amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er avril 1950.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéro du titre sorti au tirage de 1945 et non encore présenté au remboursement.

232

Les amortissements des années 1946 à 1949 ont été couverts par rachats en Bourse.

ANCIENS ETABLISSEMENTS C. ET E. CHAPAL FRERES & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 255 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 9, RUE KLÉBER, MONTREUIL-SOUS-BOIS (SEINE)

Registre du commerce: Seine n° 34997.

Obligations de 2.000 F à 1/2 0/0 1942.

LISTE NUMERIQUE

1° Des 419 obligations sorties au huitième tirage au sort du mardi 24 janvier 1950 et formant, avec les obligations rachetées en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 15 février 1950. Ces obligations sont remboursables à 2.000 F;

2° Des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
6	48	530	48	1.163	50
8	47	531	49	1.170	49
20	47	534	48	1.171	48
22	47	548	50	1.173	50
23	48	567	50	1.174	49
24	49	593	49	1.178	49
42	50	613	50	1.181	48
45	50	621	48	1.204	50
48	49	633	50	1.206	48
53	50	638	49	1.207	47
91	50	641	48	1.209	50
99	46	653	50	1.210	47
101	49	664	48	1.218	49
107	50	669	49	1.222	49
109	50	687	50	1.223	47
115	50	689	48	1.224	49
116	49	693	48	1.226	47
132	49	705	49	1.240	50
136	49	707	49	1.247	50
148	48	717	49	1.252	50
152	50	719	48	1.269	50
163	50	724	48	1.275	50
171	50	735	48	1.309	50
184	50	736	48	1.327	49
199	46	744	50	1.332	50
210	50	750	48	1.333	49
236	50	753	48	1.342	50
257	50	759	48	1.346	50
307	48	766	50	1.362	50
308	48	767	50	1.403	50
314	48	768	48	1.407	50
315	48	774	49	1.431	50
318	48	779	48	1.451	50
323	47	787	50	1.455	50
326	48	788	50	1.471	50
331	50	796	49	1.480	50
338	48	801	49	1.486	50
346	48	813	49	1.488	50
351	50	815	49	1.519	50
355	49	831	49	1.557	50
356	49	833	46	1.573	50
357	49	838	50	1.593	50
360	49	840	49	1.620	50
363	49	899	50	1.621	50
364	49	913	50	1.642	50
365	49	937	50	1.652	50
370	49	938	50	1.656	50
379	49	956	49	1.692	50
380	49	962	50	1.736	50
383	48	992	50	1.740	50
384	50	1.010	50	1.761	50
400	48	1.030	50	1.768	50
403	49	1.031	46	1.770	48
407	49	1.032	48	1.774	48
422	48	1.038	48	1.794	50
425	48	1.039	48	1.804	49
427	49	1.046	50	1.829	49
439	50	1.064	49	1.837	49
440	50	1.078	49	1.862	50
450	49	1.081	46	1.869	50
451	49	1.084	49	1.878	49
476	49	1.100	49	1.879	49
481	49	1.102	50	1.881	49
483	50	1.111	49	1.910	50
492	48	1.130	49	1.915	49
507	49	1.135	48	1.940	49
509	49	1.139	49	1.942	50
517	48	1.144	48	1.947	50
520	50	1.146	48	1.951	50
526	50	1.150	49	1.958	50
				1.960	50
				1.961	49
				1.969	49
				1.990	49
				1.992	45
				1.994	48
				1.995	48
				2.025	49
				2.032	50
				2.062	50
				2.067	45
				2.069	43
				2.070	50
				2.072	46
				2.074	50
				2.083	46
				2.085	46
				2.086	44
				2.087	45
				2.089	48
				2.090	43
				2.094	49
				2.095	50
				2.135	49
				2.137	50
				2.164	49
				2.169	50
				2.173	50
				2.175	50
				2.177	49
				2.181	50
				2.183	47
				2.186	48
				2.196	49
				2.220	49
				2.225	49
				2.251	50
				2.260	50
				2.261	48
				2.264	49
				2.267	49
				2.276	49
				2.277	49
				2.282	48
				2.284	50
				2.297	50
				2.324	49
				2.326	49
				2.329	48
				2.331	49
				2.333	50
				2.341	50
				2.364	50
				2.365	46
				2.370	48
				2.373	49
				2.375	49
				2.377	50
				2.388	50
				2.392	49
				2.395	49
				2.410	50
				2.446	50
				2.460	50
				2.465	50
				2.469	50
				2.482	49
				2.516	50
				2.517	49
				2.519	50
				2.526	50
				2.568	49
				2.575	50
				2.579	49
				2.591	48
				2.607	50
				2.611	49
				2.626	50
				2.639	50
				2.643	48
				2.646	49
				2.649	49
				2.651	48
				2.652	50
				2.653	49
				2.657	48
				2.660	49
				2.661	50
				2.670	49
				2.687	49
				2.696	49
				2.717	50
				2.754	50
				2.756	47
				2.758	50
				2.760	47
				2.767	50
				2.780	50
				2.802	50
				2.804	50
				2.813	49
				2.814	50
				2.816	49
				2.841	49
				2.842	49
				2.856	49
				2.873	49
				2.879	49
				2.893	49
				2.911	49
				2.932	47
				2.933	47
				2.946	50
				2.950	47
				2.953	48
				2.955	50
				2.961	50
				2.963	50
				2.964	50
				2.978	49
				2.982	49
				2.988	49
				3.021	46
				3.066	50
				3.083	47
				3.101	50
				3.102	49
				3.105	50
				3.108	50
				3.114	49
				3.146	50
				3.151	50
				3.157	50
				3.165	49
				3.186	49
				3.187	49
				3.222	49
				3.224	50
				3.247	49
				3.262	49
				3.265	49
				3.269	49
				3.270	49
				3.290	49
				3.298	49
				3.305	49
				3.308	50
				3.325	50
				3.332	49
				3.333	49
				3.347	48
				3.356	48
				3.369	47
				3.374	46
				3.382	49
				3.383	49
				3.423	49
				3.447	49
				3.466	49
				3.483	49
				3.484	50
				3.490	47
				3.500	49
				3.506	49
				3.509	50
				3.514	50
				3.523	48
				3.525	49
				3.535	49
				3.541	47
				3.545	50
				3.558	50
				3.565	49
				3.621	49
				3.632	48
				3.638	49
				3.640	48
				3.663	50
				3.667	50
				3.677	49
				3.678	50
				3.682	50
				3.691	49
				3.692	49
				3.697	50
				3.703	49
				3.730	50
				3.732	49
				3.742	48
				3.745	50
				3.747	50
				3.750	49
				3.769	50
				3.826	49
				3.831	50
				3.843	48
				3.858	50
				3.864	49
				3.876	50
				3.882	50
				3.887	49
				3.891	50
				3.905	50
				3.952	50
				3.954	47
				3.971	49
				3.975	49
				3.984	50
				3.988	48
				4.010	50
				4.022	49
				4.030	48
				4.031	49
				4.048	50
				4.059	50
				4.066	49
				4.088	48
				4.095	49
				4.106	50
				4.107	47
				4.108	49
				4.109	47
				4.111	47
				4.115	48
				4.116	47
				4.122	50
				4.129	49
				4.130	47
				4.132	48
				4.133	47
				4.159	50
				4.162	48
				4.163	47
				4.167	48
				4.168	50
				4.169	49
				4.174	50
				4.176	48
				4.206	49
				4.210	49
				4.213	48
				4.223	47
				4.224	45
				4.228	47
				4.239	48
				4.231	47
				4.290	49
				4.331	49
				4.334	49
				4.336	49
				4.338	48
				4.339	48
				4.341	49
				4.360	50
				4.380	50
				4.402	50
				4.414	49
				4.418	49
				4.419	49
				4.420	49
				4.433	50
				4.443	50
				4.453	50
				4.457	48
				4.459	47
				4.464	50
				4.470	50
				4.483	50
				4.489	50
				4.494	48
				4.495	50
				4.505	49
				4.509	49
				4.525	50
				4.534	50

NUMEROS	ANNEES d'amortissement.
4.551	50
4.552	49
4.553	49
4.567	48
4.568	50
4.575	50
4.583	50
4.587	49
4.594	50
4.597	50
4.622	50
4.628	50
4.632	49
4.648	50
4.655	50
4.656	50
4.671	49
4.686	50
4.708	48
4.710	50
4.712	49
4.721	48
4.734	50
4.736	50
4.805	48
4.812	49
4.813	47
4.822	48
4.836	50
4.849	49
4.859	50
4.867	48
4.871	50
4.883	50
4.886	48
4.887	49
4.890	49
4.894	48
4.897	48
4.905	48
4.913	47
4.919	48
4.922	47
4.930	50
4.936	48
4.937	50
4.939	49
4.953	49
4.961	48
4.973	48
4.979	49
4.981	48
4.992	46
4.993	47
5.004	49
5.008	49
5.028	48
5.030	47
5.031	50
5.032	50
5.048	49
5.080	47
5.087	50
5.097	49
5.101	48
5.106	48
5.109	49
5.134	50
5.138	50
5.157	46
5.159	47
5.169	50
5.176	49
5.217	47
5.221	46
5.223	49
5.224	47
5.239	50
5.243	50
5.244	50
5.252	50
5.258	48
5.266	49
5.284	50
5.289	49
5.295	49
5.305	48
5.310	50
5.333	50
5.364	50
5.372	50
5.375	49
5.399	49
5.401	50
5.404	49
5.415	47
5.429	47
5.448	49
5.481	49
5.503	50
5.511	50
5.577	47
5.593	49
5.594	49
5.607	49
5.627	49
5.631	50
5.651	49
5.652	49
5.654	49
5.658	50
5.660	49
5.662	50
5.665	49
5.666	46
5.669	48
5.671	47
5.673	46
5.676	50
5.690	50
5.713	48
5.722	50
5.727	50
5.755	50
5.758	49
5.779	50
5.780	49
5.792	49
5.810	49
5.824	47
5.825	49
5.831	50
5.897	46
5.931	50
5.970	49
5.976	49
5.987	50
5.990	49
5.992	49
5.996	49
5.997	49
6.022	49
6.023	49
6.027	50
6.034	48
6.041	50
6.044	49
6.045	48
6.069	50
6.071	50
6.077	50
6.083	49
6.096	49
6.101	50
6.117	47
6.139	50
6.142	49
6.149	49
6.157	50
6.166	50
6.175	50
6.203	49
6.204	48
6.207	49
6.232	49
6.249	50
6.253	50
6.258	49
6.261	49
6.264	50
6.339	50
6.341	49
6.342	49
6.343	50
6.347	50
6.384	49
6.398	50
6.403	50
6.408	50
6.415	49
6.436	49
6.439	49
6.452	49
6.475	49
6.505	50
6.535	50
6.536	48
6.538	49
6.539	49
6.540	47
6.548	50
6.550	50
6.555	50
6.570	50
6.573	49
6.578	50
6.580	49
6.582	49
6.585	50
6.602	50
6.628	48
6.646	50
6.673	49
6.681	49
6.697	50
6.703	50
6.708	50
6.716	50
6.731	50
6.734	47
6.736	49
6.738	50
6.740	47
6.744	50
6.756	50
6.766	50
6.779	50
6.788	50
6.812	50
6.835	50
6.898	50
6.914	50
6.917	48
6.924	50
6.925	49
6.951	50
6.954	49
6.986	47
6.992	50
6.996	47
6.997	48
7.004	44
7.040	47
7.043	48
7.045	49
7.078	50
7.084	49
7.099	50
7.115	50
7.124	48
7.125	48
7.127	45
7.146	49
7.168	50
7.159	50
7.160	49
7.164	50
7.171	50
7.194	50
7.236	50
7.238	50
7.257	50
7.266	49
7.269	49
7.279	50
7.287	50
7.288	49
7.300	50
7.318	49
7.319	49
7.333	49
7.341	50
7.349	50
7.353	49
7.354	50
7.366	49
7.377	49
7.383	49
7.408	50
7.435	47
7.441	47
7.452	49
7.455	49
7.472	50
7.510	50
7.514	49
7.518	49
7.520	48
7.522	50
7.536	50
7.557	50
7.580	50
7.587	50
7.604	49
7.611	48
7.613	48
7.619	50
7.643	49
7.655	49
7.658	49
7.660	49
7.675	50
7.706	50
7.725	48
7.738	50
7.739	49
7.750	50
7.751	44
7.769	50
7.780	44
7.781	45
7.782	50
7.783	50
7.784	50
7.786	49
7.801	49
7.804	49
7.829	50
7.835	49
7.838	49
7.840	49
7.842	49
7.850	48
7.853	50
7.854	49
7.858	49
7.860	49
7.866	48
7.870	50
7.875	49
7.880	48
7.895	48
7.899	48
7.923	47
7.924	50
7.950	48
7.954	49
7.959	49
7.967	49
7.976	49
7.983	50
7.997	50
7.998	50
8.009	49
8.012	49
8.023	50
8.029	50
8.032	48
8.039	49
8.044	50
8.046	50
8.053	50
8.062	49
8.063	49
8.064	48
8.070	48
8.076	50
8.087	48
8.088	49
8.093	49
8.096	48
8.142	50
8.153	48
8.155	49
8.156	49
8.157	50
8.162	47
8.182	50
8.193	50
8.201	50
8.202	49
8.209	50
8.210	48
8.215	50
8.231	49
8.236	50
8.238	49
8.240	50
8.267	50
8.283	49
8.302	50
8.305	49
8.317	50
8.324	50
8.328	49
8.342	50
8.348	50
8.357	50
8.361	49
8.370	50
8.377	50
8.382	50
8.403	50
8.417	48
8.420	48
8.429	50
8.435	44
8.453	49
8.461	50
8.465	49
8.472	50
8.496	49
8.500	49
8.504	50
8.505	50
8.525	50
8.532	50
8.543	48
8.549	49
8.567	47
8.568	48
8.589	49
8.591	48
8.605	50
8.610	50
8.614	50
8.621	49
8.629	49
8.641	47
8.642	49
8.649	49
8.659	50
8.666	50
8.675	49
8.683	50
8.690	50
8.696	48
8.701	50
8.708	49
8.712	49
8.716	50
8.722	49
8.725	49
8.726	49
8.728	49
8.737	48
8.739	49
8.760	50
8.761	49
8.762	49
8.765	50
8.769	50
8.774	49
8.775	50
8.787	46
8.799	50
8.817	50
8.818	49
8.823	49
8.841	48
8.853	49
8.855	49
8.860	49
8.882	48
8.893	49
8.915	46
8.918	50
8.927	49
8.938	50
8.946	46
8.959	47
8.969	49
8.972	47
9.001	50
9.003	50
9.038	50
9.041	50
9.047	50
9.050	50
9.051	49
9.068	50
9.072	49
9.081	48
9.086	50
9.096	48
9.098	48
9.101	49
9.103	49
9.106	49
9.107	49
9.111	49
9.120	49
9.128	49
9.132	50
9.146	48
9.160	47
9.178	50
9.179	49
9.193	50
9.215	50
9.221	50
9.226	50
9.249	50
9.260	48
9.262	50
9.277	50
9.286	49
9.291	49
9.299	49
9.304	47
9.316	50
9.324	49
9.330	50
9.375	45
9.376	50
9.410	49
9.411	47
9.420	50
9.438	50
9.467	49
9.476	50
9.483	50
9.518	50
9.519	49
9.540	49
9.541	49
9.560	49
9.570	50
9.582	49
9.587	50
9.589	45
9.590	44
9.592	49
9.599	49
9.605	49
9.666	50
9.680	50
9.684	50
9.701	49
9.719	49
9.722	50
9.732	50
9.746	48
9.766	48
9.794	50
9.798	49
9.812	50
9.831	49
9.848	49
9.855	49
9.860	50
9.863	47
9.866	49
9.867	49
9.868	46
9.870	50
9.902	50
9.904	50
9.906	50
9.935	50
9.951	49
9.973	49
9.988	48
9.990	49
9.995	48
9.996	50
9.997	47
9.998	47
9.999	48
10.000	46

INDOCHINE

Emprunt 5,50 0/0 1937.

Liste des séries comprenant les 4.140 numéros d'obligations sorties au tirage du 22 septembre 1949 et remboursables à partir du 15 novembre 1949.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

181 à 200 — 201 à 220 — 1.101 à 1.120 — 1.181 à 1.200 — 3.881 à 3.900 — 5.261 à 5.280 — 5.301 à 5.320 — 5.861 à 5.880 — 5.961 à 5.980 — 6.161 à 6.180 — 6.461 à 6.480 — 7.201 à 7.220 — 7.241 à 7.260 — 7.861 à 7.880 — 7.981 à 8.000 — 8.081 à 8.100 — 9.661 à 9.680 — 10.081 à 10.100 — 10.701 à 10.720 — 10.901 à 10.920 — 11.541 à 11.560 — 12.861 à 12.880 — 14.041 à 14.060 — 14.421 à 14.440 — 15.241 à 15.260 — 15.501 à 15.520 — 16.941 à 16.960 — 17.321 à 17.340 — 17.961 à 17.980 — 19.281 à 19.300 — 20.121 à 20.140 — 20.181 à 20.200 — 21.321 à 21.340 — 22.001 à 22.020 — 22.361 à 22.380 — 22.861 à 22.880 — 23.361 à 23.380 — 23.501 à 23.520 — 24.561 à 24.580 — 24.761 à 24.780 — 26.261 à 26.280 — 26.601 à 26.620 — 27.701 à 27.720 — 29.921 à 29.940 — 30.261 à 30.280 — 30.701 à 30.720 — 31.681 à 31.700 — 32.521 à 32.540 — 33.101 à 33.120 — 33.321 à 33.340 — 33.801 à 33.820 — 34.901 à 34.920 — 36.901 à 36.920 — 37.201 à 37.220 — 37.561 à 37.580 — 37.661 à 37.680 — 37.781 à 37.800 — 39.081 à 39.100 — 39.421 à 39.440 — 39.861 à 39.880 — 40.261 à 40.280 — 40.301 à 40.320 — 41.001 à 41.020 — 42.341 à 42.360 — 42.481 à 42.500 — 44.741 à 44.760 — 46.321 à 46.340 — 46.761 à 46.780 — 46.821 à 46.840 — 47.221 à 47.240 — 47.541 à 47.560 — 48.021 à 48.040. 50.381 à 50.400 — 50.721 à 50.740 — 52.961 à 52.980 — 53.301 à 53.320 — 53.901 à 53.920 — 54.141 à 54.160 — 54.621 à 54.640 — 54.861 à 54.880 — 55.961 à 55.980 — 56.401 à 56.420 — 56.781 à 56.800 — 57.381 à 57.400 — 58.221 à 58.240 — 58.701 à 58.720 — 59.501 à 59.520 — 60.221 à 60.240 — 60.521 à 60.540 — 60.561 à 60.580 — 60.581 à 60.600 — 60.761 à 60.780 — 60.881 à 60.900 — 63.441 à 63.460 — 63.601 à 63.620 — 63.621 à 63.640 — 63.821 à 63.840 — 64.021 à 64.040 — 64.121 à 64.140 — 65.141 à 65.160 — 66.461 à 66.480 — 67.301 à 67.320 — 67.941 à 67.960 — 68.041 à 68.060 — 68.301 à 68.320 — 69.201 à 69.220 — 69.861 à 69.880 — 70.101 à 70.120 — 70.261 à 70.280 — 70.681 à 70.700 — 70.821 à 70.840 — 71.841 à 71.860 — 73.221 à 73.240 — 73.601 à 73.620 — 73.641 à 73.660 — 74.041 à 74.060 — 75.021 à 75.040 — 75.221 à 75.240 — 75.381 à 75.400 — 76.621 à 76.640 — 76.721 à 76.740 — 77.901 à 77.920 — 78.301 à 78.320 — 78.321 à 78.340 — 79.401 à 79.420 — 80.501 à 80.520 — 80.641 à 80.660 — 80.801 à 80.820 — 81.101 à 81.120 — 81.521 à 81.540 — 81.901 à 81.920 — 83.441 à 83.460 — 83.461 à 83.480 — 83.481 à 83.486 — 83.721 à 83.740 — 84.681 à 84.700 — 84.921 à 84.940 — 85.221 à 85.240 — 85.841 à 85.860 — 85.861 à 85.880 — 86.421 à 86.440 — 86.561 à 86.580 — 87.721 à 87.740 — 88.061 à 88.080 — 88.201 à 88.220 — 88.261 à 88.280 — 88.301 à 88.320 — 33.381 à 88.400 — 89.321 à 89.340 — 89.781 à 89.800.

OBLIGATIONS DE 5.000 F

90.456 à 90.459 — 90.476 à 90.479 — 90.568 à 90.571 — 91.096 à 91.099 — 91.116 à 91.119 — 91.188 à 91.191 — 91.304 à 91.307 — 91.432 à 91.435 — 91.628 à 91.631 — 92.288 à 92.291 — 92.292 à 92.295 — 92.356 à 92.359 — 92.436 à 92.439 — 92.484 à 92.487 — 92.704 à 92.707 — 92.716 à 92.719 — 92.880 à 92.883 — 92.884 à 92.887 — 92.912 à 92.915 — 93.036 à 93.039 — 93.128 à 93.131 — 93.176 à 93.179 — 93.180 à 93.183 — 93.224 à 93.227 — 93.280 à 93.283 — 93.328 à 93.331 — 93.532 à 93.535 — 93.548 à 93.551 — 93.556 à 93.559 — 93.760 à 93.763 — 93.820 à 93.823 — 93.901 à 93.907 — 94.068 à 94.071 — 94.108 à 94.111 — 94.476 à 94.479 — 94.576 à 94.579 — 94.608 à 94.611 — 94.744 à 94.747 — 94.804 à 94.807 — 94.832 à 94.835 — 94.896 à 94.899 — 95.600 à 95.603 — 95.768 à 95.771 — 95.996 à 95.999 — 96.012 à 96.015 — 96.376 à 96.379 — 96.536 à 96.539 — 96.612 à 96.615 — 96.648 à 96.651 — 96.972 à 96.975 — 97.180 à 97.183 — 97.184 à 97.187 — 97.360 à 97.363 — 97.544 à 97.547 — 97.692 à 97.695 — 97.760 à 97.763 — 97.772 à 97.775 — 97.936 à 97.939 — 97.952 à 97.955 — 98.112 à 98.115 — 98.304 à 98.307 — 98.356 à 98.359 — 98.368 à 98.371 — 98.580 à 98.583 — 98.660 à 98.663 — 98.768 à 98.771 — 98.772 à 98.775 — 98.824 à 98.827 — 99.068 à 99.071 — 99.416 à 99.419 — 99.444 à 99.447 — 99.512 à 99.515 — 99.788 à 99.791 — 99.932 à 99.935 — 99.956 à 99.959 — 99.960 à 99.963 — 100.020 à 100.023 — 100.308 à 100.311 — 100.324 à 100.327 — 100.416 à 100.419 — 100.580 à 100.583 — 100.660 à 100.663 — 100.664 à 100.667 — 100.800 à 100.803 — 101.048 à 101.051 — 101.060 à 101.063.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 15 décembre 1948.

Compagnie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 240.336.500 F

SIÈGE SOCIAL: 2, RUE LORD-BYRON, PARIS (8e)

Emprunt 4 1/2 0/0 1947.

Les 251 obligations à amortir le 15 février 1950 ayant été rachetées en Bourse, il ne sera pas procédé, pour le troisième amortissement, à un tirage au sort.

Les deux premiers amortissements ont été également effectués par voie de rachat en Bourse.

INDUSTRIE CHAPELIERE DE L'AUDE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60 MILLIONS DE FRANCS

A ESPERAZA

Emprunt obligataire de 12.500.000 F 5 1/2 0/0 1929.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 janvier 1950: page 607, 2e colonne, Tirage du 19 décembre 1949, lire: « Les obligations dont les numéros sont sortis au tirage susdit sont remboursables par 1.147 F, coupon 42 détaché (au lieu de: coupon 41, indiqué par erreur) et cessent de porter intérêts à partir du 1er juillet 1950 (au lieu de: du 1er janvier 1950, indiqué par erreur) ».

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

3 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Rodez. **Football-Club Naucelle.** But: pratique du football, athlétisme. Siège social: café Briane, Naucelle.

6 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de la Seine. **L'Association familiale et éducative du Parc-Saint-Maur** transfère son siège social du 1, avenue des Fusillés-de-Châteaubriant, au 13, avenue des Erables, Saint-Maur-des-Fossés.

6 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse du 19e arrondissement.** But: assurer aux enfants malheureux, maltraités, abandonnés, en danger physique ou moral, la protection effective des lois tutélaires. Siège social: 25, rue de Bellevue, Paris.

11 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe Equinoxe du mouvement laïque des auberges de jeunesse.** But: promouvoir et organiser les loisirs touristiques, culturels ou autres, des jeunes travailleurs, particulièrement par l'utilisation des auberges de jeunesse, de la vie de plein air et des activités de groupe. Siège social: 61, rue Saussure, Paris.

11 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Chez nous.** But: création et fonctionnement de maisons de retraite pour mères de prêtres, économiquement faibles, ainsi que toutes œuvres sociales en leur faveur. Siège social: 22 *bis*, rue du Général-Clavery, Paris.

11 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale Azur philatélique.** But: favoriser les échanges de timbres entre les membres des établissements Desmarais frères, sur le plan Paris-province. Siège social: 42, rue des Mathurins, Paris.

15 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association des Louise-de-Marillac,** dames de charité de la paroisse Saint-Martin. But: assistance aux vieillards. Siège social: 92, rue Saint-Martin, Sartrouville.

16 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. **Foyer rural de Moutiers-au-Perche.** But: éducation intellectuelle, artistique, morale et sociale; loisirs de la jeunesse rurale. Siège social: mairie de Moutiers-au-Perche.

18 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis de la Vauvise.** But: resserrer les liens d'amitié qui unissent les compatriotes sancerguois; établir et maintenir entre les membres des relations de solidarité, d'aide mutuelle et de philanthropie. Siège social: 79, rue Saint-Dominique, Paris.

19 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. **Comité d'organisation de la foire-exposition agricole, commerciale et artisanale et du concours d'animaux gras de Gacé.** But: organisation de manifestations agricoles, commerciales et artisanales. Siège social: mairie de Gacé.

20 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. Club du chien de défense de Méricourt **Défenseurs de Méricourt.** But: amélioration de la race des bergers et autres variétés. Siège social: café veuve Beugnet, 9, rue Victor-Hugo, Méricourt.

23 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **La S'Carpe corbehemoise.** But: société de pêche et de pisciculture. Siège social: café Devigne, rue de la Gare, à Corbehem.

23 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association locale des aides familiales rurales.** But: aider matériellement et moralement la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer, en lui procurant le concours d'aides familiales rurales; prendre en charge et pourvoir aux besoins matériels et moraux des aides familiales; développer un climat familial. Siège social: chez Mme Gitton, rue du Gord, Etréchy.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.